This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

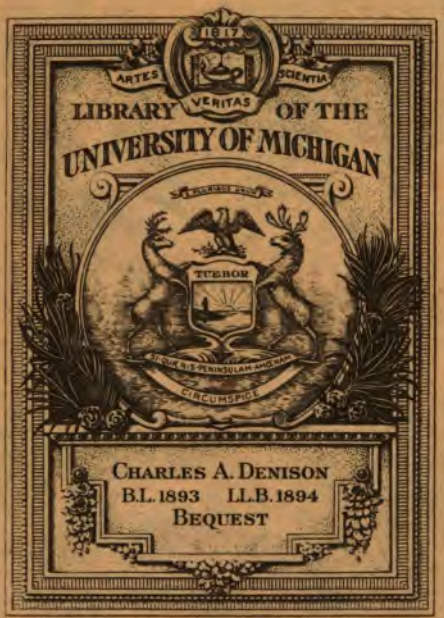
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE
CHARLES A. DENISON
B.L. 1893 LL.B. 1894
BEQUEST

DS
708
G88
1787

DESCRIPTION

GÉNÉRALE

DE LA CHINE.

TOME PREMIER.

DESCRIPTION

GÉNÉRALE

DE LA CHINE,

CONTENANT, 1°. la Description topographique des quinze Provinces qui forment cet Empire, celle de la Tartarie, des Isles, & autres pays tributaires qui en dépendent; le nombre & la situation de ses Villes, l'état de sa Population, les productions variées de son Sol, & les principaux détails de son Histoire Naturelle : 2°. un précis des connoissances le plus récemment parvenues en Europe sur le Gouvernement, la Religion, les Mœurs & les Usages, les Arts & les Sciences des Chinois.

Jean Baptiste Gabriel Alexandre

Par M. l'Abbé GROSIER, *Chanoine de Saint-Louis du Louvre.*

Nouvelle Edition, avec Carte & Figures.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame Comtesse D'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

Denison
Francesen
5-24-38
36283

AVERTISSEMENT
DU LIBRAIRE.

LE ſuccès & le débit rapide de la premiere édition de cet Ouvrage nous déterminent à en donner une ſeconde, ſous le format *in*-8°., qui paroît plus commode à quelques Lecteurs. Quoiqu'une partie de l'édition *in*-4°. ait été diſtribuée ſéparément & avec un frontiſpice particulier, nous devons cependant faire obſerver que ce volume forme le tome XIII & dernier de l'*Hiſtoire générale de la Chine*; & nous prévenons les poſſeſſeurs de cette grande Hiſtoire, de ne pas tarder, s'ils veulent compléter leur exemplaire, à faire retirer ce *tome XIII*, que des délais nous mettroient bientôt dans l'impuiſſance de leur fournir.

36-27-38 mm

M. l'Abbé Groſier s'étoit d'abord propoſé de répondre à la ſatire amère que M. Sonnerat, dans la Relation de

ſon dernier voyage aux Indes, s'eſt permiſe contre les Chinois; mais les réclamations déjà publiques d'un grand nombre de Voyageurs & de perſonnes inſtruites, lui ont fait croire que toute réfutation ultérieure devenoit ſuperflue, d'autant plus que les inculpations de M. Sonnerat ne ſont qu'une répétition de celles que M. Paw, meilleur Ecrivain, avoit déjà haſardées contre les Chinois. Pour faire connoître combien eſt infidele la ſource où M. Sonnerat a puiſé, nous nous contenterons de reproduire ici le jugement que M. l'Abbé Groſier portoit, en 1776, des *Recherches ſur les Egyptiens & les Chinois*.

» Ce ſeroit peut-être ici le lieu (*) de détruire les impreſſions défavorables que certaines plumes paſſionnées ont voulu nous donner de la Nation Chinoiſe. Dans le nombre de ces Ecrivains détracteurs, il n'en eſt point ſurtout qui ait épanché contre elle plus

(*) *Proſpectus* de l'Hiſtoire générale de la Chine.

de fiel & d'amertume, ni qui l'ait calomniée avec plus de hardieſſe & de mauvaiſe foi, qu'un Docteur Allemand, nommé *Paw*, Auteur des *Recherches Philoſophiques ſur les Egyptiens & les Chinois*. La haine de cet Ecrivain contre ces Aſiatiques, perce avec la derniere indécence dans toutes les pages de ſon Livre. Il ne les peint que ſous des couleurs odieuſes; il les repréſente comme le Peuple le plus vil, le plus lâche, le plus ignorant, le plus corrompu, & le plus fripon qui ſoit dans l'Univers; il les donne, en un mot, pour la lie des Nations. Leur Hiſtoire, qu'il n'a jamais lue & qu'il n'a pu lire, n'eſt à ſes yeux qu'un tiſſu mal ourdi de menſonges & d'extravagances; leur extrême population n'eſt qu'une chimere; leurs villes ſont rares & en petit nombre, & leurs terres en friche; les plus ſages de leurs Philoſophes, tels qu'un *Confucius*, un *Mengtſeë*, n'ont été que de plats Pédagogues, qui n'ont pas même connu les

premiers élémens de la Morale ; ils n'ont fait aucune des découvertes qu'on leur attribue en Europe ; leur ſtupidité d'eſprit les rend complétement ineptes pour tous les Arts ; ils ſont encore dans l'imbécillité de l'enfance pour la Légiſlation ; & leur Gouvernement, quoiqu'il ſubſiſte le même & ſans variation depuis plus de trois mille ans, n'eſt qu'un ſyſtême ruineux, chef-d'œuvre de déraiſon, de barbarie, de contradiction, &c. &c. Tel eſt, en peu de mots, le réſumé des Aſſertions hardies que M. *Paw*, tranquillement aſſis dans ſon cabinet, à Berlin, prononce ſur un Peuple qu'il n'a jamais vu, & qui habite à ſix mille lieues de lui. On pardonneroit peut-être à M. *Paw* le ton magiſtral & tranchant avec lequel il décide, s'il daignoit au moins faire part à ſes Lecteurs des autorités qui peuvent fonder ſes opinions particulieres ; mais il a le malheur d'être du nombre de ces Ecrivains qui ont fait de

vaſtes lectures, & mal digéré leurs connoiſſances, dont ils ne ſe rappellent plus les ſources. M. *Paw* cite peu, ou cite mal : il marche d'un pas ferme dans la route du paradoxe ; & ſi, lorſqu'il ſuit le fil de ſes idées ſyſtématiques, les autorités viennent à lui manquer, il prouve, par le calcul des probabilités & des convenances, que les choſes doivent exiſter de la maniere dont il les arrange. Je pourrois extraire de ſon Livre une multitude d'aſſertions avancées ſans preuves, & qui n'ont d'autres garans que la ſcience particuliere & la bonne foi de M. *Paw*. Je n'en citerai que quelques-unes ; mais elles ſeront de nature à convaincre mes Lecteurs des bévues groſſieres & des infidélités réfléchies du Docteur Allemand.

Un Critique, tel que M. *Paw*, auroit dû ſe piquer d'être conſéquent. Il déclare formellement, dans pluſieurs endroits de ſon Livre, qu'il rejette, comme faux & ſuſpects, les témoi-

gnages des Jéſuites François, & des autres Miſſionnaires qui ont habité la Chine ; il les traite ouvertement de *fourbes*, d'*impoſteurs*, d'*exagérateurs enthouſiaſtes*, qui n'ont écrit que pour tromper l'Europe. Cependant, lorſque le récit de ces Miſſionnaires s'accorde avec l'opinion qu'embraſſe M. *Paw*, cet Ecrivain les donne pour ſes garans, & s'enveloppe, pour ainſi dire, de leur autorité. Il ne balance pas alors de citer les PP. Trigault, le Comte, Fontaney, Contencin, du Halde, les Auteurs des *Lettres Edifiantes*, &c. Mais ſi ces Religieux ne ſont que des Relateurs infideles, pourquoi s'étayer de leur nom & de leurs ſuffrages? Et ſi leur autorité doit être admiſe lorſqu'elle confirme les idées conjecturales de M. *Paw*, pourquoi ſeroit-elle ſans poids & de nulle valeur lorſqu'elle les combat & les détruit? J'en dis autant de l'Hiſtoire Chinoiſe, que l'Auteur traite, dans un endroit, d'*Annales fabuleuſes*, & qu'il

cite, dans un autre, comme très-véridiques, lorsqu'il a besoin d'en emprunter quelque fait pour appuyer ses assertions.

M. *Paw* n'est pas un Ecrivain sincere : il dénature les faits pour en abuser. J'en citerai quelques exemples. » La barbarie des Chinois, dit-» il, paroît avoir été très-grande jus-» que vers l'an 1122, avant notre » Ere : car on dit qu'alors un Con-» quérant, nommé *Vou-vang*, vint » avec deux ou trois mille hommes » s'emparer de la Chine, où il fit » quelques Loix, & où il tâcha » de fixer les habitans, qui incli-» noient encore vers la vie ambu-» lante, puisqu'ils transféroient sou-» vent leurs bourgades, qui n'étoient » que des assemblages de cabanes por-» tatives & des tentes «. *Vou-vang* n'étoit ni un aventurier, ni un Chef de horde, tel que le représente ici M. *Paw*. Il étoit Prince d'*Yen*, & ce ne fut qu'en se rendant aux solli-

citations preſſantes de tous les Grands de l'Etat, qui lui faiſoient offrir la ſouveraine puiſſance, qu'il marcha contre l'infame *Tcheou*, dernier Empereur de la dynaſtie des *Chang*. Celui-ci oppoſa une armée nombreuſe à celle de ſon ennemi; mais à peine le ſignal du combat fut-il donné, qu'il ſe vit abandonné de la plus grande partie de ſes troupes, qui mirent bas les armes, & coururent ſe ranger ſous les drapeaux de *Vou-vang*. Ce Prince, dès le jour même, monta paiſiblement ſur le trône, où l'appeloit le vœu général de la Nation. *Vou-vang* ne fit que remettre en vigueur, durant ſon regne, les Loix & les ſages coutumes que ſon prédéceſſeur avoit abrogées; il ouvrit les priſons, rétablit pluſieurs familles illuſtres dans leurs charges, & forma de nouvelles Principautés, dont il décora quelques-uns de ſes parens. Dans ce fidele expoſé de l'Hiſtoire Chinoiſe, trouve-t-on rien qui nous porte à croire que les

Chinois aient été un peuple errant & ſauvage, juſque vers l'an 1122 avant notre Ere? Y voit-on qu'un Conquérant inconnu, à la tête d'une poignée de ſoldats, vint à force ouverte s'emparer de la Chine, qu'il la poliça, & *tâcha d'en fixer les habitans, qui inclinoient encore vers la vie ambulante?* Où M. *Paw* a-t-il lu que les Chinois, à cette époque, tranſportoient leurs bourgades, qu'ils habitoient encore dans des cabanes portatives & ſous des tentes? Toujours des aſſertions, & jamais d'autorités qui les prouvent.

M. *Paw* ſe diſtingue par la hardieſſe & la nouveauté des paradoxes: il prétend, dans tout ſon Livre, que la Chine eſt très-irréguliérement habitée; qu'il s'y trouve des landes immenſes, des déſerts, des ſolitudes; que dans l'intérieur des Provinces *il n'y a preſque aucune ombre de culture*, & qu'en général *la moitié* des terres de cet Empire n'eſt pas miſe en

valeur. Voici quelques-unes de ſes preuves. » On peut, dit-il, ſe for-
» mer là-deſſus des idées aſſez juſtes,
» en liſant la deſcription d'un immenſe
» terrein, où l'Empereur *Can-hi* (*Kang-*
» *hi*) chaſſa, en 1721, avec l'Am-
» baſſadeur de Ruſſie : cette ſolitude
» n'eſt qu'à deux ou trois lieues de
» Pe-king; & on ne ſçauroit rien ima-
» giner de plus ſauvage : *Il y avoit*
» *ſix heures*, dit M. Antermony, *que*
» *nous étions à cheval, & quoique*
» *nous euſſions déjà fait quinze milles*
» *d'Angleterre, nous ne voyions pas*
» *encore le bout de la forêt. Nous tour-*
» *nâmes du côté du midi, & nous ar-*
» *rivâmes dans un terrein marécageux,*
» *couvert de roſeaux fort hauts, d'où*
» *nous fîmes lever quantité de ſan-*
» *gliers* «. Il eſt fort plaiſant que M. *Paw* infere de ce paſſage le peu de culture des terres de la Province de *Petcheli*. Cette ſolitude, cette forêt immenſe forme le parc de *Haï-tſe*, maiſon de plaiſance de l'Empereur, ſituée

à quelques lieues de *Pe-king*. N'eſt-ce pas vouloir en impoſer, & ſe jouer de la crédulité publique, que de traveſtir ce ſéjour, deſtiné aux plaiſirs & aux délaſſemens d'un grand Prince, en une lande aride, en un terrein vague, abandonné, que la culture n'a pu vivifier? Ne pourrois-je pas prouver, de la même maniere, que la France elle-même eſt encore un pays inculte, puiſqu'on trouve, pour ainſi dire, aux portes de ſa capitale, les parcs de Saint-Germain, de Fontainebleau, de Compiegne, qui ſont auſſi des forêts immenſes & de vaſtes ſolitudes, &c.?

C'eſt encore pour étayer la même aſſertion ſur le peu de culture des terres de la Chine, que M. *Paw* falſifie le motif d'un Edit, donné ſous la minorité de *Kang-hi*, en 1662. » Les » Conquérans Tartares, dit-il, vi» rent, dès leur arrivée à la Chine, » les inconvéniens ſans nombre, qui » réſultent de l'irrégularité entre les

» cantons trop peuplés, & ceux qui
» ne le ſont pas aſſez, & ceux qui
» ne le ſont point du tout. Là-deſſus
» ils firent deux choſes bien ſurpre-
» nantes pour corriger le mal dans
» ſa ſource. Ils défendirent le com-
» merce maritime; enſuite ils démo-
» lirent, dans ſix Provinces, les habi-
» tations qui ſe trouvoient à une diſ-
» tance de trois lieues de la mer,
» & forcerent les familles à ſe retirer
» plus avant dans le pays «. Le fait que cite ici M. *Paw*, eſt certain; mais il eſt de toute fauſſeté que l'intention du Gouvernement, en donnant cet Edit, ait été de faire refluer la population dans l'intérieur des terres, où elle ne manquoit pas. *Tching-Tching-cong*, fameux Chef de révoltés, couvroit alors de ſes vaiſſeaux toutes les mers de la Chine, dont il avoit rendu le commerce peu sûr. Or il conſte, par le témoignage de tous les Hiſtoriens, que ce fut uniquement pour affoiblir la puiſſance redoutable de cet ennemi,

ennemi, en lui ſouſtrayant les vivres, qu'on incendia la plus grande partie des côtes, & qu'on força les Chinois qui les habitoient, de ſe retirer plus avant dans le pays. La preuve que le Miniſtere Impérial de *Pe-king* n'avoit point d'autre vûe, c'eſt qu'à peine eut-on fait rentrer ces rebelles dans le devoir, qu'on permit aux familles diſperſées de ſe rapprocher de la mer, & de retourner dans leurs anciennes demeures. Que devient, après cette explication, le plan de politique que l'Auteur Allemand prête aux Tartares, pour établir une balance de population entre les divers cantons de la Chine?

Les imputations calomnieuſes ne coûtent pas même à M. *Paw*; celle que je vais détruire doit révolter toute ame honnête & impartiale. Cet Ecrivain veut perſuader à l'Europe que les Chinois ſont du nombre de ces peuples ſuperſtitieux & barbares, qui verſent à grands flots le ſang humain ſur les

tombeaux. Selon lui, l'immolation des eſclaves eſt encore aujourd'hui une des cérémonies obſervées dans leurs funérailles. » Cet uſage, dit-il, a ſubſiſté » à la Chine juſqu'à nos jours; & » nous doutons extrêmement qu'il ſoit » aboli. Ce qui nous fait naître de » grands & de triſtes doutes à cet » égard, c'eſt que les Jéſuites diſent » que l'Empereur *Can-hi* (*Kang-hi*) » fit une Loi, par laquelle on défendoit de ſacrifier des eſclaves à la » mort des Princes du Sang : & dans » un temps poſtérieur à cette prétendue Loi, on étrangla encore des » femmes aux obſeques du Prince *Ta-vang*, le propre frere de l'Empereur » *Can-hi* (*Kang-hi*). Cette exécution » eſt ſi récente, que des perſonnes » encore actuellement vivantes à *Pe-king*, peuvent en avoir été témoins «.

1°. Il eſt certain que *Kang-hi* a porté la Loi que rappelle ici M. *Paw*. Mais à quelle occaſion, & dans quelles circonſtances ce Prince l'a-t-il publiée?

Ce trait ſeul va faire connoître avec quel intrépide ſang froid notre Ecrivain ſait abuſer des faits qu'il compile. Voici quelle a été l'occaſion de cette Loi. *Chun-tchi*, le premier des Conquérans Mantcheoux qui occupa le trône de la Chine, aimoit éperdument une de ſes épouſes, que la mort lui enleva en 1660. La douleur que lui cauſa cette perte, ne connut point de bornes, & il renouvela en faveur de cette Reine le déteſtable uſage, pratiqué par les Tartares, de faire couler le ſang humain dans les funérailles des perſonnes illuſtres. Plus de trente eſclaves furent ſacrifiés. Cette barbare exécution révolta tous les Chinois, dont les mœurs plus douces n'étoient nullement accoutumées à un cérémonial auſſi ſanguinaire : l'horreur qu'ils témoignerent, en cette occaſion, fut même ſi publique & ſi générale, que *Kang-hi*, étant monté peu de temps après ſur le trône, porta la Loi, par laquelle il défendoit à l'avenir de pa-

reils ſacrifices. Ce fait ne pouvoit être ignoré de M. *Paw* : comment donc eſt-il aſſez injuſte pour imputer aux Chinois, une coutume qui n'étoit propre qu'aux Tartares, que ces Conquérans avoient apportée de leur pays, & qui ne fut pas plus tôt connue à la Chine, qu'elle y fut univerſellement déteſtée ? Comment oſe-t-il citer, en faveur de ſon aſſertion, une Loi qui la détruit, puiſque l'exiſtence même de cette Loi fournit une preuve éclatante de l'averſion des Chinois pour l'immolation des victimes humaines?

2°. Je n'ai pu découvrir en aucun endroit que l'Empereur *Kang-hi* ait eu un frere nommé *Ta-vang* : l'Auteur a voulu parler vraiſemblablement du Prince de l'Iſle de *Tai-vang* ou *Formoſe*, Chinois révolté, que les armes de *Kang-hi* forcerent à la ſoumiſſion en 1682. J'ignore ce qui s'eſt paſſé aux obſeques de ce Seigneur ; mais il eſt de la plus grande probabilité que ce qu'en rapporte M. *Paw* eſt

controuvé : car ſi cet Ecrivain n'eſt pas croyable, lors même qu'il donne des faits pour preuves, à plus forte raiſon l'eſt-il moins encore, quand il ne cite, pour garans de ſon opinion, que des témoins vagues & des autorités en l'air, telles que *des perſonnes encore actuellement vivantes à Pe-king*. Nous avons d'ailleurs le détail des cérémonies qui furent obſervées, en 1730, aux funérailles de l'oncle de l'Empereur actuel. Les honneurs qu'on rendit à ce Prince paſſerent les bornes de l'étiquette ordinaire; mais on n'y découvre rien qui puiſſe donner la moindre vraiſemblance aux ſiniſtres conjectures de M. *Paw*. L'imputation qu'il fait aux Chinois, n'eſt pas même fondée pour les temps les plus reculés de leur Monarchie : on peut lire, pour s'en convaincre, le Chapitre XXII de la quatrieme Partie du *Chou-king*, où ſont rapportés les uſages qui ſe pratiquoient dans les obſeques des anciens Rois de la Chine.

La paſſion qui anime M. *Paw* contre les Chinois, n'eſt pas adroite ; elle eſt trop franche, trop déclarée, trop peu circonſpecte. L'Auteur auroit ſéduit plus sûrement, s'il eût ſu ſe parer quelquefois des dehors de l'impartialité, & répandre dans ſon Ouvrage cette nuance de modération, ſi néceſſaire quand on veut revêtir une ſuite d'aſſertions calomnieuſes des couleurs de la vérité. Doit-il s'attendre, par exemple, à être cru ſur ſa parole, quand il dit de toute la Nation Chinoiſe, que s'il ſe rencontre, dans ſon Hiſtoire, des traits de courage & d'héroïſme, *ils ne ſont dus qu'aux effets de l'opium*? A qui perſuadera-t-il que les individus d'un grand peuple, ſubſiſtant depuis 4000 ans, n'ont pu produire une ſeule action héroïque, ſans avoir eu la tête & les ſens troublés par les fumées enivrantes d'une potion narcotique?

J'ouvre encore au haſard le Livre de M. *Paw*, & je tombe ſur une erreur d'un autre genre. Il aſſure que

les Chinois, comme tous les Tartares, ont été des peuples nomades ou ambulans, & il tire cette induction de la forme même de leurs maiſons, dont il prétend que la tente a été le modele. » Quand on conſidére, ajoute-t-il, une » ville chinoiſe, on voit que ce n'eſt » proprement qu'un camp à demeure. » Auſſi trouvai-je que M. de Bougain- » ville, en parlant de l'établiſſement » des Chinois près de Batavia, nomme » toujours leur quartier *le camp des* » *Chinois* «. Il ſuffit de rapporter l'origine de cette dénomination, pour montrer qu'elle ne peut ſervir de preuve à ce qu'avance M. *Paw*. Lorſque les Hollandois aborderent à l'iſle de *Java*, ils y établirent un camp, qu'ils fortifierent, & qu'on nomma d'abord *le Camp des Hollandois*. Cette colonie marchande étant paſſée dans la ſuite à *Batavia*, les Chinois vinrent occuper le même poſte, & la ville qu'ils y conſtruiſirent, conſervant l'ancien nom de l'emplacement, fut appelée *le*

Camp des Chinois. Ce même lieu auroit pu également porter le nom de *Camp des François* ou *des Anglois*, ſi l'un de ces deux peuples eût ſuccédé à la Compagnie Hollandoiſe : n'eût-il pas été ridicule de conclure de cette dénomination ſeule, que nos villes & celles d'Angleterre ne ſont *proprement que des camps à demeure*?

Il ſeroit inutile de pouſſer plus loin ces obſervations critiques ſur le Livre des *Recherches ſur les Egyptiens & les Chinois.* Il me ſuffit d'avoir fait connoître, par quelques exemples, le peu de confiance qu'on doit accorder à cette production, qui n'offre qu'un amas révoltant d'infidélités, d'inculpations atroces, d'aſſertions haſardées, paradoxales, & démenties par les faits.

DESCRIPTION

Descript. de la Chine
gitude du Mer
105
65
70
50
45
15
10
TARTARI
Déser
KAS
C
R
Bratskoi Ostrog
Ust-Ka
Kaikam
Tay-pin
Kehoa
Domea
DE LA
LA TARTARI
LES PAYS CONQUI
ET LES ETAT
DE CET
Par M. Brion de la Tour
Sombak
Stripauah
Onbequame
Lieues d'une
20 40 60
Lis communs de
250 500
125
itude du Méridien

UNIV. OF MICH.

DESCRIPTION
GÉNÉRALE
DE LA CHINE.

PREMIERE PARTIE.

LIVRE PREMIER.

TCHONG-KOUÉ ou *Royaume du milieu* (*), eſt le nom que les Chinois

(*) Les Chinois ſe regardent comme le peuple le plus favoriſé de la Nature ; avant que le commerce des Européens eût rectifié leur géographie, ils croyoient que la Chine occupoit le milieu de la terre, & que tous les autres Royaumes, dont ils faiſoient monter le nombre à ſoixante-douze, étoient diſperſés en forme de petites iſles autour de leur Empire, comme autant de ſatellites deſtinés à décorer leur planete. L'habileté des Européens dans les ſciences les étonna beaucoup ; ils ne pouvoient concevoir comment ils étoient parvenus à les porter ſi

donnent à leur Empire. Les Mongous Occidentaux l'appellent *Catay*; les Tartares Mantcheoux, *Nican-courou*; les Japonois, *Thau*; & les Peuples de Cochinchine & de Siam, *Cin* : c'eſt probablement de cette derniere dénomination que nous avons formé la nôtre. L'Hiſtoire Chinoiſe rapporte que la premiere famille Impériale qui ait porté ſes armes vers l'Occident, ſe faiſoit appeler *Tſin* ou *Tai-tſin*. L'armée navale que l'Empereur *Tſin-chi-hoang* fit paſſer juſqu'au Bengale, aura dû faire connoître aux peuples de l'Inde le nom de *Tſin*, dont la puiſſance formidable ſe faiſoit ſentir ſi loin; ce nom paſſant enſuite des Indes en Perſe & en Egypte, ſera probablement parvenu juſqu'en Europe : c'eſt ce qu'on peut rapporter de plus vraiſemblable ſur l'origine du nom que nous donnons à ce vaſte Royaume.

La Chine proprement dite comprend, du nord au midi, 18 degrés, qui ſont

---

loin, ſans le ſecours des Livres Chinois. Ils en devinrent plus modeſtes, car après s'être regardés long-temps comme le ſeul peuple à qui la Nature avoit donné des yeux, tandis que tous les autres hommes étoient aveugles, ils ne purent s'empêcher de convenir que les Européens avoient au moins un œil.

450 de nos lieues communes de France, de 25 au degré ; ſon étendue d'orient en occident eſt un peu moindre. On ne comprend point dans cette meſure les pays adjacens, ſoumis à la domination Chinoiſe, tels que les iſles de *Hainan* & de *Formoſe*, le *Leaotong*, la *Tartarie*: car ſi l'on compte depuis la pointe la plus méridionale de l'iſle de *Hainan*, juſqu'à l'extrémité ſeptentrionale de la Tartarie, qui appartient à l'Empereur de la Chine, on verra que les Etats de ce Prince ont plus de neuf cents lieues d'étendue du nord au ſud, & environ quinze cents d'orient en occident, en comptant depuis la mer orientale juſqu'au pays de *Caſghar*, conquis en 1759 par les Chinois.

La Chine eſt bornée au nord par la Tartarie, dont elle eſt ſéparée par une muraille de cinq cents lieues d'étendue; à l'orient par la mer ; à l'occident par de hautes montagnes & des déſerts; & au midi par l'océan, les Royaumes de *Tong-king*, de *Laos*, & de la *Cochinchine*. On la diviſe en quinze Provinces ; celles du nord ſont le *Chen-ſi*, le *Chan-ſi*, & le *Petcheli*; *Chan-tong*, *Kiang-nan*, *Tche-kiang*, & le *Fo-kien*, s'étendent le long

de la mer orientale. Les Provinces de *Quang-tong*, de *Quang-ſi*, d'*Yun-nan*, de *Se-tchuen*, bornent l'Empire au midi & à l'occident; le milieu eſt occupé par celles de *Ho-nan*, de *Hou-quang*, de *Koei-tcheou*, & de *Kiang-ſi*. Nous allons donner la deſcription topographique de ces quinze Provinces.

ARTICLE PREMIER.

Province de Pe-tcheli.

Province de Pe-tcheli.

LA Province de *Pe-tcheli*, ou *Tcheli*, ou *Li-pa-fou*, eſt la premiere de tout l'Empire; & Pe-king, ſa capitale, eſt devenu le ſéjour ordinaire de la Cour Impériale. La figure de cette Province eſt à peu près celle d'un triangle rectangle; elle eſt bornée au nord par la grande muraille & une partie de la Tartarie; à l'orient par la mer; au midi par les Provinces de Chan-tong & de Ho-nan; & au couchant par les montagnes du Chan-ſi.

Cette Province contient neuf villes principales ou du premier ordre, dont pluſieurs autres dépendent; celles-ci ſont au nombre de cent quarante, moins con-

ſidérables à la vérité, mais toutes environnées de murs & de foſſés. Nous ne ferons mention que des cités du premier ordre : outre que la deſcription des autres nous meneroit trop loin, elle n'offriroit rien de piquant à nos Lecteurs.

Province de Pe-tcheli.

Le Pe-tcheli contient peu de montagnes, mais le ſol en eſt ſablonneux & peu fertile en riz; les autres eſpeces de grains y croiſſent abondamment, ainſi que la plupart des arbres fruitiers que nous avons en Europe.

Cette Province paye tous les ans à l'Empereur un tribut, qui, ſelon le rapport du P. Martini, conſiſte en 601,153 ſacs de riz, de froment & de millet; 224 livres de lin; 45,135 de ſoie filée; 13,748 de coton; 8,737,284 bottes de foin & de paille pour l'entretien des chevaux de la Cour, & 180,870 *peſées* de ſel (chaque *peſée* eſt de 124 livres). Nous verrons dans la ſuite que ce tribut eſt bien moins conſidérable que celui des autres Provinces, qui ſont auſſi beaucoup plus riches.

On remarque que les peuples de cette Province ont moins d'aptitude aux ſciences que ceux qui habitent les parties méridionales; mais ils ſont plus robuſtes,

Province de Pe-tcheli.

plus belliqueux, & plus propres à ſoutenir les travaux & les fatigues de la guerre : il en eſt de même de tous les Chinois répandus dans les autres contrées ſeptentrionales.

Le terrein plat & uni de cette Province permet de faire uſage d'une ſorte de voiture, dont la conſtruction paroît aſſez ſinguliere. Voici l'idée qu'en donne le P. Martini, l'un de nos premiers Miſſionnaires à la Chine : » Ils ſe ſervent » (dans la Province de Pe-tcheli) d'un » chariot qui n'a qu'une roue, fait en » ſorte qu'il n'y a place au milieu que » pour un homme, qui s'y tient comme s'il » étoit à cheval ; le conducteur le pouſſe » par-derriere, & fait avancer le cha- » riot, avec des léviers de bois, avec » autant de ſûreté que de vîteſſe : c'eſt » peut-être de là que viennent les contes » qui ſe font, que le vent y fait aller » les chariots, & que ceux de la Chine » les conduiſent ſur la terre avec des » voiles, comme les navires ſur la mer «. Un Miſſionnaire François, qui traverſoit la même Province en 1768, paroît s'être ſervi de la même voiture. » Nous quit- » tâmes le canal, dit-il, pour aller ſur » des charrettes : c'eſt la façon de voya-

» ger dans cette partie de la Chine; elle
» eſt incommode au delà de ce qu'on
» peut dire : la charrette eſt d'un maſſif
» à faire peur; elle reſſemble aſſez bien
» à nos affûts de canon; il n'y a placé
» que pour une perſonne, encore faut-
» il ſouvent croiſer les jambes comme
» nos Tailleurs d'Europe; on y eſt ſecoué
» horriblement; le ſoleil vous brûle, &
» la pouſſiere eſt quelquefois ſi forte,
» qu'elle ôte la reſpiration «.

Province de Pe-tcheli.

PE-KING, capitale de l'Empire, eſt ſituée dans une plaine très-fertile, à vingt lieues de la grande muraille; on lui donne ce nom, qui ſignifie *Cour du Nord*, pour la diſtinguer d'une autre ville conſidérable, appelée *Nan-king*, ou *Cour du Midi*. C'étoit dans celle-ci que l'Empereur faiſoit autrefois ſa réſidence; mais les Tartares, peuples inquiets & belliqueux, qui faiſoient de continuelles irruptions ſur les terres de l'Empire, obligerent ce Prince de tranſporter ſa Cour dans les Provinces ſeptentrionales, pour être plus à portée de réprimer les courſes de ces Barbares, en leur oppoſant la Milice nombreuſe qu'il eſt dans l'uſage d'entretenir auprès de ſa perſonne.

Province de Pe-tcheli.

Cette capitale forme un carré régulier, & ſe diviſe en deux villes ; la premiere eſt occupée par les Chinois ; les Tartares habitent la ſeconde. Ces deux cités, priſes enſemble, ſans y comprendre les fauxbourgs, ont ſix grandes lieues de circuit, de trois mille ſix cents pas chacune : ces meſures ſont exactes, & ont été priſes avec le cordeau, par ordre exprès de l'Empereur.

On admire la hauteur & l'énorme épaiſſeur des murailles de la ville Tartare ; douze cavaliers peuvent s'y promener de front : on y voit des tours très-ſpacieuſes, placées de diſtance en diſtance, & à la portée de la fleche ; elles ſont même aſſez vaſtes pour contenir des corps de réſerve en cas de beſoin.

Les portes de la ville, qui ſont au nombre de neuf, ſont hautes & bien voûtées ; elles portent des pavillons extrêmement larges & à neuf étages, chacun percé de pluſieurs fenêtres ou canonnieres ; l'étage d'en bas forme une grande ſalle où ſe retirent les Soldats & les Officiers qui ſortent de garde, & ceux qui doivent les relever. On a laiſſé devant chaque porte un eſpace de plus de trois cent ſoixante pieds ; c'eſt une eſpece de place

d'armes, entourée d'un demi-cercle de muraille, dont la hauteur & l'épaiſſeur ſont égales au reſte de l'enceinte de la ville. Le grand chemin qui y aboutit, eſt dominé par un pavillon ſemblable au premier ; de ſorte que ſi le canon de celui-ci peut ruiner les maiſons de la ville, le canon de celui-là peut battre toute la campagne voiſine.

Province de Pe-tcheli.

Les rues de *Pe-king* ſont droites, larges d'environ cent vingt pieds, longues d'une bonne lieue, preſque toutes tirées au cordeau, & bordées de maiſons marchandes.

On eſt étonné de voir le peuple immenſe qui remplit continuellement ces rues, & l'éternel embarras que cauſe la quantité prodigieuſe de chevaux, de mulets, de chameaux, de voitures, de chariots & de chaiſes qui ſe croiſent ou ſe rencontrent : outre cette incommodité, on eſt ſans ceſſe arrêté par divers pelotons d'hommes, qui s'aſſemblent d'eſpace en eſpace pour écouter les diſeurs de bonne aventure, les joueurs de gobelets, les chanteurs, & mille autres charlatans qui liſent & racontent des hiſtoires propres à faire rire & à inſpirer de la joie, ou qui diſtribuent des reme-

Province de Pe-tcheli.

des, dont ils expoſent éloquemment les effets admirables. Les perſonnes de diſtinction ſe font ſuivre des gens qui leur ſont ſubordonnés. Un Mandarin du premier ordre marche toujours accompagné de tout ſon Tribunal, & pour augmenter ſon cortége, chacun des Mandarins ſubalternes qui le ſuivent, traîne ordinairement après lui pluſieurs domeſtiques. Les Seigneurs de la Cour & les Princes du Sang ne paroiſſent en public qu'environnés d'un gros de cavalerie; & comme ils ſont obligés de ſe rendre preſque tous les jours au palais, leur train ſuffiroit ſeul pour embarraſſer la ville. On doit obſerver que dans ce concours prodigieux, on ne rencontre pas une femme, d'où l'on peut juger quelle eſt l'étonnante population de *Pe-king*, puiſque le nombre des femmes à la Chine, ainſi que par-tout ailleurs, eſt plus grand que celui des hommes.

Comme c'eſt dans cette ville qu'arrivent continuellement toutes les richeſſes & les marchandiſes de l'Empire, l'abord des Etrangers y eſt prodigieux; ils s'y font porter en chaiſe, ou vont à cheval, ce qui eſt beaucoup plus ordinaire; mais ils ont toujours un conducteur qui

connoît les rues & les maiſons des Grands & des principaux de la ville : on voit même un livre qui enſeigne les quartiers, les places, les lieux remarquables, & la demeure des perſonnes publiques. En été, l'on rencontre d'eſpace en eſpace de petites cabanes où l'on donne au peuple de l'eau à la glace; il trouve par-tout des rafraîchiſſemens, des fruits, du thé, des maiſons où l'on donne à manger; chaque denrée a ſes jours & des lieux déterminés pour être expoſée en vente.

Province de Pe-tcheli.

Le Gouverneur de *Pe-king*, qui eſt un Tartare *Mant-cheou*, s'appelle *le Général des neuf Portes*; ſa juriſdiction s'étend non ſeulement ſur les ſoldats; mais encore ſur le peuple, pour tout ce qui concerne la police. Cette police ne ſçauroit être plus active, & l'on eſt ſurpris de voir, que parmi une multitude preſque infinie de Tartares & de Chinois mêlés enſemble, on jouiſſe à *Pe-king* d'une ſi grande tranquillité. Il eſt rare qu'en pluſieurs années on entende dire qu'il y ait eu des maiſons forcées, ou des gens aſſaſſinés; toutes les grandes rues ſont garnies de corps-de-gardes, dont les ſoldats rodent nuit & jour, portant un ſa-

Province de Pe-tcheli.

bre pendu à la ceinture, & tenant un fouet à la main pour en frapper, ſans diſtinction, ceux qui cauſent du déſordre ou qui excitent des querelles.

Les petites rues, qui ſont également gardées par des ſoldats, ont des portes faites en treillis, qui n'empêchent pas de voir ceux qui y marchent; ces portes ſont fermées pendant la nuit, & on ne les ouvre alors que rarement & à des perſonnes connues, encore faut-il qu'elles aient une lanterne à la main, & qu'elles ſortent pour une bonne raiſon, comme ſeroit celle d'appeler un Médecin.

Auſſi-tôt que le premier coup de veille eſt donné, deux ſoldats vont & viennent, d'un corps-de-garde à l'autre, en jouant continuellement d'une eſpece de cliquette, pour faire connoître qu'ils ne ſont point endormis. Ils ne permettent à perſonne de marcher la nuit; ils interrogent même ceux que l'Empereur envoie pour quelques affaires; & ſi leur réponſe donne lieu au moindre ſoupçon, ils ont droit de les mettre en arrêt au corps-de-garde, qui doit répondre à tous les cris de la ſentinelle qui eſt en faction.

C'eſt par ce bel ordre, qui s'obſerve

avec la derniere exactitude, que la paix, le silence & la sûreté regnent dans toute la ville. Il faut ajouter que le Gouverneur est obligé de faire la ronde, & que les Officiers, qui sont de garde sur les murailles & dans les pavillons des portes, où l'on bat les veilles sur de grands tambours d'airain, envoient sans cesse des subalternes pour examiner les quartiers qui répondent aux portes où ils se trouvent. La moindre négligence est punie dès le lendemain, & l'Officier de garde est cassé. Cette police, qui retranche les assemblées nocturnes, paroîtra sans doute extraordinaire en Europe, & ne sera probablement pas du goût de nos jeunes élégans & de nos petites maîtresses.

Province de Pe-tcheli.

Mais les Chinois pensent sensément; ils croient que les Magistrats d'une ville doivent préférer le bon ordre & la tranquillité publique à de vains divertissemens, qui entraînent ordinairement une infinité d'attentats contre les biens & la vie des citoyens : il est vrai que la manutention de cette police coûte beaucoup à l'Empereur, car une partie des soldats dont on vient de parler, ne sont entretenus que pour cet objet. Ils sont tous à pied, & leur paye est ordinairement très-forte;

Province de Pe-tcheli.

leur emploi ne consiste pas seulement à veiller sur ceux qui excitent du tumulte pendant le jour, ou qui marchent durant la nuit; ils doivent encore avoir soin qu'on nettoie les rues, qu'on les balaye chaque jour, qu'on les arrose le matin & le soir dans les temps secs, & que les jours de pluie on en enleve la boue; ils ont ordre d'y travailler eux-mêmes, & de faire écouler les eaux.

Le palais de l'Empereur s'éleve au milieu de la ville Tartare : il offre un amas prodigieux de grands bâtimens, de vastes cours & de superbes jardins; il est enfermé de toute part d'une double enceinte; le terrein qui est entre la premiere & la seconde, est occupé par les maisons des Officiers de la Cour, des Eunuques, & par différens Tribunaux, dont les uns sont chargés de fournir les choses nécessaires au service du Prince, les autres de maintenir l'ordre, de juger les différens, & de punir les fautes commises par les Officiers de la Famille Impériale. On donne une lieue & demie de circonférence à l'enceinte extérieure de cet immense palais.

Quoique l'Architecture Chinoise n'ait aucun rapport avec celle d'Europe, ce-

pendant le palais Impérial de Pe-king ne laiſſe pas de frapper & d'en impoſer aux yeux, par l'étendue, la grandeur, la diſpoſition réguliere des appartemens, & par la ſtructure ſinguliere des toits à quatre pentes, ornés ſur l'arête d'une platebande à fleurons, & relevés par les extrémités; ces toits ſont couverts de tuiles verniſſées, & peintes d'un ſi beau jaune, qu'elles jettent de loin un auſſi grand éclat que ſi elles étoient dorées. Au deſſous de ce toit ſupérieur, il s'en forme un autre également brillant, qui naît de la muraille, ſoutenu par un grand nombre de poutres enduites d'un vernis vert, & ſemées de figures dorées: ce ſecond toit, avec la ſaillie du premier, forme une eſpece de couronnement à ces édifices.

Province de Pe-tcheli.

Le palais de l'Empereur eſt à peu de diſtance de la porte du Sud de la ville Tartare; on y entre par une cour ſpacieuſe, dans laquelle on deſcend par un eſcalier de marbre, orné de deux grands lions de cuivre & d'une baluſtrade de marbre blanc, qui forme un fer à cheval, le long d'un ruiſſeau qui traverſe le palais en ſerpentant, & dont les ponts ſont auſſi de marbre. Au fond de cette premiere cour, s'éleve une façade percée de

Province de Pe-tcheli.

trois portes; celle du milieu n'eſt que pour l'Empereur; les Mandarins & les Grands paſſent par les portes latérales. Ces portes introduiſent dans une ſeconde cour, qui eſt la plus vaſte du palais; elle a environ trois cents pieds de long, ſur deux cent cinquante de large; une immenſe galerie l'environne de toutes parts, & ſur cette galerie ſont les magaſins des choſes précieuſes qui appartiennent en propre à l'Empereur; car le tréſor public eſt confié à la garde d'un Tribunal ſouverain, nommé *Hou-pou*. Le premier de ces magaſins eſt rempli de vaſes, & d'autres ouvrages de différens métaux; le ſecond renferme les plus belles eſpeces de peaux & de fourrures; le troiſieme, des habits fourrés de petit-gris, de peaux de renard, d'hermine & de zibeline, que l'Empereur donne quelquefois en préſent à ſes Officiers; le quatrieme eſt un dépôt de pierres précieuſes, de marbres rares, & de perles pêchées en Tartarie; le cinquieme, qui eſt à deux étages, eſt plein d'armoires & de coffres, où ſe trouvent les étoffes de ſoie à l'uſage de l'Empereur & de ſa famille; les autres renferment les fleches, les arcs, & autres armes

armes enlevées à l'ennemi ou offertes par différens Princes.

Province de Pe-tchelí.

C'eſt dans cette ſeconde cour que ſe trouve la ſalle Royale, nommée *Tai-ho-tien* ou *Salle de la grande union*; elle eſt bâtie ſur une terraſſe haute d'environ quinze pieds, revêtue de marbre blanc, & ornée de baluſtrades artiſtement travaillées. C'eſt devant cette ſalle que ſe rangent tous les Mandarins, lorſqu'aux jours marqués ils viennent renouveler leurs hommages, & faire les cérémonies déterminées par les Loix de l'Empire.

Cette ſalle, qui eſt preſque carrée, a environ cent trente pieds de longueur: ſon lambris eſt ſculpté, verniſſé en vert, & chargé de dragons dorés; les colonnes qui en ſoutiennent le faîte en dedans, ont ſix à ſept pieds de circonférence vers leur baſe, & ſont enduites d'une eſpece de maſtic revêtu d'un vernis rouge; le pavé eſt en partie couvert de tapis, en façon de turquie, très-médiocres; les murailles ſont ſans aucun ornement, ſans tapiſſeries, ſans luſtres & ſans peintures.

Le trône, qui eſt au milieu de la ſalle, conſiſte en une eſtrade aſſez élevée, fort propre, & ſans autre inſcription que le

Province de Pe-tcheli.

caractere *Ching*, que les Auteurs de Relation ont interprété par le mot *Saint.* Mais il n'a pas toujours cette ſignification, car il répond quelquefois mieux à notre mot latin *eximius*, ou aux mots françois, *excellent*, *parfait*, *très-ſage*. Sur la plate-forme qui eſt vis-à-vis cette ſalle, ſont de grands vaſes de bronze, dans leſquels on brûle des parfums, lorſqu'il ſe fait quelque cérémonie; on y voit auſſi des candelabres façonnés en oiſeaux, & peints de diverſes couleurs, ainſi que les bougies & les torches qu'on y allume.

Cette plate-forme ſe prolonge vers le Septentrion, & porte deux autres ſalles un peu moins grandes; l'une eſt une rotonde percée de beaucoup de fenêtres, & toute brillante de vernis; c'eſt là que l'Empereur change d'habits avant ou après la cérémonie; l'autre eſt un ſallon dont la porte eſt tournée vers le nord, & c'eſt par là que l'Empereur, ſortant de ſon appartement, doit paſſer pour venir recevoir ſur ſon trône les hommages des Grands de l'Empire; alors il eſt porté en chaiſe par des Officiers habillés d'une longue veſte rouge brodée de ſoie, & couverts d'un bonnet ſurmonté d'une aigrette.

Il ſeroit difficile de donner une deſcription exacte des appartemens intérieurs qui forment proprement le palais de l'Empereur & de ſa famille ; il n'y a pour l'ordinaire que les femmes & les eunuques qui puiſſent y pénétrer.

Province de Pe-tcheli.

Après *Pe-king*, *Pao-ting-fou* eſt la ville la plus conſidérable de la Province, & c'eſt là que le Vice-Roi fait ſon ſéjour ; cette ville en a vingt autres dans ſon diſtrict, trois du ſecond ordre, & dix-ſept du troiſieme. Son terroir eſt agréable, & l'un des plus fertiles de la Chine. Il faut paſſer néceſſairement par cette ville, pour ſe rendre de Pe-king dans la Province de Chan-ſi.

Ho-kien-fou vient enſuite ; deux villes du ſecond ordre & quinze du troiſieme en dépendent. On n'y trouve rien de remarquable, que la propreté des rues.

Tchin-ting-fou eſt une grande ville qui a près de quatre mille pas de circuit ; ſon reſſort eſt extrêmement étendu ; il comprend trente-deux villes, dont cinq ſont du ſecond ordre, & vingt-ſept du troiſieme. Elle a au nord, des montagnes où les Chinois prétendent trouver quantité de ſimples & d'herbes rares : on y voit auſſi quelques monumens ou eſpeces de tem-

Province de Pe-tcheli.

ples élevés en l'honneur des Héros : il en eſt un, entre autres, qui eſt conſacré à la mémoire du premier Empereur de la dynaſtie des *Han*.

Chun-te-fou n'a pas un diſtrict fort étendu, car elle n'a dans ſon reſſort que neuf villes du troiſieme ordre, mais toutes fort peuplées. La campagne y eſt riante & fertile, par la quantité d'étangs & de rivieres qui l'humectent & l'arroſent; ſes écreviſſes ſont renommées : on y trouve un ſable fin & délié, dont on ſe ſert pour polir les pierres précieuſes, & qui ſe débite dans tout l'Empire; ſon territoire abonde auſſi en pierres de touche, & l'on prétend que ce ſont les meilleures de la Chine.

Quang-ping-fou eſt ſituée dans la partie méridionale du Pe-tcheli, entre les Provinces de *Chan-tong* & de *Ho-nan*. Elle a dans ſa dépendance neuf villes du troiſieme ordre; toutes ſes campagnes ſont arroſées de rivieres; parmi ſes temples, elle en a un conſacré à ces hommes que les Chinois prétendent avoir trouvé le ſecret de ſe rendre immortels.

Tai-ming-fou a ſous ſa juriſdiction une ville du ſecond ordre, & dix-huit du troiſieme : on n'y voit rien de remarquable.

Yung-ping-fou eſt ſituée fort avantageuſement dans le voiſinage de la mer; on tire beaucoup d'étain des montagnes qui l'environnent; on y fabrique auſſi le papier. Non loin de cette ville, eſt un fort, nommé *Chan-hai*, qui eſt comme la clef de la Province de *Leao-tong*; ce fort eſt près de la grande muraille. *Yung-ping-fou* ne compte dans ſon reſſort qu'une ville du ſecond ordre, & cinq du troiſieme. *Province de Pe-tcheli.*

Fuen-hoa-fou eſt une ville conſidérable par ſa grandeur, par le nombre de ſes habitans, par la beauté de ſes rues & de ſes arcs de triomphe. Elle eſt ſituée près de la grande muraille au milieu des montagnes, & a dans ſa dépendance, outre deux villes du ſecond ordre & huit du troiſieme, un grand nombre de fortereſſes qui défendent l'entrée de la Tartarie dans la Chine. Parmi les animaux de cette contrée, on remarque des rats jaunes, dont l'eſpece eſt beaucoup plus grande que celle qu'on voit en Europe; leurs peaux ſont fort recherchées des Chinois. On tire des montagnes du Petcheli, du criſtal, du marbre & du porphyre.

Province de Pe-tcheli.

CLIMAT de la Province du Pe-tcheli.

LA température de l'air de cette Province ne paroît pas trop s'accorder avec l'élévation du pôle. Quoique le *Pe-tcheli* ne s'étende point vers le nord, au delà du quarante-deuxieme degré, cependant toutes les rivieres y ſont tellement glacées pendant quatre mois de l'année, que les chevaux & les chariots, chargés des plus lourds fardeaux, peuvent impunément les traverſer. On obſerve auſſi que la totalité de cette glace ſe forme preſque en un ſeul jour, & qu'il en faut pluſieurs pour en dégeler ſeulement la ſuperficie. Ce qui ne paroîtra pas moins extraordinaire, c'eſt que durant ces fortes gelées on n'éprouve point ces froidures vives & piquantes qui accompagnent en Europe la production des glaces. On ne peut guere expliquer ces phénomenes, qu'en les attribuant à la grande quantité de nitre exiſtante & répandue dans cette Province, & à la ſérénité du ciel, qui, pendant l'hiver même, n'eſt preſque jamais obſcurci d'aucun nuage. L'explication phyſique que nous donnons de cette ſinguliere température, ſe trouve pleinement confirmée par les expérien-

ces que le célebre P. Amiot a faites récemment à Pe-king (*); elles l'ont convaincu que dans cette capitale & dans ſon voiſinage, juſqu'à ſept ou huit lieues à la ronde, l'eau, l'air & la terre abondent également en nitre. *Province de Pe-tcheli.*

1°. Quant à l'eau, la facilité avec laquelle elle ſe congele, la conſiſtance de cette congélation & ſa durée annoncent évidemment la préſence du nitre. Un baquet plein d'eau, placé à côté du thermometre à liqueur de Réaumur, eſt déjà gelé ſur toute ſa ſurface, lorſque le thermometre ne marque encore qu'un degré au deſſus du terme de la glace; & quand le thermometre eſt deſcendu juſqu'à trois degrés au deſſous de la congélation, l'eau ſe trouve priſe juſqu'au fond, ſi ſa profondeur n'eſt que de quatre à cinq pouces, ſous une ſurface dont le diametre ſoit à peu près d'un pied & demi. Cette eau, pendant un temps ſerein, ſe ſoutient dans le même état de congélation, tant que le thermometre ne monte pas plus haut que le troiſieme degré au deſſus de zéro; alors elle commence à fondre, mais ſi lentement, que deux ou trois jours

(*) La latitude de Pe-tcheli eſt de 39° 52′ 55″.

Province de Pe-tcheli.

ſuffiſent à peine pour lui rendre ſa premiere fluidité. A cette expérience, faite depuis long-temps, le P. Amiot en ajoute une autre qui a eu lieu pendant l'été de 1777, & qu'il a ſuivie avec toute l'exactitude dont il eſt capable. Avant que nous la rapportions, il eſt à propos d'obſerver que pendant l'année 1777, les chaleurs ont été plus conſtantes à Pe-king qu'elles ne le ſont ordinairement. Dans le cours des mois de Juin & Juillet, le thermometre eſt perſévéramment monté depuis le 26e juſqu'aux 32e & 33e degrés au deſſus de zéro; le 23 Juillet, à trois heures après midi, le thermometre eſt monté à 34 $\frac{1}{2}$ degrés, & s'eſt ſoutenu à cette hauteur juſqu'à quatre heures & demie; le 24 du même mois, il eſt monté au 33e degré vers trois heures; une demi-heure après, le temps s'eſt obſcurci, & il s'eſt élevé un vent fort, mêlé d'une pouſſiere épaiſſe, qui a duré une demi-heure; pendant ce temps, le thermometre a commencé à deſcendre; à quatre heures, le vent a ceſſé & il eſt tombé de la pluie; le thermometre étoit à 33 degrés; le 25 & le 26 Juillet, le thermometre eſt monté à 29 degrés, & le 28 à 33 degrés par un vent du Nord.

Province de Pe-tcheli.

Le 29 Juillet, le Pere Amiot mit dans un réſeau de fortes ficelles, un bloc de glace de figure irréguliere, & il le ſuſpendit à une balance placée en plein air, expoſée au vent & à tous les rayons du ſoleil.

A 6 heures du matin, le thermometre, expoſé au Nord, étant à 26 degrés & demi, la glace fut peſée ; ſon poids étoit de 50 livres.

A 7h. le therm. à 27 ¼ d. poids de la glace 46 l.
A 8 ..... à 27 ¼ 40
A 9 ..... à 30 32
A 10 ..... à 31 ½ 25

(*Il faut remarquer que le vent étoit Nord, & plus fort qu'il n'étoit ci-devant*).

A 11h. le therm. à 32 d. poids de la glace 19 l.
A 12 ..... à 33 15
A 1 ..... à 33 ¼ 10
A 2 ..... à 33 ¼ 7
A 3 ..... à 33 ¼ 5
A 4 ..... à 33 3
A 5 ..... à 33 ¼ ..... 1 ½

(*Il faut remarquer que depuis 4 heures ¼, la glace s'eſt trouvée à l'ombre*).

A 6h. le therm. à 32 ½ d. poids de la glace 1 l. 4 onc.
A 7... la glace ne fut pas peſée.
A 8... il y en avoit encore.
A 9... il n'en reſtoit plus qu'un morceau de la groſſeur d'une noix : il a fallu par conſéquent 15 heures de temps pour que ce quartier de glace, peſant 50 livres, expoſé au vent & aux ardeurs d'un ſoleil brûlant, ait pu fondre entiérement.

On doit remarquer encore que cette glace étoit déjà hors de la glaciere de-

Province de Pe-tcheli.

puis deux ou trois jours, car le P. Amiot rapporte qu'il la fit acheter chez l'un de ceux qui ſont payés par l'Empereur pour donner *gratis* de l'eau fraîche à boire à tous ceux qui en demandent. La glace récemment tirée de la glaciere, fond bien plus difficilement, & on la tranſporte à Pe-king, d'un endroit à l'autre, même pendant les plus fortes chaleurs de l'été, ſur des brouettes découvertes, avec auſſi peu de précaution que ſi l'on tranſportoit de ſimples briques ou des cailloux; elle ne laiſſe d'autre trace après elle, le long du chemin, que quelques gouttes qu'elle laiſſe tomber par intervalle. On eſt donc fondé à conclure de ces obſervations, que cette glace n'eſt ſi long-temps à fondre que parce qu'elle eſt imprégnée d'un grand nombre de particules nitreuſes, qui la conſervent très-long-temps dans ſon état de congélation.

Le P. Amiot rapporte encore, que toutes les eaux, ſoit de puits, ſoit de riviere, ont à Pe-king une qualité qui doit paroître ſinguliere; elles dépoſent une eſpece de tartre dans les vaſes où elles ſéjournent, & dans ceux où on les fait bouillir. Les Chinois appellent cette eſ-

pece de tartre du nom de *kien*; il eſt blanc quand il eſt dépoſé par les eaux qui n'ont pas encore ſubi l'action du feu, & jaunâtre quand il eſt dépoſé par les eaux cuites: ce *kien* n'a ni odeur ni ſaveur, & n'eſt propre à rien. » La pre-
» miere occaſion que j'eus de le con-
» noître, dit le P. Amiot, me fut pré-
» ſentée par le haſard; je faiſois rem-
» plir tous les ſoirs, d'eau fraîchement
» tirée du puits, un petit vaſe de por-
» celaine; ce vaſe avoit un couvercle
» que je fermois toujours exactement,
» pour empêcher que les inſectes ou la
» pouſſiere ne vinſſent à ſalir mon eau.
» Après quelques mois, je m'apperçus
» que dans le fond & tout autour, il
» s'y étoit formé comme une croûte,
» de l'épaiſſeur d'une feuille de papier;
» cette croûte étoit ſi adhérente, qu'il
» fallut employer la pointe du couteau
» pour la détacher. A cette occaſion,
» voulant faire une leçon de propreté
» à mon domeſtique, il me répondit que
» ce que je voyois n'avoit rien de rebu-
» tant, que c'étoit-là le dépôt ordinaire
» des eaux du pays, & que je ſerois
» bien plus ſurpris, ſi je voyois com-
» ment ce *kien* tapiſſoit tout l'intérieur

Province de Pe-tcheli.

Province de Petcheli.

» des coquemars & autres uſtenſiles de
» cuiſine, dans leſquels on fait cuire
» l'eau. Je m'en fis apporter ſur le champ,
» & je me convainquis par mes propres
» yeux, que mon Chinois m'avoit dit
» vrai. Une croûte jaunâtre, d'environ
» quatre à cinq lignes d'épaiſſeur, ta-
» piſſoit tout l'intérieur de cet uſtenſile,
» de la même maniere que le tartre ta-
» piſſe l'intérieur d'un vieux tonneau;
» j'en détachai un morceau que je portai
» au nez, à la bouche, & que j'exa-
» minai dans tous les ſens; je n'y trou-
» vai rien qui pût me ſervir à le définir.
» Ne ſeroit-ce pas un ſel dépravé (*infa-*
» *tuatum*), ou un nitre mort, qu'on pour-
» roit revivifier par le moyen de l'air
» ou du feu? Je ne ſuis point Chimiſte,
» je m'exprime comme je peux ſur une
» matiere que je n'entends pas «.

2°. Si les eaux de la Province du *Petcheli* contiennent beaucoup de nitre, il n'eſt pas moins certain que l'air qu'on y reſpire en eſt abondamment chargé. Voici quelques preuves de fait, qu'on ne révoquera pas en doute : 1°. Malgré des alimens peu ſains, tel que la chair de la plupart des animaux domeſtiques, morts de vieilleſſe ou de maladie, dont le bas-

peuple de cette Province ſe repaît avidement, malgré la mal-propreté & toutes les incommodités qui réſultent d'un logement bas, humide, reſſerré, où tous les individus d'une même famille ſont, pour ainſi dire, entaſſés les uns ſur les autres, il ne ſe forme point de peſte dans le *Pe-tcheli*, & l'on n'y voit preſque aucune de ces maladies épidémiques qui ſont ſi communes en Europe. 2°. Tous les comeſtibles ſe conſervent à Pe-king, pendant un temps aſſez conſidérable, ſans être ſujets à la corruption : on y mange des raiſins frais juſqu'à la Pentecôte, des poires & des pommes juſqu'à la Saint Jean; les ſangliers, les cerfs, les daims, les chevreuils, les lapins, les lievres, les faiſans, les canards, les oies, & tout le gibier qu'on apporte de la Tartarie à Pe-king, dès le commencement de l'hiver; les poiſſons de toute eſpece, qu'on y tranſporte auſſi des rivieres du *Leaotong*, ſe conſervent, ſans le ſecours du ſel, dans leur état de congélation pendant deux ou trois mois, quoique chaque jour on les expoſe au marché, & que chaque jour on les porte du marché dans les maiſons particulieres, & des maiſons particulieres au marché, juſqu'à

Province de Pe-tcheli.

Province de Pe-tcheli.

leur débit total, qui n'a lieu ordinairement que vers la fin de Mars : il eſt certain que ces faits annoncent dans l'air une qualité antiputride, qui ne peut être que le réſultat de la grande quantité de nitre qu'il contient.

3°. Le nitre n'eſt pas moins abondant dans la terre qui forme le ſol du *Pe-tcheli* ; il ſuffit de s'éloigner de Pe-king de deux ou trois lieues, n'importe par quel rumb de vent, pour découvrir des champs entiers qui en ſont couverts. Tous les matins, au lever du ſoleil, la campagne, dans certains cantons, paroît auſſi blanche que ſi une légere couche de neige commençoit à fondre ſur ſa ſuperficie. En ramaſſant avec un ſimple balai tout ce qui eſt blanc, on en tire beaucoup de *kien*, du nitre & du ſel. On prétend que ce ſel peut tenir lieu du ſel uſuel; il eſt au moins certain qu'à l'extrémité de la Province, vers *Siuen-hoa-fou*, les pauvres & la plupart des payſans n'en emploient pas d'autre. Pour ce qui regarde le *kien* de terre, on s'en ſert pour laver le linge, comme nous nous ſervons du ſavon. Quoique les terres du *Pe-tcheli* ſoient chargées d'une grande quantité de parties nitreuſes, elles ne

forment cependant pas d'arides déſerts; on les cultive avec ſoin, & un travail opiniâtre les force de devenir fertiles; elles gelent en hiver juſqu'à trois ou quatre pieds de profondeur, & elles ne dégelent que vers la fin de Mars, ce qui ſuffit pour expliquer comment la gelée tue, aux environs de Pe-king, des plantes que M. Linnœus a élevées dans la Suede, qui eſt de près de vingt degrés plus ſeptentrionale que ne l'eſt la capitale de l'Empire Chinois.

Province de Pe-tcheli.

ARTICLE II.

Province de Kiang-nan.

KIANG-NAN, qui eſt la ſeconde Province de l'Empire, eſt, ſans contredit, l'une des plus fertiles, des plus commerçantes, & par conſéquent des plus riches de la Chine; elle eſt bornée au couchant par les Provinces de *Ho-nan* & de *Hou-quang*; au midi, par celles de *Tche-kiang* & de *Kiang-ſi*; au levant, par le golfe de *Nan-king*; le reſte confine à la Province de *Chan-tong*.

Province de Kiang-nan.

Les Empereurs ont tenu long-temps

leur Cour dans cette Province ; mais des raiſons d'Etat les ayant obligés de s'approcher de la Tartarie, ils choiſirent *Pe-king* pour le lieu de leur ſéjour. Cette Province eſt fort vaſte ; elle compte quatorze villes du premier ordre, & quatre-vingt-treize du ſecond & du troiſieme ; ces villes ſont très-peuplées, & il n'en eſt preſque aucune qui ne puiſſe paſſer pour une place de commerce. Les groſſes barques peuvent y arriver de toutes parts, parce que le pays eſt tout coupé de lacs, de rivieres & de canaux qui communiquent avec le grand fleuve *Yang-tſe-kiang*, lequel traverſe la Province. Les étoffes de ſoie, les ouvrages de vernis, l'encre, le papier, & généralement tout ce qui vient, tant de *Nan-king* que des autres villes de la Province, eſt beaucoup plus eſtimé & plus cher que ce qu'on tire des Provinces voiſines. Dans la ſeule ville de *Chang-hai* & les bourgs qui en dépendent, on compte plus de deux cent mille Tiſſerands de ſimples toiles de coton : la fabrication de ces toiles occupe la plupart des femmes.

Province de Kiang-nan.

On trouve en pluſieurs endroits, ſur les bords de la mer, quantité de ſalines, & le ſel qu'on en tire ſe diſtribue preſque

que dans tout l'Empire. Enfin, cette Province eſt ſi abondante & ſi riche, qu'elle porte chaque année dans les coffres de l'Empereur, environ trente-deux millions de taëls (*), ſans y comprendre les droits de tout ce qui entre & ſort de la Province.

Province de Kiang-nan.

Les peuples de cette contrée ſont polis & cultivés; ils ont de l'eſprit & de grandes diſpoſitions pour les ſciences; auſſi en voit-on ſortir un grand nombre de Docteurs, qui ne doivent qu'à leurs talens les places qu'ils occupent.

Cette Province ſe partage en deux parties, dont chacune a ſon Gouverneur; celui de la partie orientale réſide à *Soutcheou-fou*, & celui de la partie occidentale à *Ngan-king-fou*: chaque Gouvernement a ſous ſa dépendance ſept *fou* ou villes du premier ordre.

Kiang-ning-fou ou *Nan-king* eſt la capitale de cette Province: cette ville, dit-on, étoit autrefois la plus belle & la plus floriſſante du Monde; quand les Chinois parlent de ſa grandeur, ils diſent que ſi deux hommes à cheval ſortent dès le

(*) Un taël vaut une once d'argent; cette once, à la Chine, répond à 7 liv. 10 ſous de notre monnoie.

portantes, non ſeulement de l'un & de l'autre gouvernement de la Province, mais encore de ceux de la Province de *Kiang-ſi*. Les Tartares y ont une nombreuſe garniſon, ſous un Général de leur nation, & ils y occupent un quartier ſéparé du reſte de la ville par une ſimple muraille.

Province de Kiang-nan.

Les palais des Mandarins, ſoit Tartares, ſoit Chinois, ne ſont ni plus ſpacieux, ni mieux bâtis que ne le ſont ceux des autres capitales de Provinces. On n'y trouve point d'édifices publics qui répondent à la réputation d'une ville ſi célebre, ſi l'on en excepte ſes portes qui ſont d'une grande beauté, & quelques temples : tel eſt celui où eſt la fameuſe tour de porcelaine ; elle eſt haute de vingt toiſes Chinoiſes, c'eſt-à-dire, de deux cents pieds de Roi, & diviſée en neuf étages par de ſimples planchers en dedans, & en dehors par des corniches & de petits toits couverts de tuiles enduites d'un vernis vert ; de l'un à l'autre étage on compte vingt-une marches, le premier en a quarante.

La largeur & la profondeur du fleuve *Yang-tſe-kiang* rendoit autrefois le port de Nan-king fort commode ; mais au-

jourd'hui les grandes barques, ou plutôt les ſommes chinoiſes n'y entrent plus, ſoit que la barre ſe ſoit fermée d'elle-même, ſoit qu'on ait défendu d'en faire uſage, pour en ôter inſenſiblement la connoiſſance aux Navigateurs. *Province de Kiang-nan.*

Aux mois d'Avril & de Mai, il ſe fait dans le fleuve, aſſez près de la ville, une pêche d'excellens poiſſons qu'on envoie à la Cour; on les couvre de glace, & on les tranſporte ainſi ſur des barques uniquement deſtinées à cet uſage. Quoique de cet endroit à Pe-king il y ait plus de deux cents lieues, ces bateaux font tant de diligence, qu'ils y arrivent en huit ou neuf jours.

Quoique cette ville ſoit la capitale de la Province, elle n'a ſous ſa juriſdiction particuliere que huit villes du troiſieme ordre.

Soú-tcheou-fou eſt la ſeconde ville; c'eſt une des plus belles & des plus agréables cités qu'il y ait à la Chine; les Européens qui l'ont vue la comparent à Veniſe, avec cette différence que cette derniere eſt aſſiſe au milieu de la mer, & que *Sou-tcheou* eſt coupée de canaux d'eau douce.

Il n'eſt peut-être point dans l'Univers

Province de Kiang-nan.

de pays plus riant, tant par l'agrément de ſa ſituation, que par la douceur du climat; l'air eſt ſi tempéré, les choſes néceſſaires à la vie y ſont ſi abondantes, la terre y eſt ſi féconde, les mœurs y ſont ſi douces, qu'on regarde cette ville comme le Paradis de la Chine. *En haut*, diſent les Auteurs Chinois, *eſt le Paradis, & en bas c'eſt Sou-tcheou.* A voir le mouvement continuel du peuple immenſe qui l'habite, & l'embarras que cauſent de tous côtés & ceux qui vendent & ceux qui achetent, on ſeroit tenté de croire que toutes les Provinces viennent y négocier. Les broderies & les brocards qu'on y travaille ſont recherchés de tout l'Empire; elle eſt la demeure du Vice-Roi de la partie orientale de la Province. Sa juriſdiction ne s'étend que ſur huit villes, dont une eſt du ſecond ordre & les ſept autres du troiſieme; mais toutes ces villes ſont belles, & ont environ une ou deux lieues de circuit.

Song-kiang-fou eſt bâtie ſur l'eau; la quantité prodigieuſe de toiles de coton dont elle fournit non ſeulement l'Empire, mais encore les pays étrangers, la rendent fort célebre & d'un très-grand

abord. Cette ville n'a que quatre cités dans ſon reſſort.

Province de Kiang-nan.

Tchin-tcheou-fou eſt ſituée près du canal par où doivent paſſer toutes les barques qui ſe rendent de Sou-tcheou dans le Kiang ; elle eſt célebre par ſon commerce & ſes eaux, qui donnent au thé un goût ſuave & agréable ; elle a dans ſa dépendance cinq villes du troiſieme ordre, dans l'une deſquelles ſe fabriquent des vaſes d'une poterie particuliere, très-recherchée des Chinois : on prétend que le thé, préparé dans ces vaſes, en reçoit une qualité ſupérieure : on préfere cette ſimple poterie à la plus brillante porcelaine.

Tchin-kiang-fou eſt une clef de l'Empire du côté de la mer, & en même temps une place forte où il y a toujours une nombreuſe garniſon. Sa ſituation, ſon commerce & la beauté de ſes murailles la diſtinguent avantageuſement des autres villes de la Province ; mais ſa juriſdiction eſt très-bornée, car elle n'a d'autorité que ſur trois villes du troiſieme ordre.

Hoai-ngan-fou eſt ſituée dans un lieu marécageux, & fermé d'un triple mur : comme le ſol de la ville eſt plus bas que

Province de Kiang-nan.

celui du canal, on y vit dans la crainte continuelle que quelque crue d'eau extraordinaire ne ſubmerge le pays. Le fauxbourg s'étend & s'avance des deux côtés du canal, juſqu'à la diſtance d'une grande lieue, & forme à ſon extrémité une eſpece de port ſur le fleuve Hoang-ho. Ce lieu eſt très-peuplé, & tout y annonce le tumulte & l'activité d'un grand commerce : c'eſt là que réſide un de ces grands Mandarins qui ont l'inſpection ſur les eaux & la navigation, & qui ſont chargés de faire parvenir à la Cour les proviſions qui lui ſont néceſſaires. Cette ville en contient onze autres dans ſon reſſort, dont deux ſont du ſecond ordre & neuf du troiſieme.

Yang-tcheou jouit d'un air doux & tempéré ; les campagnes en ſont riantes & fertiles. Cette ville eſt très-peuplée, & a deux lieues de circuit ; comme elle eſt toute entrecoupée de canaux, on y compte vingt-quatre ponts de pierres à pluſieurs arches. La foule eſt en tout temps ſi grande ſur le pont qui communique au fauxbourg oriental, qu'il s'eſt trouvé trop étroit ; & l'on a été obligé d'établir un bac à trente pas plus loin, qui ſuffit à peine à l'affluence des paſſagers, quoi-

que cette traverſée ne ſoit que de vingt pas.

Province de Kiang-nan.

Les habitans de cette ville paſſent pour très-voluptueux ; ils font le commerce de femmes : ils élevent avec ſoin un certain nombre de jeunes filles auxquelles ils font apprendre à chanter, à peindre, à jouer des inſtrumens, & tous les exercices propres à leur ſexe ; ils les vendent enſuite fort cher à de grands Seigneurs, qui les mettent au rang de leurs concubines (*).

Ngan-king-fou eſt la capitale de la par-

(*) Yang-tcheou où nous paſſâmes, dit le même Miſſionnaire que nous avons cité en parlant de Nan-king, » eſt auſſi une des plus belles & des plus grandes villes » que nous ayons vues. Les Fermiers du ſel y ont bâti » pour l'Empereur une maiſon de plaiſance qui ſurprend » d'autant plus, que juſqu'alors on n'a rien vu qui la » vaille ; c'eſt la copie de Hai-tien, autre maiſon de » campagne à deux lieues de Pe-king, où l'Empereur » demeure ordinairement. La maiſon de plaiſance d'Yang-» tcheou occupe plus de terrein que la ville de Rennes ; » c'eſt un amas de monticules & de rochers qu'on a élevés » à la main ; de vallons, de canaux, tantôt larges, » tantôt étroits, tantôt bordés de pierres de taille, tantôt » de roches ruſtiques ſemées au haſard ; d'une foule de » bâtimens, tous différens les uns des autres, de ſalles, » de cours, de galeries ouvertes & fermées, de jardins, » de parterres, de caſcades, de ponts bien faits, de pa-» villons, de boſquets, d'arcs de triomphe. Chaque mor-» ceau n'eſt que joli & de bon goût ; mais c'eſt la mul-» tiplicité des objets qui frappe, & qui fait dire à la fin : » *Voilà une demeure pour un bien grand Maître* «!

Province de Kiang-nan.

tie occidentale de la Province ; la ſituation en eſt charmante ; elle a un Vice-Roi particulier, qui y tient une groſſe garniſon dans un fort bâti ſur les bords du fleuve *Yang-tſe-kiang*. Cette ville eſt très-conſidérable par ſon commerce & par ſes richeſſes ; c'eſt le paſſage de tout ce qui vient du midi de la Chine à Nanking : tout le pays qui en dépend eſt uni, agréable & fertile. Elle n'a dans ſon reſſort que ſix villes du troiſieme ordre.

Hoei-tcheou eſt la ville la plus méridionale de la Province, & l'une des plus riches de l'Empire ; le peuple y eſt économe & ſe contente de peu ; mais il eſt hardi & entreprenant dans le commerce : on vante ſon thé, ſon vernis, ſon encre & ſes gravures, qui ſont en effet les plus recherchées à la Chine. Elle a ſous ſa dépendance ſix villes du troiſieme ordre ; les montagnes qui entourent ce canton, renferment des mines d'or, d'argent & de cuivre.

Ning-koue-fou n'a de remarquable que ſes manufactures de papier, qu'on fabrique de la ſubſtance d'une eſpece de roſeaux. Elle a ſous ſa juriſdiction ſix villes du troiſieme ordre.

Tchi-tcheou-fou n'offre qu'un ſol mon-

tueux ; ſa principale reſſource eſt dans ſa ſituation ſur le bord du Kiang. Elle a dans ſon diſtrict ſix villes du troiſieme ordre.

Province de Kiang-nan.

Tai-ping-fou eſt pareillement bâtie ſur le Kiang, & ſes campagnes ſont arroſées de quantité de rivieres navigables, ce qui la rend très-opulente. Son reſſort ne contient que trois villes, dont *Vou-hou-hien* eſt la plus conſidérable par ſes richeſſes.

Fong-yang-fou eſt ſituée ſur une montagne qui domine le fleuve Jaune, & renferme pluſieurs côteaux fertiles dans l'enceinte de ſes murailles. Son reſſort eſt fort étendu, car il comprend dix-huit villes, dont cinq ſont du ſecond ordre & treize du troiſieme. Comme c'étoit le lieu de la naiſſance de l'Empereur *Hong-vou*, Chef de la dynaſtie précédente, ce Prince conçut le deſſein de la rendre célebre, & d'en faire une ville ſuperbe, pour y établir le ſiége de ſon Empire. Après avoir chaſſé de la Chine les Tartares Occidentaux qui s'en étoient emparés, il vint y établir ſa Cour, & nomma la ville *Fong-yang*, c'eſt-à-dire, *lieu de la ſplendeur de l'aigle*. Son deſſein, comme nous l'avons dit, étoit

Province de Kiang-nan.

de l'embellir & de l'étendre ; mais l'inégalité du terrein, la diſette d'eau douce, & encore plus la proximité du tombeau de ſon pere, lui firent changer de réſolution. De l'avis unanime de ſes principaux Officiers, ce Prince transféra ſa Cour à *Nanking*, lieu plus commode & plus beau. Dès qu'il eut pris ſon parti, tous les ouvrages ceſſerent ; le palais Impérial qui devoit avoir une triple enceinte, les murs auxquels on vouloit donner neuf lieues de circuit, les canaux qu'on creuſoit, tout fut abandonné, excepté trois monumens qui furent achevés & qui ſubſiſtent encore : leur magnificence & leur grandeur donnent aſſez à connoître quelle eût été la beauté de cette ville, ſi cet Empereur eût ſuivi ſon premier projet.

Le premier de ces monumens eſt le tombeau du pere de *Hong-vou* ; rien ne fut épargné pour ſa décoration : on le nomme *Hoang-lin*, ou tombeau Royal.

Le ſecond eſt un donjon bâti au milieu de la ville, en forme de carré long, & qui a cent pieds de hauteur ; c'eſt, dit-on, le plus élevé qui ſoit à la Chine.

Le troiſieme eſt un temple ſuperbe, érigé au Dieu *Fo*. Ce n'étoit d'abord qu'une pagode, où *Hong-vou*, après avoir

perdu ſes parens, ſe retira, & où il fut admis en qualité de valet de cuiſine; mais s'étant bientôt ennuyé de ce genre de vie, il s'enrôla ſous l'étendard d'un Chef de bandits révoltés contre les Tartares. Comme il avoit du courage & de l'intrépidité, le Général le choiſit pour ſon gendre; peu après il fut déclaré ſon ſucceſſeur, par les ſuffrages unanimes des troupes. Ce nouveau Chef ſe voyant à la tête d'un gros parti, oſa porter ſes vûes juſqu'au trône. Les Tartares, informés du progrès de ſes armes, mirent une armée nombreuſe en campagne; mais il les prévint & les attaqua ſi bruſquement, qu'il les obligea de prendre la fuite: ceux-ci étant revenus pluſieurs fois à la charge, il les défit toujours, & ne ceſſa de les pourſuivre que quand il les eut entiérement chaſſés de la Chine. *Province de Kiang-nan.*

Auſſi-tôt qu'il fut parvenu à l'Empire, il fit élever, par reconnoiſſance pour les Bonzes qui l'avoient accueilli dans ſa miſere, le temple ſuperbe dont nous parlons; il leur aſſigna des revenus pour entretenir commodément juſqu'à trois cents perſonnes, ſous un Chef de leur Secte qu'il conſtitua Mandarin, avec

pouvoir de les gouverner indépendamment des Officiers de la ville.

Province de Kiang-nan.

Cette pagode s'eſt ſoutenue tant qu'a duré la dynaſtie précédente ; celle des Tartares Orientaux qui lui a ſuccédé, l'a laiſſé dépérir, & l'on n'y voit plus actuellement qu'une vingtaine de ces Prêtres d'idole, preſque réduits à la mendicité.

Lin-tcheou-fou, qui eſt la derniere ville du premier ordre, n'eſt diſtinguée des autres que par la bonté de ſes fruits, qui ſont en très-grande abondance. Son reſſort eſt compoſé de huit villes, dont deux ſont du ſecond ordre & ſix du troiſieme.

L'iſle de *Tſong-ming* appartient auſſi à la Province de *Kiang-nan*, dont elle n'eſt ſéparée que par un bras de mer qui n'a pas plus de cinq ou ſix lieues.

C'étoit anciennement un pays déſert & ſablonneux, où l'on reléguoit les bandits & les ſcélérats. Les premiers qu'on y débarqua ſe mirent à cultiver la terre, pour ne pas mourir de faim. Quelques pauvres familles Chinoiſes s'y tranſplanterent enſuite, & en moins de dix ans l'iſle fut défrichée & peuplée.

Quelques endroits produiſent du froment, du riz, de l'orge, du coton, des citrons, & pluſieurs autres fruits aſſez agréables au goût; mais ſon principal revenu eſt le ſel, qu'on y fait en ſi grande quantité, que l'iſle peut en fournir à une grande partie des peuples circonvoiſins: ce ſel ſe tire d'une eſpece de terre griſâtre, répandue par arpens en divers cantons, & ſur tout du côté du Nord. *Province de Kiang-nan.*

La maniere dont on fabrique ce ſel eſt aſſez curieuſe: on unit d'abord la terre comme une glace, & on l'éleve un peu en talus, afin que les eaux ne s'y arrêtent point. Quand le ſoleil en a ſéché la ſurface, on l'enleve & on la met en monceaux, qu'on a ſoin de bien battre de tous côtés; enſuite on étend cette terre ſur de grandes tables un peu penchées, puis on verſe deſſus une certaine quantité d'eau douce, qui entraîne en s'écoulant toutes les particules de ſel, dans un grand vaſe de terre où elle tombe goutte à goutte, par un petit canal fait exprès. Cette terre étant ainſi épurée, on la met à part, & lorſqu'elle eſt ſeche on la réduit en pouſſiere; après quoi on la répand ſur le terrein d'où elle a été tirée, & au bout de quelques jours il

Province de Kiang-nan.

s'y mêle, comme auparavant, une infinité de particules de ſel, qu'on extrait une ſeconde fois & de la même maniere. Tandis que les hommes travaillent à la campagne, les femmes avec leurs enfans font bouillir les eaux ſalées; elles en rempliſſent de grands baſſins de fer, où ces eaux s'épaiſſiſſent & ſe changent peu à peu en un ſel très-blanc, qu'on remue ſans ceſſe avec une large ſpatule de fer, juſqu'à ce qu'il ſoit entiérement ſec.

Dans les autres terres, les habitans font tous les ans deux récoltes, l'une de grains, qui ſe fait au mois de Mai, & l'autre de riz & de coton, qui ſe fait au mois de Septembre.

On ne compte dans toute l'iſle qu'une ville du troiſieme rang; mais les villages y ſont en ſi grand nombre, qu'ils ſemblent ſe toucher & ne former, pour ainſi dire, qu'une ſeule & vaſte habitation. L'air y eſt ſain & tempéré, le pays riant, & la campagne coupée d'une infinité de canaux entretenus avec beaucoup de ſoin.

Il y a dans ce pays un aſſez grand nombre de Mandarins; mais le Gouverneur de l'iſle eſt un Mandarin de Lettres; c'eſt lui ſeul qui adminiſtre la juſtice, qui eſt chargé

chargé de recevoir le tribut que chaque famille paye à l'Empereur, qui diſtribue les paſſe-ports aux vaiſſeaux, & qui condamne à mort les criminels. Quand on a beſoin de pluie & de beau temps, ce Mandarin fait afficher des Ordonnances qui preſcrivent un jeûne univerſel : il eſt défendu alors aux Bouchers & aux Traiteurs de rien vendre, ſous les peines les plus grieves ; cependant ils ne laiſſent pas de ſe défaire de leur viande en cachette, moyennant quelque argent qu'ils donnent ſous main aux gens du Tribunal, qui veillent à l'obſervation de la Loi. Le Mandarin marche enſuite, accompagné de ſes ſubalternes, vers le temple de l'Idole qu'on veut invoquer ; il allume ſur ſon autel deux ou trois petites baguettes de parfum, après quoi tous s'aſſeyent : pour paſſer le temps, on prend du thé, on fume, on cauſe une heure ou deux, & enfin l'on ſe retire : c'eſt ce qu'ils appellent demander de la pluie ou du beau temps.

Province de Kiang-nan.

Le P. *Jacquemin* raconte que de ſon temps le Vice-Roi d'une Province s'impatientant de voir que la pluie n'étoit point accordée à ſes demandes réitérées, envoya un petit Mandarin dire de ſa

Province de Kiang-nan.

part à l'Idole, que ſi la pluie ne venoit pas à tel jour qu'il déſignoit, il la chaſſeroit de la ville & feroit raſer ſon temple : la pluie n'étant point venue au jour marqué, le Vice-Roi indigné défendit au peuple de porter, ſelon l'uſage, ſon offrande à l'Idole, & voulut qu'on fermât ſon temple & qu'on en ſcellât les portes; ce qui fut exécuté ſur le champ.

L'iſle de *Tſong-ming* s'étend du ſud-eſt au nord-oueſt, & a environ vingt lieues de longueur ſur cinq à ſix de large.

ARTICLE III.

Province de Kiang-ſi.

Province de Kiang-ſi.

CETTE Province eſt bornée au nord par la Province de *Kiang-nan*, au couchant par celle de *Hou-quang*, au midi par celle de *Quang-tong*, & au levant par celles de *Fo-kien* & de *Tche-kiang*. Cette contrée eſt extrêmement fertile; mais elle eſt ſi peuplée, qu'elle peut à peine fournir aux beſoins de ſes habitans; auſſi paſſent-ils pour être fort économes, ce qui leur attire des railleries & des ſarcaſmes de

la part des Chinois des autres Provinces ; du reſte ils ont l'eſprit vif & ſolide, & le talent de parvenir rapidement aux dignités de l'Etat. *Province de Kiang-ſi.*

Les montagnes de cette Province ſont couvertes de ſimples, & recelent un grand nombre de mines d'or, d'argent, de plomb, de fer & d'étain ; le riz qu'elle produit eſt très-délicat ; on en charge chaque année pluſieurs barques pour la Cour. Sa porcelaine eſt une des plus fines & des plus eſtimées de l'Empire. Cette Province contient treize villes du premier ordre, & ſoixante-dix-huit du ſecond & du troiſieme.

La capitale eſt *Nan-tchang-fou* ; cette ville n'a d'autre commerce que celui de la porcelaine qui ſe fabrique dans le voiſinage d'Iao-tcheou. Elle eſt la réſidence d'un Vice-Roi, & comprend ſous ſa juriſdiction huit villes, dont ſept ſont du troiſieme ordre & une ſeule du ſecond ; ſes campagnes ſont tellement cultivées, qu'à peine laiſſe-t-on de quoi paître aux troupeaux.

Iao-tcheou-fou eſt ſituée ſur le bord ſeptentrional de la riviere *Po*, qui ſe jette à peu de diſtance dans le lac *Po-yang* ; elle commande à ſept autres villes du

troiſieme ordre. Cette ville eſt particuliérement célebre par la belle porcelaine qui ſe fabrique dans une bourgade de ſon diſtrict, appelée King-te-tching. Ce bourg, où ſe trouvent réunis les plus habiles Ouvriers en porcelaine, eſt auſſi peuplé que les plus grandes villes de la Chine; on y compte un million d'habitans, & il s'y conſomme chaque jour plus de dix mille charges de riz. Il occupe une lieue & demie de terrein le long des bords d'une belle riviere : ce n'eſt point un aſſemblage de maiſons éparſes, entremêlées de terreins vagues; on ſe plaint au contraire que les maiſons y ſoient trop ſerrées les unes contre les autres, & que les longues rues qu'elles forment ſoient trop étroites. En les traverſant, on s'imagine être tranſporté au milieu d'une foire, & l'on n'entend de tous côtés que les cris des porte-faix qui ſe font faire paſſage. Les denrées y ſont d'autant plus cheres, qu'il faut faire venir d'ailleurs tout ce qui s'y conſomme, & même juſqu'au bois, néceſſaire pour entretenir le feu des fourneaux, qu'on eſt obligé de tirer actuellement de près de cent lieues. Ce bourg, malgré la cherté des vivres, & l'aſile d'une infinité

Province de Kiang-ſi.

de familles pauvres qui ne trouveroient point à ſubſiſter ailleurs; les enfans & les perſonnes les plus foibles y obtiennent de l'occupation; les aveugles mêmes y gagnent leur vie à broyer des couleurs. La riviere forme en cet endroit une eſpece de port qui a près d'une lieue de circonférence; deux ou trois rangs de barques, placées à la file les unes des autres, bordent quelquefois toute l'étendue de ce vaſte baſſin.

Province de Kiang-ſi.

King-te-tching contient environ cinq cents fourneaux à porcelaine, tous en activité. Lorſqu'on s'en approche à quelque diſtance, les tourbillons de flammes & de fumée qui s'élevent de différens endroits, font connoître de loin l'étendue & la profondeur de ce fameux bourg; à l'entrée de la nuit on croit voir une vaſte ville toute en feu. On ne permet point aux Etrangers d'y coucher; il faut ou qu'ils paſſent la nuit dans les barques qui les ont amenés, ou qu'ils logent chez des amis, leſquels ſont tenus alors de répondre de leur conduite. Cette police eſt jugée néceſſaire pour maintenir l'ordre & établir la ſûreté dans un lieu dont la richeſſe pourroit exciter la cupidité d'une infinité de voleurs.

Province de Kiang-ſi.

Koang-ſin-fou eſt environnée de montagnes, la plupart fort élevées, dont on tire de beau criſtal. Sa juriſdiction s'étend ſur ſept villes du troiſieme ordre.

Nang-kang-fou, *Kieou-kiang-fou* & *Kien-tchang-fou* n'ont de remarquable que leur ſituation : la premiere de ces villes eſt bâtie ſur les bords du lac *Po-yang* ; la ſeconde ſur la rive méridionale du fleuve *Yang-tſe-kiang*, & la troiſieme ſur la frontiere de la Province de Fo-kien. La premiere de ces villes en a quatre autres du troiſieme ordre ſous ſa juriſdiction, & les deux dernieres en ont cinq.

Vou-tcheou-fou ou *Fou-tcheou-fou* étoit autrefois l'une des plus belles villes de la Chine ; mais depuis l'invaſion des Tartares, ce n'eſt plus qu'un amas de ruines & de maſures, qui cependant annoncent encore l'ancienne magnificence de cette malheureuſe cité : l'air y eſt pur, les peuples actifs & laborieux, & les campagnes bien cultivées. Son diſtrict peut avoir environ vingt-cinq lieues d'étendue ; ſix villes du troiſieme ordre en dépendent.

Lin-kiang-fou eſt ſituée ſur les bords de la riviere *Yu-ho* : ſon tertoire eſt bon, & le climat en eſt ſain ; mais elle eſt ſi

déſerte, que les Chinois ont coutume de dire qu'un cochon ſuffit à toute la ville pour deux jours. Elle n'a dans ſon reſſort que quatre villes du troiſieme ordre. Un de ſes bourgs eſt l'entrepôt général de toutes les drogues qui ſe débitent dans l'Empire; c'eſt ce qui lui donne une certaine célébrité. *Province de Kiang-ſi.*

Ki-ngnan-fou, *Choui-tcheou-fou* & *Yuen-tcheou-fou*; ces villes ſont avantageuſement ſituées ſur les bords de différentes rivieres, & dans des cantons également fertiles. Les montagnes de la premiere renferment des mines d'or & d'argent; celles de la ſeconde, de la pierre d'azur; & la troiſieme fournit au reſte de la Chine beaucoup de vitriol & d'alun.

Kan-tcheou-fou offre le ſpectacle d'une cité commerçante; ſes rivieres, ſon port, ſes richeſſes & ſa population, tout contribue à y attirer les Etrangers. A une journée de cette ville, eſt un courant très-rapide qui a près de vingt lieues de long, & qui paſſe avec une extrême impétuoſité à travers un grand nombre de roches ſemées à fleur d'eau: on court riſque d'y périr, à moins qu'on n'ait l'attention de ſe faire conduire par des

Province de Kiang-ſi.

Pilotes du pays. Après ce paſſage, la riviere devient ſix fois plus large que n'eſt la Seine devant Rouen : elle eſt continuellement couverte de barques & de bâtimens de charge à la voile.

Près des murs de la ville, eſt un pont fort long, compoſé de cent trente bateaux ; ces bateaux ſont liés & attachés les uns aux autres par de fortes chaînes de fer. Sur ce pont eſt le Bureau de la Douane, où ſe trouve tous les jours un Receveur chargé de faire viſiter les barques, & d'examiner ſi elles ont payé les droits impoſés ſur les marchandiſes qu'elles tranſportent. Ce pont eſt tellement diſpoſé, qu'un ou deux bateaux mobiles s'ouvrent ou ſe ferment, pour donner ou refuſer le paſſage aux barques : ils ne s'ouvrent que lorſque chaque barque a été examinée.

Le territoire de cette ville porte une grande quantité de ces arbres précieux d'où découle le vernis.

Son reſſort, qui eſt aſſez étendu, contient douze villes du troiſieme ordre. *Nan-ngan-fou* eſt ſituée dans la partie la plus méridionale de la Province ; c'eſt une ville comme Orléans, belle, peu-

plée, marchande, & d'un très-grand abord. Elle n'a dans ſa dépendance que quatre villes du troiſieme ordre.

Province de Kiang-ſi.

ARTICLE IV.

Province de Fo-kien.

Province de Fo-kien.

CETTE Province n'eſt pas fort étendue, mais ſes richeſſes la mettent au rang des plus floriſſantes de l'Empire. Le climat en eſt chaud; cependant l'air y eſt ſi pur, qu'on n'y voit jamais régner de maladies contagieuſes.

Le *Fo-kien* eſt borné au nord par la Province de *Tche-kiang*, au couchant par celle de *Kiang-ſi*, au midi par celle de *Quang-tong*, & au levant par la mer de la Chine. On y trouve du muſc en abondance, des pierres précieuſes, du vif-argent, du fer, de l'étain; on y fabrique des outils d'acier pour tous les Arts, des étoffes de ſoie, & des toiles d'une fineſſe & d'une beauté ſurprenantes: on prétend que cette Province renferme des mines d'or & d'argent; mais il eſt défendu de les ouvrir, ſous peine de la vie.

Province de Fo-kien.

Cette Province contient peu de plaines; mais l'induſtrie fertiliſe ſes montagnes mêmes, la plupart diſpoſées en amphithéatres, & coupées en terraſſes qui s'élevent les unes ſur les autres. Ses vallées ſont arroſées de rivieres, de ſources & de fontaines qui tombent des montagnes, & que le Cultivateur Chinois ſait diſtribuer avec adreſſe, pour abreuver le riz qui ne croît que dans l'eau; il a même le ſecret d'élever l'eau juſque ſur le ſommet des montagnes, & de la conduire d'un côteau à l'autre par des tuyaux de bambou, dont on trouve une grande quantité dans cette Province.

Le commerce que les habitans du Fokien font au Japon, aux Philippines, à Java, à Camboye, à Siam & dans l'Iſle de Formoſe, rendent cette Province extrêmement opulente. Les peuples y ont un langage différent dans la plupart des villes, qui ont chacune leur dialecte particulier: la Langue Mandarine eſt la ſeule qui ſe parle généralement par tout; mais très-peu de gens la ſavent dans cette Province, ce qui n'empêche pas qu'elle ne produiſe un grand nombre de Lettrés.

Le *Fo-kien* contient neuf *fou* ou villes

du premier ordre, & ſoixante *hien* ou villes du troiſieme ordre.

Province de Fo-kien.

Fou-tcheou-fou eſt ſans contredit la plus conſidérable de la Province, ſoit par la beauté de ſa ſituation, ſoit par le commerce qui s'y fait, ſoit par la multitude de ſes Lettrés, ſoit enfin par la commodité de ſes rivieres & de ſon port, & ſur-tout par la magnificence de ſon principal pont, qui a plus de cent arches, conſtruit en pierres blanches, & orné d'une double baluſtrade dans toute ſa longueur. Cette ville eſt la réſidence du Vice-Roi; elle a ſous ſa juriſdiction neuf villes du troiſieme ordre.

Tſuen-tcheou-fou ne céde en rien à la ville précédente; ſa poſition, ſon commerce, ſon étendue, ſes arcs de triomphe, ſes temples, ſes rues même, toutes proprement pavées, lui aſſurent un rang diſtingué parmi les plus belles villes de la Chine. Elle a dans ſon reſſort ſept villes du troiſieme ordre. Dans le voiſinage de cette ville, eſt un pont fort extraordinaire par ſa grandeur & la ſingularité de ſa conſtruction; il a été bâti aux frais d'un ſimple Gouverneur. Voici ce qu'en dit le P. Martini, témoin grave & connu pour ſa bonne foi:

Province de Fo-kien.

» Je l'ai vu deux fois, dit-il, & toujours » avec étonnement; il eſt tout d'une » même pierre noirâtre; il n'a point » d'arcades, mais plus de trois cents » piliers faits de fort grandes pierres; » elles ont toutes la figure d'un grand » navire, finiſſent & ſe terminent, de » part & d'autre, en un angle aigu, » afin de rompre avec plus de facilité » la violence de l'eau. Cinq pierres égales » occupent toute la largeur d'un pilier » à l'autre; chaque pierre a en longueur » dix-huit de mes pas ordinaires, dont » je me ſervois pour les meſurer en me » promenant. Il y a mille quatre cents » de ces groſſes poutres de pierres tranſ- » verſales, toutes ſemblables & égales. » Ouvrage admirable pour le grand nom- » bre de ces lourdes pierres, & pour » la maniere dont on les ſoutient entre » ces piliers! Il y a des garde-foux ou » appuis de chaque côté, faits de la » même pierre, avec des lions au deſſus, » poſés ſur leurs baſes, & pluſieurs au- » tres ornemens de cette nature. Vous » remarquerez qu'en cette deſcription, » je ne parle que d'une partie de ce » pont; ſavoir, de celle qui eſt entre » la petite ville de Lo-yang & le châ-

» teau qui eſt bâti ſur le pont : car après » avoir paſſé le château, on trouve l'au- » tre partie du pont, qui n'eſt guere » moindre que la premiere «.

Province de Fo-kien.

Kien-ning-fou eſt une de ces villes ordinaires, où l'on ne voit rien de remarquable. Dans le temps que les Tartares conquirent la Chine, *Kien-ning* ſoutint deux ſiéges, & refuſa conſtamment de ſe ſoumettre à la domination du Vainqueur ; mais quelque temps après elle fut priſe, & on paſſa tous ſes habitans au fil de l'épée. Rétablie depuis par ces mêmes Tartares qui l'avoient ſaccagée, elle a été miſe au rang des villes du premier ordre ; ce qui eſt d'autant plus étonnant, que rien ne la diſtingue des cités communes. Elle a huit villes du troiſieme ordre dans ſon diſtrict.

Yen-ping-fou s'éleve en amphithéatre, ſur la pente d'une montagne que baigne la riviere de *Min-ho* ; elle eſt fortifiée par des montagnes inacceſſibles qui la couvrent, & toutes les barques de la Province doivent paſſer au pied de ſes murs, pour ſe rendre aux différens lieux de leur deſtination. Elle a ſous ſa juriſdiction ſept villes du troiſieme ordre, parmi leſquelles eſt *Cha-hien*, qu'on ap-

Province de Fo-kien.

pelle communément la *Ville d'argent*, à cauſe de l'abondance qu'y entretient la fertilité de ſes terres.

Ting-tcheou-fou, *Hing-hoa-fou* & *Chaou-fou* ne préſentent rien de curieux pour des Voyageurs. Sept villes du troiſieme ordre relevent de la premiere, deux de la ſeconde, & quatre de la troiſieme, qui eſt une place forte & une des clefs de la Province.

Tchang-tcheou-fou eſt une ville très-conſidérable par ſon commerce avec les Iſles d'*Emouy*, de *Pong-hou* & de *Formoſe* Les Miſſionnaires y ont trouvé des veſtiges de la Religion Chrétienne : le P. Martini a vu chez un Lettré un vieux livre de parchemin, écrit en caracteres gothiques, où étoit en latin la plus grande partie de l'Ecriture Sainte. Ce Jéſuite offrit une ſomme d'argent pour l'avoir ; mais le Lettré ne voulut jamais s'en deſſaiſir, parce que c'étoit un livre qu'on conſervoit depuis long-temps dans ſa famille, & que ſes ancêtres l'avoient toujours regardé comme un objet rare & précieux.

Outre ces villes & quantité de forts qui en dépendent, la Province de Fokien a dans ſa juriſdiction un port célebre,

appelé communément *Hia-men* ou *Emouy*, & les Iſles de *Pong-hou*.

Province de Fo-kien.

Le port d'*Emouy* n'eſt proprement qu'une rade, reſſerrée d'un côté par l'Iſle dont il tire ſon nom, & de l'autre par la terre ferme; mais ſon étendue eſt ſi grande, qu'elle peut contenir pluſieurs milliers de vaiſſeaux, & la mer y eſt ſi profonde, que les plus gros navires peuvent s'approcher du bord avec ſûreté.

On y voyoit aborder, au commencement de ce ſiecle, beaucoup de vaiſſeaux Européens; ils y vont très-rarement aujourd'hui, & tout le commerce ſe fait à *Canton*. L'Empereur y entretient ſix ou ſept mille hommes de garniſon, que commande un Général Chinois.

En entrant dans la rade, on double une roche qu'on trouve à l'entrée, & qui la diviſe en deux, comme à peu près le *Mingant* partage la rade de Breſt: la roche eſt viſible, & s'éleve de quelques pieds au deſſus de l'eau. A trois lieues de là, eſt une petite iſle qui a un trou, à travers lequel on voit le jour d'un côté à l'autre: c'eſt ſans doute pour cette raiſon qu'on la nomme l'*Iſle percée*.

L'Iſle d'Emouy eſt particuliérement célebre par la magnificence de ſa prin-

Province de Fo-kien.

cipale pagode, conſacrée au Dieu *Fo*. Ce temple eſt ſitué dans une plaine qui ſe termine d'un côté à la mer, & de l'autre à une montagne fort élevée. La mer forme devant ce temple, par différens canaux, une nappe d'eau, bordée d'un gazon toujours verd; la façade de cet édifice a trente toiſes de largeur; ſon portail eſt grand & orné de figures en relief, qui ſont les ornemens les plus ordinaires de l'Architecture Chinoiſe. On trouve, en entrant, un vaſte portique pavé de grandes pierres carrées & polies, au milieu duquel eſt un autel, où l'on voit une ſtatue de bronze doré, qui repréſente le Dieu *Fo*, ſous la figure d'un coloſſe aſſis les jambes croiſées. Aux quatre angles de ce portique, ſont placées quatre autres ſtatues, qui ont dix-huit pieds de hauteur, quoiqu'elles repréſentent des perſonnes aſſiſes; elles n'ont rien de régulier, mais on ne peut aſſez en admirer la dorure. Chacun de ces coloſſes eſt fait d'un ſeul bloc de pierre; ils portent à la main différens ſymboles qui déſignent leurs qualités, comme autrefois, dans Athenes & dans Rome, le trident & le caducée déſignoient Neptune & Mercure. L'un tient entre ſes

bras

bras un ſerpent qui fait pluſieurs replis autour de ſon corps ; l'autre porte un arc bandé & un carquois ; les deux autres préſentent, l'un une eſpece de hache d'armes, l'autre une guitare ou quelque inſtrument ſemblable.

Province de Fo-kien.

Après avoir traverſé ce portique, on entre dans une avant-cour carrée, & pavée de longues pierres griſes, dont la moindre a dix pieds de longueur & quatre de largeur. Aux quatre côtés de cette cour, s'élevent quatre pavillons qui ſe terminent en dômes, & qui ſe communiquent par un corridor qui regne tout autour. L'un renferme une cloche qui a dix pieds de diametre ; on ne peut trop admirer la charpente qui ſert de ſupport à cette lourde maſſe. Dans l'autre on voit un tambour d'une grandeur démeſurée, & qui ſert aux Bonzes pour annoncer les jours de la nouvelle & pleine lune ; il faut remarquer que le battant des cloches Chinoiſes eſt en dehors, & qu'il eſt fait de bois en forme de marteau. Les deux autres pavillons renferment les ornemens du temple, & ſervent ſouvent de retraite aux Voyageurs, que les Bonzes ſont obligés de recevoir & de loger.

Province de Fo-kien.

Au milieu de cette cour, eſt bâtie une grande tour iſolée, qui ſe termine auſſi en dôme; on y monte par un eſcalier conſtruit de belles pierres, lequel regne tout autour. Le dôme contient un temple où l'on admire une grande propreté; la voûte eſt ornée de moſaïques, & les murailles ſont revêtues de figures de pierres en relief, qui repréſentent des animaux & des monſtres. Les colonnes qui ſoutiennent le toit de cet édifice, ſont de bois verniſſé, & aux jours ſolennels on les orne de banderoles de diverſes couleurs. Le temple eſt pavé de petits coquillages, dont les compartimens offrent des oiſeaux, des papillons, des fleurs, &c.

Les Bonzes brûlent continuellement des parfums ſur l'autel, & entretiennent le feu des lampes qui ſont ſuſpendues à la voûte du temple. A l'une des extrémités de l'autel, on voit une urne de bronze ſur laquelle ils frappent, & qui rend un ſon lugubre. L'extrémité oppoſée eſt occupée par une machine de bois creuſé & faite en ovale, qui ſert au même uſage, c'eſt-à-dire que le ſon de l'un & de l'autre inſtrument accompagne leurs voix, lorſqu'ils chantent les louanges de l'Idole tutélaire de la pagode.

Le Dieu *Pouſſa* eſt placé au milieu de cet autel ; il a pour baſe une fleur de bronze doré, & tient un jeune enfant entre ſes bras ; pluſieurs Idoles (qui ſont ſans doute des Dieux ſubalternes) ſont rangées autour de lui, & marquent, par leurs attitudes, leur reſpect & leur vénération. *Province de Fo-kien.*

Les Bonzes ont tracé ſur les murs de ce temple, pluſieurs caracteres hiéroglyphiques à la louange de *Pouſſa*. On y voit un tableau hiſtorique ou allégorique, peint à freſque, qui repréſente un étang de feu où ſemblent nager pluſieurs hommes, les uns portés ſur des monſtres, les autres environnés de toutes parts de dragons & de ſerpens ailés. On apperçoit au milieu du gouffre un rocher eſcarpé, au haut duquel le Dieu eſt aſſis, tenant un enfant entre ſes bras, qui ſemble appeler tous ceux qui ſont dans les flammes de l'étang ; mais un vieillard, dont les oreilles ſont pendantes, & qui a des cornes à la tête, les empêche de s'élever juſqu'à la cime du rocher, & paroît vouloir les écarter à coups de maſſue. Au reſte, les Bonzes ne ſavent que répondre aux queſtions qu'on leur fait ſur ce tableau. On trouve derriere

l'autel, une eſpece de bibliotheque dont les livres traitent du culte des Idoles.

Province de Fo-kien.

Lorſqu'on eſt deſcendu de ce dôme, on traverſe la cour, & l'on entre dans une eſpece de galerie dont les murs ſont lambriſſés : on y compte vingt-quatre ſtatues de bronze doré, qui repréſentent vingt-quatre Philoſophes, anciens diſciples de Confucius. Au bout de cette galerie, on trouve une grande ſalle qui eſt le réfectoire des Bonzes ; on traverſe enſuite un aſſez vaſte appartement, & l'on entre enfin dans le temple de *Fo*, où l'on monte par un grand eſcalier de pierre. Il eſt orné de vaſes de fleurs artificielles, ouvrage dans lequel les Chinois excellent, & l'on y trouve les mêmes inſtrumens de muſique dont on a déjà fait mention. On ne voit la ſtatue du Dieu qu'à travers une gaze noire, qui forme une eſpece de voile ou rideau devant l'autel. Le reſte de la pagode conſiſte en pluſieurs grandes chambres fort propres, mais mal percées ; les jardins & les boſquets ſont pratiqués ſur le côteau de la montagne, & l'on a taillé dans le roc des grottes charmantes, où l'on peut ſe mettre à l'abri des chaleurs exceſſives du climat.

Il y a pluſieurs autres pagodes dans l'iſle d'Emouy; il en eſt une, entre autres, qu'on appelle pagode *des dix mille pierres*, parce qu'elle eſt bâtie ſur le penchant d'une montagne où l'on a compté un pareil nombre de petits rochers, ſous leſquels les Bonzes ont pratiqué des grottes & des réduits très-agréables. On y voit régner une certaine ſimplicité champêtre, qui plaît & qui ſéduit. *Province de Fo-kien.*

Ces Bonzes reçoivent les Etrangers avec aſſez de plaiſir: on peut entrer librement dans leurs temples; mais il ne faut pas chercher à ſatisfaire entiérement ſa curioſité, ni entrer dans les appartemens où ils ne vous introduiſent pas eux-mêmes, ſur-tout lorſqu'on eſt mal accompagné; car les Bonzes, à qui le commerce des femmes eſt interdit ſous des peines rigoureuſes, & qui en gardent ſouvent dans des lieux ſecrets, pourroient, dans la crainte d'être accuſés, ſe venger d'une curioſité trop indiſcrete.

Les iſles de *Pong-hou* forment un archipel entre le port d'*Emouy* & l'iſle Formoſe; on y tient une garniſon Chinoiſe, avec un Mandarin de Lettres, dont le principal emploi eſt de veiller ſur les vaiſſeaux marchands qui vont ou

qui viennent de la Chine à Formoſe, & de Formoſe à la Chine.

Province de Fo-kien.

Comme ces iſles ne ſont que ſables ou rochers, on doit y porter tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. On n'y voit ni buiſſons ni brouſſailles; un ſeul arbre ſauvage en fait tout l'ornement. Le port y eſt bon, & à l'abri de toutes ſortes de vents; il a environ vingt à vingt-cinq braſſes de profondeur. Quoiqu'il ſe trouve dans une iſle inculte & inhabitée, il eſt abſolument néceſſaire pour la conſervation de Formoſe, qui n'a aucun port où les vaiſſeaux, tirant plus de huit pieds d'eau, puiſſent aborder.

ARTICLE V.

Province de Tche-kiang.

Province de Tche-kiang.

CETTE Province, autrefois le ſéjour de quelques Empereurs, eſt une des plus conſidérables par ſa ſituation maritime, ſon étendue, ſes richeſſes & le nombre de ſes habitans; elle eſt bornée au ſud par celle de *Fo-kien*; au nord & à l'oueſt par celles de *Kiang-nan* & de *Kiang-ſi*, & à l'eſt par la mer. L'air y eſt pur &

ſain ; ſes campagnes ſont arroſées par quantité de rivieres & de canaux très-bien entretenus ; les ſources d'eau vive & les lacs qui s'y trouvent, contribuent encore beaucoup à ſa fertilité. Ses peuples ſont doux, ſpirituels, & fort polis envers les Etrangers ; mais on prétend qu'ils ſont extraordinairement ſuperſtitieux. *Province de Tchekiang.*

On éleve dans cette Province une quantité prodigieuſe de vers à ſoie ; on y voit des plaines entieres couvertes de mûriers nains, qu'on empêche de croître ; on les plante & on les taille à peu près comme les vignes. Une longue expérience a convaincu les Chinois, que les feuilles des plus petits mûriers procurent la meilleure ſoie. La principale branche du commerce de cette Province ſont donc les étoffes de ſoie ; celles qu'on y fabrique, & auxquelles on mêle l'or & l'argent, ſont les plus belles & les plus eſtimées dans tout l'Empire. Quant aux autres pieces plus communes, on en tranſporte dans toute la Chine, au Japon, aux Philippines & en Europe, une quantité prodigieuſe ; &, malgré cette exportation, il en reſte encore aſſez dans la Province, pour en donner de quoi faire un habit complet, au même prix que ſe

vendent en France les étoffes de laine les plus groſſieres.

Province de Tche-kiang.

C'eſt de cette Province que viennent les meilleurs jambons, & ces petits poiſſons dorés dont on peuple les viviers : on y trouve auſſi l'arbre qui produit le ſuif, & une ſorte de champignons qu'on tranſporte dans toute la Chine. Après les avoir confits dans le ſel, on les ſeche, & on peut les garder toute l'année ; il ſuffit de les tremper dans l'eau, pour leur rendre leur premiere fraîcheur, lorſqu'on veut en faire uſage.

On compte dans le *Tche-kiang* onze villes du premier ordre, ſoixante-dix-ſept du ſecond & du troiſieme, & dix-huit fortereſſes qui ſeroient en Europe des villes conſidérables.

Hang-tcheou-fou, la métropole de la Province, eſt, ſelon les Chinois, le Paradis de la terre : on peut la regarder comme une des plus riches, des mieux ſituées, & des plus grandes villes de l'Empire ; elle a quatre lieues de circuit, ſans y comprendre ſes fauxbourgs, & le nombre de ſes habitans monte à plus d'un million. On compte dans ſon enceinte environ ſoixante mille Ouvriers qui travaillent à la ſoie : mais ce qui rend cette

ville délicieuſe, c'eſt un petit lac, nommé *Si-hou*, qui baigne le pied de ſes murailles du côté de l'Occident; l'eau en eſt pure & limpide, & ſes bords ſont preſque par-tout couverts de fleurs. On y a élevé, ſur des pilotis, des ſalles & des galeries ouvertes, ſoutenues de colonnes, & pavées de grandes pierres carrées, pour la commodité de ceux qui veulent ſe promener à pied. Des levées, revêtues de pierres de taille, traverſent le lac en différens ſens. Les ouvertures, pratiquées de diſtance en diſtance, pour le paſſage des barques, ſont recouvertes par des ponts d'une forme agréable. *Province de Tchekiang.*

Au milieu de ce lac, s'élevent deux petites iſles, où l'on ſe rend ordinairement après avoir pris le plaiſir de la promenade en bateaux; on y a conſtruit un temple, & quelques maiſons propres à des parties de plaiſir; l'Empereur a lui-même près de là un petit palais.

Cette ville, comme capitale de la Province, a une garniſon de trois mille hommes ſous les ordres du Vice-Roi, & de ſept mille Tartares commandés par un Général de la même nation. Elle a dans ſon reſſort ſept villes du ſecond & du troiſieme ordre.

Province de Tche-kiang.

Kia-king-fou eſt une ville qui n'a de remarquable que ſes rues, qui ſont ornées de très-beaux portiques, ſous leſquels on peut ſe promener à l'abri du ſoleil & de la pluie. Sept villes du troiſieme ordre en dépendent.

Hou-tcheou-fou eſt ſituée ſur un lac qui lui a donné ſon nom. La quantité des ſoies qu'on y travaille eſt inconcevable. Pour en donner quelque idée, il ſuffit de dire que le tribut que paye en étoffes une ville de ſa dépendance, nommée *Te-tſin-hien*, monte à plus de cinq cent mille taëls ou onces d'argent. Son reſſort renferme ſept villes, dont une eſt du ſecond ordre & ſix du troiſieme.

Ning-po-fou, que les Européens ont appelé *Liam-po*, eſt un très-bon port ſur la mer orientale de la Chine, vis-à-vis le Japon. A dix-huit ou vingt lieues de cette place maritime, eſt une iſle appelée *Tcheou-chan*, où les Anglois aborderent la premiere fois qu'ils vinrent à la Chine.

On fabrique à *Ning-po* des ſoies extrêmement eſtimées dans les pays étrangers, & ſur-tout au Japon, où les Chinois vont les échanger pour du cui-

vre, de l'or & de l'argent. Cette ville en a quatre autres ſous ſa juriſdiction, avec un grand nombre de fortereſſes.

Province de Tcherkiang.

Chao-hing-fou eſt ſituée dans une plaine vaſte & fertile : on prétend que ſes habitans ſont le peuple de la Chine le plus redoutable en fait de chicane ; ils ſont en effet ſi verſés dans la connoiſſance des Loix, que les Gouverneurs de Province & les grands Mandarins prennent parmi eux tous leurs *Siang-cong* ou Secrétaires.

On voit à une demi-lieue de cette ville, un tombeau que les Chinois diſent être celui du grand *Yu*. A côté de ce monument, on a élevé un magnifique édifice, par les ordres de l'Empereur *Chang-hi*, qui, la vingtieme année de ſon regne, alla viſiter ce tombeau.

Chao-hing-fou a dans ſa dépendance huit villes du troiſieme ordre.

Tai-tcheou-fou, *Kin-hoa-fou*, *Kin-tcheou-fou*, *Yen-tcheou fou*, *Ouen-tcheou-fou* & *Tchu-tcheou-fou* ſont les villes les moins conſidérables de la Province ; la premiere a ſix villes ſous ſa juriſdiction ; la ſeconde, célebre par la valeur de ſes anciens habitans, en a huit ; la troiſieme cinq ; la quatrieme ſix ; la cinquieme

Province de Tche-kiang.

trois, & la ſixieme dix. On dit que ſur les montagnes voiſines de cette derniere ville, il exiſte des pins d'une groſſeur ſi extraordinaire, qu'ils peuvent aiſément contenir quarante hommes dans la cavité de leur tronc.

ARTICLE VI.

Province de Hou-quang.

Province de Hou-kang.

LA Province de *Hou-quang* occupe à peu près le centre de l'Empire; le fleuve *Yang-tſe-kiang* la traverſe d'Occident en Orient, & la diviſe en deux parties, l'une ſeptentrionale & l'autre méridionale. Cette Province, dont la plus grande partie du ſol eſt en plaines, arroſées de canaux, de lacs & de rivieres, eſt très-renommée pour ſa fertilité; les Chinois l'appellent le grenier de l'Empire, & il eſt paſſé en proverbe parmi eux, que *l'abondance du Kiang-ſi peut bien fournir à la Chine entiere ce qu'il lui faut pour un déjeûner; mais que la Province ſeule de Hou-quang peut la nourrir & la raſſaſier.*

On voyoit autrefois dans cette Province, des Princes de la race de l'Em-

pereur *Hong-vou*; mais cette famille fut détruite par les Tartares, lorſqu'ils firent la conquête de la Chine. On vante beaucoup ſes toiles de coton, ſes ſimples, ſes mines d'or, ſa cire, & ſon papier fait de bambou. *Province de Houquang.*

La partie ſeptentrionale de cette Province contient huit *fou* ou villes du premier ordre, & ſoixante du ſecond & du troiſieme. La partie méridionale en comprend ſept du premier ordre, & cinquante-quatre du ſecond & du troiſieme, ſans compter les bourgs, les places fortes & les villages dont elle eſt ſemée.

Vou-tchang-fou, qui eſt la capitale de toute la Province, & en même temps de la partie ſeptentrionale, eſt comme le centre & le rendez-vous de tous les peuples commerçans de la Chine. Cette ville a beaucoup ſouffert, ainſi que le reſte de la Province, durant les dernieres guerres; mais elle eſt ſi bien rétablie, qu'elle n'eſt inférieure à aucune autre cité pour la grandeur, l'opulence & le nombre des habitans. Comme on y embraſſe toutes les branches de commerce, ſon port, ſitué ſur le fleuve *Yang-tſe-kiang*, eſt toujours rempli de vaiſſeaux; le fleuve en eſt quelquefois

couvert juſqu'à la diſtance de deux lieues.

Province de Houquang.

Le beau criſtal que fourniſſent ſes montagnes, les récoltes abondantes qu'on y fait du meilleur thé, & le débit prodigieux du papier de *bambou* qui s'y fabrique, ne contribuent pas moins à la rendre célebre, que l'abord continuel des Nations voiſines : on compare ſon enceinte à celle de Paris. Son reſſort comprend une ville du ſecond ordre, & neuf du troiſieme, outre une ville de guerre & pluſieurs forts conſidérables.

Han-yang-fou, *Ngan-lo-fou*, *Siang-yang-fou*, *Yuen-yang-fou* & *Te-ngan-fou* ſont des villes riches, peuplées & commerçantes ; on n'y voit rien de particulier, excepté que dans la premiere on trouve une tour fort haute, qui, ſelon la tradition publique, fut élevée autrefois en l'honneur d'une jeune fille dont l'innocence fut juſtifiée par un prodige éclatant; la branche d'un grenadier ſe couvrit de fruits entre ſes mains. Cette premiere ville n'en a qu'une autre ſous ſa dépendance ; la ſeconde en a deux du ſecond ordre, & cinq du troiſieme ; le reſſort de la ſuivante en contient une du ſecond ordre, & ſix du troiſieme ; la quatrieme, qui ſurpaſſe les autres par la fertilité de

ſon terroir, en comprend ſix du troiſieme ordre; enfin, la cinquieme en renferme ſix dans ſon diſtrict.

Province de Hou-quang.

Kin-tcheou-fou & *Hoang-tcheou-fou* ne different des précédentes que par une plus grande étendue de juriſdiction. L'une a dans ſon reſſort deux villes du ſecond ordre, & onze du troiſieme; & l'autre en compte neuf, une du ſecond & huit du troiſieme ordre: telles ſont les villes principales de la partie ſeptentrionale de la Province de *Hou-quang*.

La partie méridionale en contient ſept du premier ordre, dont *Tchang-tcha-fou* eſt la premiere.

Cette ville eſt ſituée ſur une groſſe riviere qui communique avec un grand lac, appelé *Tong-ting-hou*. Elle a ſous ſa dépendance une ville du ſecond ordre, & onze du troiſieme. Les habitans d'une de ces villes ſont les inſtituteurs d'une grande fête qui ſe célebre le cinquieme mois dans toutes les Provinces de l'Empire, avec beaucoup d'appareil & d'éclat. Le Mandarin qui gouvernoit cette cité s'étant noyé, le peuple, qui l'adoroit à cauſe de ſa vertu & de ſon incorruptible probité, inſtitua cette fête en ſon honneur, & voulut qu'on la ſolennisât par

des jeux, des feſtins & des combats ſur l'eau.

Province de Houquang.

On prépare pour ce jour-là de petites barques longues, étroites & toutes dorées; on les appelle *Long-tchuen*, parce qu'elles portent la figure d'un dragon. Il y a des prix propoſés pour ceux qui remportent la victoire; mais comme ces ſortes de divertiſſemens ſont devenus dangereux, la plupart des Mandarins les ont défendus dans leur Province.

Yo-tcheou-fou eſt bâtie ſur les bords du fleuve *Yang-tſe-kiang*, & peut être placée au rang des villes les plus opulentes de la Chine; elle eſt en effet très-peuplée & très-commerçante. Une ville du ſecond ordre & ſept du troiſieme ſont de ſa dépendance. Les autres villes de la Province n'ont rien de particulier qui doive nous arrêter; leurs noms ſont, *Pao-king-fou*, *Heng-tcheou-fou*, *Tchang-te-fou*, *Tching-tcheou-fou*, & *Yong-tcheou-fou*.

CHAPITRE

ARTICLE VII.

Province de Ho-nan.

Province de Ho-nan.

TOUT ce qui peut contribuer à rendre une contrée délicieuſe, ſe trouve réuni dans cette Province : auſſi les Chinois la nomment-ils *Tong-hoa*, *la Fleur du milieu*; elle eſt en effet ſituée preſque au milieu de la Chine.

Les anciens Empereurs, attirés par la douceur du climat & la beauté du pays, y ont quelque temps fixé leur ſéjour. L'abondance des fruits, des pâturages & des grains, la molleſſe des habitans, qui ſont très-voluptueux, & enfin le bas prix des denrées, ſont cauſe, ſans doute, que le commerce n'y eſt pas auſſi actif & auſſi floriſſant que dans les autres Provinces de l'Empire. Tout le pays eſt en plaines, excepté du côté de l'Occident, où il ſe trouve une longue chaîne de montagnes couvertes d'épaiſſes forêts ; mais du côté de l'Orient, la terre eſt tellement cultivée, que quand on y voyage, il ſemble qu'on ſe promene dans les allées & les parterres d'un vaſte jardin.

Province de Ho-nan.

Les Chinois appellent en effet cette contrée le jardin de la Chine, comme nous nommons la Touraine le jardin de la France. Outre le fleuve Hoang-ho qui la traverſe, elle eſt encore arroſée d'un grand nombre de ſources & de rivieres; elle a même un lac précieux, qui attire ſur ſes bords une multitude prodigieuſe d'Ouvriers, parce que ſon eau a la propriété de communiquer à la ſoie un luſtre qu'on ne peut imiter ailleurs. Outre les forts, les châteaux & les places de guerre, cette Province renferme huit *fou* ou villes du premier ordre, & cent deux du ſecond & du troiſieme. Dans une de ces cités, nommée *Nan-yang*, on trouve une eſpece de ſerpent dont la peau eſt marquée de petites taches blanches; les Médecins Chinois la font tremper dans une fiole pleine de vin, & s'en ſervent enſuite comme d'un excellent remede pour la paralyſie.

Le *Ho-nan* eſt borné au nord par les Provinces de *Pe-tcheli* & de *Chan-ſi*, au couchant par celle de *Chen-ſi*, au midi par celle de *Hou-quang*, & au levant par celle de *Chan-tong*.

Cai-fong-fou, qui en eſt la capitale, eſt ſituée à deux lieues du fleuve *Hoang-ho*;

mais ſon ſol eſt ſi bas, que les eaux du fleuve ſont plus hautes que la ville.

Province de Ho-nan.

Pour parer aux inondations, on y a conſtruit de fortes digues, qui occupent une étendue de plus de trente lieues. Cette ville ayant été aſſiégée en 1642, par une armée de cent mille rebelles qui avoient à leur tête un certain *Ly-tchuang*, le Commandant des troupes qu'on avoit envoyées au ſecours de la cité, conçut le fatal projet de noyer les ennemis, en rompant la grande digue de *Hoang-ho*. Ce Général réuſſit dans ſon deſſein; mais en même temps la ville fut ſubmergée, & l'inondation fut ſi violente & ſi prompte, qu'il y périt trois cent mille habitans.

Il paroît par les ruines qui ſubſiſtent, que *Cai-fong* avoit alors environ trois lieues de circuit: on l'a rétablie depuis ce triſte événement; mais on ne lui a point rendu ſa premiere magnificence. On n'y trouve aujourd'hui rien qui la diſtingue des cités ordinaires, excepté l'étendue de ſon reſſort, qui comprend quatre villes du ſecond ordre & trente du troiſieme.

Kouei-te-fou a ſous ſa dépendance une ville du ſecond ordre, & ſix du troiſieme.

Province de Ho-nan.

Située dans une plaine vaſte & fertile, & au milieu de deux grandes rivieres, il ne lui manque, pour être opulente, que d'être plus marchande & plus peuplée; l'air y eſt pur, & l'on y mange des fruits excellens. Le caractere du peuple qui l'habite, eſt d'une douceur & d'une affabilité qui ſurprennent tous les Etrangers.

Tchang-te-fou eſt une des villes les plus ſeptentrionales de la Province. On y remarque deux choſes; la premiere eſt un poiſſon de la figure du crocodile, dont la graiſſe eſt d'une nature ſi ſinguliere, que ſi on la brûle, il n'eſt pas poſſible d'en éteindre la flamme; la ſeconde eſt une montagne voiſine, dont le penchant eſt ſi rapide & de ſi difficile accès, que dans les temps de guerre, les habitans s'y réfugient & y trouvent un sûr aſile contre la violence & les inſultes des ſoldats. Cette ville compte dans ſon reſſort une cité du ſecond ordre, & ſix du troiſieme.

Le territoire de *Ouei-kiun-fou* & de *Hoai-king-fou* eſt très-fertile en ſimples & en plantes médicinales; c'eſt tout ce qu'on y trouve de particulier. L'une & l'autre ont ſous leur juriſdiction ſix villes du troiſieme ordre.

Honan-fou eſt ſituée au milieu des montagnes, & entre trois rivieres; les Chinois croyoient autrefois que cette ville étoit le centre de la terre, parce qu'elle eſt au milieu de leur Empire. Son reſſort eſt fort étendu, car il contient une ville du ſecond ordre, & treize du troiſieme. *Province de Ho-nan.*

Une de ces villes, nommée *Teng-fong-hien*, eſt célebre par la tour que le fameux *Tcheou-kong* y éleva pour obſerver les aſtres: on y voit encore un inſtrument dont il ſe ſervoit pour prendre l'ombre du midi, afin de connoître l'élévation du pôle. Cet Aſtronome vivoit plus de mille ans avant J. C. & les Chinois prétendent qu'il a été l'inventeur de la bouſſole.

Nan-yang-fou & *Yu-ning-fou* ont ſous leur dépendance, l'une, deux villes du ſecond ordre & ſix du troiſieme, & l'autre, deux du ſecond & douze du troiſieme ordre. On aſſure que dans la premiere les vivres ſont en ſi grande abondance, que des armées nombreuſes y ont demeuré un temps conſidérable ſans que ſes habitans s'apperçuſſent de la moindre diſette. Les terres de la ſeconde ne ſont guere moins fertiles; c'eſt tout ce qu'on peut en dire de particulier.

ARTICLE VIII.

Province de Chan-tong.

Province de Chan-tong.

CHAN-TONG eſt bornée à l'oueſt par la Province de *Pe-tcheli* & par une partie de celle de *Ho-nan*, au midi par celle de *Kiang-nan*, à l'orient par la mer orientale, & au nord par cette même mer & par une partie de la Province de *Pe-tcheli*. On la diviſe en ſix contrées, qui renferment ſix villes du premier ordre, & cent quatorze du ſecond & du troiſieme. On y trouve de plus quinze ou ſeize forts bâtis le long des côtes, pluſieurs bourgades conſidérables par leur commerce, & un grand nombre de petites iſles, dont la plupart ont des havres fort commodes pour les ſommes Chinoiſes, qui de là paſſent aiſément en Corée ou dans le *Leao-tong*.

Outre le grand canal Impérial qui traverſe cette Province, on y voit quantité de lacs, de ruiſſeaux & de rivieres qui ne contribuent pas moins à l'embelliſſement qu'à la fécondité de ſes campagnes; cependant elle a beaucoup à craindre de

la ſéchereſſe, parce qu'il y pleut rarement. Les ſauterelles y cauſent auſſi quelquefois de très-grands ravages. Il n'eſt peut-être point de contrée où le gibier ſoit plus commun, ni où les faiſans, les perdrix & les cailles ſe donnent à meilleur marché; il eſt vrai que les habitans de cette Province paſſent pour les plus déterminés Chaſſeurs de tout l'Empire.

Province de Chan-tong.

La riviere d'Yun, qu'on nomme autrement le canal Impérial, augmente beaucoup les richeſſes de cette Province. C'eſt par ce canal que doivent néceſſairement paſſer toutes les barques du midi de la Chine, deſtinées pour Pe-king. Leur abord eſt ſi conſidérable, & elles tranſportent une telle quantité de marchandiſes & de denrées de toute eſpece, que les ſeuls droits acquittés ſur ce canal, montent chaque année à plus de dix millions. Toutes ces barques paſſent du fleuve Jaune dans le canal Impérial à So-tſien, d'où elles vont à Tci-ngin & de là à Lin-tcin, où elles entrent dans la riviere Oei. Le défaut d'une quantité ſuffiſante d'eau pour les groſſes barques, a néceſſité la conſtruction d'un grand nombre d'écluſes, qu'on rencontre dans le cours de cette navigation. Les obſta-

Province de Chan-tong.

cles que la Nature oppoſoit à l'exécution de ce ſuperbe canal, les fortes & longues digues qui le contiennent, ſes rives décorées & ſouvent revêtues de pierres de taille, le mécaniſme ingénieux de ſes écluſes, tout en fait un objet d'étonnement pour les Voyageurs Européens; ils y admirent le même génie qui a préſidé à l'exécution de notre célebre canal de Languedoc.

Outre les vers à ſoie ordinaires, on trouve encore dans cette Province une autre eſpece d'inſectes, aſſez ſemblables à nos chenilles, qui donnent à la vérité une ſoie plus groſſiere, mais dont on fabrique des étoffes beaucoup plus fermes. Comme celles-ci ſont plus de durée, il s'en fait un grand débit dans toute la Chine.

C'eſt dans cette Province qu'eſt né l'immortel *Kong-fu-tſé* ou *Confucius*, le plus éclairé, le plus ſage, & peut-être celui des Philoſophes qui ait le mieux mérité ce nom.

Tſi-nan-fou, capitale du *Chan-tong*, eſt ſituée au midi de la riviere de *Tſing-ho* ou *Tſi*. Cette ville eſt grande & bien peuplée; mais ce qui la rend reſpectable aux Chinois, c'eſt qu'elle a été la réſi-

dence d'une longue ſuite de Rois, dont les tombeaux, élevés ſur les montagnes voiſines, forment un très-bel aſpect. *Province de Chan-tong.*

Tſi-nan a ſous ſa dépendance quatre villes du ſecond rang, & vingt-ſix du troiſieme. Ces villes n'ont rien de particulier, excepté *Yen-tching*, où il ſe fait une eſpece de verre ſi délicat & ſi fragile, qu'il ſe rompt lorſqu'on l'expoſe aux moindres injures de l'air.

Yen-tcheou-fou, qui eſt la ſeconde ville de la Province, eſt ſituée entre deux rivieres; l'air y eſt doux & tempéré, & le ſéjour en eſt extrêmement agréable.

Le reſſort de cette cité eſt très-étendu; elle a ſous ſa juriſdiction quatre villes du ſecond ordre, & vingt-trois du troiſieme. Une de ces villes, nommée *Tçi-ning-tcheou*, n'eſt inférieure à ſa métropole, ni par ſa grandeur, ni par la multitude de ſes habitans, ni par la richeſſe de ſon commerce. Sa ſituation ſur le bord du grand canal y attire une foule de Négocians étrangers. Une autre non moins célebre, eſt *Kio-ſeou*, qui a donné naiſſance à *Confucius*: on y voit encore pluſieurs monumens élevés en l'honneur de ce grand Homme.

Province de Chan-tong.

On assure que dans les environs d'une troisieme, on ramassoit autrefois beaucoup d'or, & c'est peut-être ce qui lui a fait donner le nom de *Kin-kiang* ou terre dorée.

Tong-tchang-fou a dans son ressort trois villes du second ordre, & quinze du troisieme. *Lin-tçin-tcheou*, située sur le grand canal, est la plus remarquable de ces cités ; elle est l'abord de tous les vaisseaux, &, pour ainsi dire, le magasin général de toutes les marchandises qu'on peut désirer. Parmi les édifices qu'on y admire, est une tour octogone partagée en huit étages, dont les dehors, revêtus de porcelaine, sont chargés de diverses figures artistement travaillées ; au dedans, les murs sont incrustés de marbres de différentes couleurs : on a pratiqué dans l'épaisseur du mur un escalier par lequel on monte à tous les étages, d'où l'on passe dans de superbes galeries ornées de balustres dorés. Toutes les corniches & les saillies de la tour sont garnies de clochettes, qui, agitées par le vent, forment une harmonie assez agréable ; le dernier étage renferme une Idole à laquelle la tour est consacrée ;

cette ſtatue eſt de cuivre doré. Près de cette tour, ſont quelques temples d'Idoles d'une aſſez belle architecture.

Province de Chan-tong.

La ville de *Tſin-tcheou-fou* n'eſt ni moins étendue, ni moins riche que la précédente. La principale branche de ſon commerce eſt le poiſſon; on y en pêche en ſi grande quantité, qu'on aſſure que le ſeul profit qu'on tire des peaux eſt conſidérable.

Les Auteurs de Relations rapportent qu'il s'engendre au ventre des vaches du pays, une pierre jaune, que les Chinois appellent pour cette raiſon *nieou-hoang*; elle eſt groſſe comme un œuf d'oie, & auſſi fragile que le plus tendre crayon. Les Médecins, qui en font très-grand cas, prétendent qu'elle guérit les catarres & les fluxions les plus invétérées. Cette ville a dans ſon reſſort une ville du ſecond ordre, & treize du troiſieme.

Ten-tcheou-fou & *Lai-tcheou-fou*, qui ſont les deux dernieres villes du premier ordre, ne ſont remarquables que par leur ſituation; elles ont chacune un havre fort commode, une garniſon nombreuſe, & pluſieurs vaiſſeaux armés qui défendent leurs côtes. Une ville du ſecond

Province de Chan-tong.

ordre & ſept du troiſieme relevent de la premiere ; la ſeconde n'en compte que ſept dans ſa juriſdiction, dont deux ſont du ſecond ordre.

ARTICLE IX.

Province de Chan-ſi.

Province de Chan-ſi.

LA Province de *Chan-ſi*, qui eſt une des plus petites de l'Empire, eſt bornée au levant par celle de *Pe-tcheli*, au ſud par le *Ho-nan*, au couchant par le *Chen-ſi*, & au nord par la grande muraille. Les Chinois diſent que c'eſt dans cette Province que les premiers habitans de la Chine fixerent leur ſéjour. Le climat en eſt ſain & agréable ; la terre y eſt fertile ; on y trouve du muſc en abondance ; quantité de porphyre, de marbre & de jaſpe de diverſes couleurs ; la pierre d'azur y eſt très-commune, auſſi bien que les mines de fer, les ſalines & le criſtal.

Parmi les montagnes dont cette Province eſt couverte, il en eſt quelques-unes d'inhabitables & d'affreuſes ; mais les autres ſont cultivées avec ſoin, &

coupées en terraſſes depuis le pied juſqu'à la cime, ce qui forme un très-bel aſpect. On en trouve même pluſieurs, au ſommet deſquelles ſont de vaſtes plaines qui ne ſont pas moins fécondes que les plus riches campagnes. *Province de Chan-ſi.*

Les habitans de cette Province ſont robuſtes & civils, mais extrêmement ignorans; les femmes ont la réputation d'être belles.

Cette Province a des vignes, & le raiſin qu'on en recueille eſt le meilleur qui croiſſe dans toute cette partie de l'Aſie. Il ſeroit facile aux Chinois d'en fabriquer un très-bon vin; mais ils préferent de faire ſécher ces raiſins, qu'on tranſporte & qu'on vend dans toutes les Provinces de l'Empire. Ses montagnes lui fourniſſent auſſi une grande quantité de charbons de terre; les habitans pilent ce charbon, le détrempent, & en forment des pains: cette ſubſtance a de la peine à s'enflammer; mais lorſqu'elle eſt embraſée, elle donne un feu très-vif & qui dure long-temps: on s'en ſert ſpécialement pour chauffer les poêles, la plupart conſtruits de briques comme en Allemagne; mais les Chinois donnent à ces poêles la forme de petits lits, ſur

lesquels ils se couchent en effet pendant la nuit.

Province de Chan-si.

Le *Chan-si* ne comprend que cinq villes du premier ordre, & quatre-vingt-cinq du second & du troisieme.

La capitale de la Province s'appelle *Tai-yuen-fou*. Cette ville, qui est ancienne, a environ trois lieues de circuit; mais elle est bien déchue de l'état de splendeur où elle étoit, lorsque les Princes du Sang de la derniere Famille Impériale, *Tai-ming-tchao*, y faisoient leur résidence; les palais qu'ils occupoient n'offrent plus qu'un amas de ruines & de tristes débris. Les seuls monumens qui restent, sont les sépultures de ces Princes, qu'on voit sur une montagne voisine.

Ce lieu funéraire est décoré avec magnificence; tous ces tombeaux sont en marbre ou en pierres de taille; ils sont accompagnés d'arcs de triomphe, de statues de Héros, de différentes figures d'animaux, de lions, & sur-tout de chevaux: ces statues & ces figures sont distribuées avec goût & symétrie. De vieilles forêts de cyprès, plantées en échiquier, & auxquelles la hache n'a jamais touché, forment une sombre enceinte autour de ces tombeaux.

Tai-yuen-fou a dans ſa dépendance cinq villes du ſecond ordre, & vingt du troiſieme. Ses principaux articles de commerce ſont des ouvrages & des uſtenſiles en fer, différentes ſortes d'étoffes, & en particulier des tapis en façon de turquie. *Province de Chan-ſi.*

Pin-hiang-fou ne le cede à la capitale, ni par la bonté de ſon terroir, ni par l'étendue de ſon reſſort, qui contient ſix villes du ſecond ordre & vingt-huit du troiſieme.

On trouve près de *Ngan-y* un lac dont l'eau eſt auſſi ſalée que celle de la mer, & dont on tire une grande quantité de ſel.

Lou-ngan-fou n'a dans ſa dépendance que huit villes du troiſieme ordre; mais elle eſt ſituée dans un lieu agréable, & preſque à la ſource de la riviere de *Tſo-tſang-ho.*

Fuen-tcheou-fou, ville ancienne & commerçante, eſt bâtie ſur les bords de la riviere *Fuen-ho*; ſes bains & ſes fontaines, preſque bouillantes, y attirent un grand nombre d'Etrangers, ce qui la rend très-opulente. Une ville du ſecond ordre & ſept du troiſieme forment tout ſon diſtrict.

Tai-tong-fou eſt une place de guerre,

Province de Chan-ſi.

bâtie près de la grande muraille. Sa ſituation la rend importante, parce que c'eſt le ſeul endroit expoſé aux excurſions des Tartares; elle eſt d'ailleurs bien fortifiée, & les troupes qu'on y entretient pour ſa défenſe, forment une nombreuſe garniſon. Le territoire de cette ville abonde en pierres d'azur & en herbes médicinales; on y trouve auſſi une eſpece particuliere de jaſpe, nommé *yu-che*, qui a la blancheur & l'éclat de l'agate. Le marbre & le porphyre y ſont communs, & le commerce des peaux qu'on y prépare eſt d'un très-grand revenu. La juriſdiction de *Tai-tong-fou* eſt aſſez étendue, elle comprend quatre villes du ſecond ordre & ſept du troiſieme.

ARTICLE X.

Province de Chen-ſi.

Province de Chen-ſi.

CETTE Province eſt diviſée en deux parties, l'une orientale, & l'autre occidentale; elle contient huit *fou* ou villes du premier ordre, & cent ſix du ſecond & du troiſieme. Elle eſt bornée à l'orient par le *Hoang-ho*, qui la ſépare du *Chan-ſi*;

Chan-ſi; au midi, par les Provinces de *Se-tchuen* & de *Hou-quang*; au nord, par la Tartarie & la grande muraille, & à l'occident, par la Tartarie Mongole.

Province de Chen-ſi.

Le *Chen-ſi* eſt une des plus vaſtes Provinces de l'Empire; elle avoit autrefois trois Vice-Rois; mais elle n'en a que deux aujourd'hui, outre les Gouverneurs de *So-tcheou* & de *Kan-tcheou*, qui ſont les deux plus fortes places de guerre du pays. Cette Province en général eſt très-fertile, très-commerçante, & très-riche. Elle produit peu de riz, mais on y fait d'abondantes récoltes de froment & de millet; elle eſt cependant ſujette aux ſéchereſſes, & des nuées de ſauterelles dévorent quelquefois toutes ſes campagnes: quelques Chinois mangent ces inſectes bouillis. On tire de cette contrée une grande quantité de drogues, de la rhubarbe, du muſc, du cinabre, de la cire, du miel, du charbon de terre, dont elle renferme des mines inépuiſables. Elle contient auſſi de riches mines d'or, que la politique empêche d'ouvrir. Le ſable des torrens & des rivieres en eſt tellement chargé, qu'une infinité de perſonnes ne ſubſiſtent qu'en ramaſſant cette poudre

Province de Chen-ſi.

d'or. Les Voyageurs ont remarqué que les peuples de cette contrée ſont beaucoup plus polis, plus affables pour les Etrangers, & ont plus de diſpoſitions pour l'étude que les autres Chinois ſeptentrionaux.

Si-ngan-fou, capitale de toute la Province, eſt, après *Pe-king*, l'une des plus belles & des plus grandes villes de la Chine ; ſes murailles ſont larges, élevées, & embraſſent quatre lieues de circuit ; elles ſont flanquées d'un grand nombre de tours, éloignées les unes des autres d'une portée de fleche, & entourées d'un foſſé profond. Quelques-unes de ſes portes ſont magnifiques, & remarquables par leur hauteur.

On voit encore dans cette ville un vieux palais où demeuroient les anciens Rois du Chen-ſi. L'étendue du pays dont ils étoient les maîtres, & la valeur de leurs peuples, les avoient rendus formidables à leurs voiſins. Le reſte des bâtimens n'a rien de plus beau que ce qu'on voit ailleurs ; les maiſons y ſont, ſelon la coutume de la Chine, fort baſſes & aſſez mal conſtruites, les meubles moins propres que dans les Provinces méridionales, le vernis plus groſſier, la

porcelaine plus rare, & les Ouvriers moins adroits.

Province de Chen-ſi.

Quant aux habitans du pays, ils ſont en général plus robuſtes, plus braves, plus faits à la fatigue, & d'une taille plus avantageuſe que les autres peuples de la Chine. Les principales forces des Tartares, deſtinées à la défenſe du nord de l'Empire, ſont en garniſon dans *Singan-fou*, ſous un Général de leur Nation, qui, avec ſes ſoldats, occupe un quartier de la ville, ſéparé des autres par une muraille. On trouve dans le territoire de cette ville, une eſpece ſinguliere de chauve-ſouris, auſſi groſſes que les poules, & dont les Chinois préferent même la chair à celle des poules les plus délicates. C'eſt de là auſſi que vient le blanc dont les Dames ſe ſervent pour embellir leur teint.

Le P. *Le Comte* nous apprend qu'en 1625 on déterra dans le voiſinage de cette ville, une longue table de marbre qui avoit été autrefois élevée en forme de monument. On y trouva dans la partie ſupérieure une croix bien gravée, & plus bas une inſcription, partie en caracteres Chinois, partie en lettres Syriaques, portant en ſubſtance, qu'un

Province de Chen-ſi.

Ange avoit annoncé que le Meſſie étoit né d'une Vierge en Judée ; que ſa naiſſance fut marquée par une nouvelle étoile dans les cieux ; que des Rois d'Orient l'obſerverent, & vinrent offrir des préſens à ce divin Enfant ; qu'un Chrétien, nommé *Olopuen*, parut à la Chine l'an de J. C. 636, & fut favorablement reçu de l'Empereur, qui ayant examiné ſa Loi, en reconnut la vérité & donna un Edit en ſa faveur (*). Il paroît certain, par ce monument, que la Religion Chrétienne a fleuri à la Chine depuis l'an 636 juſqu'en 782, qui eſt l'année où l'on érigea ce monument. Le P. *Le Comte* dit que l'Empereur qui régnoit lorſqu'on le découvrit, donna ordre qu'on le conſervât ſoigneuſement dans un temple, à un quart de lieue de *Si-ngnan-fou*.

Cette capitale a trente-ſept villes ſous ſa juriſdiction, ſix du ſecond ordre, & trente-une du troiſieme.

Yen-ngan-fou compte dans ſon diſtrict trois villes du ſecond ordre, & ſeize du troiſieme.

Fong-tſiang-fou n'en a que huit du ſecond & du troiſieme rang.

(*) On peut voir l'inſcription entiere & l'hiſtoire de ſa découverte, dans la *Chine illuſtrée* de Kircher.

Han-tchong-fou, ville grande & peuplée, eſt ſituée ſur la riviere de *Han*, qui arroſe tout le pays de ſon reſſort, lequel conſiſte en ſeize villes, tant du ſecond que du troiſieme ordre. *Province de Chen-ſi.*

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette contrée, c'eſt le chemin qu'on y a pratiqué à travers les montagnes, & qui conduit juſqu'à la capitale. Cette route fut conſtruite par une armée dans le cours d'une expédition militaire. Elle doit étonner, ſoit par le nombre d'Ouvriers qu'on y employa, qui montoit à plus de cent mille hommes, ſoit par la difficulté du travail & l'étonnante promptitude avec laquelle il fut achevé. On applanit des montagnes, on conſtruiſit des ponts qui menent des unes aux autres; & lorſque les vallées parurent trop larges, on y dreſſa des piliers pour les ſoutenir. Ces ponts, qui forment une partie du chemin, ſont en pluſieurs endroits ſi exhauſſés, qu'on ne voit qu'avec effroi le fond du précipice; quatre cavaliers peuvent y marcher de front. On y a placé des garde-foux des deux côtés, pour la ſûreté des Voyageurs, & l'on a bâti, de diſtance en diſtance, le long de cette route, des

villages avec des hôtelleries pour leur commodité.

Province de Chen-ſi.

Ping-leang-fou, qui eſt une des villes les plus conſidérables de la partie occidentale de la Province, eſt ſituée ſur la riviere de *Kin-ho*; le climat en eſt très-doux; la vue des montagnes dont elle eſt environnée, n'a rien que d'agréable, & les eaux dont le pays eſt arroſé, en rendent le ſéjour délicieux. Elle a ſous ſa juriſdiction trois cités du ſecond ordre, & ſept du troiſieme. On trouve dans ce diſtrict une vallée de trois lieues de longueur, ſi profonde & tout à la fois ſi étroite, que la lumiere du jour peut à peine y pénétrer : un grand chemin, pavé en pierres carrées, occupe le fond de cette vallée.

Kong-tchang-fou eſt entourée de montagnes inacceſſibles, où l'on voit un tombeau que les Chinois prétendent être celui de *Fo-hi*; s'ils diſent vrai, ce ſépulcre eſt ſans contredit le plus ancien monument qui ſoit dans le Monde. Son reſſort comprend trois villes du ſecond rang, & ſept du troiſieme.

Ling-tao-fou & *Kin-yang-fou* ſont deux villes ordinaires, & qui n'ont rien de par-

ticulier. Deux villes du ſecond ordre & trois du troiſieme relevent de la premiere; la ſeconde n'en a auſſi que cinq ſous ſa dépendance. *Province de Chen-ſi.*

Lan-tcheou n'eſt qu'une ville du ſecond ordre, & releve de la précédente; mais comme elle ſe trouve ſituée près de la grande muraille, & qu'elle eſt dans le voiſinage des principales portes de l'oueſt, on la met au rang des cités les plus importantes de l'Empire: on en a même fait la capitale de la partie occidentale de la Province, & le ſiége du Gouverneur. Son territoire eſt baigné par le fleuve Jaune. Des peaux qui viennent de Tartarie, & différentes eſpeces d'étoffes de laine, ſont les ſeuls objets du commerce de cette ville: on y fabrique même une étoffe groſſiere, où il n'entre que du poil de vache: on l'emploie en redingotes, pour ſe garantir de la neige.

ARTICLE XI.

Province de Se-tchuen.

Province de Se-tchuen.

LA Province de *Se-tchuen* eſt bornée au nord par le *Chen ſi*, au levant par le *Hou quang*, au midi par le *Koei-tcheou*, & au couchant par le Royaume de *Thibet* & quelques peuples circonvoiſins. Outre un grand nombre de forts & de places de guerre, on compte dans cette Province dix villes du premier ordre, & quatre-vingt-huit du ſecond & du troiſieme. Le grand fleuve *Yang-tſe-kiang* traverſe le Se-tchuen, qui eſt une Province très-riche, non ſeulement par la quantité de ſoie qu'elle produit, mais encore par ſes mines de fer, d'étain & de plomb; par ſon ambre, ſes cannes à ſucre, ſes pierres d'aimant & d'azur, ſon muſc, ſes chevaux qui ſont très-recherchés; par ſa rhubarbe & la racine de fou-lin, que les Médecins Chinois font entrer dans preſque toutes leurs recettes; & par mille autres productions utiles, qu'il ſeroit trop long de nommer. Cette Province, qui eſt très-éloignée de

la mer, tire tout le ſel qu'elle conſomme de ſes montagnes, où l'on creuſe des puits qui en fourniſſent abondamment.

Province de Se-tchuen.

La capitale de *Se-tchuen*, qu'on appelle *Tching-tou-fou*, étoit autrefois le ſéjour des Empereurs, & l'une des plus grandes & des plus belles villes de la Chine; mais, en 1646, elle fut preſque entiérement ruinée durant les guerres civiles qui ont précédé la derniere invaſion des Tartares. Ses temples, ſes ponts, & les débris de ſes anciens palais, ſont encore pour les Etrangers des objets d'admiration. Son commerce & les mœurs de ſes habitans n'ont rien qui la diſtingue, non plus que ſa ſituation, qui eſt cependant aſſez agréable. Le P. *Martini*, dans ſon Atlas Chinois, dit qu'on voit dans le voiſinage de cette ville, un oiſeau rare & ſingulier, appelé *tong-hoa-fang*, c'eſt-à-dire, l'oiſeau de la fleur de *tong-hoa*. Le vulgaire prétend que c'eſt cette fleur qui le produit, qu'il croît, qu'il vieillit & qu'il meurt avec elle. Cette opinion ridicule vient ſans doute de ce que les nuances de la fleur ont quelque reſſemblance avec celles du plumage de l'oiſeau.

Tching-tou-fou a dans ſa juriſdiction ſix

villes du ſecond rang, & vingt-cinq du troiſieme.

Province de Se-tchuen.

Pao-ning-fou, Chun-king-fou & Su-tcheou-fou, ſont des villes très-ordinaires, que les Géographes & les Voyageurs ne font qu'indiquer. La premiere comprend ſous ſa juriſdiction dix villes, dont deux du ſecond ordre; la ſeconde neuf, dont deux du ſecond ordre, & la troiſieme dix du troiſieme ordre.

Tchong-king-fou eſt une des villes les plus marchandes de la Province; elle doit en grande partie ſon commerce à ſa ſituation, qui eſt au confluent de deux rivieres remarquables, dont l'une, appelée *Hin-cha-kiang* ou *Sable d'or*, reçoit dans ſon cours toutes les eaux des montagnes qui bornent la Tartarie limitrophe; l'autre eſt le *Ta-kiang*, qui a ſa ſource hors de la Chine, & qu'on nomme communément *Yang tſe-kiang*.

Tchong-king eſt bâtie ſur une montagne, & s'éleve en amphithéatre. L'air y eſt ſain & tempéré; les coffres de cannes entrelacées qu'on y fabrique, & la bonté de ſon poiſſon, n'ont pas peu contribué à la rendre célebre. Cette ville a dans ſon diſtrict trois cités du ſecond ordre, & onze du troiſieme.

Koei-tcheou-fou, *Ma-hou-fou*, *Long-ngan-fou*, & *Tſun-y-fou*, ſont des villes aſſez commerçantes ; les peuples qui habitent les montagnes de leur territoire, ſont extrêmement groſſiers & ignorans. Le reſſort de la premiere comprend une ville du ſecond ordre, & neuf du troiſieme ; celui de la ſeconde n'en contient qu'une du troiſieme rang ; celui de la troiſieme en renferme trois du même ordre ; & celui de la quatrieme deux du ſecond rang & quatre du troiſieme. *Province de Se-tchuen.*

Tong-tchuen-fou eſt une place de guerre, dont les habitans ſont tous de vieux ſoldats, qui de pere en fils embraſſent le métier des armes. Cette Province, outre ſes villes du premier ordre, en compte auſſi quelques-unes du ſecond, qui ont pluſieurs forts importans, ſoumis à leur juriſdiction. Telles ſont *Tong-tchouen-tcheou*, *Kia-ting-tcheou*, & *Ya-tcheou* qui domine la frontiere de la Province du côté du *Thibet*.

ARTICLE XII.

Province de Quang-tong.

Province de Quang-tong.

LA Province de *Quang-tong* eſt la plus conſidérable des Provinces méridionales de la Chine ; eſt eſt bornée au nord-eſt par le *Fo-kien*, au ſeptentrion par le *Kiang-ſi*, au couchant par le *Quang-ſi* & le Royaume de *Tong-king*. Tout le reſte eſt baigné des eaux de la mer.

Le pays eſt mêlé de plaines & de montagnes ; les terres y ſont ſi fertiles, qu'elles produiſent deux fois l'année. Le commerce & la fécondité du ſol raſſemblent dans cette Province tout ce qui peut contribuer aux délices de la vie ; elle fournit de l'or, des pierres précieuſes, de la ſoie, des perles, du bois d'aigle, de l'étain, du vif-argent, du ſucre, du cuivre, du fer, de l'acier, du ſalpêtre, de l'ébene, & quantité de bois de ſenteur très-recherchés.

Outre une grande partie des fruits de l'Europe & de ceux qui croiſſent dans les Indes, elle en a pluſieurs qui lui ſont particuliers, tels que les *Li-tchi*, les *Long-y-ven*, dont nous parlerons dans la ſuite.

Toutes ſes côtes ſont très-poiſſonneuſes; elles fourniſſent une grande quantité d'huîtres, d'écreviſſes, de crabes, de tortues d'une groſſeur extraordinaire. Les Chinois emploient les écailles de celles-ci pour fabriquer de très-jolis ouvrages. *Province de Quangtong.*

On nourrit dans cette Province une multitude prodigieuſe de canards domeſtiques; les ſoins & l'induſtrie particuliere avec laquelle les Chinois de cette contrée les élevent, les ont multipliés plus que par-tout ailleurs; ils en font éclore les œufs dans un four ou dans du fumier, & ils ne tiennent point cette pratique de l'Egypte. Ils en chargent un grand nombre de petites barques, & les menent par troupeaux paître ſur le bord de la mer, où, lorſque ſes eaux ſont baſſes, ces oiſeaux trouvent des huîtres, des chevrettes, & autres coquillages ſemblables. Ces petites flottes vont ordinairement de compagnie, & bientôt tous les canards ſe mêlent ſur le rivage: mais lorſque la nuit vient, il ſuffit de frapper ſur un baſſin pour les raſſembler; auſſitôt toutes les bandes ſe forment, & chacune retourne au bateau qui l'avoit amenée. Les Chinois ont le ſecret de ſaler une grande quantité de chair de

Province de Quang-tong.

canards, ſans qu'elle perde rien de ſa premiere ſaveur ; ils ſavent auſſi en ſaler les œufs, en les couvrant d'un enduit d'argile mêlé de ſel. La ſaumure dans laquelle on les laiſſeroit tremper, ne pénétreroit point à travers les pores de la coque : l'obſervation a fait connoître aux Chinois, que l'argile ſeule, chargée de ſel, a cette propriété. Ces œufs ſalés ſont très-ſains, & l'on en permet l'uſage aux malades.

Quoique le climat de cette Province ſoit très-chaud, l'air y eſt pur, & le peuple robuſte & ſain ; il eſt ſur-tout très-induſtrieux, & l'on ne peut lui refuſer d'être éminemment doué du talent de l'imitation ; il ſuffit de lui montrer la plupart de nos petits ouvrages d'Europe, pour qu'il en exécute de ſemblables avec une juſteſſe ſurprenante.

Quoique cette Province ait beaucoup ſouffert durant les guerres civiles, elle eſt aujourd'hui une des plus floriſſantes de l'Empire ; & comme elle eſt la plus éloignée de la Cour, ſon gouvernement eſt un des plus conſidérables. Celui qui en eſt le Vice-Roi, l'eſt auſſi du *Quang-ſi*, & il réſide à *Chao-king*, afin d'être plus à portée d'expédier ſes ordres dans l'une

& dans l'autre Province. Ce Gouverneur a toujours un certain nombre de troupes dont il diſpoſe pour arrêter les courſes des voleurs & des pirates, qui, ſans cette précaution, ſe multiplieroient aſſez pour interrompre ou moleſter le commerce. C'eſt par la même raiſon qu'on a conſtruit le long des côtes & dans les terres, un grand nombre de fortereſſes, dont la plupart ſont de grandes villes pourvues de nombreuſes garniſons.

Province de Quang-tong.

On diviſe cette Province en dix contrées, qui contiennent dix villes du premier ordre, & quatre-vingt-quatre du ſecond & du troiſieme.

Quang-tcheou-fou, que les Européens appellent *Canton*, eſt la capitale de cette Province, & l'une des villes les plus peuplées & les plus opulentes de la Chine: elle eſt l'entrepôt de tout le commerce des Indes, & de celui que l'Europe entretient avec ce vaſte Empire.

L'immenſe quantité d'argent que les vaiſſeaux étrangers apportent journellement dans cette cité, y attire une foule continuelle de Marchands de toutes les Provinces; en ſorte qu'on eſt sûr de trouver dans ſes magaſins les productions les plus rares du ſol, & ce qui ſort de plus

précieux des Manufactures Chinoiſes. Cette ville eſt d'ailleurs ſituée ſur une belle riviere, qui communique à toutes les Provinces voiſines par des canaux : on nomme ſon embouchure *Hou-man*, c'eſt-à-dire, *Porte du Tigre*; ſes bords, les campagnes qu'elle arroſe, les collines même qui la dominent, ſont cultivées & offrent le coup-d'œil le plus agréable.

Province de Quang-tong.

» On commence, dit le P. *de Prémare*, » à voir ce que c'eſt que la Chine, quand » on eſt entré dans la riviere de Can- » ton. Ce ſont, ſur les deux bords, de » grandes campagnes de riz, vertes » comme de belles prairies, qui s'éten- » dent à perte de vue, & qui ſont entre- » coupées d'une infinité de petits canaux; » de ſorte que les barques qu'on voit » ſouvent aller & venir de loin, ſans » découvrir l'eau qui les porte, pa- » roiſſent gliſſer ſur l'herbe. Plus loin, » dans les terres, l'on apperçoit les » côteaux couronnés d'arbres & cultivés » le long du vallon; tout cela eſt mêlé » de tant de villages, de ſites champê- » tres, & ſi bien variés, qu'on ne ſe laſſe » point de regarder, & qu'on a regret » de paſſer ſi vîte «.

On entre enſuite dans une grande ville,

ville, qui eſt comme un compoſé de trois villes différentes, ſéparées par de hautes murailles, mais tellement jointes, que la même porte ſert pour ſortir de l'une & rentrer dans l'autre. Ces trois cités réunies forment à peu près un carré; les rues en ſont longues, droites, la plupart pavées de pierres de taille & ornées d'arcs de triomphe de diſtance en diſtance; il en eſt quelques-unes de couvertes, & c'eſt là que ſont les plus belles boutiques de la ville. Les maiſons n'offrent rien de remarquable, qu'une grande propreté; elles n'ont qu'un ſeul étage, & ſont ſans fenêtres ſur la rue. Les honnêtes gens ſe font porter en chaiſe; le peuple remplit les rues, ſur-tout les porte-faix, qui ſont la plupart têtes, jambes & pieds nus, & on les voit tous chargés de quelque fardeau; car il n'eſt point d'autre commodité pour voiturer ce qui ſe vend & ce qui s'achete, que les épaules des hommes.

Province de Quang-tong.

Un nombre infini de barques de toute grandeur, qui nuit & jour couvrent la riviere, y forment une eſpece de ville flottante; toutes ces barques ſe touchent, ſont alignées, & forment des rues. Un peuple immenſe n'a point d'autre habi-

Province de Quang-tong.

tation ; chaque barque loge une famille & les enfans de ſes enfans. Dès la pointe du jour, tout ce peuple ſort, ſoit pour aller à la pêche, ſoit pour cultiver la terre & travailler au riz, dont on fait chaque année une double récolte.

C'eſt à quatre ou cinq lieues de Canton que ſe trouve *Fo-chan*, ce village célebre, le plus grand & le plus peuplé de l'univers ; on l'appelle village, parce qu'il n'eſt point enfermé de murailles & qu'il n'a point de Gouverneur particulier, quoiqu'il s'y faſſe un très-grand commerce, & qu'il contienne plus de peuple & plus de maiſons que Canton même. On donne à cette bourgade trois lieues de circuit & un million d'habitans.

A l'entrée de la baie de *Canton*, on trouve le célebre port des Portugais, qu'on appelle communément *Macao* : il eſt ſitué ſous le vingt-deuxieme degré douze minutes de latitude, & à trois degrés dix-neuf minutes de longitude oueſt de *Pe-king*. La ville eſt bâtie ſur une péninſule, ou, ſi l'on veut, dans une petite iſle, parce qu'elle eſt ſéparée de la terre par une riviere où le flux & le reflux ſont ſenſibles. Cette lan-

gue de terre ne tient au reſte de l'île que par une gorge fort étroite, qu'on a formée d'une muraille. Les Portugais obtinrent ce port en récompenſe du ſecours qu'ils donnerent aux Chinois, pour chaſſer un fameux Pirate qui infeſtoit les mers voiſines, & qui avoit formé le ſiége de la capitale de la Province; ils l'obligerent de ſe retirer à *Macao*, où ils le prirent & le mirent à mort.

Province de Quantong.

Quelques Relateurs prétendent que cette ville n'étoit habitée que par des voleurs, lorſque les Portugais s'y établirent, & qu'on leur permit ſeulement d'y conſtruire des maiſons de chaume. Quoi qu'il en ſoit, ils fortifierent cette place, l'environnerent de bonnes murailles, & en devinrent, pour ainſi dire, les maîtres.

Macao a un Gouverneur Portugais & un Mandarin Chinois; le palais de celui-ci eſt au milieu de la ville, & il y commande en chef; la Nation de l'autre paye cent mille ducats de tribut, pour avoir la liberté de choiſir ſes Magiſtrats, d'exercer ſa Religion, & de vivre ſelon ſes Loix. Les maiſons de cette ville ſont bâties à l'Européenne; mais elles ſont baſſes & ont peu d'apparence. La ville

dent, comme dans les autres contrées de la Chine ; les uns ſont Mandarins de Lettres, & les autres Mandarins d'armes ou Officiers de guerre. Son reſſort comprend trois villes du ſecond ordre & dix du troiſieme. La plus grande partie de l'iſle obéit à l'Empereur de la Chine ; le reſte eſt indépendant, & habité par des peuples libres qui n'ont pas encore été ſubjugués. Obligés d'abandonner aux Chinois leurs plaines & leurs campagnes, ils ſe ſont fait une retraite dans les montagnes du centre de l'iſle, où ils ſont à couvert de toute inſulte de la part de leurs voiſins.

Province de Quang tong.

Ces peuples avoient autrefois une correſpondance libre & ouverte avec les Chinois. Ils expoſoient deux fois par an, dans un lieu déterminé, l'or qu'ils avoient tiré de leurs mines, avec leurs bois d'*aigle* & de *calamba*, ſi eſtimés des Orientaux. Un Député alloit examiner ſur la frontiere les toiles & les denrées des Chinois, & les principaux de ceux-ci ſe rendoient au lieu indiqué pour les échanges : on convenoit des prix, & après que les marchandiſes des Chinois étoient livrées, on leur remettoit fidélement ce dont on étoit convenu. Les Gouverneurs

Chinois tiroient des profits immenſes de ces échanges.

Province de Quang-tong.

L'Empereur *Kang-hi*, informé de la quantité prodigieuſe d'or que ce commerce faiſoit paſſer entre les mains de ſes Mandarins, défendit, ſous peine de mort, à tous ſes ſujets d'avoir communication avec les Inſulaires; cependant quelques émiſſaires ſecrets des Gouverneurs voiſins trouvent encore le moyen de pénétrer chez eux; mais ce qu'on en tire aujourd'hui par ce commerce caché, n'eſt rien en comparaiſon de ce qu'il rapportoit autrefois. Les naturels de l'iſle ſont en général très-difformes, de petite taille, & d'une couleur rougeâtre; les hommes & les femmes portent leurs cheveux paſſés dans un anneau ſur le front, & par-deſſus un petit chapeau de paille, d'où pendent deux cordons qu'ils nouent ſous le menton.

Leur vêtement conſiſte en une piece de toile de coton noir ou bleu foncé, qui les couvre depuis la ceinture juſqu'aux genoux; les femmes ont une eſpece de chemiſette de la même étoffe, & ſe diſtinguent par des raies bleues qu'elles ſe font avec de l'indigo, depuis les yeux juſqu'au bas du viſage. Les uns

Province de Quang-tong.

& les autres portent des boucles d'oreilles d'or & d'argent en forme de poire, & très-bien travaillées. Leurs armes ſont l'arc & la fleche; ils ont encore un couzelas qu'ils portent dans un petit panier attaché derriere eux à la ceinture; c'eſt le ſeul inſtrument dont ils ſe ſervent pour exécuter leurs ouvrages de charpente, ou pour couper les bois & les brouſſailles, lorſqu'ils traverſent les forêts.

Parmi les animaux que l'iſle produit, on diſtingue une eſpece curieuſe de grands ſinges noirs, qui ont les traits & la figure de l'homme; on prétend qu'ils ſont très-amoureux des femmes. On y trouve auſſi des corbeaux ornés de cravates blanches, des étourneaux qui portent ſur le bec une petite lunette, des merles d'un bleu foncé avec deux oreilles jaunes, élevées d'un demi-pouce, & une foule d'autres oiſeaux remarquables par leurs couleurs & leur chant.

Outre les mines d'or & d'azur qui enrichiſſent l'iſle de *Hai-nan*, on y voit quantité de bois rares & précieux. Le prédéceſſeur de l'Empereur actuel en fit tranſporter juſqu'à Pe-king, avec des frais immenſes, pour orner un palais qu'il deſ-

tinoit à ſa ſépulture. Le plus eſtimé, appelé par les gens du pays *Hoa-li*, & par les Européens, bois de roſe ou de violette, à cauſe de ſon odeur, eſt un bois incorruptible, & d'une beauté que rien n'égale ; auſſi eſt-il réſervé pour le ſervice de l'Empereur.

Province de Quang-tong.

L'Iſle de *Hai-nan* a mérité par ſa ſituation, par ſa grandeur & par ſes richeſſes, d'être miſe au rang des Iſles conſidérables de l'Aſie.

Non loin de là, eſt une autre petite Iſle appelée communément *San-cian* ; elle eſt célebre par la mort de Saint François Xavier. On y voit encore ſon ſépulcre ; ce tombeau eſt placé ſur une colline, au pied de laquelle eſt une plaine couverte de bois d'un côté, & de l'autre ornée de pluſieurs jardins. Cette Iſle n'eſt point déſerte, comme quelques Voyageurs l'ont publié ; on y trouve cinq villages, dont les habitans ſont de pauvres Pêcheurs qui ne vivent que de riz & de poiſſon.

ARTICLE XIII.

Province de Quang-ſi.

Province de Quang-ſi.

CETTE Province eſt ſituée entre celles de *Quang-tong*, de *Hou-quang*, de *Koei-tcheou*, d'*Yun-nan*, & le Royaume de *Tong-king*; elle n'eſt comparable aux autres Provinces, ni pour la grandeur, ni pour le commerce; cependant elle produit du riz en ſi grande abondance, qu'elle en fournit pendant ſix mois à la Province de *Quang-tong*, qui, ſans ce ſecours, ſeroit dans l'impuiſſance de faire ſubſiſter ſes nombreux habitans. Comme les montagnes dont elle eſt couverte, principalement vers le ſeptentrion, abondent en mines d'or, d'argent, de cuivre & d'étain, un Gouverneur d'une ville du premier ordre préſenta, il y a quelques années, un Mémoire à l'Empereur, où il détailloit les précautions qu'on pouvoit prendre pour parer aux inconvéniens qui pourroient réſulter de l'exploitation de ces mines : il marquoit, entre autres choſes, que les gens du pays s'offroient à les ouvrir à leurs frais, & qu'on n'admet-

troit à ce travail aucun Ouvrier qui n'eût une Patente de son Mandarin, & qui ne donnât quatre répondans de sa conduite. *Province de Quang-si.*

L'Empereur ayant lu ce Mémoire, le renvoya au *Hou-pou*, ou Cour des Finances, pour l'examiner. Ce Tribunal Souverain, après avoir délibéré, approuva ce qui étoit contenu dans l'écrit; mais il voulut, suivant ce qui s'étoit pratiqué autrefois en pareille occasion, qu'on donnât quarante pour cent à l'Empereur, & cinq pour cent aux Officiers & aux Soldats qui présideroient à l'exploitation. Dans la suite, le Prince se réserva les mines d'or, & les fit ouvrir lui-même à ses frais.

Il croît dans cette Province un arbre assez singulier; au lieu de moelle, il renferme une chair molle dont on fait de la farine: on prétend que le pain en est assez bon. Outre les perroquets, les porcs-épics & les rhinocéros, on y trouve une quantité prodigieuse d'animaux sauvages, de gibier, d'oiseaux rares, & d'insectes particuliers.

La Province contient douze villes du premier ordre, & quatre-vingts du second & du troisieme

Province de Quang-ſi.

Quei-ling-fou, qui en eſt la capitale, tire ſon nom d'une fleur appelée *quei*; cette fleur vient ſur un arbre dont les feuilles reſſemblent à celles du laurier; elle exhale une odeur ſi agréable & ſi douce, que tout le pays en eſt parfumé.

Quei-ling-fou eſt ſituée ſur le bord d'une riviere qui ſe jette dans le *Tabio*; mais elle coule avec tant de rapidité, & parmi des vallées ſi étroites, qu'elle ne peut être navigable, ni d'aucune utilité pour le commerce. La ville eſt grande, & preſque toute bâtie ſur le modele de nos anciennes forteresſes; mais elle eſt de beaucoup inférieure à la plupart des autres capitales.

On trouve dans ſon territoire un grand nombre d'oiſeaux dont les couleurs ſont ſi vives & ſi variées, que pour rehauſſer l'éclat des fleurs on y entrelace leurs plumes, qui ſont d'un éclat & d'une beauté inimitables. *Quei-ling* a ſous ſa juriſdiction deux villes du ſecond ordre, & ſept du troiſieme.

Les autres villes de la Province n'ont rien de particulier; leurs noms ſont, *Kien-tcheou-fou*, *Kin-yuen-fou*, *Se-nguen-fou*, *Ping-le-fou*, *Ou-tcheou-fou*, *Sin-tcheou-fou*, *Nan-ning-fou*, *Tsi-ping-fou*,

Se-ming-fou, *Tchin-ngan-fou*, & *Se-tchin-fou*.

Province de Quang-ſi.

Toutes ces villes enſemble ont dans leur reſſort trente villes du ſecond ordre, & quarante-une du troiſieme.

ARTICLE XIV.

Province d'Yun-nan.

Province d'Yun-nan.

LA Province d'*Yun-nan* eſt bornée au nord par le *Se-tchuen* & les terres du *Thibet*, à l'oueſt par les Royaumes d'*Ava* & de *Pegou*, au midi par ceux de *Laos* & de *Tong-king*, & à l'eſt par les Provinces de *Quang-ſi* & de *Koei-tcheou*.

Cette Province paſſe pour une des plus fertiles & des plus opulentes de la Chine, & ſes habitans ont la réputation d'être courageux, robuſtes, affables, & fort amateurs des ſciences, qu'ils cultivent avec ſuccès. Ses rivieres, ſes mines d'or, de cuivre & d'étain, ſon arubre, ſes rubis, ſes ſaphirs, ſes agates, ſes perles, ſes pierres précieuſes, ſon marbre, ſon muſc, ſa ſoie, ſes éléphans, ſes chevaux, ſes gommes, ſes plantes médicinales, & ſon lin, lui ont acquis une

Province d'Yun-nan.

célébrité qui la rend reſpectable aux Chinois. Son commerce eſt immenſe, ainſi que ſes richeſſes qu'on dit être inépuiſables.

Cette Province a dans ſa juriſdiction vingt-une villes du premier ordre, & cinquante-cinq du ſecond & du troiſieme.

Yun-nan-fou, qui en eſt la capitale, étoit autrefois remarquable par ſon étendue & la beauté de ſes bâtimens publics. On y voyoit des édifices ſuperbes, de vaſtes jardins, des mauſolées, des arcs de triomphe, & des places bien décorées; mais les Tartares ont détruit ces monumens dans leurs diverſes invaſions, & la ville n'eſt plus aujourd'hui qu'une cité fort ordinaire, ce qui n'empêche pas que le Gouverneur de la Province n'y faſſe ſa réſidence. Elle compte dans ſon reſſort quatre villes du ſecond ordre, & ſept du troiſieme.

Comme on ne trouve rien de particulier dans les autres, nous ne ferons que les indiquer; leurs noms ſont, *Ling-ngan-fou*, *Ta-li-fou*, *Tchou-hiung-fou*, *Tchink-iang-fou*, *King-tong-fou*, *Quang-naa-fou*, *Quang-ſi-fou*, *Chun-ning-fou*, *Ku-tſing-fou*, *Yao-ngan-fou*, *Ko-king-fou*, *Yon-ting-fou*, *Li-kiang-tou-fou*, *Yuen-kiang-fou*,

kiang-fou, & *Mong-hoa-fou*. La ſixieme, la ſeptieme, la neuvieme, la quatorzieme & la quinzieme de ces villes, ſont ſans juriſdiction. Toutes les autres enſemble ne comprennent dans leur reſſort que vingt-une villes du ſecond ordre, & ſeize du troiſieme.

Province d'Yun-nan.

ARTICLE XV.

Province de Koei-tcheou.

CETTE Province eſt une des plus petites de la Chine ; elle a le *Quang-ſi* au midi, le *Hou-quang* au levant, au nord le *Se-tchuen*, & le *Yun-nan* au couchant. Tout le pays eſt preſque inculte, & couvert de montagnes inacceſſibles. Cette Province eſt pour les Chinois, ce que la Sibérie eſt pour les Ruſſes ; les peuples qui l'habitent ſont des montagnards accoutumés à l'indépendance, & qui ſemblent former un corps de nation ſéparé ; ils ne ſont guere moins féroces que les animaux ſauvages au milieu deſquels ils vivent.

Province de Koei-tcheou.

Les Mandarins & les Gouverneurs qu'on envoie dans cette Province, ſont

Province de Koei-tcheou.

quelquefois des Grands disgraciés qu'on a quelque intérêt à conserver, soit à cause de leurs alliances, soit à cause des services qu'ils peuvent avoir rendus à l'Etat. On leur confie de nombreuses garnisons, pour contenir dans le devoir les naturels du pays; mais ces troupes ne suffisent pas, & la Cour désespere de pouvoir jamais réduire sous son joug ces indociles montagnards.

Elle renouvelle souvent ses tentatives pour les soumettre, & fait de temps en temps construire de nouveaux forts dans leur pays; mais ces peuples, qui n'ignorent pas ses desseins, se tiennent cachés dans leurs montagnes, & n'en sortent que pour détruire les ouvrages des Chinois, ou pour ravager leurs terres.

On ne fabrique dans cette contrée, ni étoffes de soie, ni toile de coton; mais il y croît une certaine herbe qui ressemble assez à notre chanvre, & dont on fait des habits d'été. On y trouve aussi des mines d'or, d'argent, de mercure & de cuivre, & c'est de ce dernier métal qu'on fait la petite monnoie qui a cours dans l'Empire.

Cette Province contient dix villes du premier rang, dont *Koei-yang* est la ca-

pitale, & trente-huit du ſecond & du troiſieme. On prétend que *Koei-yang* étoit jadis la demeure d'anciens Rois : on y voit encore des reſtes de temples & de palais qui annoncent ſon ancienne ſplendeur ; mais on néglige ces monumens, qui tombent & ſe détruiſent inſenſiblement.

Province de Koei-tcheou.

Les Chinois de cette Province, plus occupés du ſoin de ſe défendre des entrepriſes des montagnards, que de conſerver des débris, ſemblent ne faire aucun cas de ces précieuſes ruines. Leurs maiſons ſont bâties de terre & de briques, & la plupart de leurs villes ne ſont, pour ainſi dire, que des tas de chaumieres mal diſtribuées ; les neuf autres cités ſont *Se-tcheou*, *Se-nan*, *Tchin-yuen*, *Che-ſien*, *Tong-gin*, *Ngan-chan*, *Tou-yun*, *Ping-yuen*, & *Ouei-ning*.

Quelques-unes de ces villes ſont ſituées ſur le bord de rivieres agréables, & dans des vallées fertiles : on trouveroit même dans cette Province une grande quantité de terres dont le produit ſeroit conſidérable, ſi elles étoient vivifiées par la culture ; mais la crainte qu'inſpirent les montagnards, retient les Chinois dans le voiſinage des fortereſſes. Le Koei-tcheou fournit les

Province de Koei-tcheou.

meilleurs chevaux de la Chine ; on y éleve d'immenſes troupeaux de vaches & de cochons, & l'on y trouve par-tout des poules ſauvages dont le goût eſt exquis.

En donnant la deſcription des quinze Provinces de la Chine, nous nous ſommes contentés d'indiquer les principales villes qu'elles renferment. L'Auteur d'*Yu le Grand* & *Confucius* en a donné le nombre total, d'après le relevé qu'un habile Mandarin, dit-il, en a fait imprimer pour l'uſage du Gouvernement. Quoique nous ne garantiſſions pas l'exactitude de cette notice des villes & principaux monumens de la Chine, nous croyons cependant qu'elle peut ici trouver ſa place.

On compte quatre mille quatre cent deux villes murées, qui ſe diviſent en deux claſſes, les *civiles* & les *militaires*. La claſſe des civiles en contient deux mille quarante-cinq, & celle des militaires deux mille trois cent cinquante-ſept. Les civiles ſont encore diviſées en trois ordres ; ſavoir, cent ſoixante-quinze du premier rang, que les Chinois appellent *fou*, deux cent ſoixante-dix du ſecond rang, qu'on nomme *tcheou*, & cent ſoixante du troiſieme, qui portent le titre d'*hien*.

Les villes militaires ſont diſtinguées en ſept claſſes; on en compte ſix cent vingt-neuf de la premiere, cinq cent ſoixante de la ſeconde, trois cent onze de la troiſieme, trois cents de la quatrieme, cent cinquante de la cinquieme, cent de la ſixieme, & trois cents de la ſeptieme. Quelques-unes de ces villes militaires ſervent à loger les ſoldats, auxquels on aſſigne dans le voiſinage une certaine quantité de terres pour leur entretien. Les frontieres & les côtes ſont défendues par quatre cent trente-neuf châteaux tenus en bon état & très-bien fortifiés. On compte en outre, le long de ces mêmes côtes, deux mille neuf cent vingt bourgs, dont un grand nombre égale en grandeur & en population pluſieurs villes murées. Quant aux bourgs & aux villages répandus dans l'intérieur des terres, on aſſure qu'ils ſont innombrables, la plupart riches, commerçans, & bien peuplés.

Province de Koeitcheou.

Les établiſſemens publics répondent à la grandeur & à l'étendue de l'Empire: on compte onze cent quarante-cinq hoſpices royaux, ou lieux de logement, deſtinés à l'uſage des Mandarins, des Préfets des Provinces, des Officiers de la Cour, des

Province de Koei-tcheou.

Courriers, & de tous ceux qui voyagent aux dépens de l'Empereur. Les tours, les arcs de triomphe, & les autres monumens publics élevés à la gloire des bons Rois & à celle des Hommes illuſtres, ſont au nombre de onze cent cinquante-neuf. Les vertus des femmes, comme celles des hommes, ont droit à la Chine aux honneurs publics : on y voit deux cent huit monumens conſacrés à la mémoire d'un certain nombre d'entre elles, qui, par leur modeſtie, leur pudeur, & leur attachement aux devoirs de leur ſexe, ont mérité l'eſtime & la vénération de leurs concitoyens. Deux cent ſoixante-douze bibliotheques célebres ſont continuellement ouvertes aux Savans & aux Lettrés ; les gymnaſes ou colléges, établis par *Confucius*, & ceux qu'on a fondés en ſon honneur, ſont auſſi multipliés que les cités & les bourgs.

LIVRE II.

DE LA TARTARIE CHINOISE.

LA Tartarie Chinoiſe eſt bornée au nord par la Sibérie ; au levant, par le golfe de Kamtchatka & par la mer orientale ; au midi, par la Chine ; & au couchant, par les Tartares Kalmouks, établis entre la mer Caſpienne & Caſghar. Les différens peuples qui l'habitent aujourd'hui, étoient autrefois compris ſous le nom général de Tartares *Moungales* ou *Moungous*, nation terrible & belliqueuſe, qui, d'une part, conquit l'Indoſtan, ſous la conduite du fameux Zinghiskan, & de l'autre ſoumit la Chine. Ce fut au treizieme ſiecle que les Moungales s'emparerent de ce dernier Empire ; mais après y avoir régné pendant cent ans, ils en furent chaſſés par les Chinois en 1368. Les fugitifs prirent différentes routes ; les uns allerent s'établir vers la mer orientale, entre la Chine &

la riviere *Saghalien*; les autres tournerent au couchant vers leur premier pays, où s'étant mêlés aux Moungales qui y étoient restés, ils reprirent bientôt la même maniere de vivre que leurs anciens compatriotes. Ceux qui s'établirent à l'orient, ayant trouvé le pays presque désert & sans habitans, y conserverent les mêmes mœurs qu'ils avoient apportées de la Chine. Ainsi ces deux nations Moungales different aujourd'hui par le langage, par leur gouvernement, leur Religion, & leurs usages. Ceux de l'occident ont retenu leur ancien nom de Tartares Moungales ou Moungous; les autres sont connus sous le nom de Mantcheoux ou Tartares Orientaux. La Tartarie Chinoise, se divise donc en deux parties, l'orientale & l'occidentale.

ARTICLE PREMIER.

Tartarie Chinoise orientale.

Tartarie Chinoise orientale.

CETTE partie s'étend du midi au septentrion, depuis le 41e degré de latitude septentrionale, jusque vers le 55e degré; & de l'occident à l'orient, environ de-

puis le 137e degré de longitude, jusqu'à la mer orientale. Elle est bornée au nord par la Sibérie ; au midi, par le golfe de *Leao-tong* & la Corée ; à l'orient, par la mer orientale ; & à l'occident, par le pays des Moungous. *Tartarie Chinoise orientale.*

Les Tartares qui s'y retirerent après leur expulsion de la Chine en 1368, se mirent d'abord à bâtir des villes, des bourgs, des villages, & à cultiver les terres, à l'exemple des Chinois parmi lesquels ils avoient vécu : ainsi la plupart ont des demeures fixes, & sont beaucoup plus civilisés que le reste de la nation Moungale. Ils furent d'abord gouvernés par des Kans particuliers, indépendans les uns des autres ; mais depuis que celui de *Ningouta*, qui étoit le plus puissant d'entre eux, s'est emparé de la Chine, vers le milieu du siecle dernier, l'Empereur, qui est encore un de ses descendans, a soumis à sa domination tous les autres Kans de cette partie de la Tartarie. Ce Prince la gouverne immédiatement par lui-même, & y envoie des Préfets & des Officiers comme dans les autres Provinces de l'Empire.

Le pays des Tartares Mantcheoux se

muraille épaiſſe garnie de creneaux. La garde en eſt confiée à pluſieurs Mandarins Mantcheoux, qui, dans des temps marqués, ſont obligés de pratiquer certaines cérémonies d'uſage; devoirs dont ils s'acquittent avec les mêmes témoignages de reſpect & de vénération que ſi leurs Maîtres étoient encore vivans.

Tartarie Chinoiſe orientale.

Les autres villes de cette Province ſont peu conſidérables; la plupart ſont preſque déſertes, mal bâties, ſans avoir d'autre défenſe qu'un mur ou à demi-ruiné, ou conſtruit de terre battue. Il faut cependant diſtinguer la ville de *Fong-hoang-tching*, qui eſt aſſez peuplée, & que ſa ſituation, ſur la frontiere de Corée, rend très-marchande. Comme elle eſt la porte de ce Royaume, c'eſt par là que doivent paſſer les Envoyés du Roi & ceux de ſes ſujets qui veulent commercer dans l'Empire. Cette raiſon y attire un grand nombre de Chinois; pluſieurs même ſe ſont établis dans un des fauxbourgs, où ils ont fait conſtruire d'aſſez belles maiſons: ils ſont en quelque ſorte les Facteurs des autres Négocians des Provinces.

Cette Province renferme beaucoup de montagnes, dont quelques-unes produiſent des métaux & des bois propres à bâ-

tir. Les terres, en général, y ſont fertiles en froment, millet, légumes, & coton; elles nourriſſent d'immenſes troupeaux de bœufs & de moutons. On y recueille peu de riz; mais la plupart des fruits de l'Europe y croiſſent en abondance.

Tartarie Chinoiſe orientale.

Département de Kirin.

KIRIN, ſecond département de la Tartarie Chinoiſe orientale, eſt borné au nord par le fleuve *Saghalien*; au levant, par la mer; au ſud, par la Corée; & au couchant, par la paliſſade de la Province de Leao-tong. Ce pays, que la grande quantité de forêts qui s'y trouvent rend extrêmement froid, n'eſt preſque point habité: on n'y rencontre que trois ou quatre villes mal bâties, & entourées d'une ſimple muraille de terre. C'eſt dans ces cantons que croît la précieuſe plante de *ginſeng*, & que l'Empereur envoie les criminels que les Loix condamnent à l'exil.

Kirin, ſituée ſur le fleuve Songari, qui prend en cet endroit le nom de Kirin, eſt le lieu de la réſidence d'un Général Mantcheou, qui jouit de tous les droits de Vice-Roi; il commande aux Mandarins, & a l'inſpection ſur toutes

Tartarie Chinoiſe orientale.

les troupes. En remontant le même fleuve, vers le nord-oueſt, on trouve à quarante-cinq lieues la ville de *Petouné*, moins conſidérable encore que la précédente; elle n'eſt preſque habitée que par des ſoldats Tartares & par des Chinois condamnés à l'exil. La troiſieme ville, qui eſt conſidérée comme le berceau de la Famille Impériale régnante, s'appelle *Ningouta.* Cette cité eſt entourée d'une muraille de bois; ce ſont de ſimples pieux fichés en terre, qui ſe touchent les uns les autres, & qui ont vingt pieds de hauteur. Outre cette enceinte, il en eſt une autre qui eſt extérieure, & qui a une lieue de circonférence: cette ſeconde enceinte eſt auſſi faite de pieux; elle eſt percée de quatre portes, qui correſpondent aux quatre points cardinaux. Cette ville eſt le ſéjour d'un Lieutenant-Général Mantcheou, dont la juriſdiction s'étend ſur les terres voiſines & ſur tous les villages des Yupi-taſe, & de quelques autres petites Nations qui habitent ſur les bords de la riviere Ouſouri, du fleuve Saghalien, & le long des côtes de la mer.

Ces Tartares Yupi-taſe ſont d'un caractere paiſible; mais lourds & groſſiers, ſans politeſſe, ſans aucune teinture des

Lettres, & même ſans aucun culte de Religion. Ils ne ſement ni riz ni froment, mais ſeulement un peu de tabac, dans quelques arpens de terre qui environnent leurs villages. D'immenſes forêts, preſque impénétrables, couvrent le reſte des terres, & produiſent des nuées d'inſectes importuns, qu'on ne chaſſe qu'à force de fumée.

Tartarie Chinoiſe orientale.

Il faut que la riviere Ouſouri, dont ces peuples habitent les bords, ſoit extrêmement poiſſonneuſe, puiſqu'ils n'ont pour tout aliment que la chair des poiſſons qu'ils y pêchent, & dont ils réſervent les peaux pour ſe faire des habits. Ils ſavent paſſer ces peaux, les teindre en trois ou quatre couleurs, les découper proprement, & les unir avec tant de dextérité, qu'on les croiroit d'abord couſues avec du fil de ſoie; ce n'eſt qu'en défaiſant quelques-unes de ces coutures, qu'on s'apperçoit que ce fil n'eſt qu'une courroie très-fine, formée d'une peau extrêmement mince. La forme de leurs habits eſt la même que celle des vêtemens Mantcheoux. Leurs femmes attachent au bas de leurs longs manteaux des pieces de monnoie, des grelots, dont le bruit avertit de leur arrivée; elles par-

Tartarie Chinoise orientale.

tagent leurs cheveux en pluſieurs treſſes, qu'elles laiſſent pendre ſur leurs épaules; toutes ces treſſes ſont chargées de petits miroirs, d'anneaux, &, autres bagatelles ſemblables.

Ces Tartares emploient tout l'été à la pêche; ils ſe ſervent ordinairement de dards pour percer les gros poiſſons, & de filets pour prendre les autres. Leurs barques ſont petites, & leurs canots ne ſont faits que d'écorces d'arbre, ſi bien couſues, que l'eau ne peut y pénétrer. D'une partie du poiſſon qu'ils prennent, ils fabriquent l'huile qu'ils brûlent dans leurs lampes; l'autre leur fournit leur nourriture journaliere; ils en ſechent au ſoleil une troiſieme partie, qu'ils réſervent pour l'hiver, temps où les glaces ne leur permettent plus la pêche. Une ſingularité qui rend ce peuple forcément ictyophage, c'eſt que la chair des animaux, dont les eſpeces ſont d'ailleurs très-rares dans ce pays, eſt d'un goût qui n'eſt pas ſupportable. Un des Miſſionnaires, auxquels nous devons la Carte de la Tartarie, ne pouvoit croire cette particularité. » Nous fîmes, dit-il, cher-» cher un petit cochon, dont la chair

» eſt

» eſt celle qu'ils eſtiment le plus; nous » le fîmes apprêter à la maniere ordi- » naire : mais dès que nous en eûmes » goûté, nous fûmes obligés de le ren- » voyer ; les valets mêmes, tout affa- » més qu'ils étoient de viande, parce » qu'ils ne vivoient depuis long-temps » que de poiſſon, n'en purent ſouffrir » le mauvais goût «.

Tartarie Chinoiſe orientale.

Les chiens, dans cette contrée, ſont très-eſtimés & méritent de l'être; on les attele aux traîneaux, qu'ils tirent & conduiſent ſur les rivieres glacées. » Nous » rencontrâmes, dit le même Miſſion- » naire que nous venons de citer, une » Dame d'Ouſouri, qui revenoit de Pe- » king ; elle nous dit qu'elle avoit cent » chiens pour ſon traîneau : un qui eſt » fait à la route, va devant ; ceux qui » ſont attelés le ſuivent ſans ſe détour- » ner, & s'arrêtent en certains endroits, » où on les remplace par d'autres, pris » dans la troupe venue en leſſe : elle » nous proteſta qu'elle avoit fait ſouvent » de ſuite cent lys Chinois, c'eſt-à-dire, » dix de nos grandes lieues «.

Au delà des Tartares *Yupi-taſe*, ſont les Tartares *Ketcheng-taſe*, qui habitent l'un & l'autre bord du Saghalien-oula, &

s'étendent jusqu'à l'Océan oriental. Ce pays, qui a près de cent cinquante lieues d'étendue, n'est couvert que de médiocres villages, la plupart placés sur les bords du fleuve. La Langue de ces Tartares n'est pas la même que celle des Mantcheoux; on la distingue sous le nom de *Fiatta*: il est vraisemblable que c'est celle que parlent les autres Tartares plus septentrionaux, qui habitent au delà de l'embouchure du fleuve Saghalien.

Tartarie Chinoise orientale.

Les Tartares *Ketcheng-tase* ne se font point raser la tête comme les autres sujets de l'Empire; ils portent les cheveux attachés par un nœud de ruban, ou enfermés dans une bourse derriere la tête. Ils paroissent moins grossiers que les précédens; ils s'occupent beaucoup de la chasse des martres, & sont obligés de donner un certain nombre de ces peaux en tribut.

C'est à ces Tartares qu'on doit, depuis quelques années, la connoissance d'une grande isle située vis-à-vis l'embouchure du Saghalien-oula, & qui paroît s'étendre vers le nord, depuis le 51e degré jusqu'au 54e. Ils apprirent que cette isle étoit peuplée d'habitans, dont la ma-

niere de vivre étoit à peu près conforme à la leur, & qu'ils commerçoient depuis long-temps avec ceux qui demeurent ſur la côte occidentale. L'Empereur envoya quelques Mantcheoux pour prendre une connoiſſance plus détaillée de l'iſle. Ceux-ci la parcoururent, à l'exception de la partie auſtrale; mais ils ne purent que recueillir les noms de la plupart des villages où ils paſſerent : le défaut de commodité les força de revenir plus tôt qu'ils ne ſe l'étoient propoſé. Ils ont ſeulement rapporté que ces Inſulaires ne nourriſſent ni chevaux ni autres bêtes de charge; qu'ils ont cependant en pluſieurs endroits une eſpèce de cerf domeſtique, dont ils ſe ſervent pour tirer leurs traîneaux. Cet animal, d'après la deſcription qu'ils en ont faite, eſt évidemment la renne de Laponie & de Norwege : ils aſſurerent encore qu'ils n'avoient point entendu parler, dans cette iſle, de la terre de *Yeſſo*; celle-ci, en effet, doit être placée cinq ou ſix degrés plus bas vers le ſud.

Tartarie Chinoiſe orientale.

Département de Tçitcicar.

Le plus ſeptentrional des trois départemens de la Tartarie Chinoiſe orientale,

Tartarie Chinoiſe orientale.

eſt celui de Tçitcicar, ville moderne, bâtie par l'Empereur de la Chine, pour aſſurer ſes frontieres contre les Moſcovites. Cette contrée eſt occupée par différentes tribus Tartares, dont les principales ſont les Mantcheoux, les Solons, & les Tagouris, anciens habitans du pays. Ces deux dernieres tribus ſe ſont ſoumiſes aux Mantcheoux, en implorant leur ſecours contre les Moſcovites, qui, avec des barques armées, paſſant du Saghalien-oula dans le Songari-oula, couroient ſur toutes les rivieres qui ſe jettent dans l'un ou l'autre fleuve, & ſe faiſoient redouter de toutes les Nations Tartares, voiſines de leurs bords.

La ville de Tçitcicar eſt environnée d'une double enceinte, la premiere formée de pieux fort ſerrés, la ſeconde conſtruite en terre. La premiere enceinte eſt occupée par les Tribunaux & la maiſon du Général Tartare; dans la ſeconde, logent les ſoldats de la garniſon Tartare, ainſi que les Marchands & les Artiſans, dont la plupart ſont des Chinois, ou attirés par l'appât du commerce, ou condamnés à l'exil. Les maiſons des uns & des autres ne ſont que de terre, & forment des rues médiocrement larges.

La juriſdiction du Général de Tçitcicar s'étend ſur les nouvelles villes de Merguen & de Saghalien-oula-hotun (ville du fleuve Noir); celle-ci eſt la plus peuplée, la plus riche, & la plus importante par ſa ſituation. Elle occupe le bord auſtral du fleuve Saghalien, domine une plaine où l'on a bâti pluſieurs villages, & aſſure aux Tartares Mantcheoux la poſſeſſion de déſerts très-vaſtes, couverts de bois, où l'on trouve une grande quantité de martres zibelines. Les Moſcovites ſe ſeroient bientôt emparés de cette chaſſe, ſi la fortereſſe de Yacſa, qu'ils avoient conſtruite un peu plus haut, ſur le fleuve Saghalien, avoit pu ſubſiſter; mais par le Traité de paix, conclu en 1689 entre la Ruſſie & la Chine, il fut arrêté qu'elle ſeroit démolie, pour ôter tout ſujet de plainte & d'ombrage aux Chaſſeurs Tartares. Cet accord n'empêche cependant pas ceux-ci de faire une garde exacte ſur leur territoire; ils entretiennent des vedettes fort avancées, & ont un certain nombre de barques armées ſur le fleuve Saghalien.

Tartarie Chinoiſe orientale.

Les Tagouris, qui paroiſſent être les plus anciens habitans de ce pays, ſont

Tartarie Chinoiſe orientale.

de haute taille, d'une conſtitution vigoureuſe, & accoutumés au travail. Ils ſe conſtruiſent des maiſons, ils ſement des grains & cultivent la terre, quoiqu'ils aient été de tout temps environnés de Tartares qui n'habitent que ſous des tentes & ne connoiſſent point l'agriculture.

Les Tartares Solons ſont plus robuſtes encore, plus braves, & plus adroits : ils ſont preſque tous Chaſſeurs ; leurs femmes montent à cheval, manient l'arc & le javelot, & vont à la chaſſe des cerfs & des autres bêtes fauves. C'eſt ordinairement vers le commencement d'Octobre que ces Tartares partent pour la chaſſe des martres zibelines, vêtus d'une robe courte & étroite, faite de peau de loup ; ils ſe couvrent la tête d'une calotte de la même peau, & portent l'arc ſur le dos. Ils conduiſent avec eux quelques chevaux chargés de ſacs de millet & de leurs longs manteaux de peaux de renard ou de tigre, dont ils s'enveloppent pour ſe défendre du froid, ſur-tout pendant la nuit. Leurs chiens ſont dreſſés à cette chaſſe ; ils ſavent grimper ſur les roches les plus eſcarpées, & connoiſſent toutes les ruſes des martres.

Les peaux des martres de ce pays ſont très-eſtimées, parce qu'elles paſſent pour être de durée & d'un excellent uſage ; mais combien de dangers & de fatigues ne coutent-elles pas aux Chaſſeurs ? Ni les froids rigoureux d'un hiver qui gêle les plus grandes rivieres, ni la rencontre fréquente des tigres qu'il faut combattre, ni la mort de leurs compagnons, ne les empêchent pas de retourner chaque année à cette chaſſe périlleuſe. Les plus belles peaux ſont deſtinées pour l'Empereur, qui en achete un certain nombre à un prix fixé ; les autres ſe vendent aſſez chérement, même dans le pays ; on n'en trouve point d'ailleurs une grande quantité, parce que la plupart ſont d'abord achetées par les Mandarins qui ſont ſur les lieux, & par les Marchands de Tçitcicar.

Tartarie Chinoiſe orientale.

On pêche auſſi des perles dans quelques rivieres qui ſe perdent dans le Saghalien-oula : cette pêche n'exige pas beaucoup d'apprêts. Comme ces petites rivieres ſont peu profondes, les Pêcheurs s'y jettent hardiment, & ramaſſant au haſard toutes les huîtres qu'ils rencontrent, ils reſſautent ſur le rivage. La pêche de ces perles appartient à l'Empereur ; mais

Tartarie Chinoiſe orientale.

la plupart ſont petites & n'ont point une belle eau : on en trouve de plus belles & en plus grande quantité dans d'autres rivieres de Tartarie, qui ſe jettent dans la mer orientale. Chaque année l'Empereur envoie à cette pêche un certain nombre de Tartares, choiſis dans les huit bannieres. Les trois premieres bannieres, qui ſont les plus nombreuſes & les plus diſtinguées, fourniſſent trente-trois bandes ; les cinq autres bannieres en fourniſſent trente-ſix. Chaque bande a ſon Chef & ſon Sergent ; trois Officiers-majors les commandent toutes ; certains Marchands qui ſe connoiſſent en perles, les accompagnent. Toutes ces bandes, pour avoir la permiſſion de faire la pêche, doivent chaque année donner à l'Empereur onze cent quatre perles ; c'eſt le tribut fixé. Les trois premieres bannieres en donnent cinq cent vingt-huit, & les cinq dernieres cinq cent ſoixante-ſeize. Celles qu'ils préſentent doivent être nettes & ſans défaut, autrement on les leur rend, & on en exige d'autres. Quand ces Pêcheurs ſont de retour, on examine les perles qu'ils apportent ; s'il y en a peu, les Officiers ſont punis comme coupables de négligence ; on leur retranche une année de leurs appointemens, ou

bien on les caſſe. En 1725, plus de ſix cents hommes furent employés à cette pêche, qui ne réuſſit point ; à peine eurent-ils ce qu'ils devoient donner à l'Empereur, au moins ſelon leur déclaration ; mais on n'eſt pas obligé de croire que leur déclaration ſoit toujours fort exacte. *Tartarie Chinoiſe orientale.*

Les Mantcheoux, répandus dans la Tartarie Chinoiſe orientale, n'ont ni temples ni idoles ; ils n'adorent, ainſi qu'ils s'expriment, que l'*Empereur du Ciel*, auquel ils offrent des ſacrifices. Mais depuis qu'ils ſont entrés dans la Chine, quelques-uns d'entre eux adorent le Dieu Fo, & d'autres idoles révérées dans l'Empire ; ils ſont cependant beaucoup plus attachés à leur ancienne Religion, qu'ils regardent comme le principe de leur grandeur actuelle, & la ſource de la proſpérité de leurs armes.

Les Nations pauvres & obſcures, devenues conquérantes, ont preſque toujours la folle ambition de ſe fabriquer une origine illuſtre. Dès que les Tartares Mantcheoux ſe virent maîtres de la Chine, ils ſe donnerent une extraction céleſte, & mirent un Dieu à la tête de leur race. Voici ce qu'ils racontent

Tartarie Chinoiſe orientale.

de leur premier Souverain, & ce qu'on lit dans leurs livres les plus authentiques.

» Au deſſus de la montagne Blanche, » vers le lieu d'où le ſoleil ſe leve, il » exiſte un lac renommé, qui porte le » nom de *Poulkouri*, ainſi que la partie » de la montagne ſur laquelle il eſt placé. » Nous avons appris par la tradition, » que la fille du Ciel étant deſcendue » ſur les bords de ce lac, goûta » d'un fruit rouge, l'avala, conçut, & » mit enſuite au monde un fils de la » même nature qu'elle. Comme cet enfant miraculeux étoit rempli des dons » céleſtes, il parla dès le moment de ſa » naiſſance. Sa figure étoit admirable; » tout en lui reſpiroit la grandeur & la » majeſté. Devenu grand, il s'amuſoit » quelquefois à parcourir le lac, dans » un tronc d'arbre qui étoit creuſé en » forme de nacelle. Il arriva un jour » qu'il ſe laiſſa aller au courant de l'eau; » la nacelle qui le portoit s'arrêta d'elle-» même à cet endroit de la riviere qui » ſert de port aux peuples des deux » côtes, & d'entrepôt pour leurs différentes marchandiſes. Aux environs de » ce lieu, il ſe tenoit chaque jour des

» assemblées tumultueuses pour l'élection
» d'un Souverain. Trois Chefs de fa-
» mille se disputoient entre eux l'hon-
» neur de commander aux autres ; cha-
» cun d'eux avoit ses partisans, qui
» étoient à peu près égaux en nombre
» & en forces, ce qui étoit cause qu'ils
» ne pouvoient s'accorder, personne
» ne voulant céder, & tout le monde
» regardant son parti comme le meil-
» leur. Quelqu'un de la troupe s'étant
» détaché pour venir puiser de l'eau
» dans la riviere, vit avec admiration
» le jeune Etranger. Après l'avoir con-
» templé quelques momens, il retourna
» sur ses pas, & courut vers ses com-
» pagnons, pour leur donner avis de
» la rencontre qu'il venoit de faire.
» Dès qu'il fut à portée d'être entendu:
» *Merveille !* s'écria-t-il, *merveille ! que*
» *toute dispute cesse entre nous, le Ciel*
» *veut lui-même y mettre fin ; il nous en-*
» *voie un Roi dans la personne d'un en-*
» *fant extraordinaire, que je viens de voir*
» *sur la riviere. Oui, c'est le Ciel lui-*
» *même qui nous l'envoie ; j'en juge par*
» *ce que j'en ai vu. Pour quelle autre fin*
» *auroit-il donc permis qu'un jeune homme*
» *de cette espece vînt aborder ici ?* A ces

Tartarie Chinoise orientale.

Tartarie Chinoiſe orientale.

» mots, tout le monde accourut ſur le » rivage, pour jouir du ſpectacle qu'on » venoit d'annoncer. Les premiers arri- » vés ſe tournant vers ceux qui les ſui- » voient, leur diſoient : *Rien n'eſt plus* » *vrai, c'eſt véritablement un enfant mi-* » *raculeux; c'eſt le Roi que le Ciel veut* » *nous donner; il ne nous en faut point* » *d'autres.*

Ces paroles paſſerent alternativement de bouche en bouche, & il » n'y eut perſonne qui ne ſe fît un » plaiſir de les répéter. Les premiers » tranſports de l'admiration s'étant un » peu calmés, deux des principaux de » la troupe s'adreſſant à l'Etranger, lui » dirent : *Aimable jeune homme, illuſtre* » *enfant ! qui êtes-vous ? par quel heureux* » *haſard avons-nous l'avantage de vous* » *voir parmi nous ? Je ſuis*, répondit le » jeune homme, *je ſuis le fils de la fille* » *du Ciel : mon nom eſt* Aiſin-kioro, *ou* » Kioro d'or. *C'eſt ainſi que le Ciel lui-* » *même m'a appelé; mon ſurnom eſt* Poul- » kouri-yongchon. *Je ſuis deſtiné à ter-* » *miner vos diſputes, & à faire régner* » *l'union & la concorde parmi vous.*

» A peine eut-il achevé de parler, » que les tranſports de joie éclaterent

» de tous côtés par des applaudiſſemens
» réitérés. Alors les deux qui lui avoient
» adreſſé la parole, entrelacerent leurs
» doigts les uns dans les autres, éten-
» dirent leurs bras, & formerent ainſi
» une eſpece de ſiége, ſur lequel on
» plaça l'auguſte jeune homme. Ils le
» porterent avec reſpect, ſuivis de la
» multitude, juſqu'à l'endroit où étoient
» alors les trois concurrens. *Voilà*, leur
» dirent-ils en les abordant, *voilà le*
» *Souverain que le Ciel lui-même nous*
» *envoie; il ne nous en faut point d'au-*
» *tre; toute diſpute doit être finie, plus*
» *d'altercations parmi nous. Nous y con-*
» *ſentons*, répondirent les trois préten-
» dans; *que cet auguſte enfant nous gou-*
» *verne, qu'il ſoit notre Roi, nous le*
» *reconnoiſſons dès-à-préſent pour tel* «.

Tartarie Chinoiſe orientale.

Langue Tartare-Mantcheou.

DEPUIS que les Tartares occupent le trône de la Chine, leur Langue eſt devenue familiere à la Cour de *Pe-king*. Deux Préſidens, l'un Tartare & l'autre Chinois, ſont à la tête de chaque Cour Souveraine; & tous les actes publics, émanés de ces premiers Tribunaux, ſe dreſſent en Tartare & en Chinois.

Tartarie Chinoiſe orientale.

Cependant cette Langue, quoique beaucoup plus aiſée que la Langue Chinoiſe, étoit menacée de ſe perdre entiérement, ſans les précautions que prirent les Tartares pour la conſerver; ils s'apperçurent qu'elle s'appauvriſſoit inſenſiblement par l'oubli des termes. Les vieux Tartares mouroient peu à peu à la Chine, & leurs enfans apprenoient plus aiſément la Langue du pays conquis, que celle de leurs peres, parce que les meres & les domeſtiques étoient preſque tous Chinois.

Kang-hi crut ſa gloire intéreſſée à perpétuer ſa Langue nationale. Dès le commencement de ſon regne, il érigea un Tribunal, formé des Lettrés les plus habiles dans les deux idiomes Tartare & Chinois; il fit travailler les uns à la verſion de l'Hiſtoire & des Livres claſſiques, les autres aux traductions des Pieces d'éloquence, & le plus grand nombre à compoſer un *Tréſor* de la Langue Tartare. Ce dernier Ouvrage s'exécuta avec un courage & une célérité extraordinaires. S'il ſurvenoit quelque doute, on interrogeoit les vieillards des huit bannieres Tartares; & s'il étoit néceſſaire de faire des recherches ulté-

rieures, on conſultoit ceux qui arrivoient récemment du fond de leur pays. On propoſoit des récompenſes à ceux qui découvriroient quelques vieux mots ou quelques anciennes façons de s'exprimer, propres à être placés dans le *Tréſor*. On s'en ſervoit enſuite préférablement aux autres, pour les rappeler à ceux qui les avoient oubliés, ou pour les apprendre aux jeunes Tartares qui n'en avoient jamais eu connoiſſance.

Tartarie Chinoiſe orientale.

Dès que tous ces mots furent raſſemblés, on les diſtribua en différentes claſſes; la premiere parle du ciel; la ſeconde du temps; la troiſieme de la terre; la quatrieme de l'Empereur, du Gouvernement, des cérémonies, des coutumes, de la muſique, des livres, de la guerre, de la chaſſe, de l'homme, du boire, du manger, des ſoies, des toiles, des habits, du travail, des Ouvriers, des inſtrumens, des barques, des grains, des herbes, des oiſeaux, des animaux domeſtiques & ſauvages, des poiſſons, des reptiles, &c.

Chacune de ces claſſes fut diviſée en chapitres & en articles; tous les mots y ſont écrits en lettres majuſcules, & ſous chacun d'eux ſe trouvent, en plus

Tartarie Chinoiſe orientale.

petits caracteres, la définition, l'explication, & l'uſage du mot. Ces explications ſont nettes, préciſes, élégantes; & ce n'eſt qu'en les imitant qu'on peut ſe flatter d'apprendre à bien écrire en Tartare.

Le célebre P. *Parrenin* nous a donné, dans une de ſes Lettres, des détails intéreſſans ſur la Langue des *Mantcheoux*; nous allons en profiter pour faire connoître à nos Lecteurs le génie & la marche de cet idiome. Ce qu'il y a ſurtout de ſingulier dans cette Langue, c'eſt que les Tartares changent de verbes autant de fois que les ſubſtantifs, régis par le verbe, ſont différens. Par exemple, ſi l'on ſe ſert du verbe *faire*, il faut le changer preſque autant de fois que change le ſubſtantif qui ſuit ce verbe : nous diſons, *faire un ouvrage*, *des vers*, *une tragédie*; *faire un tableau*, *une ſtatue*; *faire le modeſte*, *faire croire*, &c. Ces façons de s'exprimer ſont commodes, & ne chargent point la mémoire; mais les Tartares ne peuvent les ſouffrir. Si le même verbe leur échappe dans le diſcours familier, on le pardonne; mais on ne le paſſe jamais dans la compoſition,

tion, ni même dans les écritures ordinaires.

Tartarie Chinoise orientale.

Le retour du même mot dans deux lignes voiſines, ne leur eſt pas plus ſupportable; cette répétition forme une monotonie choquante pour leur oreille. Ils ſe mettent à rire lorſqu'on leur lit un de nos Livres, parce qu'ils y entendent très-ſouvent, *que*, *qu'ils*, *qu'eux*, *quand*, *quoi*, *qu'eſt-ce*, *quelquefois*, &c. Le fréquent retour de ces pronoms leur déplaît ſouverainement: on a beau leur dire que tel eſt le génie de notre Langue, leur oreille ne peut s'y accoutumer. Les Tartares ſe paſſent de pronoms, & n'en ont nul beſoin; le ſeul arrangement des termes y ſupplée, ſans qu'il y ait jamais ni obſcurité ni équivoque; auſſi n'ont-ils point de jeux de mots, ni de fades alluſions.

Une autre ſingularité de la Langue Tartare, eſt la grande quantité de termes qu'elle fournit pour abréger le diſcours; elle n'a beſoin ni de périphraſes, ni de circonlocutions; des mots aſſez courts expriment nettement ce que, ſans leur ſecours, on ne pourroit dire que par un long circuit de paroles; c'eſt ce dont on s'apperçoit aiſément, lorſqu'il

Tartarie Chinoiſe orientale.

eſt queſtion d'animaux domeſtiques ou ſauvages, volatils ou aquatiques. Si l'on en veut faire une deſcription exacte en notre Langue, à combien de périphraſes n'eſt-on point forcé de recourir, par la diſette de termes propres pour ſignifier ce qu'on veut exprimer?

Un ſeul exemple ſuffira pour faire connoître l'abondance d'expreſſions que renferme la Langue Tartare. Je choiſis celui du chien; c'eſt celui de tous les animaux domeſtiques qui fournit le moins de termes dans cette Langue. Outre les noms communs de grands & de petits chiens, de mâtins, de levriers, de barbets, &c., les Tartares en ont qui marquent leur âge, leur poil, leurs bonnes ou mauvaiſes qualités. Veut-on dire qu'un chien a le poil des oreilles & de la queue fort long & bien fourni? le mot *Taiha* ſuffit. A-t-il le muſeau long & gros, la queue de même, les oreilles grandes, les levres pendantes? le ſeul mot *Yolo* exprime tout cela. Si ce chien s'accouple avec une chienne ordinaire qui n'ait aucune de ces qualités, le petit qui en naîtra s'appelle *Peſeri*. Si un chien, quel qu'il ſoit, mâle ou femelle, a au deſſus des ſourcils deux flocons de poil blond

ou jaune, le nom ſous lequel on le déſigne eſt *Tourbé*; s'il eſt marqueté comme un léopard, c'eſt *Couri*; s'il n'a que le muſeau marqueté, & que le reſte ſoit d'une couleur uniforme, c'eſt *Palta*; s'il a le cou tout blanc, c'eſt *Tchacou*; s'il a quelques poils au deſſus de la tête, & qu'ils tombent en arriere, c'eſt *Kalia*; s'il a la prunelle de l'œil moitié blanche & moitié bleue, c'eſt *Tchikiri*; s'il a les jambes courtes, le corps épais, la tête levée, c'eſt *Capari*, &c. &c. *Indagon* eſt le nom générique du chien; *Nieguen* celui de la femelle; leurs petits s'appellent *Niaha* juſqu'à l'âge de ſept mois; & de là juſqu'à onze *Nouqueré*; à ſeize mois ils prennent le nom générique d'*Indagon*.

Tartarie Chinoiſe orientale.

On ne finiroit point ſi l'on parloit des autres animaux, du cheval, par exemple: les Tartares, par une eſpece de prédilection pour cet animal qui leur eſt ſi utile, ont multiplié les noms en ſa faveur, & ils en ont vingt fois plus pour lui que pour le chien. Non ſeulement ils ont des propres noms pour ſes différentes couleurs, ſon âge, ſes qualités, ils en ont encore pour exprimer ſes différentes allures, & les divers mouvemens qu'il ſe

Tartarie Chinoiſe orientale.

donne. Ils déſignent d'un ſeul mot un cheval inquiet, s'il eſt attaché, s'il ſe détache & s'échappe, s'il cherche compagnie, s'il eſt épouvanté de la chute du cavalier ou de la rencontre ſubite d'une bête ſauvage; s'il eſt monté, de quel pas il marche, combien de ſecouſſes différentes il fait éprouver au cavalier, &c.

Cette abondance eſt-elle bonne? eſt-elle vicieuſe ou inutile? il n'eſt pas aiſé de le décider. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ſi elle charge la mémoire de ceux qui apprennent cette Langue, elle leur ſert beaucoup pour briller dans la converſation, & leur eſt abſolument néceſſaire dans la compoſition.

Quoique les Tartares n'aient qu'une ſorte de caracteres, ils les écrivent cependant de quatre façons; la premiere eſt lorſqu'on écrit *avec reſpect*, c'eſt-à-dire, en caracteres ſemblables à ceux qui ſe gravent ſur la pierre & ſur le bois, ce qui demande beaucoup de temps. Un Ecrivain ne fait pas plus de vingt ou vingt-cinq lettres par jour, ſur-tout lorſqu'elles doivent paroître devant l'Empereur. Si un coup de pinceau d'une main trop peſante, forme le trait plus large

ou plus groſſier qu'il ne doit être, ſi par le défaut du papier il n'eſt pas net, ſi les mots ſont preſſés, ſi on en a oublié un ſeul, ſi les intervalles qui les ſéparent ſont inégaux ; dans tous ces cas, & dans beaucoup d'autres ſemblables, il faut recommencer. Il n'eſt pas permis d'uſer de renvoi, ni de ſuppléer à la marge, ce ſeroit manquer de reſpect au Prince ; auſſi ceux qui préſident à l'ouvrage rejettent-ils toutes les feuilles où ils ont remarqué un ſeul de ces défauts. Il n'eſt pas plus permis de commencer une ligne par un demi mot qui n'aura pu être placé dans la ligne précédente ; il faut tellement prendre ſes précautions & meſurer ſon eſpace, que cet inconvénient n'arrive pas.

Tartarie Chinoiſe orientale.

La ſeconde façon d'écrire eſt fort belle, elle differe peu de la premiere ; mais elle donne cependant beaucoup moins de peine. Il n'eſt pas néceſſaire de former à traits doubles les finales de chaque mot, ni de retoucher ce qu'on a fait, ou parce que le trait ſeroit plus maigre dans un endroit que dans un autre, ou parce qu'il ſeroit un peu baveux.

La troiſieme façon d'écrire eſt plus différente de la ſeconde, que celle-ci ne

Tartarie Chinoise orientale.

l'eſt de la premiere ; c'eſt l'écriture courante ; on va très-vîte, & l'on a bientôt rempli la page & le revers. Comme le pinceau retient mieux la liqueur que nos plumes, on perd moins de temps à l'imbiber d'encre ; & quand on dicte à l'Ecrivain, on voit ſon pinceau courir ſur le papier, d'un mouvement très-rapide, & ſans qu'il s'arrête le moindre inſtant. C'eſt le caractere le plus en uſage pour écrire les regiſtres des Tribunaux, les procès, & les autres choſes ordinaires. Ces trois manieres d'écrire ſont également liſibles ; mais moins belles les unes que les autres.

La quatrieme façon eſt la plus groſſiere de toutes ; mais c'eſt auſſi la plus abrégée & la plus commode pour ceux qui compoſent, qui font des minutes ou l'extrait d'un livre. Il faut ſavoir que dans l'écriture Tartare il y a toujours un maître trait qui tombe perpendiculairement de la tête du mot juſqu'à la fin, & qu'à gauche de ce trait on ajoute comme les dents d'une ſcie, qui font les voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, diſtinguées l'une de l'autre par des points qui ſe mettent à la droite de cette perpendiculaire. Si l'on met un point à l'oppoſite d'une dent,

c'eſt la voyelle *e*; ſi on l'omet, c'eſt la voyelle *a*; ſi l'on met un point à gauche du mot, près de la dent, ce point pour lors tient lieu de la lettre *n*, & il faut lire *ne*; s'il y avoit un point appoſé à droite, il faudroit lire *na*; de plus, ſi à la droite du mot, au lieu d'un point on voit un *o*, c'eſt ſigne que la voyelle eſt aſpirée, & qu'il faut lire *ha he*, en l'aſpirant. *Tartarie Chinoiſe orientale.*

Or un Ecrivain qui veut s'exprimer poliment en Tartare, ne trouve pas d'abord le mot qu'il cherche: il rêve, il ſe frotte le front, il s'échauffe l'imagination, & quand une fois il s'eſt mis en train, il voudroit répandre ſa penſée ſur le papier, ſans preſque l'écrire.

Il forme donc la tête du caractere, & tire la perpendiculaire juſqu'en bas; c'eſt beaucoup s'il met un ou deux points. Il continue de même juſqu'à ce qu'il ait exprimé ſa penſée. Si une autre penſée ſuit de près la premiere, il ne ſe donne pas le temps de relire; il continue ſes lignes juſqu'à ce qu'il arrive à une tranſition difficile; alors il s'arrête tout court; il relit ſes perpendiculaires, & y ajoute quelques traits dans certains endroits.

Si en reliſant il voit qu'il ait omis un

Tartarie Chinoiſe Orientale.

mot, il l'ajoute à côté, en faiſant un ſigne à l'endroit où il devoit être placé; s'il y en a un de trop, ou s'il eſt mal placé, il ne l'efface pas, il l'enveloppe d'un trait oval; enfin, ſi on lui fait remarquer, ou s'il juge lui-même que le mot eſt bon, il ajoute à côté deux *oo*; ce ſigne le fait revivre, & avertit le Lecteur de cette réſurrection.

Cette quatrieme façon d'écrire ne laiſſe pas d'être liſible, quand on eſt au fait de la matiere qui ſe traite, ou qu'on a quelque habileté dans la Langue. Celui qui tient le pinceau, jette ſur le papier ce qu'il penſe ou ce qu'on lui dicte, ſans chercher autre choſe que la vérité & l'exactitude: après cette premiere opération, c'eſt à lui à travailler & à compoſer l'ouvrage.

Quoique pendant ce temps-là d'autres s'entretiennent enſemble, ſon travail n'en eſt point interrompu, il n'entend même rien de ce qui ſe dit: on l'accoutume dès ſa jeuneſſe à cette application. Il compoſe donc tranquillement au milieu du bruit, & cherche les expreſſions propres de ſon ſujet. Ainſi il rêve, il cherche de nouveaux tours, il examine ſcrupuleuſement les termes, la préciſion,

la netteté, l'ordre du diſcours, juſqu'à ce qu'il ſoit content : car dans la Langue Tartare, comme dans la plupart des autres, il n'eſt aucun ſujet qu'on ne puiſſe traiter d'un ſtyle clair, poli, élégant.

Tartarie Chinoiſe orientale

Quoiqu'on ſe ſerve communément du pinceau pour écrire, il y a cependant des Tartares qui emploient une eſpece de plume, faite de roſeau de bambou, & taillée à peu près comme les plumes d'Europe ; mais comme le papier de la Chine eſt ſans alun & fort mince, le pinceau Chinois eſt plus commode que la plume.

Les caracteres Tartares ſont de telle nature, qu'étant renverſés, on les lit également ; de ſorte que ſi un Tartare vous préſente un livre ouvert dans le ſens ordinaire, & ſi vous le liſez lentement, lui, qui ne voit les lettres qu'à rebours, lira plus vîte que vous, & vous préviendra lorſque vous héſiterez. De là vient qu'on ne ſçauroit écrire en Tartare, ſans que ceux qui ſe trouvent dans la même ſalle, & dont la vue peut s'étendre juſque ſur l'écriture, en quelque ſens qu'elle ſoit, ne puiſſent lire ce que vous écrivez, ſur-tout ſi l'on ſe ſert de grandes lettres.

Tartarie Chinoiſe orientale.

Il n'y a point de Tartare qui ne préfere ſa Langue naturelle à celle de toutes les autres Nations, & qui ne la regarde comme la plus riche, la plus belle, la plus harmonieuſe qui ſoit parlé dans l'Univers. Le P. *Parrenin* eut un jour beaucoup de peine à guérir de cette prévention le fils aîné de l'Empereur. La converſation intéreſſante qu'il eut avec lui ſur ce ſujet, mérite d'être rapportée; elle ſervira de développement aux notions que nous venons de donner ſur la Langue Tartare.

» Ce Prince, dit-il, qui avoit alors » trente-cinq ans, s'étoit perſuadé qu'on » ne pouvoit bien rendre le ſens de ſa » Langue naturelle, & encore moins la » majeſté de ſon ſtyle, en aucune des » Langues d'Europe, qu'il appeloit bar- » bares : il voulut en faire l'épreuve, & » pour s'en convaincre, il me fit venir » un jour chez lui.

» J'ai à écrire au P. *Suarez*, me dit- » il, pour lui recommander une affaire » importante; mais comme il n'entend » point le Tartare, je vous dicterai ce » que j'ai à lui mander, & vous le tra- » duirez en latin, qui eſt, comme vous » me l'avez dit, une Langue commune

» en Europe à tous les Gens de Lettres.
» Rien de plus aisé, lui répondis-je
» en prenant la plume, car le papier
» étoit déjà préparé sur la table. Le
» Prince commença d'abord par une
» longue période qu'il n'acheva pas tout-
» à-fait, & me dit de traduire. Je le
» priai de dire tout de suite ce qu'il
» vouloit mander, après quoi je le met-
» trois en latin. Il le fit en souriant,
» comme s'il eût cru que je cherchois
» à éluder la difficulté.

» La traduction fut bientôt faite; je
» lui demandai quelle suscription il vou-
» loit que je misse à la lettre; mettez
» celle-ci, me répondit-il: *Paroles du*
» *fils aîné de l'Empereur, à Sou-lin* (c'é-
» toit le nom Chinois du P. Suarez).
» Je le fis, & lui présentai la lettre,
» affectant de ne la pas relire.

» Que sais-je, me dit-il, ce que vous
» avez écrit? est-ce ma pensée, est-ce
» la vôtre? n'avez-vous rien oublié,
» changé, ajouté? N'est-ce pas quelque
» piece que la mémoire vous a four-
» nie? car j'ai remarqué qu'en écrivant
» vous n'avez fait aucune rature, & que
» vous ne transcriviez pas comme nous
» faisons nous autres.

Tartarie Chinoise orientale.

Tartarie Chinoiſe orientale.

» Une ſi petite lettre, lui dis-je, ne » demande pas qu'on ſe donne tant de » peine; la premiere main ſuffit quand » on ſait la Langue.

» Bon! me dit-il, vous voulez me » prouver que vous ſavez le latin, & » moi je veux m'aſſurer que votre tra- » duction eſt fidele. Dites-moi donc en » Chinois ce que je vous ai dicté en » Tartare, & que vous dites avoir mis » en latin : je le fis auſſi-tôt, & il en fut » ſurpris.

» Cela n'eſt pas mal, ajouta-t-il, & » ſi la réponſe qui viendra eſt conforme » à ce que vous venez de dire, je ſerai » détrompé; mais il faut que le P. » *Suarez* me réponde en Chinois : car » s'il répondoit en Langue Européenne, » vous pourriez me donner une réponſe » de votre façon. Je l'aſſurai qu'il ſeroit » obéi, & que la réponſe ſeroit con- » forme à ſa lettre.

» Je vous avoue, répliqua le Prince, » que je vous ai fait appeler, plutôt » dans le deſſein d'éprouver ce que vous » ſaviez faire, que par le beſoin que » j'euſſe d'écrire à Pe-king. Quand je » conſidere vos livres d'Europe, je trouve » que la couverture en eſt bien travaillée,

» & que les figures en ſont bien gra-
» vées ; mais les caracteres me déplai-
» ſent fort ; ils ſont petits, & en petit
» nombre, mal diſtingués les uns des
» autres, & ſont une eſpece de chaîne
» dont les anneaux ſeroient un peu
» tortillés, ou plutôt ils ſont ſembla-
» bles aux veſtiges que les mouches
» laiſſent ſur des tables de vernis, cou-
» vertes de pouſſiere. Comment peut-
» on avec cela exprimer tant de pen-
» ſées & d'actions différentes, tant de
» choſes mortes & vivantes ? Au con-
» traire, nos caracteres, & même ceux
» des Chinois, ſont beaux, nets, bien
» diſtingués ; ils ſont en grand nombre,
» & l'on peut choiſir ; ils ſe préſentent
» bien aux Lecteurs, & réjouiſſent la
» vue. Enfin, notre Langue eſt ferme
» & majeſtueuſe, les mots frappent
» agréablement l'oreille, au lieu que
» quand vous parlez les uns avec les
» autres, je n'entends qu'un gazouille-
» ment perpétuel, aſſez ſemblable au
» jargon de la Province de *Fo-kien*.

Tartarie Chinoiſe orientale.

» Ce Prince ne trouve pas mauvais
» qu'on le contrediſe : auſſi je ſaiſis l'oc-
» caſion qu'il me préſentoit de défendre
» nos Langues Européennes. Je com-

Tartarie Chinoiſe orientale.

» mençai cependant, ſelon la coutume
» du pays, par avouer qu'il avoit raiſon ;
» ce mot plaît aux Princes Orientaux,
» & les diſpoſe à écouter les raiſons par
» leſquelles on leur prouve invinciblement
» qu'ils ont tort.

» J'accordai donc au Prince que la
» Langue Tartare étoit aſſez majeſtueuſe ;
» qu'elle étoit propre à décrire les hauts
» faits de guerre, à louer les Grands, à
» faire des Pieces ſérieuſes, à compoſer
» l'Hiſtoire ; qu'elle ne manquoit pas de
» termes & d'expreſſions pour toutes les
» choſes dont leurs ancêtres avoient con-
» noiſſance ; mais auſſi qu'on devoit pren-
» dre garde de ne pas trop ſe prévenir en
» faveur de ſa Langue. Vous préférez
» votre Langue, lui dis-je, à celle des
» Chinois, & je crois que vous avez rai-
» ſon ; mais les Chinois, de leur côté,
» qui ſavent les deux Langues, n'en con-
» viennent pas ; & effectivement on ne
» peut nier qu'il n'y ait des défauts dans
» la Langue Tartare.

» Ces dernieres paroles, avancées par
» un Etranger, le ſurprirent ; mais ſans
» lui donner le temps de m'interrompre,
» je lui fis un petit détail de ce que j'y
» avois remarqué de défectueux.

» Vous convenez, lui dis-je, que les
» Chinois, avec tant de milliers de ca-
» racteres, ne peuvent exprimer les ſons,
» les paroles, les termes de votre Lan-
» gue, ſans les défigurer; de maniere
» qu'un mot Tartare n'eſt plus recon-
» noiſſable ni intelligible, dès qu'il eſt
» écrit en Chinois; & de là vous con-
» cluez, avez raiſon, que vos lettres
» ſont meilleures que les lettres Chi-
» noiſes, quoiqu'en plus petit nombre,
» parce qu'elles expriment fort bien les
» mots Chinois : mais la même raiſon
» devroit vous faire convenir que les
» caracteres d'Europe valent mieux que
» les caracteres Tartares, quoiqu'en plus
» petit nombre, puiſque par leur moyen
» nous pouvons exprimer aiſément les
» mots Tartares & Chinois, & beau-
» coup d'autres encore que vous ne ſçau-
» riez bien écrire.

Tartarie Chinoiſe orientale.

» Le raiſonnement que vous faites,
» ajoutai-je, ſur la beauté des carac-
» teres, prouve peu, ou rien du tout.
» Ceux qui ont inventé les caracteres
» Européens, n'ont point prétendu faire
» des peintures propres à réjouir la vue;
» ils ont voulu ſeulement établir des
» ſignes pour repréſenter leurs penſées,

Tartarie Chinoiſe orientale.

» & exprimer tous les ſons que la bou-
» che peut former ; c'eſt le deſſein qu'ont
» eu toutes les Nations, lorſqu'elles
» ont inventé l'écriture. Or, plus ces
» ſignes ſont ſimples, & leur nombre
» petit, pourvu qu'il ſuffiſe, plus ils ſont
» eſtimables & faciles à retenir. L'abon-
» dance en ce point eſt un défaut, &
» c'eſt par-là que la Langue Chinoiſe
» eſt plus pauvre que la vôtre, & que
» la vôtre l'eſt plus que les Langues
» d'Europe.

» Je ne conviens pas, dit le Prince,
» que nous ne puiſſions, avec les ca-
» racteres Tartares, écrire les mots des
» Langues étrangeres : n'écrivons-nous
» pas la Langue des *Mongous*, la Lan-
» gue Coréenne, la Chinoiſe, celle du
» Thibet, &c. ?

» Ce n'eſt pas aſſez, lui répondis-je,
» il faudroit pouvoir écrire la nôtre. Eſ-
» ſayez, par exemple, ſi vous pourrez
» écrire ces mots : *prendre*, *platine*, *grif-*
» *fon*, *friand*. Il ne le put, parce que
» dans la Langue Tartare, on ne peut
» joindre deux conſonnes de ſuite ; il
» faut placer entre deux une voyelle,
» & écrire *perendre*, *pelatine*, *geriffon*,
» *feriand*.

» Je

» Je lui fis remarquer que l'alphabet
» Tartare, quoiqu'en beaucoup de cho-
» ſes ſemblable au nôtre, ne laiſſoit
» pas d'être défectueux. Il vous manque,
» lui dis-je, deux lettres initiales, le *B*
» & le *D*; vous ne pouvez commen-
» cer aucun mot par ces lettres, &
» vous leur ſubſtituez le *P* & le *T*. Par
» exemple, au lieu d'écrire *Beſtia*,
» *Deus*, vous écrivez *Peſtia*, *Teus*. De
» là vient qu'il y a une infinité de ſons
» Européens que vous ne pouvez écrire,
» quoique vous puiſſiez les prononcer;
» d'où je conclus que notre alphabet
» l'emporte ſur le vôtre. D'ailleurs vous
» prononcez & écrivez la voyelle *e* tou-
» jours ouverte; vous ne prononcez l'*e*
» muet qu'à la fin de quelques mots qui
» finiſſent par *n*; mais vous n'avez au-
» cun ſigne qui le faſſe connoître. Je
» ſais que ces défauts ſe trouvent dans
» la Langue Chinoiſe, & que, comme
» vous avez la lettre *r* qu'ils n'ont pas,
» votre Langue eſt au deſſus de la leur,
» quand il s'agit d'exprimer les noms
» étrangers.

Tartarie Chinoiſe orientale.

» Le Prince ne goûtoit pas trop ce
» diſcours; il me dit cependant de con-
» tinuer mes remarques. Je paſſai donc

Tartarie Chinoiſe orientale.

» de l'alphabet à la Langue Tartare en
» général. Je dis qu'elle n'étoit pas com-
» mode pour le ſtyle concis & coupé ; que
» pluſieurs mots étoient trop longs, &
» que je croyois que c'étoit une des raiſons
» qui la rendoient inutile pour la poéſie ;
» que je n'avois pas vu de Docteurs Tar-
» tares faire des vers, ni même traduire
» autrement qu'en proſe les vers Chi-
» nois. C'eſt ſans doute, ajoutai-je,
» parce que la rime & la meſure, ſi
» faciles en Chinois, ne ſont pas pra-
» ticables dans votre Langue. Vous faites
» très-bien des vers Chinois, que vous
» écrivez ſur les éventails, ou que vous
» donnez à vos amis ; oſerois-je vous
» demander ſi vous en avez fait en Tar-
» tare ?

» Je ne l'ai pas tenté, dit le Prince ;
» & je ne ſache pas que nous ayons des
» regles ſur ce genre d'écrire : mais qui
» vous a dit qu'il y avoit au monde
» des Poëtes & des vers ? Avouez que
» ce n'eſt qu'à la Chine que vous l'avez
» appris.

» Cela eſt ſi peu vrai, lui dis-je, que
» j'étois prévenu qu'on ne pourroit faire
» des vers dans une Langue qui n'a que
» des monoſyllabes. Je me trompois, de

» même que vous vous trompez. Je vais
» vous réciter des vers en deux Langues ;
» & quoique vous ne puiſſiez en com-
» prendre le ſens, vous remarquerez
» aiſément la céſure & la rime.

Tartarie Chinoiſe orientale.

» Cette expérience faite, j'ajoutai qu'il
» y avoit peu de tranſitions dans la Lan-
» gue Tartare ; qu'elles étoient très-fines
» & difficiles à attraper; que c'étoit l'écueil
» où échouoient les plus habiles gens ;
» qu'on en voyoit quelquefois demeurer
» le pinceau en l'air, pour paſſer d'une
» phraſe à l'autre, & qu'après avoir rêvé,
» ils étoient obligés d'effacer ce qu'ils
» avoient écrit; que quand on leur en
» demandoit la raiſon, ils n'en appor-
» toient point d'autre que celle-ci : *Cela*
» *ſonne mal, cela eſt dur, cela ne ſe peut*
» *dire, il faut une autre liaiſon*, &c.

» Le Prince ne put nier que ſa Lan-
» gue n'eût cet inconvénient ; mais il
» me dit que cette difficulté ne ſe
» rencontroit pas dans le diſcours, &
» qu'on parloit ſans héſiter. Il ſeroit bien
» étrange, lui répliquai-je, qu'un homme
» qui parle, qui raconte un fait ou une
» hiſtoire, s'arrêtât la bouche ouverte
» ſans pouvoir continuer ſon diſcours :
» on le croiroit frappé d'une apoplexie

Tartarie Chinoiſe orientale.

» ſubite. Mais remarquez que ceux qui
» ne poſſedent pas la Langue dans ſa
» perfection, traînent ordinairement les
» finales, & ajoutent le mot *yala*, qui
» ne ſignifie rien. Si dans un entretien
» ils ne répetent que deux ou trois fois
» ce mot inutile, ils croient qu'on doit
» leur en tenir compte. Je vois que ceux
» même qui viennent récemment de la
» Tartarie, l'emploient auſſi fréquem-
» ment que les autres; ce qui prouve
» qu'en effet les tranſitions ſont en petit
» nombre; &, parce que dans la com-
» poſition un peu plus élégante, on
» n'oſe riſquer le mot *yala*, ſur-tout de-
» puis que l'Empereur, votre pere, l'a
» décrié en évitant de s'en ſervir, les
» Auteurs ſe trouvent fort à l'étroit,
» quand il s'agit de paſſer d'une matiere
» à l'autre.

» Le Prince me répliqua en ſouriant,
» que la partie n'étoit pas égale entre
» nous deux, parce que j'étois dans ſon
» pays, & que lui n'étoit jamais allé
» en Europe. Si j'y avois fait un voyage,
» dit-il agréablement, j'en ſerois revenu
» chargé de tous les défauts de votre
» Langue, & j'aurois de quoi vous con-
» fondre.

» Vous n'auriez pas été auſſi chargé
» que vous le penſez, lui répondis-je : *Tartarie Chinoiſe orientale.*
» on y a ſoin du langage, & il n'eſt
» pas abandonné au caprice du Public.
» Il y a, de même que pour les Scien-
» ces & les Beaux Arts, une Académie
» établie pour réformer & perfectionner
» la Langue. Arrêtez-là, dit le Prince;
» s'il y a des Réformateurs pour votre
» Langue, elle doit avoir des défauts,
» & beaucoup. Je me ſuis mal expliqué,
» lui dis-je : on ne l'a pas tant établie
» pour réformer notre Langue, que pour
» la contenir dans ſes limites. En cela,
» elle reſſemble à vos grands fleuves,
» quoiqu'ils roulent majeſtueuſement
» leurs eaux, vous ne laiſſez pas de
» commettre des Officiers pour y veiller,
» de crainte qu'ils ne débordent ou ne
» s'enflent par le mélange des eaux
» étrangeres, & ne deviennent moins
» purs & moins utiles.

» Mais, pourſuivit le Prince, votre
» Langue n'a-t-elle rien emprunté des
» autres ? Ne s'y eſt-il point introduit
» des termes & des expreſſions des Royau-
» mes voiſins ? S'eſt-elle toujours con-
» ſervée dans la pureté de ſon origine ?

» Je lui répondis qu'au commence-

Tartarie Chinoiſe orientale.

» ment, les différens Royaumes d'Eu-
» rope étant gouvernés par un même
» Prince, le commerce réciproque des
» différentes Nations avoit introduit
» des mots communs, ſur-tout dans
» les Sciences & dans les Arts, ſelon
» le langage des Nations qui les avoient
» inventés les premieres. Cet aveu fut un
» ſujet de triomphe pour le Prince : il
» s'écria qu'il avoit l'avantage. Nous n'a-
» vons pris, dit-il, que fort peu de
» mots des *Mongous*, & encore moins
» des Chinois, & le peu que nous avons
» pris, nous les avons dépayſés en leur
» donnant une terminaiſon Tartare;
» mais vous autres, vous vous êtes en-
» richis des dépouilles de vos voiſins.
» Vous avez bonne grace, après cela,
» de venir chicaner la Langue Tartare
» ſur des bagatelles.

» Je ne m'étendrai pas, ajoute dans
» ſa lettre le P. Parrenin, ſur la ma-
» niere dont il me fallut mettre ce Prince
» au fait de la différence qu'il y a entre
» les Langues vivantes & les Langues
» mortes; car il n'avoit jamais ouï par-
» ler de ces dernieres. Il ſuffit de dire que
» notre diſpute dura juſqu'à ce qu'il eût
» reçu la réponſe que lui fit le P. *Suarez*.

» Il en fut très-content, & il commença » à avoir meilleure opinion des Langues » d'Europe, c'eſt-à-dire qu'il les plaça » immédiatement au deſſous de la ſienne, » encore vouloit-il mettre la Chinoiſe » entre deux ; mais je proteſtai forte- » ment contre cette injuſtice, alléguant » la grande quantité d'équivoques que » fournit la Langue Chinoiſe. Hé bien ! » je vous l'abandonne, dit-il en riant ; » les Chinois, qui n'aiment pas à être » contredits ſur cet article, ſauront bien » ſe défendre «.

Tartarie Chinoiſe orientale.

ARTICLE II.

Tartarie Chinoiſe occidentale.

LE vaſte pays des Mongous eſt terminé au nord par la Sibérie ; au levant, par la Tartarie Chinoiſe orientale ; au midi, par la grande muraille & le *Leaotong* ; & au couchant, par la Tartarie indépendante. C'eſt en partie du ſein de ces déſerts arides, que ſont ſortis les Conquérans célebres qui ont fait trembler l'Aſie. La Nation des Mongous ſe ſubdiviſe en une multitude d'autres qui

Tartarie Chinoiſe occidentale.

Tartarie Chinoiſe occidentale.

parlent toutes la même Langue, qu'on appelle généralement la Langue Mongole. Ils ont, il eſt vrai, quelques dialectes différens, mais qui ne les empêchent point de s'entendre les uns & les autres. Ces Tartares n'ont ni villes, ni bourgs, ni maiſons; ils ne forment que des hordes errantes, & n'habitent que ſous de ſimples tentes, qu'ils tranſportent d'un lieu dans un autre, ſelon que l'exigent la différente température des ſaiſons, ou les beſoins de leurs troupeaux. Ils paſſent l'été ſur le bord des rivieres, & l'hiver au pied des montagnes, ou de quelque colline qui les mette à l'abri de la biſe piquante du ſeptentrion. Chacun de ces peuples a ſes limites reſpectives, & ce ſeroit un acte d'hoſtilité envers leurs voiſins, que de ſe tranſporter au delà; mais dans l'enceinte des terres qui leur appartiennent, ils campent où ils veulent. Ils ſont naturellement groſſiers, ſales & mal-propres dans leurs habits comme ſous leurs tentes, où ils vivent au milieu des ordures de leurs troupeaux, dont, au lieu de bois, ils brûlent la fiente dans leurs foyers. Ennemis du travail, ils aiment mieux ſe contenter de la nourriture qu'ils

tirent du bétail qu'ils élevent, que de prendre la peine de cultiver la terre; il ſemble même que ce ſoit par orgueil qu'ils négligent l'agriculture. Lorſque les Miſſionnaires leur demandoient pourquoi ils ne cultivoient pas au moins quelques jardins, ils répondoient que *l'herbe eſt pour les bêtes, & les bêtes pour l'homme.*

Tartarie Chinoiſe occidentale.

Pendant l'été ils ne vivent que du laitage que leur fourniſſent leurs troupeaux, uſant indiſtinctement de lait de vache, de cavalle, de brebis, de chevres, & de chameaux. Leur boiſſon ordinaire eſt de l'eau chaude, dans laquelle ils font infuſer des feuilles du thé le plus commun qui vienne de la Chine; ils mêlent à cette boiſſon, du beurre, de la crême ou du lait, ſelon qu'ils ſont plus ou moins riches. Ils ſavent auſſi fabriquer une eſpece d'eau-de-vie avec du lait aigre, ſur-tout de cavalle, qu'ils font diſtiller après l'avoir laiſſé fermenter. Les Tartares aiſés, avant de diſtiller ce lait aigri, y mêlent de la chair de mouton fermentée. Cette eau-de-vie eſt forte & très-nourriſſante; leurs plus voluptueuſes orgies conſiſtent à s'enivrer de cette liqueur.

Les Mongous ſont francs, droits,

Tartarie Chinoiſe occidentale.

ſinceres. Ils mettent leur habileté à tirer de l'arc, à monter à cheval, à donner la chaſſe aux bêtes fauves. La polygamie leur eſt permiſe, mais ils n'ont ordinairement qu'une femme. Ils brûlent les corps de leurs morts, & en tranſportent les cendres ſur des hauteurs où ils les enterrent; ils couvrent la foſſe d'un monceau de pierres, ſur leſquelles ils plantent un grand nombre de petits étendards. L'uſage de la monnoie leur eſt inconnu, ils ne commercent que par échange.

Quoique les Mongous puiſſent s'approprier les dépouilles d'un grand nombre d'eſpeces d'animaux, cependant les fourrures dont ils s'habillent preſque tous, ſont celles de leurs moutons & de leurs brebis. Ils portent la laine en dedans, & la peau en dehors; ils ſavent aſſez bien préparer & blanchir ces peaux. Quelques-uns des plus riches d'entre eux font quelquefois uſage de peaux de cerfs, de daims, de chevres ſauvages: ils s'en font des habits de printemps. Quelque ſoin qu'ils prennent pour préparer ces peaux, elles exhalent toujours une odeur forte & déſagréable, qui leur a fait donner par les Chinois le nom de *Tſao ta-*

tſe, *Tartares puans*. Leurs tentes même ont preſque toujours une odeur de brebis, à laquelle on ne s'accoutume que difficilement.

Tartarie Chinoiſe occidentale.

Ces tentes ſont toutefois plus commodes que les tentes ordinaires des Mantcheoux, qui ne ſont que d'une ſimple ou double toile, à peu près comme celles de nos troupes. Celles des Mongous ſont rondes, en forme de cônes tronqués, & couvertes d'un gros feutre gris ou blanc. Une ouverture ronde, partiquée à l'extrémité ſupérieure, donne paſſage à la fumée d'un braſier placé au milieu de la tente. Tandis que le feu dure, ces huttes portatives ſont aſſez chaudes ; mais elles ſe refroidiſſent auſſi aiſément qu'elles s'échauffent, & ſi l'on n'y prend garde, il arrive que pendant la nuit on ſe trouve gelé dans ſon lit. Ces tentes, pendant l'été, ne ſont pas plus ſupportables, à cauſe de l'extrême chaleur qui s'y concentre, ou de l'humidité qu'on ne peut empêcher d'y pénétrer ; humidité qui réſulte des pluies & de la fange dont ces caſes ſont environnées. Telle eſt cependant la force de l'habitude & de l'éducation, que ces peuples préferent ces miſérables huttes

Tartarie Chinoiſe occidentale.

à l'agrément & aux commodités des maiſons Chinoiſes, uniquement pour jouir du plaiſir de changer de demeure à chaque ſaiſon.

La Religion des Tartares Mongous ſe réduit au culte de *Fo*. Ils ont la plus ſuperſtitieuſe vénération pour leurs *Lamas*, Prêtres groſſiers, ignorans & libertins, auxquels ils attribuent la puiſſance de faire tomber de la grêle & de la pluie. Ils payent de ce qu'ils ont de plus précieux les Oraiſons que ces Lamas vont réciter de tente en tente. Ces peuples ſont fort dévots, & portent continuellement au cou une eſpece de chapelet, ſur lequel ils diſent leurs prieres.

Tous les Mongous ſont gouvernés par des Kans, ou Princes particuliers, indépendans les uns des autres, mais tous ſoumis à l'autorité de l'Empereur de la Chine, qu'ils regardent comme le grand Kan des Tartares. Lorſque les Mantcheoux eurent ſubjugué la Chine, ils conférerent aux plus puiſſans d'entre les Princes Mongous, les titres de *Vang*, de *Peilé*, de *Peizé*, de *Cong*, qui répondent à nos titres de Rois, de Ducs, de Comtes & de Marquis. Chacun d'eux eut un revenu aſſigné, mais fort infé-

rieur aux appointemens des Seigneurs Mantcheoux de Pe-king. L'Empereur détermina les limites reſpectives de leurs terres, & leur donna des Loix, ſelon leſquelles ils ſont encore aujourd'hui gouvernés. Ces Kans tributaires n'ont point le droit de condamner leurs ſujets à mort, ni de les dépouiller de leurs biens. Ces deux cas de mort & de confiſcation ſont réſervés au Tribunal ſuprême, établi à Pe-king pour les affaires des Mongous. Chaque particulier peut y appeler de la ſentence du Prince, qui eſt obligé d'y comparoître lui-même lorſqu'il eſt cité.

Tartarie Chinoiſe occidentale.

Toute la Nation Mongole, ſoumiſe à la domination Chinoiſe, peut ſe diviſer en quatre peuples principaux, qui ſont les Mongous proprement dits, les *Kalkas*, les *Ortous*, & les Tartares de *Kokonor*.

Mongous.

SUIVANT la Carte de la Tartarie Chinoiſe, dreſſée ſur les Mémoires des Miſſionnaires Jéſuites, qui les premiers nous en ont donné une connoiſſance exacte & détaillée, le pays des Mongous s'étend, d'occident en orient, dans l'eſ-

Tartarie Chinoiſe occidentale.

pace de plus de trois cents lieues communes de France, & de deux cents du ſud au nord. Il ſe trouve renfermé entre les terres des Ortous, la grande muraille, la Tartarie orientale, & le pays des Kalkas. Ce peuple compoſe quarante-neuf *Ki* ou étendards : chaque étendard comprend un nombre indéterminé de compagnies, compoſées chacune de cent cinquante chefs de famille ; & comme ces familles Tartares ſont ordinairement nombreuſes, on peut compter mille individus par compagnie. Outre ces quarante-neuf étendards, il y en cinq autres immédiatement ſoumis à l'Empereur de la Chine, & gouvernés par les Officiers qu'il y envoie.

Le canton le plus cultivé de toutes les terres des Mongous, eſt le diſtrict de *Cartching*, voiſin de la grande muraille, où l'Empereur va prendre chaque année le divertiſſement de la chaſſe, & où il paſſe ordinairement tout l'été. Il y a fait bâtir pour cet uſage pluſieurs belles maiſons de plaiſance, dont la principale eſt à *Geho*. Ce Prince poſſede de grands domaines dans le pays de *Cartching* & le long de la grande muraille : ces terres ſont de ſes ancêtres, auxquels

elles ſont échues dans le partage qui fut fait au temps de la conquête de la Chine. L'Empereur fait valoir ces biens patrimoniaux par ſes Fermiers, & le produit en eſt conſacré à l'entretien de ſa maiſon; car il ne touche point aux revenus de l'Etat, qui ſont dépoſés dans le Tréſor public pour le payement des Troupes & des Officiers de l'Empire. La quantité de beſtiaux entretenus dans ces fermes royales eſt prodigieuſe : les Miſſionnaires apprirent de quelques Officiers des Pâtres, qu'on y comptoit cent quatre-vingt-dix mille moutons, partagés en deux cent vingt-cinq troupeaux, & preſque autant de bêtes à cornes, diviſées en haires, dont chacune en contient cent. Le nombre des étalons y eſt encore plus conſidérable. Cette richeſſe en fermes, en haras & en troupeaux, fait plus d'impreſſion ſur l'eſprit des Tartares & des Princes Mongous, & leur rend beaucoup plus ſenſible la majeſté de l'Empereur, que toute la magnificence de ſa Cour de Pe-king.

Tartarie Chinoiſe occidentale.

Kalkas.

Les Tartares Kalkas, qui formoient autrefois une Tribu nombreuſe, compoſée

Tartarie Chinoiſe occidentale.

de plus de ſix cent mille familles, habitent au nord des Tartares Mongous dont nous venons de parler. Leur pays, qui ſe prolonge juſqu'au Royaume des Eluths, a près de trois cents lieues d'étendue d'orient en occident. C'eſt dans cette région qu'étoit autrefois ſituée, vers le 45e degré de latitude, la ville de *Karakun*, le ſiége de l'Empire de Zinghiskan & de ſes ſucceſſeurs.

Les Kalkas demeurent ſous des tentes, le long des rivieres qui arroſent leur pays. Celle de Kalka-pira, quoique l'une des plus petites, & aujourd'hui l'une des moins fréquentées, a donné ſon nom à toute la Nation. Les plus conſidérables de ces rivieres ſont, le Kerlon, le Toula, le Touy, le Selingué. Leurs bords ſont très-habités; elles baignent des campagnes vaſtes & fertiles en fourrages; leurs eaux ſont ſaines, & abondent en excellens poiſſons, ſur-tout en truites. Le Kerlon coule de l'oueſt à l'eſt, & va ſe jeter dans le lac de Coulon-nor, dont les eaux ſe déchargent dans le fleuve Saghalien par la riviere d'Ergoné. Le Kerlon n'eſt pas profond, il eſt guéable preſque par-tout, & ſa largeur n'excede pas ſoixante pieds. Ses bords offrent

les

les meilleurs pâturages de la Tartarie. On voit encore ſur ſa rive ſeptentrionale les débris d'une grande ville, bâtie par les ſucceſſeurs Mongous du fameux Coblai-han. Cette ville étoit carrée, & avoit deux lieues de circuit. Il en ſubſiſte encore des fondemens, de grands pans de murailles, & deux pyramides à demi-ruinées. Son nom étoit *Para-hotun*, c'eſt-à-dire, *la ville du Tigre*.

Tartarie Chinoiſe occidentale.

La riviere Toula a ſon cours de l'eſt à l'oueſt : elle eſt ſouvent plus large, plus rapide, plus profonde que le Kerlon; ſes bords ſont environnés de bois & de belles prairies. Les montagnes qui la dominent au nord, ſont couvertes d'antiques forêts de ſapins, & produiſent à l'œil l'effet d'un immenſe amphithéatre. Cette riviere, après avoir reçu les eaux du Selingué, va ſe perdre dans le Paical, le plus grand lac de toute la Tartarie. Ce lac eſt dans le territoire des Moſcovites. Le Selingué même n'appartient pas entiérement aux Kalkas; les Ruſſes ſont maîtres du bas de la riviere, où ils ont conſtruit une petite ville qu'ils nomment Selingeskoi. Le Touy roule des eaux également claires & ſaines; il arroſe des plaines auſſi fertiles que le

Toula, & après avoir prolongé ſon cours à travers pluſieurs cantons aſſez étendus, il ſe perd tout à coup dans le ſein de la terre, & ne reparoît plus.

Tartarie Chinoiſe occidentale.

Le vaſte déſert que les Chinois appellent *Cha-mo*, & les Tartares *Cobi*, occupe preſque toute la partie méridionale du pays des Kalkas. On donne à ce déſert plus de cent lieues de longueur de l'eſt à l'oueſt, ſur une largeur à peu près égale du nord au ſud, & même plus grande vers ſa partie occidentale. Il n'offre qu'une ſuite de plaines immenſes d'un ſable tantôt mouvant, tantôt ſolide. Ces plaines ne ſont interrompues que par quelques collines rares, ſur leſquelles croiſſent quelques buiſſons, mais jamais aucun arbre. Ce déſert eſt en général aride, ſans pâturages & ſans eau, à l'exception d'un petit nombre d'endroits où l'on trouve quelques mares où les eaux de pluie ſe raſſemblent, & d'aſſez méchans puits qu'on ne rencontre pas même fréquemment. Le ſol de ces plaines eſt fort élevé, & l'on s'apperçoit, en ſortant de la Chine, qu'il faut conſidérablement monter pour les traverſer; auſſi le froid y eſt-il vif & très-long. La grande quantité de ſal-

pêtre dont ces ſables ſont pénétrés, doit contribuer beaucoup à cette température. Il ſuffit de creuſer la terre à quelques pieds de profondeur, pour la trouver glacée en toute ſaiſon. Ces ſables ſont très-incommodes pour les voyageurs, & très-dangereux pour les chevaux, dont il arrive toujours que pluſieurs périſſent. Les Tartares de ces cantons ſe ſervent plus ordinairement de chameaux, parce que ces animaux vivent de peu, & peuvent ſe paſſer de boiſſon pendant cinq ou ſix jours. *Tartarie Chinoiſe occidentale.*

La guerre que le Roi des Eleuthes fit en 1688 aux Kalkas, a preſque détruit cette derniere nation. Ceux-ci, pour échapper aux pourſuites d'un ennemi ſupérieur, réclamerent le ſecours des armes Chinoiſes, & offrirent de ſe ſoumettre à l'Empire. Kang-hi prit leur défenſe, vainquit le Monarque Eleuthe, & retint les Tartares Kalkas ſous ſa domination, après avoir accordé à leurs Princes différens titres d'honneur.

Ces peuples ont parmi eux un de ces grands Lamas qu'ils appellent *Hou-touctou*, & qu'ils regardent comme des *Fo* vivans. Il loge ſous une grande tente, & ſe montre au Public, couché ſur une ef-

Tartarie Chinoiſe occidentale,

pece d'autel, où il reçoit nonchalamment les adorations de tous les Tartares. Il ne rend le ſalut à perſonne, pas même aux Princes dont il reçoit les hommages avec toute la morgue d'une Divinité. L'engouement & la ſtupide vénération des Tartares pour ce Lama, produiſent un concours prodigieux d'étrangers à Iben-Pira où il réſide. On y voit des Bonzes de l'Indoſtan, du Pégu, de la Chine, & de beaucoup d'autres pays plus éloignés encore. Le grand nombre de tentes qu'on dreſſe autour de la ſienne, forment une eſpece de ville ou de foire, où les Marchands Moſcovites viennent quelquefois commercer.

Ce Lama *Hou-touctou* n'eſt cependant que du ſecond ordre ; car on reconnoît pour ſon ſupérieur celui qui réſide ſur la riviere de *Laſa* dans le Thibet : celui-ci eſt généralement regardé comme le premier Pontife, & le Chef ſuprême de la Religion Tartare.

Ortous.

Le pays des *Ortous*, qui habitent au nord de la grande muraille, & au couchant des Mongous proprement dits, a cent dix lieues d'étendue d'occident

en orient, & ſoixante-dix du ſud au nord. Ce peuple ſe diviſe en ſix étendards, qui comprennent cent ſoixante-ſeize compagnies de cent cinquante Chefs de famille chacune. Les Ortous ſont d'un caractere franc, d'une humeur extrêmement enjouée & jamais mélancolique: on pourroit les appeler les François de la Tartarie.

Tartarie Chinoiſe occidentale.

L'Empereur *Kang-hi*, dans le cours de ſon expédition contre les Eleuthes en 1696, fit quelque ſéjour parmi les *Ortous*; voici ce qu'il marquoit ſur ce peuple, dans une lettre écrite au Prince ſon fils, reſté à Pe-king: » Juſqu'ici, » dit-il, je n'avois point l'idée qu'on » doit ſe former des Ortous; c'eſt une » nation très-policée, & qui n'a rien » perdu des anciennes coutumes des vrais » Mongous. Tous leurs Princes vivent » entre eux dans une union parfaite, & » ne connoiſſent point la différence *du* » *tien* & *du mien*. Il eſt inoui de trouver » un voleur parmi eux, quoiqu'ils ne pren- » nent aucune précaution pour la garde » de leurs chameaux & de leurs chevaux. » Si par haſard un de ces animaux s'égare, » celui qui le trouve en prend ſoin juſ- » qu'à ce qu'il en ait découvert le pro-

Tartarie Chinoise occidentale.

» prétaire, & il le lui rend alors ſans le » moindre intérêt..... Les *Ortous* ſont in- » telligens en tout, & principalement » dans la maniere d'élever des beſtiaux. La » plupart de leurs chevaux ſont doux & » traitables. Les *Tchahar*, au nord des » Ortous, ont la réputation de les éle- » ver avec beaucoup de ſoin & de ſuc- » cès; je crois cependant que les Or- » tous les ſurpaſſent encore en ce point. » Malgré cet avantage, ils ne ſont pas, » à beaucoup près, auſſi riches que les » autres Mongous. Ils manient l'arc avec » peu de grace, & en général ils s'ac- » quittent mal de cet exercice; mais » leurs arcs ſont des plus forts, & ils at- » teignent le but avec une adreſſe mer- » veilleuſe. On jouit, dans ce pays, d'un » air fort ſain; les eaux y ſont excel- » lentes, & les alimens d'un goût exquis.

Tartares de Kokonor.

Ces Tartares, qui ſont Eleuthes ou *Kalmoucks* de nation, & qui ſont aujourd'hui ſujets de l'Empereur, occupent un vaſte territoire au couchant de la Chine & de la Province de *Chen-ſi*, dont ils ſont ſéparés par de hautes montagnes.

Ils ont pris leur nom d'un lac de leur pays, qu'ils appellent en leur Langue *Kokonol* ou *Kokonor*, & qui eſt un des plus grands de la Tartarie. Ils obéiſſent à huit Princes, indépendans les uns des autres, & qui ſont tous de la race du Kan des Tartares Eleuthes. *Tartarie Chinoiſe occidentale.*

Ce peuple tire ſa principale richeſſe de l'or qui ſe trouve mêlé dans le ſable de ſes rivieres, & ſur-tout de celle qu'ils nomment *Altang-kol* ou *riviere d'or*. La poudre d'or qu'elle fournit, eſt un des principaux revenus des Princes de Kokonor, qui occupent pendant l'été leurs vaſſaux à la recueillir. Ce travail eſt d'autant moins pénible, que les eaux de cette riviere ſont fort baſſes & n'ont pas plus de trois pieds de profondeur. Un homme, pendant les quatre mois que dure cette recherche de l'or, peut en recueillir juſqu'à dix onces, & même davantage, ſelon qu'il a plus d'activité, d'adreſſe ou de bonheur. La manipulation de ce travail n'eſt pas compliquée; les hommes qu'on y emploie enlevent le ſable au fond de la riviere, le lavent un peu, & retenant ce qui paroît être de l'or, jettent le reſte & fondent l'or dans des creuſets. Cet or paſſe pour être

Tartarie Chinoiſe occidentale.

très-bon ; cependant ces Tartares ne le vendent que ſix fois le poids de l'argent : on trouve auſſi beaucoup d'or dans pluſieurs autres rivieres qui arroſent les Etats voiſins du grand Lama, & l'on en tranſporte une grande quantité à la Chine.

Un des principaux objets de commerce de Kokonor, eſt une eſpece d'étoffe de laine à poil friſé, qu'on nomme *Pou-lou* ; ce ſont ces Tartares qui la fabriquent, & ils ſavent la teindre en différentes ſortes de couleurs : on en fait des habits longs dans le pays, & l'on en couvre les ſelles à Pe-king. C'eſt dans ce coin de la Tartarie que le fameux Hoang-ho, ou fleuve Jaune prend ſa ſource.

Eleuthes récemment ſoumis.

LA domination Chinoiſe vient de s'étendre encore en Tartarie par la célebre conquête du royaume des Eleuthes, faite en 1759 par les armes de l'Empereur KIEN-LONG, qui, depuis quarante-ſix ans, occupe le trône de la Chine. Toute la nation des Eleuthes, qu'on connoît en Europe & en Ruſſie ſous le nom de *Kalmoucks*, peut ſe diviſer en

trois branches, toutes ſorties du même tronc. Les plus occidentaux, qui ſont aujourd'hui les plus puiſſans & les plus nombreux, occupent les terres qui ſe trouvent renfermées entre la mer Caſpienne, la Moſcovie, Samarcand, Caſghar, & qui s'étendent vers l'orient, juſqu'à une grande chaîne de montagnes, qu'on croit être la continuation du Caucaſe. Chaque année, pendant l'hiver, ces Tartares vont camper ſur les bords de la mer Caſpienne, aſſez près de la ville d'Aſtracan, où ils font un grand commerce. Les ſeconds Eleuthes habitent à l'orient, depuis la chaîne de montagnes dont on vient de parler, juſqu'à une autre chaîne de montagnes très-élevées, dont la plus conſidérable s'appelle *Altaï*: c'eſt de celle-ci que ſortent pluſieurs grandes rivieres, dont les principales ſont l'*Oby* & l'*Irtis*. Le Roi de ces Eleuthes tenoit ordinairement ſa Cour vers la ſource de cette derniere riviere. L'étendue de pays que ce peuple occupe eſt très-vaſte, puiſqu'il confine au nord aux terres Moſcovites, & au ſud à celles des Tartares Usbeçs; c'eſt ce peuple que KIEN-LONG vient de ſou-

Tartarie Chinoiſe occidentale.

Tartarie Chinoiſe occidentale.

mettre à ſa domination. La troiſieme branche d'Eleuthes habite à l'occident de la Chine ; nous venons d'en parler ſous le nom de Tartares de Kokonor, depuis long-temps ſujets de l'Empire.

Nous ne nous étendrons point ſur l'origine, les progrès & les détails de cette guerre ; on peut en voir toute la ſuite dans le tome XI de l'*Hiſtoire générale de la Chine*, ſous les années 1753—1759 : nous nous bornerons à indiquer le réſultat de cette conquête, en faiſant connoître la nature des poſſeſſions nouvelles qu'elle a procurées à l'Empire Chinois. Outre la vaſte étendue de pays qui formoit proprement le Royaume des Eleuthes, cet Etat poſſédoit encore pluſieurs autres territoires conſidérables, qui ſont également devenus la proie du Conquérant : de ce nombre ſont la petite Boukarie, les villes de Caſghar & d'Yerguen avec toutes leurs dépendances. Les éclairciſſemens que nous allons donner ſur cette contrée, ne peuvent être tirés d'une piece plus authentique : nous rapporterons en partie la lettre même, dans laquelle le Général Chinois rend compte à l'Empereur de ſon expédition. » Les

» habitans de Hashar (*), comme ceux
» d'Ierkim, dit ce Général, ſe rendi-
» rent à nous avec de grandes démonſ-
» trations de joie. J'entrai dans la ville
» par une porte, & j'en ſortis par une
» autre ; ces peuples me comblerent
» d'honneurs. Rangés ſur deux lignes
» dans toutes les rues où je devois paſ-
» ſer, ils étoient à genoux, & reſterent
» dans cette poſture tout le temps de
» mon paſſage. Je leur adreſſois de temps
» en temps quelques paroles d'encoura-
» gement & de conſolation, & je tâchai
» de leur faire enviſager le grand bon-
» heur dont ils alloient jouir déſormais,
» s'ils perſiſtoient à être fideles ſujets de
» Votre Majeſté.

Tartarie Chinoiſe occidentale.

» Votre Majeſté attend ſans doute de
» moi une notice détaillée de tous les
» pays qu'elle vient de conquérir : je vais
» la ſatisfaire de mon mieux, en atten-
» dant que des hommes plus habiles que

(*) B*H*, dans le mot *Hashar*, & en général dans tous les mots Chinois ou Tartares Mantcheoux, ſe prononce d'une maniere aſpirée & forte. Cette ville eſt appelée indifféremment *Chaghar*, *Caſchgar*, *Kaskar*, & par les Mantcheoux *Hasheier* : de même qu'*Ierguen* eſt appelé tantôt *Irguen*, tantôt *Yarkan*, & par les Mantcheoux *Ierkim*.

Tartarie Chinoiſe occidentale.

» moi s'acquittent de ce devoir (Deux » Miſſionnaires, Jéſuites Portugais, ont » été envoyés pour lever la Carte de ces » pays).

» Outre les villes principales de ce can- » ton Mahométan, qui ſont Hashar & » Ierkim, nous ſommes encore maîtres » de dix-ſept villes, tant grandes que » petites, & de ſeize mille tant villages » que hameaux. Dans tout ce diſtrict de » Hashar, il peut y avoir en tout cin- » quante à ſoixante mille familles. J'ai » fait examiner & j'ai examiné moi-même, » avec tout le ſoin, l'attention & l'exac- » titude dont je ſuis capable, tout ce » qui a rapport à Hashar, & j'ai trouvé » que cette ville étoit à l'oueſt un peu » au nord de Pe-king (*), éloigné de » Sou-tcheou (ville du Chen-ſi, la plus » occidentale de la Chine) d'environ ſix » mille lys (ſix cents lieues). Hashar a » un peu plus de dix lys de circuit; mais » il n'eſt pas peuplé à proportion de ſa » grandeur. Dans le dénombrement que » j'ai fait faire de ſes habitans, il ne s'eſt

(*) Le Général Chinois ſe trompe : c'eſt la ville de Pe-king, qui eſt de quelques minutes plus au nord de Caſghar.

» trouvé que deux mille cinq cents fa-
» milles. A l'eſt de Hashar, ſont Ouchei
» & Akſou; entre Hashar & Akſou, il
» y a trois villes & deux gros villages.
» Le nombre d'habitans, tant des trois
» villes que des villages, ne monte en
» tout qu'à ſix mille familles ou environ.

Tartarie Chinoiſe occidentale.

» A l'oueſt de Hashar, eſt *Antchiien*;
» entre les deux il y a auſſi trois villes &
» deux villages conſidérables; le nombre
» des habitans, pris enſemble, monte à
» environ deux mille deux cents familles.
» Hashar eſt au nord d'Ierkim; entre
» l'un & l'autre il y a deux villes & deux
» villages; le nombre de leurs habitans,
» pris enſemble, eſt à peu près de quatre
» mille quatre cents familles «.

(Ici le Général Chinois fait l'énumération des Magiſtratures & des Offices municipaux de Caſghar, & des perſonnes qu'il a nommées pour remplir tous les poſtes, au nom & ſous l'autorité de l'Empereur). Il continue ainſi:

» Après avoir pourvu à tous les régle-
» mens néceſſaires pour faire obſerver
» le bon ordre, j'ai examiné avec ſoin
» ce qui pouvoit revenir à Votre Ma-
» jeſté pour le tribut annuel. J'ai trouvé
» que lorſque *Kaldan-Tſereng* régnoit ſur

Tartarie Chinoiſe occidentale.

» ces Mahométans, le tribut que ceux » de Hashar étoient obligés de lui payer, » montoit à 67000 *tenke*; que ce même » Prince recevoit encore, pour tribut » des terres de la dépendance de cette » ville, 40898 *pathma* de grains, 1463 » *tcharak* de coton, 365 *tcharak* de ſa- » fran.

» Je viens d'employer bien des ter- » mes inconnus à Votre Majeſté; en » voici l'explication : Le *pathma* eſt une » meſure qui équivaut à quarante-cinq » de nos theou ou boiſſeaux; le *tcha-* » *rak* eſt un poids qui équivaut à dix » de nos livres Chinoiſes; le *tenke* eſt » une piece de monnoie de la valeur » d'un de nos taëls d'argent (le taël vaut » 7 liv. 10 ſous de France); un *kala-* » *bour* eſt une meſure qui équivaut à cinq » de nos boiſſeaux.

» Outre ce que je viens de dire, il » y a encore le tribut des *Koſaks* & des » *Tchokobaches*. Ces deux nations ſont » obligées de donner chaque année la » ſomme de 26000 *tenke*; elles s'accor- » dent entre elles pour cela. Une année, » ce ſeront les *Koſaks* qui fourniront » toute la ſomme; & une autre année, » la même ſomme ſera fournie par les

» *Tchokobaches*. Le Corps des Marchands, » de ceux qui trafiquent en beſtiaux, pro- » viſions & autres choſes ſemblables, » payent un tribut particulier de 20000 » *tenke* par an ; ils doivent outre cela » quatre pieces de tapis, quatre pieces » d'une eſpece de petit velours, vingt- » ſix pieces, tant en panne qu'en autres » étoffes, & vingt-ſix pieces de feutre, » dont les Lamas & les Moſcovites ſe » ſervent pour ſe faire des coiffures.

Tartarie Chinoiſe occidentale.

» Les Eleuthes établis à Hashar, ou- » tre les droits ordinaires qu'ils payent » comme les autres, ſont obligés de » donner dix onces d'or de dix en dix fa- » milles. Ceux qui ont des jardins ou » des vignes, ſont obligés de donner » des raiſins ſecs, de l'eſpece de ceux » dont la couleur eſt entre le jaune & » le bleu. Leur taxe eſt de mille livres, » de ſept en ſept jardins ou vignobles.

» Ce qui fait proprement le Corps » des Marchands, donne ſéparément & » indépendamment des autres tributs, » cinq cents livres de cuivre rouge cha- » que année. Ceux qui vont faire le com- » merce à *Ouentouſtan* (dans l'Indoſtan), » ou en Moſcovie, doivent donner à » leur retour un dixieme de leur profit.

Tartarie Chinoiſe occidentale.

» une bonne garniſon ; & par rapport
» aux vivres néceſſaires à l'entretien de
» ces troupes, il conviendroit que les
» Mahométans fuſſent obligés de les four-
» nir eux-mêmes au prix courant. Si les
» circonſtances me déterminent à d'autres
» réglemens, j'aurai ſoin d'en informer
» Votre Majeſté, & de lui demander
» ſes ordres. Je partirai dans trois jours
» pour Ierkim, où je mettrai les choſes
» ſur le même pied que je viens de les
» établir ici.....

» *Du Camp devant Hashâr, le 22 de la*
» *ſeptieme Lune.*

» (c'eſt-à-dire, le 13 Septembre 1759) «

Animaux ſauvages de la Tartarie.

APRÈS avoir décrit la Tartarie Chinoiſe, & donné une idée des différens peuples qui l'habitent, il nous reſte à faire connoître les animaux ſauvages que renferment ces vaſtes régions. Le gibier & tous les animaux qu'on chaſſe en Europe, ſont preſque innombrables dans les plaines & les forêts de la Tartarie ; c'eſt de là que provient cette étonnante quantité de lievres, de cailles, de faiſans, de cerfs qu'on voit chaque an-

née à Pe-king, pendant l'hiver, non seulement étalés dans les boutiques des Marchands de vivres, mais rassemblés en énormes monceaux dans les grandes rues & les places publiques.

Tartarie Chinoise occidentale.

Les *hoang-yang*, ou chevres jaunes, ne vont presque jamais qu'en troupes fort nombreuses. Leur poil est véritablement jaune ; mais il n'est pas aussi lisse que celui de nos chevres ordinaires, auxquelles d'ailleurs elles ressemblent parfaitement par leur configuration & leur grandeur. Cet animal est particulier à ces climats ; il n'est ni gazelle, ni daim, ni chevreuil. Les mâles portent des cornes qui n'ont guere plus d'un pied de longueur, & environ un pouce de diametre vers la racine ; ces cornes ont des nœuds de distance en distance. Ces chevres ne se plaisent point dans les bois, elles préferent les plaines désertes & les vallées dépouillées d'arbres & de buissons. Toute leur défense est dans la légéreté de leur course ; elles ne s'avancent jamais plusieurs de front ; mais elles se suivent l'une l'autre à la file. Comme ces chevres sont fort sauvages, il faut dans les grandes chasses les environner de loin : car, pour peu qu'elles apperçoivent quelque Chas-

Tartarie Chinoise occidentale.

ſeur, elles fuient & diſparoiſſent avec la rapidité de l'éclair : auſſi eſt-il très-difficile de les environner dans une plaine. On ſait d'ailleurs que leur uſage eſt de ſe retirer par bandes entre des collines: c'eſt là qu'on va les chercher ; & dès qu'on a reconnu le lieu qui les recele, on ſe retire promptement, & l'on va former l'enceinte de fort loin. Les Chaſſeurs ſe tiennent d'abord à la diſtance de vingt ou trente pas les uns des autres ; enſuite ils avancent lentement & ſe rapprochent peu à peu, en chaſſant les chevres, avec de grands cris, vers l'endroit où l'on veut les raſſembler. Ces enceintes embraſſent quelquefois cinq à ſix lieues de pays, & l'on y renferme des troupeaux de quatre à cinq cents chevres.

Les mules ſauvages, que les Chinois appellent *ye-lo-tſe*, ſont très-communes en Tartarie ; elles vont par troupes, mais en petit nombre. Quand on conſidere cet animal avec quelque attention, il eſt aiſé de s'appercevoir qu'il differe des mules domeſtiques, même dans ſa configuration extérieure ; ſa chair eſt auſſi très-différente, puiſqu'elle eſt d'un aſſez bon goût, & que les Tartares, qui en mangent ſouvent, la jugent auſſi ſaine

& auſſi nourriſſante que celle du ſanglier. Quelque ſoin qu'on ait pris, on n'a jamais pu plier ces mules à la domeſticité, ni les accoutumer à porter aucun fardeau.

Tartarie Chinoiſe occidentale.

Les chameaux & les chevaux ſauvages ſe trouvent en grand nombre vers l'oueſt de la Tartarie ; on en rencontre cependant quelquefois ſur les terres des Kalkas, dans le voiſinage de *Ha-mi*. Les uns & les autres ont le même port & la même figure que les chevaux & les chameaux domeſtiques. Les chameaux ſauvages ſont ſi légers à la courſe, que les Chaſſeurs les mieux montés parviennent rarement à les approcher à la portée de la fleche. Les chevaux ſauvages marchent toujours en grandes troupes : on les croiroit animés de l'eſprit de proſélytiſme, en faveur de leur genre de vie. Lorſqu'ils rencontrent quelques chevaux domeſtiques, ils les enveloppent, les placent au milieu d'eux, & en les ſerrant de tous côtés, les entraînent dans leurs forêts.

Le *han-ta-hau* reſſemble à l'élan ; mais il eſt lourd & pareſſeux : on en tue qui peſent autant que le plus gros bœuf. Les Tartares Solons ſont les plus exercés à la chaſſe de ces animaux : on n'en

Tartarie Chinoiſe occidentale.

trouve d'ailleurs que dans peu de cantons de la Tartarie; ils ſe tiennent volontiers dans le voiſinage de la montagne *Suelki* : ce ſont des terres fangeuſes où ils ſe plaiſent. La chaſſe de ces animaux y eſt auſſi plus aiſée, parce qu'étant naturellement peſans, ils ont plus de peine à ſe dépêtrer de la boue pour pouvoir s'élancer ſur ceux qui les attaquent à coups de fleches.

Le *choulon* ou *chelaſon* eſt une eſpece de loup cervier : la peau en eſt très-eſtimée; elle coute à Pe-king quinze ou vingt écus, & l'on en fait des ſurtouts. Cet animal eſt de la hauteur du plus grand loup; ſon poil eſt long, doux, fourni, & tirant ſur le gris-blanc. *Liu* eſt le nom que les Ruſſes lui donnent; il s'en trouve une grande quantité ſur leurs terres, & ils en vont débiter les peaux à Pe-king.

Les *lao-hou*, ou tigres, ſont les plus féroces de tous ces animaux; leur cri ſeul, quand on n'eſt pas accoutumé à l'entendre, inſpire une ſecrete horreur dont on ne peut ſe défendre : ils ſont d'ailleurs, à la Chine & dans la Tartarie, d'une grandeur & d'une agilité qui les rendent encore plus redoutables. Leur peau eſt preſque toujours d'un roux fauve,

coupé de larges bandes noires ; on en trouve cependant quelques-unes dont les zones noires, & même grisâtres, ſont diſtribuées ſur un fond aſſez blanc. Ces peaux, qu'on laiſſe entieres, ſervent d'ornemens dans les cérémonies publiques, & parent les chaiſes découvertes dans leſquelles les Mandarins de guerre ſe font porter ; à la Cour, les Princes en couvrent, pendant l'hiver, les carreaux ſur leſquels ils s'aſſeyent. *Tartarie Chinoiſe occidentale.*

Quelque fiers & indomptables que ſoient ces animaux, lorſqu'ils ſe trouvent enfermés dans un cercle de Chaſſeurs partagés en pelotons, comme il arrive dans les grandes chaſſes de l'Empereur, ils ne laiſſent pas de témoigner une ſorte d'étonnement à la vue d'ennemis auſſi nombreux, tous attentifs à diriger vers eux les pointes de leurs lances. Loin d'imiter le cerf & les autres bêtes fauves, qui, placées dans les mêmes circonſtances, vont & viennent ſans ceſſe, & tentent tous les moyens d'échapper, le tigre s'accroupit, & ſouffre même aſſez long-temps, ſans s'émouvoir, l'aboiement des chiens qu'on envoie ſur lui ; mais bientôt, excité ou par un excès de rage, ou par la néceſſité de ſe

Tartarie Chinoise occidentale.

défendre, il s'élance comme par bonds & avec une rapidité incroyable, vers le peloton de Chasseurs qu'il a d'abord fixés. Ceux-ci le reçoivent sur les pointes de leurs lances, qu'ils lui enfoncent dans le ventre, au moment où il se dresse pour retomber sur quelqu'un d'entre eux.

Le P. Gerbillon, qui a eu plusieurs fois l'avantage d'accompagner l'Empereur dans ses voyages de Tartarie, raconte la maniere dont ce Prince fit un jour la chasse d'un de ces tigres. » On vint, » dit-il, avertir l'Empereur qu'on avoit » découvert un tigre. C'est un ordre » donné pour toujours, que quand on » découvre un de ces animaux, on poste » des gens pour l'observer, tandis que » d'autres vont avertir l'Empereur, qui » abandonne ordinairement toute autre » chasse pour celle-là. Sa Majesté vint » aussi-tôt proche du lieu où étoit le ti- » gre : on chercha un poste commode, » d'où on le pût tirer sans danger; car » cette chasse est périlleuse, & il faut pren- » dre bien des précautions pour ne pas » exposer les Chasseurs à être mis en » pieces par cet animal. Voici comment » l'on s'y prend.

» Quand on sait le lieu où il gît, on

» examine par quel endroit il eſt proba-
» ble qu'il ſe retirera, lorſqu'on le fera
» lever; il ne deſcend preſque jamais
» dans la vallée, mais il marche le long
» du penchant des montagnes. S'il y a
» un bois voiſin, il s'y retire; il ne va
» jamais loin, tout au plus il traverſe
» une montagne, & va ſe cacher de l'au-
» tre côté. On poſte des Piqueurs avec
» des demi-piques armées d'un fer fort
» large, dans les endroits par où l'on
» croit qu'il prendra ſon chemin, & on
» les place par pelotons ſur le ſommet
» des montagnes. On y poſe auſſi des
» Gardes à cheval, pour obſerver la re-
» miſe. Tous ces gens ont ordre de faire
» de grands cris lorſque le tigre s'avance
» de leur côté, afin de l'obliger à re-
» brouſſer chemin, & à s'enfuir vers le
» lieu où l'Empereur s'eſt placé. Ce
» Prince eſt environné de trente ou qua-
» rante Piqueurs armés de hallebardes
» ou de demi-piques dont ils font une
» eſpece de haie, poſant un genou en
» terre, & préſentant le bout de leurs
» demi-piques du côté par où le tigre
» peut avancer; ils ſont toujours en cet
» état pour le recevoir; car il prend
» quelquefois ſa courſe avec tant de ra-

Tartarie Chinoiſe occidentale.

Tartarie Chinoiſe occidentale.

» pidité, qu'il ne donneroit pas le temps » de s'oppoſer à ſes efforts, ſi l'on n'é- » toit toujours ſur ſes gardes. L'Empe- » reur eſt derriere les Piqueurs, accom- » pagné de quelques-uns de ſes domeſ- » tiques, qui lui tiennent des fuſils & » des arquebuſes prêts à tirer.

» On fit d'abord lever le tigre du lieu » où il étoit; il grimpa la montagne, » & s'alla placer de l'autre côté, dans » un bouquet de bois. Comme il avoit » été bien obſervé, il fut auſſi-tôt ſuivi; » & l'Empereur s'en étant approché à » la portée du fuſil, toujours environné » de ſes Piqueurs, on tira quantité de » fleches vers le lieu où l'on avoit vu » l'animal ſe coucher. On lâcha de même » pluſieurs chiens, qui le firent lever » une ſeconde fois. Il ne fit que paſſer » ſur le penchant de la montagne op- » poſée, où il ſe coucha dans des brouſ- » ſailles, d'où on eut aſſez de peine à » le faire ſortir; il fallut pour cela faire » avancer quelques-uns des Cavaliers » poſtés ſur le ſommet de cette mon- » tagne, afin qu'ils tiraſſent des fleches » au haſard vers le lieu où il étoit, » tandis que les Piqueurs, qui en étoient » plus proches, faiſoient rouler des pier-

» tes vers le même endroit : mais il en
» penſa couter la vie à quelques-uns de
» ces Cavaliers ; car le tigre ſe levant
» tout-à-coup, jeta un grand cri, & prit
» ſa courſe vers les Cavaliers, qui n'eu-
» rent point d'autre parti à prendre que
» de ſe ſauver à toute bride vers le
» ſommet de la montagne. Le tigre étoit
» déjà près d'atteindre l'un d'eux qui s'é-
» toit écarté des autres en fuyant, & on
» le crut perdu, lorſque les chiens qu'on
» avoit lâchés en grand nombre après le
» tigre, & qui le ſuivoient de près, l'o-
» bligerent à ſe tourner de leur côté. Ce
» mouvement donna le loiſir au Cavalier
» de gagner le ſommet de la montagne,
» & de mettre ſa vie en ſûreté.

Tartarie Chinoiſe occidentale.

» Cependant le tigre retourna au petit
» pas vers le lieu où il s'étoit d'abord
» couché. L'Empereur lui tira trois ou
» quatre coups dont il fut bleſſé, mais
» légérement ; il n'en marcha pas même
» plus vîte, & il revint tranquillement ſe
» recoucher dans les mêmes brouſſailles
» où il étoit auparavant. Il fallut re-
» commencer à faire rouler des pierres
» vers cet endroit, & à tirer pluſieurs
» coups au haſard. Fatigué enfin de ces
» attaques, le tigre ſe leva tout d'un

Tartarie Chinoiſe occidentale.

» coup, & prit bruſquement ſa courſe » vers le lieu où étoit l'Empereur. Sa » Majeſté prit ſon arc & des fleches, dans » le deſſein de le tirer s'il s'avançoit aſſez » près ; mais étant arrivé au bas de la » montagne, il tourna d'un autre côté, » & alla ſe recacher dans le même bou- » quet de bois d'où il étoit ſorti. L'Em- » pereur traverſa promptement cette val- » lée, & ſuivit le tigre de ſi près, que » le voyant à découvert, il lui tira deux » coups de fuſil, qui acheverent de le » tuer. Tous les Courtiſans allerent auſſi- » tôt voir le tigre, & faire par-là leur » cour à l'Empereur «.

Les Etrangers ne voient qu'avec ſurpriſe la hardieſſe & l'intrépidité que témoignent les chevaux Tartares à la rencontre de ces tigres. Ce n'eſt pas que ces chevaux ne paroiſſent effrayés au premier aſpect de ces animaux terribles ; mais ils s'accoutument inſenſiblement à les voir & à les entendre, & leurs maîtres prennent un ſoin particulier de les former à cette ſorte de chaſſe. Les Tartares ſont, en général, très-habiles dans l'art d'élever & d'exercer les chevaux ; auſſi en ont-ils de toute eſpece & de toute couleur. Ils ont une adreſſe ſingu-

liere pour les prendre, lorſqu'ils ſont ſauvages, avec le nœud coulant d'une corde qu'ils leur jettent; bientôt ils les apprivoiſent, & les dreſſent à tous leurs uſages. Ils ſavent les endurcir au froid, à la fatigue, les exercer à l'abſtinence; ſouvent même à Pe-king on les laiſſe ſans nourriture juſqu'au ſoir. Ils connoiſſent leurs maladies, & l'eſpece de remede qui convient à chacune d'elles. Les chevaux Tartares ſont d'une taille médiocre, & ne peuvent être comparés à ceux d'Europe pour la grace & la beauté; mais ils ſont vigoureux, capables de fatigues & de longues courſes, & accoutumés à vivre de peu.

Tartarie Chinoiſe occidentale.

Les *Pao* peuvent être regardés comme des léopards, à cauſe de leurs peaux blanchâtres, ſemées de petites taches rouges & noires. Ils ont la tête & les yeux du tigre; mais ils n'en ont ni la haute ſtature, ni le cri.

Les cerfs ſe ſont prodigieuſement multipliés dans les bois & les déſerts de la Tartarie; ils en renferment un grand nombre d'eſpeces qui different entre elles, ſoit par la couleur du poil, ſoit par leur grandeur, ſoit par la ſtructure de leur bois. La chaſſe connue ſous le nom de

Tartarie Chinoiſe occidentale.

Tchao-lou, ou *chaſſe d'appel du cerf*, eſt très-agréable. Quelques Tartares s'affublent de têtieres de cerfs très-reſſemblantes, ſe placent dans des brouſſailles, & imitent le cri dont ces animaux ſe ſervent pour appeler la biche. Les mâles, qui croient leur femelle arrivée ou ſur le point d'arriver, ne tardent pas à s'approcher eux-mêmes. Ils s'arrêtent d'abord à quelque diſtance, & conſiderent avec inquiétude l'endroit où ils découvrent des têtes de cerfs : s'ils commencent à labourer la terre avec leur bois, on peut être sûrs qu'ils vont s'approcher ; en effet, ils ſe précipitent un moment après à travers les brouſſailles qui couvrent preſque entiérement les Chaſſeurs : mais ceux-ci leur épargnent une partie du chemin, en les immolant à coups de fuſils.

Le *Tael-pi* eſt un animal auſſi petit qu'une hermine ; on fait de ſa fourrure des manteaux propres à garantir de la pluie & du froid. Cette eſpece de rats eſt très-commune dans quelques cantons des Kalkas. Les *Tael-pi* ſe tiennent ſous la terre, où ils ſe creuſent une ſuite de petites tanieres, en nombre égal à celui des mâles qui ſe trouvent dans leur troupe.

L'un d'entre eux eſt toujours au dehors, pour faire le guet ; mais il fuit, ſe précipite ſous terre, auſſi-tôt qu'on approche ou qu'il découvre quelqu'un. Les *Tael-pi* n'en deviennent pas moins la proie des Chaſſeurs : dès que ceux-ci ont reconnu le lieu qu'ils habitent, ils l'entourent, & ouvrent la terre dans deux ou trois endroits ; ils y jettent de la paille allumée, pour effrayer ces petits animaux, qui, ſortant en foule de leurs retraites ſouterraines, ſe laiſſent prendre avec facilité & en grand nombre. Ces peaux ſe vendent à vil prix dans le pays, & même à Pe-king.

Tartarie Chinoiſe occidentale.

ARTICLE III.

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

Aux Peuples précédens on doit ajouter encore, comme ſujets de l'Empire, les *Si-fans*, la nation des *Lo-los*, les Montagnards *Miao-ſſe*, & les Indiens de la partie occidentale de Formoſe.

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

Les Si-fans.

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

LES Si-fans, ou Tou-fans, habitent au couchant de la Chine & des Provinces de Chen-ſi & de Se-tchuen. Leur pays n'eſt qu'une ſuite de montagnes renfermées entre les fleuves Hoang-ho au nord, Ya-long à l'occident, & le Yang-tſe-kiang à l'orient, entre le 30e & le 35e degré de latitude.

Les Si-fans ſe diviſent en deux ſortes de Peuples : les Chinois appellent les uns *Si-fans* noirs, & les autres *Si-fans* jaunes ; noms qu'ils leur donnent par alluſion à la couleur de leurs tentes. Les noirs ſont les plus groſſiers & les plus miſérables. Ils habitent par pelotons, & ſont gouvernés par de petits Chefs qui relevent d'un plus grand. Les *Si-fans* jaunes ſont ſoumis à des familles, dont l'aîné ſe fait Lama & prend l'habit jaune. Ces Lamas-Princes, qui commandent dans leurs quartiers reſpectifs, ont le pouvoir de juger les procès & de punir les coupables. Leur gouvernement n'eſt point onéreux : pourvu qu'on leur rende certains honneurs, & qu'on paye exactement les droits du Dieu *Fo*, qui

ſe

ſe réduiſent à peu de choſe, ils ne moleſtent point leurs ſujets. La plupart de ces *Si-fans* logent dans des tentes; mais quelques-uns ont des maiſons conſtruites de terre, & même en brique. Leurs habitations ne ſont point réunies; ils ne forment tout au plus que de petits hameaux de ſix à ſept familles. Ils nourriſſent un grand nombre de troupeaux, & ne manquent point des choſes néceſſaires à la vie. Leur principal commerce eſt celui de la rhubarbe, qui croît en abondance dans leur pays. Leurs chevaux ſont petits, mais bien taillés, vifs & robuſtes.

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

Ces peuples ſont d'un naturel fier & indépendant, & ne reconnoiſſent qu'avec peine la domination Chinoiſe à laquelle ils ſont ſoumis. Lorſqu'ils ſont cités par les Mandarins, il eſt très-rare qu'ils ſe rendent à leurs ordres. Mais le Gouvernement diſſimule par politique, & tâche de contenir ces indociles ſujets par la douceur & la modération dont il uſe à leur égard. Il ſeroit d'ailleurs difficile d'employer les voies de rigueur pour les ſoumettre à une obéiſſance exacte: leurs montagnes affreuſes, dont la cime eſt toujours couverte de

neige, même au mois de Juillet, ſont des retraites inacceſſibles, où l'on ne parviendroit pas à les forcer.

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

Les uſages de ces Montagnards different totalement de ceux des Chinois. C'eſt, par exemple, un acte de politeſſe parmi eux, de préſenter un mouchoir blanc, de toile ou de taffetas, lorſqu'ils abordent quelque perſonne qu'ils veulent honorer. Toute leur religion ſe réduit au culte de *Fo*, pour lequel ils ont un ſingulier attachement; leur ſuperſtitieuſe vénération s'étend juſque ſur ſes Miniſtres, auxquels ils ont cru devoir déférer la ſuprême puiſſance & le gouvernement de la nation.

Quelques-unes de leurs rivieres roulent de l'or mêlé dans leur ſable: ils ſavent le mettre en œuvre, & en travailler des vaſes & de petites ſtatues, dont ils font le plus ſouvent des offrandes à leur Idole. Il paroît même que l'uſage de l'or eſt fort ancien parmi eux; car les Livres Chinois rapportent que, ſous un Empereur de la dynaſtie des *Han*, un Officier ayant été envoyé chez les *Si-fans*, pour ſe plaindre des ravages qu'avoient faits quelques-uns de leurs Chefs, ils tâcherent de l'appaiſer en lui

offrant de la vaiſſelle d'or ; mais cet Officier la refuſa, en diſant aux *Si-fans*, que le riz ſervi dans des plats d'or étoit pour lui un mets inſipide.

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

Ce peuple eſt bien déchu de ſon ancienne ſplendeur. Ces mêmes *Si-fans*, qui ſont aujourd'hui reſſerrés dans une contrée ſauvage, où ils ne poſſedent aucune ville, jouiſſoient autrefois d'une domination très-étendue, & formoient un Empire puiſſant & redoutable, dont les Chefs ont ſouvent donné de l'inquiétude aux Empereurs Chinois. Ils poſſédoient, du côté de l'orient, pluſieurs terres qui ſont actuellement partie des Provinces de *Se-tchuen* & de *Chen-ſi*; ils avoient même pouſſé leurs conquêtes dans la Chine, juſqu'à ſe rendre maîtres de pluſieurs villes du ſecond ordre, dont ils avoient formé quatre grands Gouvernemens. Du côté de l'occident, ils s'étoient emparés de tous les pays qui ſont au delà du fleuve *Ya-long* juſqu'aux limites de Cachemir; mais des diviſions inteſtines ont inſenſiblement affoibli cette grande Monarchie, qui enfin s'eſt détruite. Les Annales Chinoiſes placent l'époque de ſa ruine vers l'an 1227. Depuis ce temps, les *Si-fans* ſont rentrés

dans leurs montagnes natales, où, de peuple conquérant & policé, ils ſont redevenus ſujets & preſque ſauvages.

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

Lo-los.

Les *Lo-los* répandus dans la Province d'*Yun-nan* forment un peuple particulier & diſtingué des Chinois. Ils étoient autrefois gouvernés par leurs propres Souverains; mais ceux-ci ſe ſoumirent à l'Empereur de la Chine, à condition qu'ils auroient les Sceaux, & qu'ils jouiroient à perpétuité de tous les honneurs des Mandarins Chinois. L'Empereur ſtipula, dans cet accord, qu'ils dépendroient des Gouverneurs de la Province pour les affaires civiles, de la même maniere qu'en dépendent les Mandarins Chinois du même ordre; que d'ailleurs ils recevroient de lui l'inveſtiture de leurs terres, où ils ne pourroient cependant exercer aucune Juriſdiction ſans avoir reçu ſon agrément. L'Empereur s'engagea, de ſon côté, à n'inveſtir que le plus proche héritier.

Les *Lo-los* ſont bien faits, & endurcis à la fatigue. Ils ont une Langue particuliere, & une maniere d'écrire qui paroît être la même que celle des Bonzes

du Pégu & d'Ava. Ces Prêtres adroits ſe ſont introduits chez les plus riches & les plus puiſſans d'entre les *Lo-los*, qui habitent la partie occidentale d'*Yunnan*; ils leur ont fait recevoir le culte & les cérémonies religieuſes de leur pays, & ont même élevé de grands temples, dont l'architecture differe entiérement de celle des temples Chinois.

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

Les Princes *Lo-los* ſont les maîtres abſolus de leurs ſujets, & ont droit de les punir, même de mort, ſans attendre la réponſe du Vice-Roi: auſſi n'eſt-il point de deſpotes qui ſoient obéis avec plus de promptitude par leurs eſclaves, que ne le ſont ces Seigneurs par leurs vaſſaux.

Ces Princes ont un grand nombre d'Officiers attachés à leur ſervice perſonnel; ils nomment auſſi des Capitaines pour commander les troupes qu'ils ont à leurs ordres. Cette milice eſt compoſée de cavalerie & d'infanterie; elle ſe ſert d'arcs & de fleches, de lances, & quelquefois de mouſquets. Les mines de fer & de cuivre que renferment leurs montagnes, les mettent en état de fabriquer eux-mêmes leurs armes. Ces mon-

tagnes contiennent auſſi des mines d'or & d'argent.

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

L'habit du peuple *Lo-lo* conſiſte en un ſimple caleçon, une veſte de toile qui tombe juſqu'aux genoux, & un chapeau de paille ; il a les jambes nues, & ne porte que des ſandales. Les Seigneurs s'habillent à la Tartare, & uſent ordinairement d'étoffes de ſoie.

Les Dames portent une longue robe qui leur deſcend juſqu'aux pieds, & par-deſſus laquelle elles attachent un petit manteau qui ne leur tombe que juſqu'à la ceinture. C'eſt avec cet habillement qu'elles montent à cheval dans les cérémonies de mariage, ou dans les viſites qu'elles ſe rendent, accompagnées des femmes de leur ſuite, pareillement à cheval, & de domeſtiques à pied.

Montagnards Miao-tſé.

Sous le nom général de *Miao-tſé* ſont compris divers peuples, qui ne different entre eux que par quelques uſages. Cette nation, demi-ſauvage, eſt répandue dans les Provinces de *Se-tchuen*, de *Koei-tcheou*, de *Hou-quang*, de *Quang-ſi*, &

ſur les frontieres de la Province de *Quang-tong*. Ils deſcendent ſouvent de leurs montagnes, pour faire des excurſions dans le plat pays; quoique les Chinois, pour les contenir, aient bâti dans pluſieurs endroits des fortereſſes & des châteaux, où ils entretiennent une aſſez nombreuſe garniſon. On ſe borne à réprimer leurs brigandages, ſans leur déclarer une guerre ouverte. Ils ſont cenſés ſoumis, lorſqu'ils ſe tiennent renfermés dans les limites de leur pays; lorſqu'ils commettent des actes d'hoſtilité, on ſe contente de les repouſſer dans leurs montagnes, ſans entreprendre de les y forcer.

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

Les *Miao-tſé* ſont gouvernés par des Princes qui n'ont pas moins d'autorité ſur leurs ſujets, que les Seigneurs *Lo-los* en ont ſur les leurs. Ils entretiennent une maiſon, des Officiers, & une milice réglée; ils ont même ſous eux de petits Seigneurs Feudataires, qui, quoique Souverains, ſont obligés de leur amener des troupes, lorſqu'ils en ont reçu l'ordre.

Les armes ordinaires des *Miao-tſé* ſont l'arc & la demi-pique. Leurs chevaux ſont fort eſtimés des Chinois pour leur ſoupleſſe, & l'agilité avec laquelle ils grimpent les montagnes. Lorſqu'on

choisit parmi eux les Officiers des troupes, les prétendans sont obligés de descendre au grand galop les pentes les plus rapides, & de franchir d'un saut de larges fossés, dans lesquels on allume de grands feux. Ces chevaux sont fort rares à la Chine, & se vendent à un prix excessif.

Autres Peuples soumis à la domination Chinoise.

Les *Miao-tsé* qui habitent dans la Province de *Koei-tcheou*, vers *Liping-fou*, ont des maisons bâties de brique, à un seul étage. Ils logent dans le bas leur bétail, les bœufs, les vaches, les moutons, les cochons; ce qui rend leurs habitations d'une saleté dégoûtante, & répand une odeur infecte dans l'étage supérieur : aussi les Seigneurs Tartares aiment-ils mieux loger dans de misérables casernes de soldats, que dans ces maisons, qui paroissent d'ailleurs assez bien bâties. Ces *Miao-tsé* sont réunis en villages, & vivent entre eux dans une grande union. Ils cultivent la terre; ils font de la toile, & des especes de tapis qui leur servent de couvertures pendant la nuit. Cette toile n'est qu'une mousseline grossiere & de peu de valeur; mais les tapis sont bons & bien tissus. Les Chinois, qui sont parvenus à entretenir

avec ces *Miao-tſé* une ſorte de commerce, achetent les bois de leurs forêts. Ceux-ci les coupent ſur leurs montagnes, & les livrent à l'acquéreur en les faiſant rouler dans une riviere qui traverſe leur pays. Le Marchand Chinois les reçoit, & en fait des radeaux qu'il emmene après avoir laiſſé le prix de ſon emplette, qui conſiſte ordinairement en un certain nombre de vaches, de bœufs & de buffles. Les *Miao-tſé* emploient la peau de ces animaux pour ſe faire des cuiraſſes, qu'ils couvrent de petites lames de fer ou de cuivre battu. Ces cuiraſſes ſont peſantes, mais très-fortes, & d'un grand uſage parmi ces peuples. L'habillement ordinaire des *Miao-tſé* dont je parle, conſiſte en un caleçon, & une eſpece de caſaque qu'ils croiſent ſur l'eſtomac.

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

Ceux qui ſont répandus dans la partie de *Hou-quang*, la plus voiſine des Provinces de *Quang-tong* & de *Quang-ſi*, ſont également indépendans, quoiqu'ils paroiſſent reconnoître la Juriſdiction des Mandarins Chinois. Ils vont pieds nus, & ils ſe les ont tellement endurcis par l'habitude qu'ils ont de courir ſur leurs montagnes, qu'ils grimpent ſur les rochers les plus eſcarpés, & marchent avec

une vîteſſe incroyable ſur les terreins les plus pierreux, ſans qu'ils en reçoivent la moindre incommodité.

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

La coiffure de leurs femmes eſt ſinguliere. Elles ſe poſent tranſverſalement ſur la tête une petite planche légere, longue de plus d'un pied, & large de cinq à ſix pouces; elles recouvrent cette planche de leurs cheveux, & les y attachent avec de la cire. Le beau ſexe *Miao-tſé* trouve cette coiffure charmante, & ne ſemble point s'appercevoir de la gêne à laquelle elle aſſujettit celles qui la portent; car elles ne peuvent ſe coucher qu'en ſe ſoutenant ſur le cou, & elles ſont obligées de détourner continuellement la tête le long des chemins, pour éviter les brouſſailles dont leur pays eſt couvert. La difficulté devient encore plus grande, lorſqu'elles veulent ſe peigner, ce qui leur arrive trois ou quatre fois par an. Il faut qu'elles paſſent des heures entieres auprès d'un grand feu, pour fondre & faire couler la cire. Dès qu'elles ont nettoyé leurs cheveux, elles les arrangent de nouveau, & ſe recoiffent de la même maniere. Cette eſpece de chapeau de cheveux n'eſt en uſage que pour les jeunes femmes; car les plus âgées

donnent moins de ſoins à leur coiffure; elles ſe contentent de relever leurs cheveux, & de les nouer ſur le haut de la tête.

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

La plus grande partie des *Miao-tſé* ſont indépendans; mais il en eſt quelques-uns de ſoumis à la domination Chinoiſe; tels ſont ceux qui ſe trouvent vers le milieu & au midi de la Province de *Koei-tcheou*. On diſtingue parmi eux deux ſortes de Gouvernemens. Les uns obéiſſent aux Mandarins de la Province, & ſont partie du peuple Chinois, dont ils ont adopté les uſages: une coiffure particuliere, & différente du bonnet ordinaire que portent les Chinois, eſt la ſeule marque diſtinctive qu'ils aient conſervée. Les autres ſont ſoumis à des Mandarins héréditaires, & qui ſont cenſés nationaux, quoiqu'ils ſoient Chinois d'origine, puiſque les premiers étoient de petits Officiers de l'armée de *Hong-vou*, à qui, pour récompenſe de leurs ſervices, on conféra le gouvernement d'un certain nombre de villages *Miao-tſé* conquis. Ces petits Seigneurs jugent en premiere inſtance les cauſes de leurs vaſſaux; ils ont le droit de les châtier, mais non de les condamner à mort. On

appelle immédiatement de leur Tribunal à celui de *Tchi-fou*, & ils ne jouiſſent que des droits du *Tchi-hien* (*).

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

Les Chinois marquent le plus ſouverain mépris pour toute la nation *Miao-tſé*. Ce ſont, diſent-ils, des peuples volages & encore barbares; des hommes ſans foi, ſans probité, & ſur-tout d'inſignes brigands. Mais le P. Regis & les autres Miſſionnaires qui ont dreſſé la Carte de leur pays, n'en rendent pas le même témoignage. Ils aſſurent au contraire qu'ils ont trouvé les *Miao-tſé* actifs, laborieux, obligeans, & très-fideles à leur remettre les hardes & les autres effets qu'ils leur avoient confiés. Ces Montagnards, de leur côté, ne déteſtent pas moins les Chinois, qu'ils regardent comme des maîtres durs & intraitables, qui, dans l'impuiſſance de les aſſujettir & de les réduire au rang de leurs eſclaves, les tiennent bloqués dans leur pays, & leur ôtent toute communication avec les peuples voiſins.

L'exiſtence libre & indépendante de

(*) *Tchi-fou*, Gouverneur d'une ville du premier ordre. *Tchi-hien*, Gouverneur d'une ville du troiſieme ordre.

ces Montagnards au ſein d'un Empire auſſi puiſſant que la Chine, paroîtra ſans doute extraordinaire aux Politiques d'Europe. Comment, diront-ils, des Empereurs, dont on exalte la ſageſſe & le zele pour le bien public, ont-ils pu laiſſer ſubſiſter depuis ſi long-temps cette nation de brigands ? Comment n'ont-ils pas encore penſé à ſe ſervir du peuple innombrable qui ſurcharge la Chine, pour exterminer ou aſſujettir ces ennemis domeſtiques, qui portent tous les jours le ravage dans les Provinces ? Cette réflexion, qui a déjà été faite pluſieurs fois, paroît naturelle : mais ce qui convient à nos Gouvernemens d'Europe, dit le P. Parrenin, n'eſt pas toujours applicable à celui de la Chine. Outre les dépenſes énormes qu'entraîneroit une pareille entrepriſe, elle ne pourroit avoir que des ſuites funeſtes.

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

Suppoſons, en effet, continue ce célebre Miſſionnaire, que l'Empereur veuille faire marcher cent mille hommes de bas peuple ; il ne pourra pas les tirer tous du voiſinage des *Miao-tſé*, ſans faire abandonner la culture des terres, & ſans troubler, dans pluſieurs Provinces, la tranquillité du commerce. Il faudra donc

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

les faire venir de loin, raſſembler les gens oiſifs des villes, la canaille, les Manœuvres qui vont preſque nus, les habiller, les armer, leur donner des Officiers pour les conduire, les mêler parmi des ſoldats diſciplinés qui puiſſent les contenir : ſans cette derniere précaution, cette multitude ſe répandroit bientôt de tous côtés, pilleroit & ravageroit le plat pays.

Suppoſons encore que cette canaille armée ait le courage de grimper ſur ces affreuſes montagnes ; il eſt certain d'abord qu'un très-grand nombre y périra. S'il arrive que les aſſaillans reculent, on aura manqué l'entrepriſe. Mais que deviendront ces fuyards ? Quelle déſolation ne porteront-ils pas dans toutes les contrées voiſines ? S'ils ſont au contraire aſſez braves pour forcer les *Miao-tſé* à leur céder le pays, charmés d'y trouver des cabanes prêtes à les recevoir, des terres défrichées, des troupeaux & toutes les choſes néceſſaires à la vie, ils s'y établiront, & deviendront eux-mêmes des *Miao-tſé* plus dangereux & plus redoutables que ceux dont ils auront pris la place.

D'ailleurs, quelque incommodes voi-

ſins que ſoient les *Miao-tſé*, peut-être ne ſeroit-il pas avantageux à la Chine de parvenir à les exterminer. Les montagnes qu'ils habitent ſont remplies d'ours, de tigres, de léopards, qu'ils détruiſent dans leurs chaſſes fréquentes. Si ces montagnes étoient déſertes, bientôt ces animaux féroces s'y multiplieroient, & ſe jetteroient enſuite ſur tous les pays circonvoiſins, où ils exerceroient mille ravages. Il eſt donc néceſſaire que toutes ces gorges ſoient habitées; mais par quelque nation qu'elles le ſoient, les peuples y deviendront bientôt ſauvages & indépendans, à la faveur de la vaſte étendue de terrein qu'enferment ces montagnes, & de la difficulté qu'il y a d'y pénétrer.

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

Quelque juſteſſe & quelque ſolidité que paroiſſent avoir ces réflexions du P. Parrenin, il n'en eſt pas moins vrai que l'impoſſibilité prétendue où l'on nous repréſentoit les Chinois de ſoumettre les *Miao-tſé*, vient d'être démentie par l'événement. Ces redoutables Montagnards, libres & indépendans depuis deux mille ans, ſont enfin aſſujettis; & ce fait éclatant doit, au jugement des Chinois, former l'une des plus mémorables épo-

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

ques de leur Hiſtoire. Le nom de KIEN-LONG ſera placé par eux parmi les noms de leurs plus célebres Empereurs : c'eſt à ſon génie actif, fécond en reſſources, ferme & perſévérant dans ſes plans, qu'eſt duë cette heureuſe révolution. Les plus puiſſans comme les plus indociles des *Miao-tſé* étoient ceux qui formoient, ſur les frontieres de Se-tchuen & du Koei-tcheou, deux petits Etats, dont l'un s'appeloit le grand *Kin-tchouen*, & l'autre le petit *Kin-tchouen*. Chacun de ces Etats étoit gouverné par un Prince particulier. Il y a environ vingt-cinq ans (*) que les *Miao-tſé* firent quelques dégâts ſur les terres de l'Empire; on arma contre eux. Le premier Général qui alla les attaquer, ne méritoit pas de réuſſir; il eut la tête tranchée. Son ſucceſſeur, plus adroit, compoſa avec ces demi-ſauvages; il leur fit diſtribuer de grands préſens, avec leſquels ils rentrerent dans leurs montagnes. On eut ſoin de dire à l'Empereur, que les *Miao-tſé* étoient rentrés dans leur devoir, qu'ils avoient mis bas les armes, & le recon-

(*) Ces détails ſont extraits d'une Lettre écrite de Pe-king en 1777.

noiſſoient

noiſſoient pour maître. Cependant les hoſtilités recommencerent, il y a cinq ou ſix ans. L'Empereur en fut extrêmement irrité, & prit dès-lors la réſolution d'exterminer ces ſujets turbulens : il fit envelopper leurs montagnes par trois armées, compoſées chacune d'environ quarante mille combattans. Le Général *Ou-en-fou* eut ordre de grimper ſur ces affreuſes montagnes. L'ennemi, pour l'attirer avec plus de confiance, ne défendit que mollement le premier paſſage. Après l'avoir franchi, le Général & ſes troupes ſe trouverent dans une gorge où ils n'avoient en face que d'autres rochers eſcarpés : alors les *Miao-tſé* ſe montrerent en force, fermerent les retours & tous les paſſages; & quand les Chinois furent exténués par la faim, ils firent main-baſſe ſur eux : il n'en échappa pas un ſeul; & ce ne fut qu'après pluſieurs années, qu'on apprit comment ils avoient traité le Général *Ou-en-fou*. Des deux autres Généraux qui ne l'avoient point ſecouru, l'un fut étranglé, l'autre envoyé en exil.

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

L'Empereur nomma enfin *Akoui* Généraliſſime de toutes ſes troupes ; il ne pouvoit faire un choix plus éclairé. *Akoui*

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

étoit un homme d'un ſang froid & d'une conſtance inébranlables, ne ſe rebutant de rien, & ne craignant pas même de mécontenter l'Empereur, s'il arrivoit quelquefois que le bien de ſon ſervice l'exigeât. Le nouveau Général pénétra dans les montagnes par la même route que ſon prédéceſſeur; mais il eut ſoin de s'emparer de tous les rochers voiſins, en y faiſant grimper des troupes, & de conſerver toujours ſes derrieres libres. Les *Miaot-ſé* ſentirent, à ce début, à qui ils avoient à faire. *Akoui* ne précipitoit rien; il reſtoit deux ou trois mois autour d'un rocher; & s'il découvroit enfin un endroit tant ſoit peu acceſſible, il profitoit de la nuit ou d'un grand brouillard, pour y faire monter un nombre ſuffiſant de ſoldats. Jamais il ne reculoit; chaque pas qu'il faiſoit en avant, étoit une portion de terrein perdu pour l'ennemi. C'eſt en s'attachant avec conſtance à ſuivre ce plan d'opération, que ce Général eſt enfin parvenu à dompter ces Sauvages montagnards, après les avoir forcés juſque dans leurs retraites les plus profondes. Des deux Princes qui les gouvernoient, l'un périt dans le cours de cette guerre, l'autre fut pris & conduit à Pe-king avec

toute sa famille. Cette conquête fut terminée en 1776 (*).

Autres Peuples soumis à la domination Chinoise.

Les *Miao-tsé*, pour défendre leur pays & leur liberté, montrerent tout ce qu'on peut attendre de la valeur humaine : les femmes elles-mêmes combattirent avec acharnement. On raconte le trait suivant d'une de ces courageuses patriotes. Depuis plus de deux mois, on employoit la force & la ruse pour s'emparer d'un petit fort, bâti sur un roc très-élevé ; mais toutes les tentatives des assiégeans restoient sans succès. Un jour, de grand matin, quelques soldats qui étoient de garde, ayant entendu quelque bruit, tel que feroit celui que fait une personne qui s'observe en marchant, s'approcherent doucement. Ils crurent appercevoir quelque chose en mouvement. Deux ou trois des plus lestes, à l'aide de crampons de fer attachés à leurs souliers, grimperent de ce côté-là : ils découvrirent une femme qui puisoit de l'eau ; ils l'arrêterent. Elle fut sommée de déclarer

(*) Il n'est pas de notre objet de faire ici l'Histoire de cette guerre ; ceux qui voudront en connoître les détails, peuvent recourir au tome XIe de *l'Histoire générale de la Chine*, page 588, & aux *nouveaux Mémoires sur les Chinois*, tome V.

quels étoient ceux qui s'obſtinoient depuis ſi long-temps à défendre le fort ; elle répondit : *C'eſt moi ; je manquois d'eau, je ſuis venu en chercher ici avant le jour, & je ne comptois nullement vous y rencontrer.* Elle leur découvrit alors un ſentier caché, par lequel elle les conduiſit juſque dans le fort où elle étoit reſtée ſeule, & dont elle compoſoit réellement toute la garniſon, tantôt tirant quelques coups de fuſil, tantôt détachant des morceaux de rochers, qu'elle précipitoit ſur les troupes qui s'efforçoient inutilement de grimper.

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

L'iſle de Taï-ouan, ou Formoſe.

Il eſt aſſez étonnant que les Chinois aient connu ſi tard l'iſle Formoſe, qui eſt, pour ainſi dire, à leurs portes, n'étant éloignée des côtes de la Province de Fo-kien, que d'environ trente lieues : ce n'eſt que depuis l'an 1430 qu'ils ſavent qu'elle exiſte. Cette iſle, ſituée entre le 22ᵉ degré 8′, & le 25ᵉ 20′ de latitude ſeptentrionale, peut avoir quatre-vingt-cinq lieues communes de long, ſur vingt-cinq de large. Une longue chaîne de montagnes la diviſe du nord au ſud en

deux parties, l'une orientale, l'autre occidentale. Les Hollandois formerent un établiſſement dans la partie occidentale, en 1634, & bâtirent le fort de Zélande, qui leur aſſuroit le principal port de l'iſle; mais ils en furent chaſſés, en 1659 ou 1661, par un fameux Pirate Chinois, qui ſe rendit maître de toute la partie occidentale, laquelle ſe ſoumit enfin, en 1682, à l'autorité de *Kang-hi*, Empereur de la Chine.

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

Cette partie occidentale de Formoſe ſe partage en trois Gouvernemens particuliers, ſubordonnés au Gouverneur de *Taï-ouen*, capitale de l'iſle. Ce dernier Gouverneur eſt ſoumis lui-même au Vice-Roi de la Province de Fo-kien. La ville capitale eſt grande, fort peuplée, & très-commerçante. Elle peut être comparée aux cités du premier ordre de la Chine. On y trouve abondamment tout ce qu'on peut déſirer, ſoit des productions naturelles de l'iſle, comme le riz, le ſucre, le tabac, le ſel, la viande de cerf boucanée, des fruits de toute eſpece; quantité d'herbes médicinales; des toiles de coton, de chanvre, d'écorce de certains arbres; ſoit des marchandiſes étrangeres qu'on y apporte, comme toiles de la Chine &

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

des Indes, ſoieries, vernis, porcelaine, différens ouvrages d'Europe, &c. La plupart des rues ſont tirées au cordeau, & toutes ſont couvertes pendant ſept à huit mois de l'année, pour tempérer la trop grande ardeur du ſoleil. Ces rues ſont larges de trente ou quarante pieds, & pluſieurs ont près d'une lieue de longueur. Elles ſont preſque toutes bordées de maiſons marchandes, & de boutiques ornées de ſoieries, de porcelaines, d'ouvrages en vernis, & autres marchandiſes, toutes rangées avec beaucoup d'ordre & de ſimétrie; on les prendroit pour autant de galeries également décorées, & l'on s'y promeneroit avec plaiſir, ſi la foule y étoit moins grande & le pavé moins défectueux. La plus grande partie des maiſons ſont conſtruites de terre & de bambous, & n'ont qu'une ſimple toiture de paille; mais les toiles dont les rues ſont couvertes, ne laiſſent appercevoir que les boutiques. On n'y voit qu'une ſeule belle maiſon; c'eſt celle que les Hollandois y bâtirent, lorſqu'ils étoient maîtres de l'iſle: elle conſiſte en un grand corps de logis à trois étages, défendu par quatre demi-baſtions. Cette capitale n'a ni murs ni fortifications:

ſon port eſt aſſez bon, & met les vaiſſeaux à l'abri de tous les vents; mais l'entrée en devient de jour en jour plus difficile. Ce port avoit autrefois deux entrées; l'une appelée *Ta-kiang*, où les plus gros vaiſſeaux ſe trouvoient à flot; l'autre, qu'on nomme *Loulh-men*, dont le fond eſt de roche, & qui n'a que neuf à dix pieds d'eau dans les plus hautes marées. Le premier de ces paſſages eſt devenu impraticable; on n'y trouve quelquefois que quatre à cinq pieds d'eau, & jamais au delà de ſept à huit pieds. Les ſables que la mer y charie, acheveront de le combler. C'eſt à l'entrée de cette paſſe que les Hollandois avoient bâti le fort de Zélande, qui devient inutile depuis que les gros vaiſſeaux ne peuvent plus y aborder.

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

La partie de Formoſe que poſſedent les Chinois, offre de vaſtes & de fertiles campagnes, arroſées par un grand nombre de petites rivieres qui tombent des montagnes de l'eſt. L'air en eſt pur & ſain, & la terre y produit en abondance le blé, le riz, & la plupart des autres grains.

On y trouve preſque tous les fruits des Indes, des oranges, des bananes,

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

des ananas, des goyaves, des papayas, des cocos; & une partie de ceux d'Europe, tels que des pêches, des abricots, des figues, des raiſins, des châtaignes, des grenades, des melons d'eau, &c. On y recueille du tabac, du ſucre, du poivre, du camphre & du cinnamome. Mais les chevaux, les moutons & les chevres ſont très-rares dans cette iſle; on y trouve même peu de cochons, quoique ces animaux ſoient très-communs à la Chine. Les volailles domeſtiques, telles que les poules, les oies, les canards, y ſont en grand nombre; on y voit quelques faiſans; les ſinges & les cerfs s'y ſont tellement multipliés, qu'ils errent par troupeaux dans les campagnes. Les habitans de Formoſe nourriſſent une grande quantité de bœufs, dont ils ſe ſervent comme de monture, faute de chevaux & de mulets; on les dreſſe de bonne heure à ce genre de ſervice, & l'on parvient à leur faire aller le pas auſſi bien & auſſi vîte qu'aux meilleurs chevaux. Ces bœufs ont une bride, une ſelle & la croupiere: un Chinois eſt tout auſſi grave & auſſi fier ſur cette monture, que s'il étoit porté par le plus fin cheval d'Eſpagne.

Des eaux potables & ſalubres ſont la ſeule choſe qui manque à l'iſle de Formoſe : il eſt bien extraordinaire que toutes ces eaux ſoient, pour les Etrangers, un poiſon contre lequel on n'a pu juſqu'ici trouver aucun remede. » Un domeſtique » du Gouverneur, que j'avois à ma ſuite, » dit le P. de Mailla, homme fort & ro» buſte, ſe fiant ſur la force de ſa com» plexion, ne voulut point croire ce qu'on » lui diſoit de ces eaux ; il en but & » mourut en moins de cinq jours, ſans » qu'aucun cordial ni contre-poiſon pût » le tirer d'affaire. Il n'y a que les eaux » de la capitale dont on puiſſe boire ; les » Mandarins du lieu eurent ſoin d'en faire » voiturer ſur des charrettes pour notre » uſage «. Le P. de Mailla auroit bien dû nous apprendre ſi ces eaux produiſent le même effet ſur les *naturels* du pays. Il ajoute, qu'au pied d'une montagne, diſtante d'une lieue de *Fong-kan-hien*, on trouve une ſource qui produit un ruiſſeau, dont l'eau eſt d'un bleu blanchâtre, & d'une infection qui n'eſt pas ſupportable.

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

Il y a peu de mûriers dans l'iſle de Formoſe, & par conſéquent peu de ſoieries fabriquées dans le pays ; mais on ne

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

tarderoit pas à y introduire de nombreuſes manufactures, s'il étoit permis indiſtinctement à tous les Chinois de ſe tranſporter dans cette iſle pour y former des établiſſemens. Pour y paſſer, il faut être muni de paſſe-ports des Mandarins de la Chine, & ces paſſe-ports ſe vendent fort cher; de plus, on exige des cautions. Ce n'eſt pas tout : lorſqu'on arrive dans l'iſle, il faut encore donner de l'argent au Mandarin qui eſt chargé d'examiner ceux qui entrent ou ceux qui ſortent, fonction dont il s'acquitte avec une ſévere exactitude. Si l'on n'offre rien, ou peu de choſe, on doit s'attendre à être impitoyablement renvoyé, nonobſtant le meilleur paſſe-port. La politique Chinoiſe favoriſe ces exactions, pour empêcher qu'un trop grand nombre de perſonnes ne paſſent dans cette iſle, que ſa proximité de la Chine rend un lieu très-important. On craint, avec raiſon, ſur-tout depuis le regne des Empereurs Tartares, que ſi quelque révolte venoit à éclater dans Formoſe, il n'en réſultât de grands troubles pour tout l'Empire. Auſſi les Tartares y tiennent-ils une garniſon de dix mille hommes, qu'on a ſoin de changer tous les trois ans, ou

même plus ſouvent, ſi quelque raiſon l'exige.

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

Outre la capitale dont nous avons parlé, les Chinois ont encore deux autres villes & quelques bourgades où ils habitent ſeuls; car ils ne permettent point aux Indiens, leurs ſujets, d'y demeurer parmi eux; ils ne ſouffrent dans leurs habitations que ceux qui leur tiennent lieu d'eſclaves & de domeſtiques. Ces Indiens ſont réunis en quarante-cinq villages, dont trente-ſix ſont au nord, & neuf au midi. Les bourgades du nord ſont aſſez peuplées, & les maiſons y ſont à peu près conſtruites comme celles des Chinois. Les habitations des Inſulaires méridionaux ne ſont qu'un amas de huttes & de cabanes de terre. Ils n'ont dans ces huttes, ni chaiſes, ni bancs, ni table, ni lit, ni aucun meuble; le milieu eſt occupé par une eſpece de cheminée ou fourneau, élevé de terre de deux pieds, ſur lequel ils font leur cuiſine. Leur nourriture ordinaire eſt le riz, d'autres menus grains, & le gibier qu'ils prennent à la courſe, ou qu'ils tuent avec leurs armes. Ces Inſulaires courent avec une légéreté ſurprenante; ils pourroient diſputer de vîteſſe avec le

lévrier le plus agile. Les Chinois attribuent cette légéreté à la précaution qu'ils prennent de ſe ſerrer fortement les genoux & les reins juſqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans. Leur arme favorite eſt le javelot, qu'ils lancent à la diſtance de ſoixante ou quatre-vingts pieds avec une extrême préciſion. Ils ſe ſervent de l'arc & des fleches, & percent au vol un faiſan auſſi sûrement qu'on le tue en Europe avec le fuſil. Ces peuples ſont très-mal-propres dans leur repas; ils n'ont ni plats, ni aſſiettes, ni cuillers, ni fourchettes, ni les bâtonnets dont on fait uſage à la Chine; les alimens qu'ils ont préparés ſe mettent ſur une ſimple planche ou ſur une natte, & ils ſe ſervent de leurs doigts pour les porter à la bouche. Ils mangent la chair demi-crue; & pourvu qu'elle ait été préſentée au feu, elle leur paroît excellente; des feuilles fraîchement cueillies forment leur lit. Ils vont preſque nus, & ne portent qu'une ſimple toile, qui leur tombe depuis la ceinture juſqu'aux genoux. Ceux d'entre eux qui, au jugement des notables de la bourgade, ont remporté le prix de l'agilité à la courſe ou de l'adreſſe à la chaſſe, obtiennent l'honorable privilége de pouvoir ſe faire graver ſur la

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

peau, par une opération très-douloureuſe, pluſieurs figures bizarres de fleurs, d'arbres, d'animaux. Tous ont le droit de ſe noircir les dents, & de compoſer leur parure de bracelets & de couronnes de coquillages ou de criſtal.

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

Les Inſulaires qui habitent la partie du nord, où le climat eſt un peu moins chaud, s'habillent de la peau des cerfs qu'ils tuent à la chaſſe; ils s'en font une eſpece d'habit ſans manche, aſſez ſemblable à une dalmatique. Ils portent un bonnet en cylindre, formé de feuilles de palmier, orné de pluſieurs couronnes poſées les unes ſur les autres, & ſurmontées d'une aigrette de plumes de coq ou de faiſan.

Les mariages des habitans de Formoſe ne s'éloignent pas des loix de la ſimple Nature: on n'achete point parmi eux, comme à la Chine, les femmes qu'on épouſe, & l'intérêt ne préſide jamais à ces unions. Les peres & les meres ne ſont preſque pas conſultés. Un jeune homme veut-il ſe marier, & a-t-il enfin fixé ſes vûes ſur quelque fille? il ſe rend pluſieurs jours de ſuite à ſa porte avec un inſtrument de muſique. Si la fille eſt ſatisfaite de la tournure de ſon

amant, elle ſort & va le joindre ; ils ſtipulent & reglent entre eux leurs conventions matrimoniales : enſuite ils en donnent avis à leurs peres & meres. Ceux-ci préparent le feſtin de noces, qui ſe fait toujours dans la maiſon de la fille, où le jeune homme demeure ſans retourner jamais chez ſon pere. Dès-lors le jeune homme regarde la maiſon de ſon beau-pere comme la ſienne propre : il en devient déſormais le ſoutien ; & la maiſon de ſon véritable pere n'eſt plus pour lui que ce qu'elle eſt à l'égard des filles en Europe, qui quittent la maiſon paternelle pour aller demeurer avec leurs époux. Auſſi ces Inſulaires ne forment-ils point de vœux pour obtenir des enfans mâles : ils préferent les filles, parce qu'elles leur procurent des gendres qui deviennent l'appui de leur vieilleſſe.

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

Quoique ces Inſulaires ſoient entiérement ſoumis aux Chinois, ils conſervent encore quelques reſtes de leur ancien gouvernement. Chaque bourgade ſe choiſit trois ou quatre anciens parmi ceux qui jouiſſent de la plus grande réputation de probité. Ils deviennent, par ce choix, les Chefs & les Juges du reſte de l'habitation. Ce ſont eux qui termi-

nent en dernier reſſort tous les différens ; & ſi quelqu'un refuſoit de s'en tenir à leur jugement, il ſeroit chaſſé à l'inſtant de la bourgade, ſans eſpérance de pouvoir jamais y rentrer, & ſans qu'aucune autre bourgade oſe le recevoir.

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

Les naturels de Formoſe payent en grain le tribut auquel ils ſont aſſujettis par les Chinois. Pour régler tout ce qui concerne l'impoſition & la perception de ce tribut, le Gouvernement a établi dans chaque bourgade un Chinois, qui doit en apprendre la Langue, & ſervir d'Interprete auprès des Mandarins. Ces Interpretes ſont les plus cruels exacteurs de ce peuple, dont ils devroient protéger la miſere ; rien ne peut ſatisfaire l'avidité de ces inſatiables ſang-ſues. Cette tyrannie journaliere & domeſtique a déjà cauſé la défection de trois bourgades dans la partie du ſud de l'iſle, où elles étoient autrefois au nombre de douze : les habitans de ces villages ſe ſont révoltés, ont chaſſé leurs Interpretes, ne payent plus de tribut à la Chine, & ſe ſont unis à la nation indépendante qui habite la partie de l'eſt.

C'eſt dans l'iſle de Formoſe que Jean Struys aſſure avoir vu de ſes propres

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

yeux un homme qui avoit une queue longue de plus d'un pied, recouverte d'un poil roux, & fort ſemblable à celle d'un bœuf. Cet homme à queue diſoit que ce défaut, ſi c'en étoit un, venoit du climat, & que tous ceux de la partie méridionale de l'iſle naiſſoient avec des queues comme lui. Mais Jean Struys eſt le ſeul qui atteſte l'exiſtence de cette race d'hommes extraordinaires : tous les Ecrivains qui ont parlé de Formoſe, n'en font aucune mention. Un autre fait non moins ſingulier, & qui ne paroît pas plus authentique, c'eſt que, dans cette iſle, on ne permet point aux femmes d'accoucher avant trente-cinq ans, quoiqu'il leur ſoit libre de ſe marier longtemps avant cet âge. Rechteren (*) s'exprime ainſi ſur cette étrange coutume : » D'abord que les femmes ſont mariées, » elles ne mettent point d'enfans au » monde ; il faut au moins, pour cela, » qu'elles aient trente-cinq ou trente- » ſept ans. Quand elles ſont groſſes, » leurs Prêtreſſes vont leur fouler le » ventre avec les pieds, s'il le faut, &

(*) Recueil des Voyages de la Compagnie Hollandoiſe, tome V, page 96.

» les

» les font avorter avec autant ou plus de
» douleurs qu'elles n'en ſouffriroient en
» accouchant; ce ſeroit non ſeulement
» une honte, mais un gros péché de
» laiſſer venir un enfant avant l'âge preſ-
» crit. J'en ai vu qui avoient déjà fait
» quinze ou ſeize fois périr leur fruit,
» & qui étoient groſſes pour la dix-ſep-
» tieme fois, lorſqu'il leur étoit permis
» de mettre un enfant au monde «.

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

Au moment où nous achevons la deſcription de Formoſe, nous apprenons le déſaſtre affreux que cette iſle malheureuſe vient d'eſſuyer. Ces détails nous ſont parvenus par une lettre de Pe-king, adreſſée à M. Bertin; ſa date eſt du 14 Juillet 1782.

» Les eaux de l'Océan ont failli d'en-
» lever à la Chine une des plus belles
» poſſeſſions qu'elle ait ſur la mer. Peu s'en
» eſt fallu qu'elles n'aient englouti l'iſle de
» Tay-ouan, connue en Europe ſous le
» nom de l'iſle de Formoſe. On a dé-
» bité ici qu'une partie de la montagne
» qui partage cette iſle, s'étoit enfoncée
» & avoit diſparu, que le reſte avoit été
» comme bouleverſé, & qu'une grande
» partie des habitans avoit péri. Tels ont
» été pendant quelques jours les bruits

Autres Peuples soumis à la domination Chinoise.

» populaires de cette capitale. Le Gouvernement les a fait ceſſer en inſtruiſant le Public de l'exacte vérité, telle » qu'elle avoit été annoncée à l'Empereur par les Officiers qui ont dans leur » diſtrict cette petite portion de ſes » Etats. Je ne puis rien faire de mieux » que de tranſcrire ce qu'ils en diſent «.

Les dépêches des Officiers Chinois, adreſſées à l'Empereur, ſont conçues ainſi.

» *Bechen*, Gouverneur-Général des » Provinces du *Fou-kien* & de *Tché* » *Kyang-ya*, Vice-Roi du Fou-kien, » & les autres, font ſavoir à Votre Ma» jeſté le déſaſtre nouvellement arrivé à » l'iſle de Tay-ouan. *Mon-ha-hon* & les » autres principaux Officiers de cette » iſle nous ont écrit que le 21 de la qua» trieme lune (22 Mai 1782), un vent » des plus furieux, accompagné d'une » groſſe pluie & d'une marée plus haute » qu'on ne l'avoit jamais vûe, les avoit » tenus dans la crainte continuelle d'être » engloutis dans la mer, ou abîmés dans » les entrailles de la terre, depuis l'heure » *yn* (les heures Chinoiſes ſont le double » des nôtres, l'heure *yn* commence à » trois heures du matin & finit à cinq » heures), juſqu'à l'heure *ouei* (l'heure

» *ouei* commence à trois heures après
» midi, & finit à cinq); cet affreux orage
» s'annonça en même temps des quatre
» parties du Monde, & continua avec
» la même violence pendant tout cet eſ-
» pace de temps. Les bâtimens où ſe
» tiennent les Tribunaux, les greniers
» publics, les caſernes, les greniers à
» ſel, ainſi que les ſalines, tout a été
» renverſé, tout a été perdu; les bou-
» tiques des Marchands & des Ouvriers,
» ainſi que les maiſons du peuple, ne
» montrent plus, pour la plupart, que
» des matériaux amoncelés ſans ordre.
» De vingt-ſept vaiſſeaux de guerre qu'il
» y avoit dans le port, douze ont diſ-
» paru, deux autres ont été mis en pieces,
» & dix autres ont été fracaſſés de ma-
» niere à être entiérement hors de ſer-
» vice; les autres moindres vaiſſeaux ou
» navires de différente grandeur, qui
» étoient au nombre de plus de cent,
» ont eu un pareil ſort. Il y en a eu en-
» viron quatre-vingts engloutis; cinq
» qui étoient nouvellement chargés de riz
» pour le *Fou-kien*, ont été ſubmergés, &
» la cargaiſon, qui ſe montoit à 100,000
» boiſſeaux, entiérement perdue. Pour
» ce qui eſt des autres navires, tant

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

» grands que petits, qui n'étoient point
» encore entrés dans ce port, on en
» compte dix ou douze des plus gros
» qui ont été engloutis; les moindres,
» ainſi qu'une quantité prodigieuſe de
» barques, bateaux & autres de toute eſ-
» pece, ont diſparu ſans même laiſſer
» des débris. Comme toute l'iſle a été
» couverte d'eau, les denrées ont été ou
» emportées ou gâtées de façon à deve-
» nir nuiſibles à la ſanté de ceux qui les
» conſomment dans l'état où elles ſont;
» les récoltes abſolument perdues. Ce
» n'eſt ici qu'un à peu près écrit à la
» hâte; quand nous ſerons inſtruits plus
» en détail, nous ne manquerons pas de
» vous en informer au plus tôt. Après
» avoir reçu cette Lettre de *Mon-ha-hon*
» & des autres principaux Officiers qui ſont
» de réſidence à *Tay-ouan*, j'ai fait toutes
» mes diligences pour procurer à cette
» iſle infortunée tous les ſecours qui dé-
» pendoient de moi, & j'ai donné mes
» ordres au Commiſſaire ambulant, &
» au Trey-ouer, Général de la Province,
» pour qu'ils aient à s'inſtruire, dans le plus
» grand détail, du nombre de ceux qui
» ont péri, & des maiſons qui ont été
» détruites, de la quantité de ſel & au-

» tres denrées qui a été perdue. Je leur » ai pareillement enjoint de relever au » plus tôt les Tribunaux, greniers & » autres bâtimens publics, d'envoyer à » la découverte des vaiſſeaux, navires, » &c. qui avoient diſparu, de radouber » les vaiſſeaux qui n'étoient pas hors de » ſervice, d'envoyer promptement cher- » cher le ſel & autres proviſions néceſ- » ſaires ſur les lieux les plus voiſins; mais » ſur-tout de s'informer exactement des » différentes pertes qu'a faites le peuple, » & du nombre précis des hommes qui » ont péri, afin que je puiſſe moi-même » en informer Votre Majeſté, &c. «.

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

L'Empereur de la Chine a fait publier lui-même ces détails, & y a joint la Lettre ſuivante.

» Tchang-Yu, &c. Tchem-hoeï-Thon- » Tſong-tou, du Fou-kien & les autres, » m'ont fait ſavoir le triſte événement » qui a eu lieu dans l'iſle de Tay-ouan, » qui eſt un diſtrict de la Province de » Fou-kien. Ils m'ont écrit que le 22, qua- » trieme de la lune. (L'Empereur répete » ici ce qui eſt dit dans la Lettre qu'on » vient de lire, & continue ainſi:) J'or- » donne au Tſong-tou de s'informer exac- » tement de tous les dommages en dif-

Autres Peuples soumis à la domination Chinoise.

» férens genres qu'auront ſoufferts à cette
» occaſion les habitans de l'iſle, & de
» m'en inſtruire dans les plus grands dé-
» tails, afin que je puiſſe leur donner
» tous les ſecours néceſſaires pour les
» réparer; mon intention eſt qu'on re-
» leve à mes propres frais toutes les
» maiſons abattues, qu'on répare celles
» qui n'auront été qu'endommagées, &
» qu'on leur aſſigne les proviſions de
» bouche & de toutes choſes qui ſont
» du premier beſoin. J'entends que cela
» s'exécute en toute rigueur, à l'égard
» de tous ceux, ſans exception, qui ſont
» dans ce cas; je ſerois fâché qu'un ſeul
» d'entre eux fût oublié : c'eſt pourquoi
» je recommande la plus grande diligence
» & la plus exacte recherche. Je veux
» que mes ſujets ne doutent en aucune
» maniere de la tendre affection que j'ai
» pour eux, & qu'ils ſachent que tous
» ſont ſous mes yeux, & que je veux
» pourvoir moi-même à leurs beſoins.
» Pour ce qui eſt de mes vaiſſeaux de
» guerre, des Tribunaux, des greniers
» & autres édifices publics, qu'on les
» rétabliſſe dans leur premier état, en
» prenant dans le tréſor de l'Etat tout
» l'argent qui ſera néceſſaire pour cette

» dépenſe, & qu'on m'en préſente le ré-
» ſultat «.

Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.

Le Miſſionnaire qui envoie ces nouvelles, ajoute que dans ces Lettres il n'eſt pas queſtion du tremblement de terre auquel on doit attribuer ce déſaſtre; mais il dit que le volcan qui l'a occaſionné, doit être à une très-grande profondeur ſous la mer. Il ne prétend pas en donner l'explication; il ſe contente d'obſerver que tout paroît s'être paſſé à l'iſle de Formoſe comme à Lima & à Lisbonne.

LIVRE III.

ÉTATS TRIBUTAIRES DE LA CHINE.

ARTICLE PREMIER.

De la Corée.

De la Corée.

LA Corée, que les Chinois appellent *Kao-li*, & les Tartares Mantcheoux *Solho*, eſt une grande péninſule qui s'étend entre la Chine & le Japon. Elle eſt terminée au nord par la Tartarie Chinoiſe, à l'orient par la mer & les iſles du Japon, au midi par l'Océan, & par le golfe & la Province de Leao-tong à l'occident. On donne communément à ce Royaume deux cents lieues de longueur du ſud au nord, ſur cent de largeur d'occident en orient. Le grand nombre d'écueils & de bancs de ſable qui environnent les côtes de cette péninſule, en

rendent l'abord par mer auſſi difficile que dangereux. Sa moindre diſtance au Japon n'eſt que de vingt-cinq lieues. *De la Corée.*

L'origine des Coréens eſt fort obſcure: il paroît que cette péninſule a été d'abord habitée par différens peuples, dont les principaux étoient les *Mé*, les *Kao-kiouli*, & les *Han*; ces derniers ſe ſubdiviſoient en trois hordes, les *Ma-han*, les *Pien-han* & les *Chin-han*. Ces premiers habitans de la Corée compoſoient pluſieurs Etats, tels qu'étoient celui de *Tchaoſſien* & celui de *Kao-li*. Dans la ſuite ils furent réunis ſous une même dénomination, & ne formerent plus qu'un ſeul Royaume, qui fut appelé *Kaoli*.

Les Coréens ne font pas difficulté de regarder leurs anciens Chefs comme autant de Héros iſſus de quelque Divinité. Voici ce qu'ils racontent d'un de leurs premiers Rois. » Le Prince des » *Kao-kiouli*, diſent-ils, avoit ſous ſa » puiſſance une fille du fleuve *Hoang-ho*, » qu'il tenoit enfermée dans une mai- » ſon. Un jour qu'elle fut frappée des » rayons du ſoleil, elle conçut, & ac- » coucha quelque temps après d'un œuf » gros comme un boiſſeau; on le rom-

De la Corée.

» pit, & l'on y trouva un enfant mâle.
» Quand il fut grand, on lui donna le
» nom de *Chu-mony*, qui ſignifie *bon*
» *Archer*. Le Roi le fit Intendant de ſes
» haras. *Chu-mony* laiſſa maigrir les bons
» chevaux, & eut au contraire grand
» ſoin d'engraiſſer les mauvais. Le Roi
» retenoit les gras pour lui, & abandon-
» noit les maigres à l'Intendant. Un jour
» ſe trouvant à la chaſſe, le Roi lui
» donna la liberté de tirer ſur le gibier
» qui ſe préſenteroit à lui; il tua un grand
» nombre de bêtes fauves; ce qui inſ-
» pira de la jalouſie au Roi, & lui fit
» naître la penſée de s'en défaire. *Chu-*
» *mony*, qui s'apperçut du deſſein du Roi,
» prit la fuite. Il trouva une riviere dont
» le trajet étoit difficile; cependant on
» le pourſuivoit vivement: *Hé quoi!* dit-
» il, *moi qui ſuis fils du Soleil, & petit-*
» *fils du Dieu Hoang-ho, je me verrai ar-*
» *rêter ſur le bord de cette riviere, ſans*
» *pouvoir franchir cet obſtacle qui ſe pre-*
» *ſente à ma retraite?* A peine eut-il
» achevé ces mots, que les poiſſons, ſe
» ſerrant les uns contre les autres, lui
» firent un pont de leurs corps, ſur le-
» quel il paſſa. Quand il fut arrivé à
» l'autre bord, il vit trois perſonnes,

» dont l'une étoit vêtue de toile de chan-
» vre, l'autre portoit un habit piqué,
» & la troiſieme étoit couverte d'herbes
» aquatiques. Elles l'accompagnerent à
» la ville de *Kii-ching-kou*, où il prit le
» nom de *Kao*, afin de marquer qu'il
» étoit de la race des *Kao-kiouli* «.

De la Corée.

Telle eſt l'Hiſtoire fabuleuſe du commencement des Coréens, que nous croyons être Tartares d'origine.

Ce Royaume eſt gouverné par un Souverain qui exerce une autorité abſolue ſur ſes ſujets, quoiqu'il ſoit lui-même vaſſal & tributaire de l'Empereur de la Chine. Auſſi-tôt que ce Prince eſt mort, l'Empereur députe vers ſon fils deux Grands de ſa Cour, pour lui conférer le titre de *Koué-vang*, c'eſt-à-dire, de Roi. Lorſque le Roi de Corée craint que ſa ſucceſſion ne cauſe des troubles après ſa mort, il nomme de ſon vivant un Prince héritier, & il prie l'Empereur de le confirmer. Le Prince reçoit à genoux l'inveſtiture de ſes Etats, & fait diſtribuer aux Envoyés de l'Empereur une ſomme de huit cents taëls, & pluſieurs préſens déterminés par l'uſage. Le Miniſtre de Corée vient enſuite à Pe-king ſe proſterner devant l'Empereur, & lui

De la Corée.

offrir le tribut. La Princeſſe, épouſe du Roi, ne peut prendre elle-même le titre de Reine, qu'après l'avoir reçu de la Cour de Pe-king.

Les Japonois avoient fait la conquête de ce Royaume vers la fin du XVIe ſiecle ; mais les Coréens, aidés par les Tartares conquérans de la Chine, les chaſſerent de leur pays. Les Mantcheoux, maîtres de la Corée, voulurent enſuite forcer leurs nouveaux ſujets à ſe raſer la tête comme eux, & à ſe vêtir à la Tartare. Cette innovation irrita les eſprits, & produiſit dans toute la Corée une révolte générale, qui fut enfin calmée par les ſoins de la famille régnante.

Quoique l'intérieur de ce Royaume ſoit encore aſſez peu connu, on ſait qu'il ſe diviſe en huit Provinces, qui, toutes enſemble, contiennent quarante diſtricts, trente-trois villes du premier ordre, cinquante-huit du ſecond, & ſoixante-dix du troiſieme. *King-kitao*, ſituée dans la Province de *King-ki*, eſt la capitale de tout le Royaume, & la réſidence ordinaire du Souverain. Ce Prince eſt le maître abſolu de tous les biens de ſes ſujets, dont il hérite après leur mort.

Il exerce ſur ſes peuples une juſtice ſévere : le meurtre, le vol & l'adultere y ſont punis par des ſupplices particuliers. Chaque ſeptieme année, toutes les Provinces ſont obligées d'envoyer ſucceſſivement à ſa Cour tous les hommes libres qu'elles contiennent, pour y faire, pendant deux mois, la garde auprès de ſa perſonne : de ſorte que, durant cette année, toute la Corée eſt en mouvement & ſous les armes. *De la Corée.*

Les Coréens ſont bien faits, adroits, braves, & dociles. Ils aiment la danſe, la muſique, & montrent d'heureuſes diſpoſitions pour les Sciences, auxquelles ils s'appliquent avec ardeur, & qu'ils honorent d'une maniere particuliere. Les Gens de Lettres ſe diſtinguent du peuple par deux plumes qu'ils portent au bonnet. Lorſque des Marchands préſentent aux Coréens des Livres qu'ils veulent vendre, ceux-ci, par reſpect, ſe parent de leurs plus beaux habits, & brûlent des parfums avant que de traiter du prix.

Les Coréens ſeptentrionaux ſont plus grands & plus robuſtes que ceux du midi; ils ont du goût pour les armes, & deviennent d'excellens ſoldats. Ils ſe ſer-

vent, dans les combats, d'arbaletes & de ſabres fort longs.

De la Corée.

Les Coréens n'enterrent les morts que trois ans après leur décès ; ils portent le deuil de leur pere & de leur mere durant trois ans, & celui de leurs freres pendant trois mois. Lorſqu'ils ont fait la cérémonie de l'inhumation, ils placent autour du tombeau les habits, les chars, les chevaux, & tout ce que le mort a le plus aimé ; il eſt d'uſage que tout cela ſoit abandonné à ceux qui ont aſſiſté aux funérailles.

Leurs maiſons n'ont qu'un ſeul étage, & ſont aſſez mal bâties ; elles ſont de terre à la campagne, & communément de brique dans les villes, mais couvertes de chaume. Les murailles de leurs villes ſont conſtruites à la Chinoiſe, avec des tours carrées, des creneaux, & des portes voûtées.

Ces peuples ont emprunté des Chinois la plupart de leurs uſages, leur écriture, la forme de leur habillement, leur culte & leurs cérémonies religieuſes, la croyance de la tranſmigration des ames. Leurs femmes ſont moins reſſerrées qu'à la Chine, & ont la liberté de paroître dans les aſſemblées des hom-

mes; ce qui leur attire ſouvent, de la part de leurs voiſins, des ſarcaſmes & des plaiſanteries. Les Coréens different encore des Chinois par la forme de leurs mariages. Ce ſont les peres & meres à la Chine qui marient leurs enfans, ſouvent à leur inſçu; dans le Royaume de Corée, ce ſont les parties contractantes qui ſe choiſiſſent elles-mêmes, ſans avoir égard aux diſpoſitions de leurs parens, & ſans que ceux-ci puiſſent mettre obſtacle à leur union. *De la Corée.*

Les principales productions de la Corée ſont le froment, le riz & le ginſeng. On y fabrique des pinceaux de poil de queue de loup, fort eſtimés à la Chine; on y trouve de l'or, de l'argent, du fer, du ſel foſſile, des peaux de martre & de caſtor, & un vernis jaune, dont l'éclat imite celui de la dorure. L'arbre duquel diſtille cette gomme, reſſemble au palmier.

La Chine exporte chaque année une quantité conſidérable de papier de Corée. Il eſt fait de coton, eſt auſſi fort que la toile, & l'on écrit deſſus avec le pinceau. Si l'on vouloit écrire ſur ce papier avec nos plumes d'Europe, il faudroit y paſſer légérement de l'eau d'alun:

De la Corée.

sans cette précaution, l'écriture seroit baveuse.

C'est en partie avec ce papier que les Coréens payent le tribut qu'ils doivent à l'Empereur ; ils en fournissent chaque année le palais. Les Chinois ne l'achetent point pour écrire, mais pour en faire les châssis de leurs fenêtres, parce qu'étant huilé, il résiste mieux au vent & à la pluie que le leur. On s'en sert également pour faire de grosses enveloppes. Il est aussi d'usage pour les Tailleurs d'habits ; ils le mettent & le froissent entre leurs mains, jusqu'à ce qu'il soit aussi doux & aussi flexible que la toile la plus fine. Ils s'en servent même en guise de coton, pour fourrer les habits. Ce que ce papier a de plus singulier, c'est que s'il est trop épais pour l'usage qu'on peut en faire, on peut aisément le diviser en deux ou trois feuilles, & ces feuilles sont encore plus fortes & plus difficiles à rompre, que le meilleur papier de la Chine.

Les côtes de la Corée sont fort poissonneuses ; on y trouve chaque année, vers le nord-est, une grande quantité de baleines, dont plusieurs, dit-on, portent encore les crocs & les harpons des

des François & des Hollandois, à qui elles ont échappé aux extrémités septentrionales de l'Europe : ce qui sembleroit devoir faire présumer qu'il existe au nord de l'Amérique un passage pour se rendre dans ces mers.

De la Corée.

Nous avons dit que le Roi de Corée est non seulement obligé de recevoir de l'Empereur de la Chine l'investiture de ses Etats, mais que son épouse même ne peut prendre le titre de Reine, sans en avoir obtenu l'agrément de la Cour de Pe-king. On trouvera cet usage & ces droits bien établis dans la Requête suivante, présentée, en 1694, par le Roi de Corée à l'Empereur *Kang-hi*. Cette Requête singuliere nous paroît mériter d'être rapportée.

» Moi, votre Sujet, je suis un homme » dont la destinée est peu fortunée : j'ai » été long-temps sans avoir de successeur ; » enfin j'ai un enfant mâle d'une con- » cubine. Sa naissance m'a causé une » joie incroyable ; j'ai pris aussi-tôt la » résolution d'élever la mere qui l'a en- » gendré : mais je fis en cela une faute, » qui a été la source de plusieurs soup- » çons. J'obligeai la Reine, mon épouse, » de se retirer dans une maison particu-

De la Corée.

» liere, & je fis ma ſeconde femme » Reine en ſa place. J'informai alors en » détail Votre Majeſté de cette affaire. » Maintenant je fais réflexion que mon » épouſe a reçu les Patentes de création » de Votre Majeſté, qu'elle a gouverné » ma maiſon, qu'elle m'a aidé aux ſacri- » fices, qu'elle a ſervi la Reine ma bi- » ſaïeule & la Reine ma mere, qu'elle a » porté le deuil de trois ans avec moi. » Suivant les loix de la Nature & de » l'équité, je devois la traiter avec hon- » neur; mais je me ſuis laiſſé emporter » à mon imprudence. Après que la choſe » fut faite, j'en eus un extrême regret. » Maintenant, pour me conformer aux » déſirs des peuples de mon royaume, » j'ai deſſein de rendre à mon épouſe » la dignité de Reine, & de remettre » ma concubine dans ſon premier état; » par ce moyen-là, le gouvernement de » la famille ſera dans l'ordre, & le fon- » dement des bonnes mœurs & de la con- » verſion de tout un Etat ſera rectifié.

» Moi, votre Sujet, quoique je déſ- » honore, par mon ignorance & ma » ſtupidité, le titre que j'ai hérité de » mes ancêtres, il y a pour tant vingt » ans que je ſers Votre Majeſté ſuprême;

» & je dois tout ce que je ſuis à ſes bien-
» faits, qui me couvrent & me protè-
» gent comme le Ciel. Il n'y a aucune
» affaire, ſoit domeſtique ou publique,
» de quelque nature qu'elle ſoit, que
» j'oſe lui cacher : c'eſt ce qui me donne
» la hardieſſe d'importuner deux ou trois
» fois Votre Majeſté ſur cette affaire.
» A la vérité, je ſuis honteux de paſſer
» ainſi les bornes du devoir; mais comme
» c'eſt une affaire qui touche l'ordre qui
» doit ſe garder dans la famille, & qu'il
» s'agit de faire entendre les déſirs du
» Peuple, la raiſon veut que je le faſſe
» ſavoir avec reſpect à Votre Majeſté «.

De la Corée.

L'Empereur répondit à cette Requête par cet Edit : *Que la Cour, à qui il appartient, délibere & m'avertiſſe.*

L'examen de cette affaire appartenoit à la Cour des Rits : elle conclut que la demande du Roi de Corée devoit être accordée, & ce jugement fut ratifié par l'Empereur. En conſéquence, pluſieurs de ſes Officiers porterent à la Reine des habits magnifiques, ſes Lettres de réhabilitation, & tout ce qui étoit néceſſaire pour la rétablir dans ſon premier rang, avec les formalités ordinaires.

L'année ſuivante, ce même Roi de

De la Corée.

Corée envoya un autre Mémorial à *Kang-hi*, qui, après l'avoir lu, porta cet Edit :

» J'ai vu le compliment du Roi : je » le ſais ; que la Cour à qui il appar- » tient le ſache. Les termes de ce Pla- » cet ne ſont pas convenables, on y » manque au reſpect : j'ordonne qu'on » examine, qu'on délibere, & qu'on m'a- » vertiſſe «.

D'après cet ordre, le *Li-pou*, ou Tribunal des Rits, condamna le Roi de Corée à une amende de dix mille onces Chinoiſes d'argent, & à être privé pendant trois ans des préſens qu'on lui accorde chaque année, lorſqu'il envoie payer ſon tribut.

Je terminerai cet article par une obſervation qui tient à l'Hiſtoire naturelle de la Chine, & qui ſemble fournir une nouvelle preuve des révolutions qu'a ſucceſſivement éprouvées la ſurface de notre globe. On lit dans un Livre Chinois, intitulé *Quang-yu-ki*, que l'ancienne ville où *Kipé*, Roi de Corée, avoit établi ſa Cour, étoit bâtie dans un lieu qui fait aujourd'hui partie du territoire de *Yong-ping-fou*, ville du premier ordre de la Province de *Pe-tche-li*. Si l'on admet ce

fait comme certain, il ſemble qu'on doit en conclure que ce territoire étoit alors de la dépendance de la Corée, & que le golfe de *Leao-tong*, qui ſépare aujourd'hui ce royaume de la Province de *Pe-tche-li*, n'exiſtoit pas encore, & ne s'eſt formé que dans la ſuite; car il n'eſt pas probable qu'un Souverain eût voulu placer ſa Cour hors de ſes Etats, ni dans un lieu où il en eût été ſéparé par une mer d'un trajet étendu.

De la Corée.

Cette conjecture ne paroîtra point deſtituée de vraiſemblance, ſi on l'appuie de quelques autres faits qui paſſent pour conſtans parmi les Chinois. Lorſque *Yu*, ſurnommé *le Grand*, entreprit de conduire & de diriger les eaux qui avoient inondé le plat pays de pluſieurs Provinces, ſous les regnes de *Chun* & de *Yao*, il commença par la riviere de *Hoang-ho*, dont les débordemens cauſoient plus de ravages. Il alla la rechercher juſque dans le fond de la Tartarie, d'où il dirigea ſon cours à travers les Provinces de *Chan-ſi*, de *Chen-ſi*, de *Ho-nan* & de *Pe-tche-li*. Vers ſon embouchure, pour affoiblir la rapidité de ſes eaux, il les partagea en neuf canaux, par leſquels il contraignit ce fleuve de

De la Corée.

ſe jeter dans la mer orientale, près du mont *Kie-che-chan*, qui formoit alors un promontoire.

Depuis *Yu* juſqu'à nos jours, c'eſt-à-dire, dans l'eſpace d'environ 3950 ans, le fleuve *Hoang-ho* s'eſt tellement écarté de ſon ancien cours, que ſon embouchure ſe trouve aujourd'hui de ſix degrés plus avancée vers le midi. Il ſe déchargeoit autrefois dans la mer, ſous le 40ᵉ degré de latitude; il s'y jette aujourd'hui à la hauteur d'environ 34 degrés. On doit remarquer encore que la montagne *Kie-che-chan*, qui tenoit autrefois à la terre ferme de *Yong-ping-fou*, ſe trouve actuellement à cinq cents lys ou cinquante lieues en mer, au midi de cette ville. Si la mer a pu couvrir de ſes eaux cette étendue de terrein qui fait aujourd'hui partie du golfe de *Leao-tong*, ne nous eſt-il pas permis de conjecturer que de pareils débordemens ont pu former ſucceſſivement la totalité de ce golfe, dont l'exiſtence ancienne paroît ſi mal s'accorder avec la réſidence d'un Roi de Corée dans le territoire de *Yong-ping-fou*? Il eſt vrai que l'Hiſtoire Chinoiſe ne fait point mention

d'un bouleverſement phyſique auſſi conſidérable ; mais parle-t-elle davantage des cinq cents *lys* de terrein qu'occupe aujourd'hui la mer au delà de la montagne *Kie-che-chan*? D'ailleurs, de tous les changemens qu'éprouve la ſurface de notre globe, l'Hiſtoire ne conſacre dans ſes Faſtes que ceux qui ſe font d'une maniere ſubite & éclatante : elle parlera, par exemple, d'un tremblement de terre extraordinaire, d'une ville engloutie, d'une montagne tranſportée ; mais elle ſe tait ordinairement ſur ces déplacemens inſenſibles qui s'operent avec lenteur & ſans alarmer la Nature. Ces ſortes de faits ne s'obſervent qu'après une longue ſuite d'années, & ils échappent preſque toujours à l'attention des Peuples comme à celle des Hiſtoriens.

De la Corée.

ARTICLE II.

Du Tong-king.

Les Royaumes du Tong-king & de la Cochinchine formoient autrefois une des plus vaſtes Provinces de la Chine, qu'on nommoit *Ngan-nan*, *repos auſtral*. Trois

Du Tong-king.

Du Tong-king.

cents ans avant l'Ere chrétienne, ces pays étoient encore incultes, & n'étoient habités que par des peuples ſauvages. Ils n'avoient ni livres ni caracteres, ne connoiſſoient aucune forme de gouvernement, & n'obſervoient aucune regle dans les mariages. Ce ne fut, dit-on, que l'an 214 avant J. C., que ces contrées commencerent à changer de face. Le fameux *Ki-hoang-ti*, Empereur de la Chine, ayant récemment conquis le Tong-king & la Cochinchine, fit raſſembler des diverſes parties de ſon Empire, plus de cinq cent mille perſonnes, qu'il envoya dans les extrémités méridionales des Provinces de Quang-ſi & de Canton, & dans le Tong-king & la Cochinchine. L'arrivée d'une ſi nombreuſe Colonie remplit ces deux Royaumes de familles Chinoiſes qui s'y établirent, & c'eſt par elles que les caracteres, le gouvernement & la religion des Chinois commencerent peu à peu à s'y introduire.

Mais les peuples du Tong-king ſe laſſerent bientôt d'avoir les Chinois pour maîtres ; ils ſe liguerent avec les Cochinchinois, & réunirent leurs forces pour ſecouer ce joug étranger. Deux Dames Tong-kinoiſes ſe mirent à la tête des ré-

voltés ; elles étoient ſœurs, & avoient toutes deux les qualités guerrieres qui forment les Héroïnes. Elles firent fortifier les frontieres, diſciplinerent des troupes nombreuſes, & les animerent à la défenſe de la Patrie. Le Général *Mayven*, qui fut envoyé contre elles à la tête d'une armée formidable, eut beſoin de tout ſon courage & de toute ſon habileté dans l'art militaire, pour attaquer avec ſuccès l'armée Tong-kinoiſe. Le terrein lui fut intrépidement diſputé ; & il ne put avancer qu'en livrant ſans ceſſe de nouveaux combats. Dans toutes les actions, les deux Héroïnes firent également admirer leur intelligence & leur bravoure. Elles périrent enfin, les armes à la main, dans une bataille ſanglante, qui fut livrée près du lac *Sy-hou*. Les troupes Tong-kinoiſes furent taillées en pieces, & le Tong-king fut ſoumis. Cette bataille fut donnée vers l'an 50 de notre Ere. Le Général Chinois fit élever deux colonnes d'airain, ſur les limites qui ſéparent le Tong-king de la Province de Quang-ſi. Ces colonnes, qui ſubſiſtent encore, portent cette inſcription : *Quand ces colonnes ſeront détruites, le Tong-king périra.* Les Tong-kinois

Du Tong-king.

Du Tong-king.

regardent aujourd'hui cette inſcription comme une prophétie, & ces colonnes comme un monument auquel eſt attachée la deſtinée de leur Royaume; auſſi ont-ils un ſoin extraordinaire de les conſerver, en les mettant à l'abri des injures de l'air. On prétend que le même Général fit élever de ſemblables colonnes ſur les confins du Tong-king & de la Province de Canton. Celles-ci ne ſubſiſtent plus; il faut ou qu'elles aient été détruites, ou qu'on les ait tranſportées ailleurs, puiſqu'on a fait en différens temps d'inutiles recherches pour les retrouver, en creuſant la terre aux environs du lieu où elles devoient être placées.

Il eſt peu de pays où les révolutions aient été plus fréquentes qu'au Tong-king : tantôt paiſiblement ſoumis à la domination Chinoiſe; tantôt livré à la révolte, & gouverné par des uſurpateurs ardens à s'entre-détruire; tantôt déchiré par des guerres inteſtines ou étrangeres; tantôt dans l'abaiſſement ou donnant des loix à ſes voiſins, cet Etat, pendant pluſieurs ſiecles, paroît avoir été en butte à toutes les convulſions politiques.

La Chine, ennuyée des guerres qu'elle

avoit déjà ſoutenues, & fatiguée de l'humeur inquiete & turbulente de ce peuple, exceſſivement jaloux de ſa liberté, abandonna le projet de s'aſſervir ce Royaume. Elle conſentit enfin qu'il fût gouverné par ſes Rois particuliers, pourvu qu'ils ſe déclaraſſent ſes tributaires; ce qui fut accordé. On dit que le premier tribut que payerent les Tong-kinois, conſiſtoit en trois ſtatues d'or & trois d'argent, qu'ils étoient tenus d'envoyer tous les ſept ans à l'Empereur. *Du Tong-king.*

Le trône du Tong-king fut ſucceſſivement occupé, pendant 222 ans, par huit Princes d'une famille appelée *Ly*; mais cette famille ayant fini en 1230, l'autorité ſouveraine paſſa dans la famille *Tchin*, qui ne ſubſiſta que juſqu'en 1406. Cette ſeconde race royale étant éteinte, l'Empereur de la Chine, *Yong-lo*, ſuivit l'avis de ſes Généraux & de pluſieurs Grands Tong-kinois, qui lui conſeilloient de réduire le Tong-king en Province Chinoiſe. Il nomma en conſéquence un Gouverneur Général de cette Province, un Tréſorier, un grand Juge pour le criminel; des Mandarins de divers Tribunaux pour les affaires; des Gouverneurs des Provinces, des villes du

Du Tong-king.

premier, ſecond & troiſieme ordre; des Mandarins pour les tributs ou redevances; des Commandans pour les troupes & les villes de guerre; des Intendans pour le commerce, les grands chemins, les bâtimens publics & la marine; un Tribunal pour les Colléges & les Ecoles. On porta à la Cour & l'on offrit à l'Empereur une Carte géographique du Tong-king, le rôle de ſes habitans, & un inventaire des principaux effets qui s'y trouvoient. Selon ces états, le nombre des habitans montoit à plus de trois cent douze *ouans* de familles. Un *ouan* vaut dix mille; ainſi trois cent douze *ouans* de familles en font trois millions cent vingt mille; & en ſuppoſant que l'on compte ſix perſonnes pour chaque famille, ce ſeroit dix-huit millions ſept cent vingt mille perſonnes. On trouva dans ce temps au Tong-king deux cent trente-cinq mille neuf cent bœufs, chevaux ou éléphans; treize millions ſix cent mille *tan* de riz (le *tan*, ſous le regne de l'Empereur *Yong-lo*, faiſoit le poids de cent vingt livres Chinoiſes); huit mille ſix cent ſoixante-dix barques, & deux millions cinq cent trente-neuf mille huit cent armes.

On ne dit point ce qui fut trouvé en or, en argent, en fer, en cuivre, en ſoie, toiles, meubles, pierreries, raretés, &c. Peut-être ce détail étoit-il conſigné dans quelque autre Mémoire, qu'on n'a pas publié. *Du Tong-king.*

Le Tong-king, où l'Empereur avoit négligé de mettre de fortes garniſons, ne tarda pas à donner de nouvelles preuves de ſon indocilité ordinaire. On y reprit les armes, & un habile Officier, nommé *Lyli*, ſe mit à la tête des rebelles. Après un grand nombre de combats, dont le ſuccès fut varié, *Lyli* entreprit de perſuader à l'Empereur, qu'un certain *Tchin-hao* étoit un rejeton de la famille royale *Tchin*. L'Empereur, qui ne cherchoit qu'un prétexte pour terminer une guerre onéreuſe, fut charmé de le trouver. *Tchin-hao* fut proclamé Roi, & les troupes Chinoiſes eurent ordre d'évacuer le Tong-king. *Lyli* ſe trouva dès-lors maître abſolu, & *Tchin-hao*, qui n'étoit qu'un fantôme de Roi, étant mort ſans poſtérité l'an 1428, l'Empereur, après qu'on l'eut aſſuré que la famille royale étoit entiérement éteinte, déclara *Lyli* Gouverneur héréditaire du Tong-king, & reçut ſes Députés, ſes

Du Tong-king.

préſens, & un acte ſolennel par lequel il ſe reconnoiſſoit tributaire & vaſſal de l'Empire. Son fils, qui lui ſuccéda, obtint le titre de Roi.

Cette famille occupa paiſiblement le trône juſqu'au commencement du XVIe ſiecle. Alors un Sujet ambitieux oſa s'annoncer comme iſſu de la famille royale *Tchin*; il parvint à ſoulever les peuples, fit aſſaſſiner le Prince régnant, & uſurpa l'autorité ſouveraine. Cette révolution fut rapidement ſuivie d'une autre: un des Grands de la Cour, nommé *Mo-teng-yong*, attaqua l'uſurpateur, lui livra bataille, défit entiérement ſon armée, &, de concert avec les autres Grands de l'Etat, fit proclamer Roi le neveu du Prince aſſaſſiné.

Ce ſervice étoit un des plus ſignalés qu'un Sujet pût rendre à ſon Maître; mais le nouveau Roi pouſſa trop loin ſa reconnoiſſance. Il eut l'imprudence d'accorder à *Mo-teng-yong* l'autorité la plus entiere & la plus abſolue dans le gouvernement de l'Etat. Cet excès de puiſſance enfla le cœur du Miniſtre, & lui fit naître le déſir de devenir le ſeul Souverain. Bientôt il leva le maſque, & prit ouvertement le titre de Prince. Le

foible Roi, accompagné de ſa mere, ſe retira dans la partie occidentale du Tong-king, où il ſe fortifia; toute la partie orientale ſe ſoumit à l'autorité de l'uſurpateur. Le premier ſoin du Souverain légitime, fut d'envoyer des Députés à la Cour de la Chine; mais *Mo-teng-yong* entretenoit des eſpions ſur la frontiere, &, par ſon activité & ſes intrigues, les Députés de *Li-ning* furent arrêtés en chemin; quelques-uns même furent mis à mort. *Du Tong-king.*

Cependant, en 1537, un de ces Députés fut aſſez heureux pour parvenir juſqu'à la Cour; l'Empereur apprit par la Requête du Prince *Li-ning* tous les événemens arrivés au Tong-king. Il nomma ſur le champ quelques Grands pour ſe rendre ſur les frontieres, & s'y informer de la véritable cauſe des troubles dont il commençoit à être inſtruit. De ſon côté, *Mo-teng-yong* ne reſtoit pas dans l'inaction; il envoya auſſi des Députés à l'Empereur, & n'épargna rien pour ſe procurer des protecteurs dans cette Cour. Il en trouva de ſi puiſſans, qu'ils déterminerent l'Empereur à faire examiner ce qui lui étoit propoſé de ſa part, & à le traiter avec douceur.

Du Tong-king.

En 1540, les Commiſſaires Chinois arriverent ſur les frontieres du Tong-king. *Mo-teng-yong* leur députa un de ſes fils, accompagné de quarante-deux de ſes principaux Mandarins. Ils préſenterent l'acte par lequel *Mo-teng-yong* & ſon fils ſe ſoumettoient aux ordres de l'Empereur, & ſe déclaroient ſes fideles Sujets. Les Commiſſaires lurent à haute voix le reſcrit de Sa Majeſté, qui leur accordoit l'amniſtie & le pouvoir de conſerver les Etats qu'ils poſſédoient actuellement, à condition de payer, de trois ans en trois ans, un tribut déterminé. Le reſcrit portoit, que déſormais le Tong-king ne ſeroit plus appelé Royaume; mais qu'il auroit le titre de Seigneurie héréditaire, dépendante de l'Empereur. On accorda à *Mo-teng-yong* & à ſon fils le titre de Seigneur héréditaire du Tong-king, & un ſceau d'argent. Le même titre & les mêmes honneurs furent décernés au Prince *Li-ning*, pour les Etats qu'il poſſédoit. Les Commiſſaires renvoyerent enſuite le fils de *Mo-teng-yong* & les quarante-deux Mandarins, qui avoient écouté à genoux les ordres de l'Empereur.

Mo-teng-yong mourut en 1542. Son petit-fils lui ſuccéda, & obtint la Patente Impériale

Impériale de Gouverneur & Seigneur héréditaire du Tong-king. Mais après la mort de *Mo-teng-yong*, la diviſion ſe mit dans la famille de *Mo*. Ses Etats ſe partagerent entre pluſieurs Chefs, qui ſe firent une guerre ſi vive, & s'affoiblirent tellement les uns les autres, qu'en 1577 cette famille ſe trouva entiérement déchue de ſa premiere puiſſance. *Du Tong-king.*

La famille de *Ly* fut plus heureuſe, & ſut profiter adroitement de ces diviſions. Le Chef de cette famille attaqua, en 1591, le plus puiſſant Seigneur de *Mo*, le vainquit dans une bataille, reprit la capitale du Tong-king, & rentra dans les meilleures places, qui avoient été uſurpées ſur la famille de *Ly*. En 1597, il ſe vit maître de tout le royaume: il paya ſon tribut à l'Empereur, offrit une ſtatue d'or, & reçut ſa patente de Gouverneur héréditaire. A ſa Cour, il vivoit avec la magnificence des Rois. Les Seigneurs de *Mo* furent obligés, à cette époque, de chercher une retraite ſur les frontieres des Provinces Chinoiſes d'Yunnan, de Quang-ſi, de Canton. Là, ils ſe trouverent réduits à ne poſſéder que la ville de Koa-ping & ſon territoire. Cependant, à la Cour de l'Empereur,

Du Tong-king.

leur famille avoit le même rang que celle des *Ly*.

Depuis la révolution qui mit, en 1644, les Tartares ſur le trône de la Chine, on ſait qu'un Seigneur de *Mo* préſenta ſon hommage & ſon tribut au nouvel Empereur, & qu'on lui fit expédier la patente de Gouverneur héréditaire, laquelle, n'étant arrivée qu'après ſa mort, fut remiſe à ſon fils. Mais on ignore s'il exiſte encore aujourd'hui à *Koa-ping* des deſcendans de cette famille, & s'ils continuent de jouir des priviléges & des honneurs accordés à leurs ancêtres.

La famille de *Ly* s'eſt ſoutenue, au contraire, dans tout ſon éclat. En 1661, le Vice-Roi de la Province de Quang-ſi aſſura la Cour de Pe-king, que *Ly-oueiki*, Chef & héritier de cette famille, ſe comportoit en fidele Sujet de l'Empire; & cinq ans après, le Tribunal des Rits repréſenta à l'Empereur *Kang-hi*, que la famille de *Ly* étoit digne des graces de Sa Majeſté. Cet Empereur reſta quelques années ſans rien faire à cet égard; mais en 1683, il envoya un Grand à la Cour de Tong-king, chargé d'un Diplome qui déclaroit Roi le Prince *Ly-ouei-tching*. A ce Diplome, l'Empereur

ajouta des caracteres Chinois, écrits de ſa main, à la louange du Prince. En 1725, l'Empereur *Yong-tching*, fils de *Kang-hi*, écrivit auſſi quatre caracteres Chinois à la louange du Roi *Ly-oueitao*, qui avoit demandé l'inveſtiture & envoyé ſon tribut. La même famille de *Ly* occupe encore aujourd'hui le trône du Tong-king. *Du Tong-king.*

Ce Royaume s'étend entre le 17e & le 23e degré de latitude. Il eſt borné au nord par les Provinces Chinoiſes d'Yunnan & de Quang-ſi; à l'orient, par la Province de Canton & la mer; au ſud, par la mer & la Cochinchine; & à l'occident, par les terres de Laos. *Tongtou* eſt ſa capitale. Le *Tong-king* ſe diviſe en huit Provinces, chacune deſquelles a ſon Gouverneur & ſes Magiſtrats; mais on peut appeler de leurs Sentences à la Cour, où ſont entretenus cent Conſeillers d'Etat, pour juger de toutes les appellations du Royaume, outre les trente-deux Conſeillers du Conſeil Royal, qui accompagnent le Roi dans ſes audiences publiques. Les aînés ne ſuccedent pas toujours au trône; le Roi nomme celui de ſes fils qu'il a choiſi pour être ſon ſucceſſeur. Les autres freres

Du Tong-king.

du Prince déſigné demeurent enfermés dans le palais, d'où ils ne ſortent que quatre fois l'an. Chaque fois qu'ils ont cette liberté, on leur accorde ſix jours pour prendre le divertiſſement de la chaſſe ou de la promenade. La garde du Roi de *Tong-king* eſt ordinairement compoſée de deux mille ſoldats, & il en entretient environ vingt mille ſur les frontieres, avec cinquante éléphans armés pour la guerre. Sur toutes les rivieres du Royaume, par où l'ennemi pourroit faire quelque invaſion, il tient toujours cent groſſes galeres, avec une grande quantité de petites galiotes, dont les Rameurs rament debout, & le viſage tourné vers la proue, d'où le Capitaine regle leurs mouvemens par ceux d'une baguette qu'il tient à la main.

Les Tong-kinois ſont adroits, robuſtes, & bien faits; leur naturel eſt aſſez franc, quoique parmi eux une tromperie, faite avec adreſſe, paſſe ordinairement pour un trait de prudence & d'habileté. Ils ſont généreux, mais leur générosité ne ſe regle que ſur leur intérêt; & quand ils n'ont rien à eſpérer, ils ne ſe déterminent que difficilement à donner: dans ces ſortes d'occaſions, ils ont un grand

ſoin de cacher ce qu'ils ont, pour n'être pas importunés. En général, ils ſont prodigues dans les dépenſes d'éclat, comme dans leurs fêtes, leurs alliances, leurs enterremens. Ils n'aiment point les Européens, & leur plus grande ſatisfaction eſt de pouvoir en faire des dupes. *Du Tong-king.*

Les Tong-kinois ont le nez moins épaté, & le viſage moins plat que les Chinois; leur teint eſt olivâtre; ils noirciſſent leurs dents, laiſſent croître leurs ongles, & portent leurs cheveux auſſi longs qu'ils peuvent le devenir. Le peuple eſt eſclave une partie de l'année; car, à la réſerve des Bourgeois de la capitale, tous les gens de métier, Menuiſiers, Serruriers, Maçons & autres, ſont obligés de travailler pendant trois mois pour la maiſon du Roi; & pendant deux autres, pour les Mandarins ou grands Seigneurs. Ils jouiſſent du reſte de l'année, & travaillent pour ceux qui les payent. Les mariages ne ſe contractent point ſans le conſentement du Gouverneur ou Juge du lieu. Le lendemain des noces, le mari appelle ſa femme, ſa ſœur; & la femme appelle ſon mari, ſon frere. La pluralité des femmes eſt permiſe au *Tong-king*, mais la plus qua-

Du Tong-king.

lifiée prend ſeule le titre d'épouſe. La Loi permet le divorce aux hommes, & le refuſe aux femmes ; les enfans reſtent au mari qui répudie. Le divertiſſement favori des Tong-kinois eſt la Comédie, qu'ils jouent ordinairement de nuit, & qu'ils accompagnent de quantité de machines & de décorations. Ils excellent ſur-tout dans la repréſentation des torrens, des rivieres, de la mer, des tempêtes, & des combats de vaiſſeaux.

La ſcience, au Tong-king comme à la Chine, conſiſte principalement dans la connoiſſance d'un grand nombre de caracteres, & dans l'étude des principes & des regles de la Morale, qu'ils puiſent dans les Livres de Confucius. Les Tong-kinois s'appliquent aux Lettres par ambition, parce qu'elles leur ouvrent la carriere des honneurs, & que ce n'eſt que par elles qu'on parvient aux charges & aux premieres places. Les Lettrés paſſent par trois degrés, qui ſont celui de *Sinde*, celui de *Doucum*, & celui de *Tanſi*. Avant que de parvenir au premier degré, les jeunes gens doivent s'appliquer huit ans entiers à s'inſtruire de tout ce qui concerne les profeſſions de Notaire, de Procureur & d'Avocat. Au

bout des huit ans, ils ſont examinés ſur les devoirs de ces charges ; & s'ils ſont trouvés ſuffiſamment inſtruits, le Roi leur permet de prendre le titre de *Sindes*. Pour obtenir celui de *Doucum*, il faut qu'ils étudient pendant cinq ans l'Aſtrologie, la Muſique & la Poéſie, & qu'ils apprennent à conſtruire tous les inſtrumens de Mathématiques. Après ces treize années d'études, il faut en employer encore quatre autres à apprendre à lire & à écrire les caracteres Chinois, & à s'inſtruire des Loix & des Coutumes de ce Peuple. Le dernier examen ſe fait en préſence du Roi, des Princes, des Mandarins d'armes & de Lettres, & de tous les *Tanſis*. Le nombre des aſpirans monte quelquefois juſqu'à trois mille. On dreſſe dans la grande place du palais, neuf échafauds en amphithéatres, dont l'un eſt pour le Roi & les Princes, & les huit autres pour les examinateurs & les prétendans. Huit jours entiers ſont employés à ce grand exercice. Le dernier jour, on met les noms de ceux qui ont ſatisfait par leurs réponſes, entre les mains des ſeize premiers Mandarins ; & après en avoir obtenu l'agrément du

Du Tongking.

Du Tong-king.

Roi, on les revêt d'une robe de ſatin violet, & on leur confere le titre de *Tanſis*. L'Etat aſſigne à ces Lettrés du premier ordre, des rentes ſur un certain nombre de bourgs & de villages; & lorſqu'il s'agit d'envoyer des Ambaſſadeurs, c'eſt toujours parmi eux qu'on les choiſit.

Une Lettre manuſcrite du P. *Horta*, que nous avons eue entre les mains (*), fournit des détails intéreſſans ſur le cérémonial qu'obſervent les Tong-kinois dans leurs viſites & dans leurs feſtins. Celui qui rend la viſite, s'arrête à la porte, & donne au Portier un cahier de huit à dix pages, dans lequel il a écrit, en gros caracteres, ſon nom, ſes titres, & le motif de ſa viſite. Ce cahier eſt de papier blanc, & recouvert de papier rouge: les Tong-kinois en ont de pluſieurs ſortes & de différentes couleurs, ſelon le rang & la qualité des perſonnes qu'ils viſitent. Si le Maître de la maiſon eſt abſent, on laiſſe & on recommande le cahier au Portier, & la viſite eſt cenſée faite & reçue. Un Magiſtrat, dans les viſites qu'il rend, doit être revêtu de la robe

(*) Elle a été imprimée dans le XXIXe Recueil des Lettres édifiantes.

de cérémonie qui eſt affectée à ſon emploi. Ceux qui n'ont aucune charge publique, mais qui jouiſſent de quelque conſidération parmi le Peuple, ont auſſi des habits particuliers pour les viſites, & ils ne peuvent ſe diſpenſer de les mettre, ſans manquer aux regles établies de la civilité.

Du Tong-king.

Le Tong-kinois qui eſt l'objet de la viſite, va recevoir à la porte celui qui la rend. Ils joignent tous deux les mains en s'abordant, & ſe font quantité de politeſſes muettes. Le Maître de la maiſon invite l'autre à entrer, en lui montrant la porte. S'il ſe rencontre pluſieurs perſonnes dans la ſalle, celle qui eſt la plus diſtinguée, ou par ſon âge, ou par ſa dignité, occupe la place d'honneur, mais elle la cede toujours au nouveau venu. La premiere place eſt celle qui ſe trouve la plus voiſine de la porte; ce qui eſt directement oppoſé à nos uſages. Dès que chacun eſt aſſis, celui qui rend la viſite expoſe de nouveau le motif qui l'amene: le Maître de la maiſon l'écoute gravement, & s'incline de temps en temps, ſelon qu'il eſt marqué dans le cérémonial. Enſuite les domeſtiques, vêtus d'un habit de cérémonie, appor-

Du Tong-king.

tion & par l'éloquence de ſa doctrine; & il le prie de lui accorder cette divine ſatisfaction. Sur la premiere feuille du papier, on écrit, en forme d'adreſſe, le nom le plus honorable de celui qu'on invite, & on lui donne les titres convenables au rang qu'il occupe. On obſerve les mêmes formalités avec tous les convives qu'on a deſſein d'inviter.

Le jour marqué pour le feſtin, le Maître de la maiſon envoie dès le matin un cahier ſemblable au premier, pour rappeler aux convives la priere qu'il leur a faite. Vers l'heure du repas, il leur envoie un troiſieme cahier, & un ſerviteur chargé de les accompagner, & de leur marquer l'impatience qu'il a de les voir. Lorſque les convives ſont arrivés, & qu'on eſt ſur le point de ſe mettre à table, le Maître de la maiſon prend une coupe d'or ou d'argent, & l'élevant avec les deux mains, il ſalue celui des conviés qui tient le premier rang par ſon emploi; il ſort enſuite de la ſalle, & va dans la cour, où, après s'être tourné vers le midi, & avoir offert le vin aux Eſprits tutélaires de la maiſon, il le verſe en forme de libation. Après cette cérémonie, chacun s'approche

de la table qui lui eſt deſtinée. Les convives, avant de s'aſſeoir, paſſent plus d'une heure à ſe faire des complimens; & le Maître de la maiſon n'a pas plus tôt fini avec l'un, qu'il recommence avec l'autre. S'agit-il de boire? nouveaux complimens. Le convive le plus diſtingué boit le premier; les autres boivent enſuite, & tous ſaluent le Maître de la maiſon. Quoique leurs taſſes ſoient fort petites, & qu'elles n'aient pas plus de profondeur que la coquille d'une noix, cependant ils boivent beaucoup, mais lentement & à pluſieurs repriſes. Lorſque leurs fronts ſont dérides, ils agitent différentes queſtions. Ils ont auſſi de petits jeux, où celui qui perd eſt condamné à boire.

Du Tong-king.

Il arrive ſouvent qu'on joue de petites Comédies durant le repas; ce divertiſſement eſt mêlé de la plus effroyable muſique qu'on puiſſe entendre. Les inſtrumens ſont des baſſins d'airain ou d'acier, dont le ſon eſt dur & perçant; un tambour, fait de peaux de buffle, qu'ils battent tantôt avec le pied, tantôt avec des bâtons; & enfin des flûtes dont le ſon eſt plus lugubre que touchant. Les voix des Muſiciens ont à peu

Du Tong-king.

près la même harmonie. Les Acteurs de ces Comédies domeſtiques, ſont de jeunes garçons depuis l'âge de douze à quinze ans. Leurs conducteurs les menent de provinces en provinces, & on les regarde par-tout comme la lie du peuple. La mémoire de ces enfans eſt ſurprenante ; ils ſavent par cœur juſqu'à quarante & cinquante Comédies, dont la plus courte dure ordinairement cinq heures. Ils traînent leur théatre par-tout où ils ſont appelés ; ils préſentent le volume de leurs Comédies, & auſſi-tôt qu'on a choiſi la Piece qu'on veut voir, ils la jouent ſur le champ ſans autre préparation.

Vers le milieu du feſtin, un des Comédiens fait le tour des tables, & demande à chacun quelque petite récompenſe. Les valets de la maiſon font la même choſe, & portent au Maître de la maiſon l'argent qu'ils ont reçu. On étale enſuite aux yeux des conviés un nouveau repas, qui eſt deſtiné pour leurs domeſtiques.

La fin de ces ſortes de feſtins répond au commencement. Les convives louent en détail l'excellence des mets, la politeſſe & la généroſité de leur Hôte ; celui-

ci s'humilie, & leur demande pardon, en s'inclinant profondément, de ne les avoir pas traités ſelon leur mérite. *Du Tong-king.*

Les Médecins Tong-kinois prétendent découvrir les cauſes de la plupart des maladies par le ſeul battement du pouls, qu'ils tâtent en trois endroits de chaque côté du corps. Par le pouls du poignet droit, ils connoiſſent ce qui rergade le poumon; par celui des veines où nous nous faiſons ſaigner, ils jugent de l'état du bas-ventre, & par celui de la tempe, ce qui concerne les reins. Le pouls du poignet gauche leur marque la diſpoſition du cœur; celui du milieu du bras, ce qui ſe paſſe au foie; enfin celui de la tempe gauche leur donne encore de nouvelles indications ſur les maladies des reins.

Ces Médecins n'emploient ordinairement que des ſimples & des racines pour la compoſition de leurs remedes. Cependant, quand il eſt queſtion de migraines, de fievre chaude, de dyſſenterie, ils ordonnent communément le ſuc d'un certain fruit, qu'on dit être d'une efficacité admirable dans le traitement de ces ſortes de maladies. Ce fruit reſſemble à une grenade, & s'appelle

Du Tong-king.

Miengou; l'arbre qui le porte croît communément dans les haies, & s'éleve à la hauteur du figuier, dont il a la figure. Son bois eſt tendre & moëlleux, ſes branches flexibles & déliées, les feuilles preſque rondes & d'un vert naiſſant. Pendant les temps humides, il en découle un ſucre âcre & laiteux, que les payſans recueillent avec beaucoup de ſoin dans de petits vaſes de porcelaine, où il ſe durcit à la longue. Quant au fruit, il reſſemble, comme on l'a dit, à une grenade; cependant il s'amincit & s'alonge vers ſa queue, qui eſt longue, dure, & difficile à rompre. Lorſqu'il eſt parvenu à un certain degré de maturité, on le cueille, & l'on en fait une eſpece de cidre ſans aucun mélange d'eau. Cette liqueur ſe conſerve parfaitement bien, & l'on en uſe avec ſuccès dans les maladies cauſées par une trop grande chaleur.

Le pourpre eſt une maladie très-dangereuſe en Europe; au Tong-king peu de perſonnes en meurent. Voici la maniere dont les Tong-kinois la traitent. Ils prennent une moëlle de jonc, la trempe dans l'huile, l'allument, & l'appliquent ſucceſſivement ſur toutes les marques

marques du pourpre ; la chair ſe fend alors avec un bruit pareil à celui d'une petite fuſée ; auſſi-tôt on en exprime le ſang corrompu, & l'on finit par frotter les plaies avec un peu de gingembre. Ce remede doit être fort douloureux ; mais on aſſure que ſon efficacité eſt certaine. *Du Tong-king.*

Les morſures de ſerpens ſont fort communes au Tong-king ; mais il eſt facile d'en guérir. On y trouve une petite pierre ſemblable à une châtaigne, dont la vertu tient preſque du miracle ; on la nomme *pierre de ſerpent.* Quand on a été mordu de quelque reptile venimeux, on exprime le ſang de la plaie, & l'on y applique cette pierre bienfaiſante. Elle s'attache d'abord à la bleſſure ; peu à peu elle en attire le poiſon. Lorſqu'elle en eſt imprégnée, elle tombe, & on la lave dans du lait ou dans de l'eau, où l'on a ſoin de délayer de la chaux ; puis on l'applique de nouveau ſur la plaie, d'où elle ſe détache encore d'elle-même, après en avoir aſpiré tout le venin. En moins d'une heure le malade ſe trouve ſans fievre & ſans douleur.

Les ſaignées ne ſont preſque point

Du Tong-king.

en uſage au Tong-king ; elles y ſont la derniere reſſource de l'Art, & l'on n'y a jamais recours qu'après s'être bien aſſuré de l'inefficacité des autres remedes. Peut-être les Tong-kinois ne doivent-ils pas avoir un beſoin ſi fréquent de la ſaignée, que les Européens ; leur ſang eſt naturellement plus pur, leur nourriture plus ſaine, leurs exercices plus violens & plus multipliés ; ils font en même temps un ſi grand uſage d'herbes & de racines, qu'ils ſont beaucoup moins ſujets aux maladies qu'occaſionnent en Europe l'abondance & la corruption des humeurs. D'ailleurs, quand les Tong-kinois ſe ſentent oppreſſés ou engourdis, ils ſe ſervent d'un remede dont l'effet eſt auſſi prompt que ſalutaire. Voici en quoi il conſiſte. Il ſe trouve dans la mer qui baigne l'iſle de *Hai-nan*, voiſine du Tong-king, une eſpece de cancres qui ont la propriété de purifier la maſſe du ſang. Cet animal étant jeté par les flots ſur le rivage, s'y pétrifie à la longue, ſans rien perdre de ſa forme naturelle ; lorſqu'il eſt parvenu à ce degré de dureté qu'ont les pierres ordinaires, on le réduit en poudre, & on le fait prendre au malade dans de l'eau, du vin ou de l'huile, ſelon les

circonſtances & les cas plus ou moins preſſans où il ſe trouve. On uſe encore avec ſuccès du même remede pour les bleſſures dangereuſes, les fievres & les dyſſenteries. *Du Tong-king.*

La Religion des Tong-kinois eſt un mélange du culte Chinois & de quelques autres ſuperſtitions. Les uns ſoutiennent l'immortalité de l'ame, les autres reſtreignent ce privilége aux ſeules ames des Juſtes. Ils honorent les Eſprits, dont ils croient l'air rempli ; ils admettent le dogme de la Métempſycoſe, croient le Monde éternel, & reconnoiſſent un Dieu ſouverain. Les Savans & les Lettrés ſuivent la doctrine de *Confucius*, & ſe conforment au peuple pour les autres cérémonies religieuſes. Il eſt peu de villes au Tong-king, où l'on ne trouve au moins un temple élevé à *Confucius*. On y voit dans l'endroit le plus honorable, la ſtatue de ce Philoſophe, environnée de celles de ſes Diſciples, qu'on regarde comme autant de Demi-Dieux ; elles ſont placées autour de l'autel, dans une attitude qui marque le reſpect & la vénération qu'ils ont eus pour leur Maître. Tous les Magiſtrats de la ville s'y aſſemblent aux jours de la nouvelle

Du Tong-king.

& pleine lune, & ils y font un petit ſacrifice, qui conſiſte à offrir des préſens ſur l'autel, à brûler des parfums, & à faire quantité de génuflexions.

Mais chaque année, aux deux équinoxes, on fait des ſacrifices plus ſolennels, auxquels tous les Lettrés ſont obligés d'aſſiſter. Le Sacrificateur, qui eſt ordinairement un Mandarin de Lettres, ſe diſpoſe à cette cérémonie par le jeûne & l'abſtinence; il prépare, la veille du ſacrifice, le riz & les fruits qui doivent être offerts, & il arrange, ſur les tables du temple, tout ce qu'on doit brûler en l'honneur de *Confucius*. On orne ſon autel des plus riches étoffes de ſoie, & l'on y place ſa ſtatue & pluſieurs tablettes ſur leſquelles ſon nom eſt gravé en caracteres d'or. Le Sacrificateur éprouve les animaux qu'on doit immoler, en répandant du vin chaud dans leurs oreilles; ſi ces animaux remuent la tête, on les juge propres aux ſacrifices; mais on les rejette s'ils ne font aucun mouvement. Avant de les immoler, ce qui ſe fait la veille, le Sacrificateur fait une profonde inclination, après quoi il les égorge, & conſerve pour le lendemain leur ſang & le poil de leurs oreilles.

Le jour de la cérémonie, le Sacrificateur ſe rend dès le matin au temple, où, après pluſieurs génuflexions, il invite l'eſprit de *Confucius* à venir recevoir les hommages & les offrandes des Lettrés, tandis que les autres Miniſtres allument des bougies & jettent des parfums dans les braſiers qu'on a préparés à la porte du temple. Lorſque le Sacrificateur eſt arrivé près de l'autel, un Maître de cérémonie dit à haute voix: *Qu'on offre les poils & le ſang des bêtes immolées.* Alors le Prêtre éleve avec ſes deux mains le vaſe où ce ſang & ces poils ſont renfermés, & immédiatement après, le Maître de cérémonie dit: *Qu'on enſevéliſſe ces poils & ce ſang.* A ces mots, tous les aſſiſtans ſe levent, & le Prêtre, ſuivi de ſes Miniſtres, porte le vaſe avec beaucoup de modeſtie & de gravité, dans une eſpece de cour qui eſt devant le temple, & là ils enterrent le ſang & les poils des animaux. Après cette cérémonie, on découvre la chair des victimes, & le Maître de cérémonie dit: *Que l'eſprit du grand* Confucius *deſcende.* Auſſi-tôt le Prêtre éleve un vaſe plein d'une liqueur forte, & le répand ſur une figure humaine faite de paille, &

Du Tongking.

Du Tong-king.

prononce ces paroles : *Vos vertus ſont grandes, admirables, excellentes, ô* Confucius ! *Si les Rois gouvernent leurs Sujets avec équité, ce n'eſt que par le ſecours de vos loix & de votre doctrine incomparable. Nous vous offrons ce ſacrifice ; notre offrande eſt pure. Que votre eſprit vienne donc vers nous, & nous réjouiſſe par ſa préſence.*

Après ce diſcours, le Prêtre prend une piece de ſoie, l'offre à l'eſprit de *Confucius*, & la brûle enſuite dans une urne de bronze, en diſant à haute voix : *Depuis que les hommes ont commencé à naître juſqu'à ce jour, quel eſt celui d'entre eux qui a pu ſurpaſſer ou même égaler les perfections de* Confucius ! *O* Confucius ! *tout ce que nous vous offrons eſt peu digne de vous. Le goût & l'odeur de ces mets n'ont rien d'exquis ; mais nous vous les offrons afin que votre eſprit nous écoute.* Ce diſcours étant fini, le Prêtre boit la liqueur, tandis qu'un de ſes Miniſtres adreſſe cette priere à *Confucius* : *Nous vous avons fait ces offrandes avec plaiſir, & nous nous perſuadons que vous nous accorderez toute ſorte de biens, de graces & d'honneurs.* Alors le Prêtre diſtribue aux aſſiſtans les viandes immolées ; &

ceux qui en mangent croient que Confucius les comblera de bienfaits & les préſervera de tous maux. Enfin, on termine le ſacrifice en reconduiſant l'eſprit du Philoſophe au lieu d'où l'on ſuppoſe qu'il eſt deſcendu. *Du Tongking.*

Chaque premier jour de l'an, les Tongkinois célebrent une fête ſolennelle pour honorer les manes de ceux qui ont fait de belles actions durant leur vie, ou qui ſe ſont diſtingués par leur courage & leur bravoure, même en combattant contre leur patrie. Plus de quarante mille ſoldats ſe rangent dans une vaſte plaine, où tous les Princes & les Mandarins ont ordre de ſe trouver, & où le Roi ſe rend lui-même. Après les ſacrifices, on brûle de l'encens devant quantité d'autels, où ſont écrits les noms des Capitaines & des grands Hommes dont on célebre la mémoire. Le Roi, les Princes & tous les Grands de la Cour s'inclinent enſuite devant chacun de ces autels, excepté ceux où ſont les noms des Capitaines rebelles, contre leſquels le Roi décoche cinq fleches. Toute la cérémonie ſe termine par la décharge du canon, & par trois ſalves de mouſqueterie, pour mettre en fuite toutes ces ames.

Du Tong-king.

Le Peuple a trois Idoles particulieres, auxquelles il rend les plus ſuperſtitieux hommages. La premiere eſt l'*Eſprit de la cuiſine*; la ſeconde, le *Maître-ès-Arts*; & la troiſieme, le *Seigneur du lieu où l'on demeure*. L'*Eſprit de la cuiſine* tire ſon origine d'une hiſtoire que la tradition a conſervée dans le pays. Une femme, dit-on, s'étant autrefois ſéparée de ſon mari pour quelque mécontentement, paſſa à de ſecondes noces. Cette action cauſa une douleur ſi vive à ſon premier époux, que cet infortuné ſe jeta dans un braſier ardent, où il termina ſes jours. Le bruit ne s'en fut pas plus tôt répandu, que l'épouſe infidelle, touchée de repentir, vint expier ſa faute dans le même feu qui avoit conſumé ſon mari. Son ſecond époux en ayant été informé, y courut auſſi-tôt; mais ayant trouvé ſa femme réduite en cendre, il en fut ſi pénétré de douleur, qu'il ſe précipita dans le même braſier, où il fut conſumé en un inſtant. Telle eſt l'origine de cette Idole. Cet *Eſprit* eſt cenſé animer trois pierres, dont les Tong-kinois forment le foyer de leurs cuiſines; & ce ſont ces pierres qu'ils adorent le premier jour de l'an.

L'Idole *Maître-ès-Arts* eſt l'image d'un Lettré, autre que *Confucius*, que le peuple du Tong-king croit avoir été le plus ingénieux, le plus ſage & le plus ſavant des hommes. Les Marchands l'invoquent avant de vendre & d'acheter; les Pêcheurs, avant de jeter leurs filets dans la mer; les Artiſans, avant de commencer leur ouvrage, &c. *Du Tong-king.*

L'Idole appelée le *Seigneur du lieu où l'on demeure*, n'eſt pas moins révérée que les deux autres. Voici la maniere dont on l'honore. Quand quelqu'un veut faire conſtruire une maiſon, il commence par ſe bien perſuader que le terrein ſur lequel il bâtit n'eſt pas tellement au Roi, qu'il n'ait encore quelque autre maître, lequel, après ſa mort, conſerve le même droit de propriété dont il a joui pendant ſa vie. Enſuite, il fait venir un Magicien qui, au bruit du tambour, invite l'ame du maître défunt à venir demeurer ſous un petit toit qu'on lui a préparé, & où on lui préſente du papier doré, des odeurs, & de petites tables couvertes de mets. Le motif de cette cérémonie eſt d'engager l'ancien propriétaire à ſouffrir le nouvel hôte dans ſon champ.

Du Tong-king.

On voit des Tong-kinois ſi ſuperſtitieux, qu'avant d'entreprendre un voyage, ils ne manquent jamais de regarder les pieds d'une poule. D'autres, lorſqu'ils ſe ſont mis en route, rebrouſſent chemin tout à coup, parce qu'ils ont éternué une fois. S'ils avoient eu le malheur d'éternuer deux fois, ils ſe croiroient obligés de doubler le pas, & de retourner le plus vîte qu'il leur ſeroit poſſible. Il y en a qui diviſent la terre en dix parties, & qui font de temps en temps à chacune une profonde révérence; d'autres la partagent en cinq portions égales, dont la cinquieme eſt cenſée au milieu. Ils prennent des couleurs particulieres, lorſqu'ils adorent quelqu'une de ces parties. Quand ils rendent leur hommage au Septentrion, ils s'habillent en noir, & ne ſe ſervent dans leurs ſacrifices que d'uſtenſiles noirs. Ils ſe revêtent de rouge lorſqu'ils adorent le Midi; quand ils ſacrifient à l'Orient, ils portent des habits verts. La couleur blanche eſt celle qu'ils adoptent pour invoquer l'Occident, & ils ſe ſervent de vêtemens jaunes lorſqu'ils adorent la partie du milieu.

Lorſqu'un Tong-kinois veut acheter un champ, entreprendre un voyage, ou

marier un enfant, il va conſulter le Devin. Celui-ci feint d'abord d'être aveugle, pour donner à entendre qu'il ne voit & n'écoute que la vérité. Avant de répondre, il prend un livre; mais il ne l'ouvre qu'à demi, comme s'il craignoit de laiſſer entrevoir aux yeux profanes ce qu'il contient. Après avoir demandé l'âge de la perſonne qui le vient conſulter, il jette en l'air deux petites pieces de cuivre, ſur leſquelles ſont gravées, d'un côté ſeulement, certaines lettres ou chiffres myſtérieux. Si, lorſque ces pieces retombent à terre, les caracteres ſe trouvent dirigés vers elle, c'eſt un préſage ſiniſtre; ſi, au contraire, ils ſont tournés vers le ciel, l'augure eſt favorable. Cette maniere de conſulter le ſort eſt très-commune parmi les Tong-kinois. *Du Tong-king.*

Il eſt d'autres Magiciens qu'on ne conſulte que pour la guériſon des maladies. Si le ſort annonce que la maladie vient des Eſprits, ils appellent ces Génies malfaiſans, & les renferment dans des vaſes de terre; ſi elle vient du Démon, ils invitent ce pere du menſonge à un grand feſtin, qui ſe donne aux dépens de la famille du malade; on lui réſerve la

Du Tong-king.

place d'honneur, on le prie, on l'invoque, on lui fait des préſens; & ſi le mal ne ceſſe point, on l'accable d'injures, & on lui tire vingt ou trente coups de mouſquet pour le chaſſer de la maiſon. Si c'eſt le Dieu des mèrs qui a cauſé la maladie, on ſe tranſporte au bord d'une riviere; là, on lui offre des ſacrifices pour l'appaiſer; on le ſupplie de quitter la chambre du malade, & de retourner dans les eaux. Cependant le malade ne guérit pas, & les Magiciens ſortent de ſa maiſon chargés d'or & de préſens.

Le Tong-king a ſes *Miao-iſé* comme la Chine. Ce ſont des Montagnards groſſiers & ſauvages, qui ont ſecoué le joug de toute domination, & qui, retirés dans des montagnes inacceſſibles, menent une vie aſſez ſemblable à celle des bêtes féroces, qui habitent avec eux les mêmes rochers. Ils forment une eſpece de République, dont leur Prêtre eſt le Chef. Celui-ci a imaginé un ſyſtême particulier de religion, & des rites qui n'ont aucun rapport avec ceux des Tong-kinois. C'eſt ordinairement dans la maiſon du Prêtre que les Dieux rendent leurs oracles. Un grand bruit annonce leur arrivée. Ces Montagnards, qui, en les attendant,

passent leur temps à boire & à danser, interrompent leurs plaisirs & poussent des cris de joie, qui ressemblent plutôt à des hurlemens qu'à des acclamations. *Pere*, s'écrient-ils en s'adressant au principal de leurs Dieux, *êtes-vous déjà venu?* Ils entendent une voix qui leur répond: *Enfans, courage, continuez à boire, mangez, divertissez-vous; c'est moi qui vous procure les avantages dont vous jouissez.* Après cette réponse, qu'on écoute en silence, on continue à se plonger dans les plaisirs. Cependant les Dieux ont soif à leur tour, & demandent à boire. Aussi-tôt on prépare des vases ornés de fleurs, & le Prêtre les reçoit pour les porter aux Dieux; car il est le seul qui ait le droit de les approcher & de les entretenir. *Du Tong-king.*

On représente l'un de ces Dieux avec un visage pâle, une tête chauve, & une physionomie sinistre, qui inspire l'horreur. Celui-là ne se rend point comme les autres à l'assemblée, pour y recevoir les hommages de ses adorateurs, parce qu'il est continuellement occupé à conduire les ames des morts dans l'autre monde. Il arrive quelquefois que ce Dieu empêche l'ame de

Du Tong-king.

ſortir du pays, ſur-tout ſi c'eſt celle d'un jeune homme; alors il la plonge dans un lac, où elle reſte juſqu'à ce qu'elle ſoit purifiée. Si cette ame n'eſt pas docile & réſiſte aux volontés du Dieu conducteur, il s'irrite, la met en pieces, & la jette dans un autre lac, où elle reſte ſans eſpérance d'en ſortir.

Le Paradis de ces Montagnards n'offre rien de bien ſéduiſant. L'opinion commune eſt qu'on y trouve une grande quantité de gros arbres qui diſtillent une eſpece de gomme dont les ames heureuſes ſe nourriſſent, du miel délicieux, & des poiſſons d'une grandeur prodigieuſe. On y place auſſi beaucoup de ſinges, dont l'emploi eſt d'amuſer les morts; & un aigle ſi grand, que ſes ailes étendues mettent tout le Paradis à l'abri de l'ardeur du ſoleil.

Le Tong-king offre un ſol fertile ſous un climat ſain & tempéré. Outre le riz ordinaire, commun au reſte de l'Inde, les Tong-kinois en cultivent cinq autres eſpeces, particulieres à leur pays. La premiere eſt *le petit riz*, dont le grain eſt menu, alongé, tranſparent. Il eſt regardé comme le plus délicat, & c'eſt ordinairement le ſeul que les Médecins

permettent aux malades. La ſeconde eſt le *gros riz long*, dont la forme eſt ronde. La troiſieme, le *riz rouge*; on l'appelle ainſi, parce que ſon grain eſt recouvert d'une pellicule de couleur rougeâtre. Ces trois eſpeces de riz demandent beaucoup d'eau, & ne levent que dans des terres fréquemment inondées. Le *riz ſec*, qui eſt de deux ſortes, croît dans des terres arides, & n'a beſoin d'autre eau que celle qui tombe du ciel. Ces deux dernieres eſpeces donnent un grain blanc comme la neige, & ſont un grand objet de commerce pour la Chine. On ne les cultive que ſur les côteaux & les montagnes, où on les ſeme, comme nous ſemons notre froment, vers la fin de Décembre, ou dans les premiers jours de Janvier, temps auquel finit la ſaiſon des pluies. Le riz ſec eſt à peu près trois mois en terre, & il rapporte beaucoup. *Du Tong-king.*

Le P. *Horta* croit que la culture de ces deux dernieres eſpeces de riz pourroit aiſément réuſſir en France. » En » 1765, dit-il, j'ai traverſé pluſieurs fois » les montagnes de Tong-king où l'on » ſeme le riz; elles ſont très-élevées, » & la température de l'air y eſt froide. » J'y obſervai, au mois de Janvier, que

Du Tong-king.

» le riz étoit très-verd, & avoit plus de
» trois pouces de hauteur, quoique la
» liqueur du thermometre de M. de
» Réaumur ne fût ſur le lieu qu'à quatre
» degrés au deſſus du point de congé-
» lation. J'ai fait ſemer de ce grain de-
» puis que je ſuis à l'Iſle de France, &
» il a rapporté plus qu'aucune eſpece du
» pays. Les Colons ont reçu mon pré-
» ſent avec d'autant plus de reconnoiſ-
» ſance, que ce riz, qui eſt plus fécond
» & de meilleur goût, n'a pas beſoin
» d'inondation, & qu'étant ſur la terre
» quinze ou vingt jours de moins que
» les autres, il peut être cueilli & ſerré
» dans les granges avant la ſaiſon des
» ouragans, qui enlevent très-ſouvent
» les moiſſons des autres eſpeces de riz.
» Il y avoit lieu d'eſpérer que ces avan-
» tages engageroient les Colons à culti-
» ver le riz ſec avec ſoin; mais ils l'ont
» abandonné à la mal-adreſſe des eſcla-
» ves, qui l'ont mêlé à d'autres eſpeces
» de riz; de ſorte que celui du Tong-
» king étant mûr beaucoup plus tôt que
» les autres, ſon grain eſt tombé avant
» la moiſſon, & peu à peu l'eſpece s'en
» eſt perdue dans l'Iſle «.

Les Tong-kinois cultivent le riz ordi-

naire

naire à peu près de la même maniere qu'on le cultive à la côte de Coromandel. Ils couvrent de quelques lignes d'eau la ſuperficie de leurs champs, & dès que le riz a cinq ou ſix pouces de hauteur, ils l'arrachent, & le tranſplantent dans de grandes terres, par petits paquets de quatre à cinq brins, & à ſix pouces de diſtance les uns des autres. Ce ſont ordinairement les femmes & les enfans qui ſont chargés de cette opération. *Du Tong-king.*

Les Tong-kinois n'emploient que des buffles à leur labour. Ces animaux, dont l'eſpece eſt très-grande, ſont plus vigoureux que les bœufs dans les pays chauds, & ils ſe tirent plus aiſément des boues. On les attele de la même maniere que nous attelons nos chevaux. Ces peuples n'ont beſoin d'aucune machine pour inonder leurs champs : leurs plaines ſont dominées, d'un bout du royaume à l'autre, par une chaîne de montagnes où ſe trouvent quantité de ſources & de ruiſſeaux qui tombent & viennent naturellement arroſer les terres.

Après le riz, la culture la plus importante au Tong-king, eſt celle de la canne à ſucre. On y en trouve de deux ſortes : l'une eſt très-groſſe & très-haute;

Du Tong-king.

elle a les nœuds fort ſéparés les uns des autres, une couleur toujours verte, & contient une grande abondance de ſuc. L'autre a la tige plus mince, plus petite, & dont les nœuds ſont plus ſerrés; lorſqu'elle mûrit, elle prend une couleur jaune; elle donne moins d'eau que la premiere, mais cette eau eſt plus chargée de ſel.

Quand les Tong-kinois veulent cultiver la canne à ſucre, ils commencent par remuer la terre à deux pieds de profondeur; enſuite ils plantent deux ou trois brins de canne dans un ſens incliné, à peu près comme on plante la vigne dans pluſieurs cantons d'Italie. Ces boutures ſont enfoncées environ à dix-huit pouces en terre, & plantées en échiquier à ſix pieds de diſtance les unes des autres. On choiſit, pour cette opération, la fin de la ſaiſon des pluies.

Douze ou quinze mois après que la canne eſt plantée, arrive le temps de ſa récolte. Quand le ſucre en eſt exprimé, on le fait bouillir pendant quelques heures, pour qu'une partie de ſon eau s'évapore; puis on le tranſporte au marché le plus voiſin, pour le vendre en cet état. C'eſt là que ſe terminent le travail

& les profits du Cultivateur Tong-kinois. Des Marchands achetent ce ſucre, qui ne reſſemble encore qu'à de l'eau pure. Ils le font cuire de nouveau, & jettent dans les chaudieres quelques matieres alkalines, telles que la cendre des feuilles de *Muſa*, & de la chaux de coquillage. Ces ingrédiens occaſionnent une écume conſidérable, que le Raffineur a ſoin d'enlever. L'action des alkalis hâte la ſéparation du ſel d'avec l'eau; enfin, à force d'ébullitions, on réduit le ſuc de la canne en conſiſtance de ſirop; & dès que ce ſirop commence à perler, on le *décante* dans un grand vaiſſeau de terre, où on le laiſſe ſe rafraîchir environ pendant une heure. Bientôt le ſirop ſe couvre d'une petite croûte molle de couleur jannâtre; alors on le verſe dans un vaſe conique.

Du Tong-king.

Auſſitôt que le ſirop paroît avoir pris la conſiſtance du ſel dans toute la capacité du vaſe qui le contient, on le *terce* pour le blanchir & le purifier. Les autres opérations ſont à peu près les mêmes que dans nos colonies Américaines.

Les Tong-kinois ont peu de bons fruits; les meilleurs ſont l'ananas, les oranges, & une eſpece de figues rouges, qui eſt

Du Tong-king.

généralement estimée. Ils ont d'autres figues, assez semblables à celles de Provence pour la forme & pour le goût ; mais ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que ce ne sont point les branches qui portent ces figues ; elles naissent au pied de l'arbre, & quelquefois en si grande quantité, que vingt hommes affamés pourroient aisément s'en rassasier.

On voit au Tong-king de grands arbres dont les branches ne portent ni feuilles ni fruits ; ils ne produisent que des fleurs. Il y en a une autre espece dont les branches se courbent jusques à terre, où elles jettent des racines, d'où naissent d'autres arbres : les branches de ces derniers, se courbant de même, poussent à leur tour de semblables racines ; & ces arbres, au bout d'un certain temps, occupent un espace de terrein si étendu, que trente mille hommes pourroient aisément se reposer sous leur ombrage.

Les Tong-kinois cultivent le cotonnier, le mûrier, le poivrier, l'arbre de vernis, le thé, l'indigo, & le safran ; ils sont peu riches en légumes, & ne paroissent pas même tentés de s'en procurer ; ils négligent la vigne, quoiqu'elle soit une production naturelle de leurs

terres : mais ils élevent avec ſoin une plante, nommée *tſai*, qui, étant miſe en fermentation, fournit une fleur d'une couleur verte, qui donne en teinture un vert d'émeraude très-ſolide. On croit que cette plante ne ſe trouve qu'au Tong-king & à la Cochinchine. *Du Tong-king.*

Les éléphans ſont fort communs au Tong-king ; on en nourrit plus de cinq cents pour le ſervice du Roi. On prétend que leur chair eſt bonne, & que le Prince en mange quelquefois. On ne voit dans ce royaume ni lions ni agneaux ; mais on y trouve une quantité prodigieuſe de cerfs, d'ours & de tigres. Les ſinges ſont remarquables par leur groſſeur & leur hardieſſe. Il n'eſt pas rare de les voir, au nombre de deux ou trois mille, entrer en ennemis dans les champs des Laboureurs, s'y raſſaſier, ſe rouler enſuite autour du corps de larges ceintures de paille qu'ils rempliſſent de riz, & s'en retourner chargés de butin à la vue des payſans, ſans que ceux-ci oſent les attaquer. On diſtingue parmi les oiſeaux de ce pays, une eſpece de chardonneret, dont le chant eſt ſi doux & ſi mélodieux, qu'on lui a donné le nom d'*oiſeau céleſte*. Ses

Du Tonquin.

yeux ont l'éclat du rubis le plus étincelant ; ſon bec eſt rond & affilé ; un léger cordon d'azur regne autour de ſon cou ; & ſur ſa tête s'éleve une petite aigrette de diverſes couleurs, qui lui donne beaucoup de grace. Ses ailes, lorſqu'il eſt perché, offrent un mélange de nuances jaunes, bleues & vertes ; mais quand il vole, elles perdent tout leur éclat. Cet oiſeau fait ſon nid dans les buiſſons les plus épais, & multiplie ſon eſpece deux fois par an ; il ſe tient caché pendant les pluies, & dès que les premiers rayons du ſoleil viennent à percer les nuages, il ſort incontinent de ſa retraite, va voltiger ſur les haies, &, par ſon ramage, annonce aux Laboureurs le retour du beau temps. On dit que cet oiſeau eſt ennemi mortel du *Ho-kien* (autre oiſeau ſingulier qui n'habite que les marais). Lorſqu'il l'apperçoit, le duvet de ſon cou ſe hériſſe, ſes ailes s'étendent & tremblent, ſon bec s'ouvre, & il en ſort un bruit ſemblable au ſifflement du ſerpent. Son attitude eſt celle d'un oiſeau qui va fondre ſur ſa proie : en un mot, tout ſon corps annonce une eſpece d'épouvante mêlée de fureur ; mais ſoit qu'il ſente l'infério-

rité de ſes forces, ou que tel ſoit ſon inſtinct, il ſe contente de regarder ſon ennemi d'un œil fixe & troublé, & ne l'attaque jamais. *Du Tong-king.*

Le *Ho-kien* a les ailes, le dos & la queue d'une blancheur éblouiſſante; ſa tête eſt couverte d'un duvet rougeâtre, & ſon ventre eſt ordinairement d'un jaune clair, ſemé de taches griſes & noires. Cet oiſeau, qui eſt à peu près de la groſſeur d'une caille, ne fait ſon nid que dans les roſeaux, & ne multiplie qu'une fois par an.

Le pays abonde en gibier de toute eſpece, comme cerfs, gaſelles, chevres ſauvages, paons, lievres, faiſans, &c. La chaſſe eſt libre, mais dangereuſe, à cauſe de la grande quantité de tigres, d'éléphans, de rhinocéros, & d'autres animaux carnaciers qui peuplent les forêts. Les animaux domeſtiques qu'on y éleve, ſont le cheval pour les voyages, le buffle pour les labours, le bœuf, le cochon, la chevre, la poule, l'oie, & le canard.

ARTICLE III.

De la Cochinchine.

De la Cochinchine.

NOUS avons déjà vu, dans l'Article précédent, que les premieres révolutions du Tong-king avoient été communes à la Cochinchine; que, ſoumis d'abord à la domination Chinoiſe, puis engagés dans la révolte, & livrés à différens uſurpateurs, ces deux Etats avoient été forcés de rentrer dans leur premiere dépendance, après l'heureuſe expédition du Général *May-ven*, vers l'an 50 de J. C. Le rétabliſſement de l'autorité impériale ſe ſoutint à la Cochinchine juſqu'en 263. Alors un Seigneur Cochinchinois, nommé *Kulien*, entreprit de délivrer ſon pays de toute domination étrangere; il fit maſſacrer le Gouverneur Chinois, & reſta paiſible poſſeſſeur de cette couronne uſurpée. Son petit-fils *Fan-y* eut l'imprudence d'adopter, pendant ſon regne, un eſclave appelé *Ouen*, né à *Kouang-nan*, dans le Tong-king, auquel il fit prendre le nom de *Fan-ouen*. Ce vil étranger, admis dans la Famille Royale, parvint

bientôt, par cette adoption & par ſes intrigues, à une puiſſance ſans bornes. Après la mort de ſon bienfaiteur, il ne lui fut pas difficile de s'emparer du trône. Pour ſignaler le commencement de ſon regne, & s'attirer l'eſtime de ſes ſujets par quelque exploit éclatant, il entra dans le Tong-king à la tête d'une armée, s'empara de *Kouang-nan*, ſa patrie, & ravagea tout le territoire de *Tſin-hoa*. Cette expédition eſt de l'an 347 de notre Ere. *De la Cochinchine.*

Les deſcendans de cet heureux uſurpateur occuperent long-temps le trône de la Cochinchine. Cette race royale, appelée *Fan*, ne finit qu'en 653. On a peu de détails ſur les regnes de ces différens Princes; on ſait ſeulement qu'ils furent exacts à payer leur tribut aux Empereurs. L'Hiſtoire Chinoiſe donne pareillement peu de lumieres ſur les Rois qui ont ſuivi. Celui qui occupoit le trône en 1179, tourna ſes armes vers le royaume de Camboye; il y entra à la tête d'une armée, y commit de grands ravages, mais n'y fit aucune conquête. Le Roi de Camboye diſſimula long-temps ſon vif reſſentiment, pour ſe mettre en état d'obtenir une vengeance plus sûre & plus

De la Cochinchine.

éclatante. Dix-huit années s'écoulerent ſans qu'il ſe permît aucune hoſtilité ; mais en 1197 il vint fondre ſur le Roi de Cochinchine, le détrôna, le fit priſonnier, ſaccagea ſes Etats, & en ſe retirant, mit ſur le trône un Seigneur Camboyen. Mais ce changement de domination ne dura que peu de temps.

Le Roi de Cochinchine ayant appris, en 1280, la révolution qui avoit rendu les Tartares Mongous maîtres de toute la Chine, s'empreſſa d'envoyer au nouvel Empereur, qui avoit pris le nom de *Chit-ſou*, des Députés chargés de préſens, & qui avoient ordre de lui rendre hommage en ſon nom. Ces Députés furent traités avec diſtinction : mais l'Empereur ne ſe contenta pas du tribut ; il pouſſa plus loin ſes prétentions, & réſolut d'envoyer des Grands de ſa Cour à la Cochinchine, pour y former un Tribunal qui ſeroit ſeul chargé du gouvernement de ce royaume. Ses volontés furent exécutées ; mais deux ans après, *Pouti*, fils du Roi, indigné qu'un Tribunal étranger donnât des loix à la Cochinchine, refuſa d'en reconnoître l'autorité, & engagea ſon pere à faire arrêter les Grands, qui, par ordre de l'Empereur, formoient ce Tribunal.

Dès que l'Empereur eut appris cette nouvelle, il réſolut d'en tirer vengeance. Il fit auſſi-tôt équiper, dans les ports de la province de Canton, une flotte conſidérable, chargée d'un grand nombre de troupes Chinoiſes & Tartares, dont *Sotou* fut nommé Général. La flotte mit à la voile, & aborda à la Cochinchine. *Sotou* fit débarquer ſon armée, marcha vers la capitale, & s'en rendit maître en peu de temps. Le Roi & ſon fils furent obligés de chercher un aſile dans les montagnes. De là, ils envoyerent des ordres ſecrets pour qu'on aſſemblât en divers endroits de grands corps de troupes, & ils ſe fortifierent eux-mêmes dans un bourg dont les portes étoient défendues par quelques bons ouvrages, & par des batteries de canons, nommées *batteries de canons Mahometans*. Alors ils firent ſecrétement mettre à mort les Seigneurs Tartares & Chinois qui compoſoient le Tribunal érigé par l'Empereur, & ils ne s'occuperent plus que des moyens d'amuſer *Sotou* & de faire périr ſon armée. Dans ce deſſein, ils envoyerent à ce Général de riches préſens pour lui & ſes troupes, & le firent aſſurer qu'ils étoient

De la Cochinchine.

dans la diſpoſition de ſe conformer déſormais aux volontés de l'Empereur.

De la Cochinchine.

Sotou ſe laiſſa d'abord tromper par cette apparence de ſoumiſſion; mais bientôt après il apprit par un transfuge le maſſacre des Grands Tartares & Chinois, les intrigues du Roi & de ſon fils, & la marche d'une armée formidable, commandée pour lui couper le retour. Il comprit alors qu'il n'avoit plus de temps à perdre; il fit avancer ſes troupes, & attaqua avec vigueur le bourg fortifié. L'attaque & la défenſe furent également vives; mais la difficulté du terrein & la réſiſtance opiniâtre des aſſiégés lui ayant fait perdre beaucoup de monde, il crut devoir prendre le parti de ſe retirer, pour ne pas voir périr toute ſon armée.

Le Roi de Cochinchine ſe flatta qu'un pareil échec rendroit l'Empereur plus traitable; il lui députa quelques Grands de ſa Cour, pour l'aſſurer de ſa reſpectueuſe ſoumiſſion: il ne cherchoit qu'à l'adoucir. Mais, contre ſon attente, le malheureux ſuccès de l'expédition n'avoit fait qu'aigrir le Monarque Chinois. Sans vouloir même admettre en

ſa préſence les Ambaſſadeurs, il donna ordre à ſon fils d'aſſembler une armée & de la conduire lui-même contre le Roi de Cochinchine. *Sotou* reçut en même temps l'ordre de joindre le Prince, afin que leurs forces réunies puſſent accabler leur ennemi. Quelque juſtes que paruſſent ces meſures, elles ne furent ſuivies d'aucun ſuccès; tous ces préparatifs n'aboutirent qu'à quelques actes d'hoſtilité, & à quelques ravages que commirent les troupes de *Sotou*. L'Empereur *Chit-ſou* mourut ſans avoir pu tirer vengeance de la Cochinchine; & les Rois de cette contrée furent maintenus dans leur indépendance, moyennant le tribut ordinaire qu'ils continuérent de payer aux Empereurs.

De la Cochinchine.

Les *Ming* ayant chaſſé de la Chine les Tartares Mongous, le nouvel Empereur, Chef de cette Dynaſtie, fit notifier ſon avénement au trône au Roi de Cochinchine, &, ce qui étoit encore ſans exemple, fit faire dans ce pays des ſacrifices pour honorer les Eſprits des forêts, des montagnes & des rivieres. *Itataha*, qui régnoit alors, envoya ſon tribut au nouveau Monarque, dont il reçut de magnifiques préſens. En 1373,

De la Cochinchine.

ayant envoyé une flotte contre des Pirates qui infeſtoient les mers, & ayant pris vingt bâtimens de ces Corſaires, il fit encore offrir à l'Empereur ſoixante & dix mille livres peſant d'un bois précieux qu'on avoit trouvé ſur ces vaiſſeaux. Mais cette bonne intelligence entre les deux Cours ne dura pas longtemps. Le Roi de Cochinchine, malgré les conſeils & les ordres même de l'Empereur, porta le fer & la flamme dans le Tong-king. Cette guerre occupa le reſte de ſon regne, & ſe perpétua ſous les regnes ſuivans. Il eſt peu d'exemples d'une guerre auſſi vive & auſſi longue; elle ne fut terminée qu'en 1471, par une bataille ſanglante & déciſive, qui rendit le Roi du Tong-king maître abſolu de la Cochinchine. Son ennemi s'étoit trop expoſé dans le combat, il fut fait priſonnier, & les Cochinchinois, ſans reſſource, furent obligés de ſubir le joug du vainqueur.

Depuis cette révolution, les Hiſtoriens Chinois diſent peu de choſes de la Cochinchine. On ſait cependant qu'elle parvint à recouvrer ſon indépendance, & qu'elle continua dans la ſuite à être gouvernée, comme elle l'eſt encore au-

jourd'hui, par ſes Rois particuliers. En 1671, les Tong-kinois tenterent encore une expédition contre la Cochinchine. Les grands préparatifs qu'ils avoient faits, & quatre-vingt mille hommes effectifs, ſembloient leur promettre une conquête & des ſuccès faciles. Les Cochinchinois n'avoient pas vingt-cinq mille hommes. Les deux armées s'attaquerent, & le combat dura trois jours : les Tong-kinois y perdirent dix-ſept mille hommes, & les Cochinchinois remporterent une victoire complette. Depuis ce temps, le Tong-king s'eſt paiſiblement contenu dans ſes limites; la Cochinchine, au contraire, s'eſt agrandie en réduiſant les Peuples des montagnes, & même les Rois de *Tſiampa* & de *Camboye*, qu'elle a forcés de lui payer tribut.

De la Cochinchine.

Nous n'entrerons dans aucun détail ſur les Peuples de la Cochinchine. Comme ils ont avec les Tong-kinois une origine commune, ils different très-peu pour leur culte, leurs loix, leurs uſages, qu'ils ont en grande partie empruntés des Chinois.

C'eſt dans quatre iſles ſituées près des côtes de la Cochinchine, que ſe trouvent ces nids célebres & ſi recherchés,

De la Cochinchine.

qu'on fait ſervir à l'aſſaiſonnement des ragoûts. Les oiſeaux qui les font, ſont à peu près de la groſſeur d'une hirondelle ; ils cimentent leurs nids d'une eſpece de gomme, dont les différentes couches ſe détachent comme les pelures de l'oignon. Lorſqu'on a fait délayer cette gomme dans de l'eau tiede, on en aſſaiſonne les viandes & le poiſſon ; elle communique aux ſauces un goût exquis. A l'orient de ces quatre iſles, on en voit auſſi cinq autres plus petites, où l'on trouve une quantité prodigieuſe de tortues, dont la chair eſt ſi délicate, que les Tong-kinois & les Cochinchinois ſe livrent ſouvent des combats fort vifs, pour ſe les enlever.

Les principales marchandiſes qu'on peut tranſporter à la Cochinchine, ſont le ſalpêtre, le ſoufre, le plomb, les toiles fines, les chittes carrées, les chittes longues à fleurs. Les perles, l'ambre & le corail y étoient autrefois d'un grand débit ; préſentement il n'y a que les deux derniers qui ſoient de vente, encore faut-il que les grains du corail ſoient ronds, bien polis, & d'un beau rouge. Pour l'ambre, il doit être extrêmement clair, les grains égaux, & n'excéder pas

la

la groſſeur d'une noiſette ordinaire. Quant aux marchandiſes qu'on peut tirer de Cochinchine, les principales ſont le poivre, les ſoies, les ſucreries, les bois de calamba & d'ébene, les nids d'oiſeaux, l'or en poudre ou fondu, qui ne ſe vend que dix poids d'argent; & enfin le cuivre & les porcelaines qu'on y tranſporte de la Chine & du Japon.

De la Cochinchine.

On ne ſait pourquoi les Marchands Européens ſe plaignent des droits d'entrée, de ſortie & d'ancrage. Ces droits ſont peu de choſe à la Cochinchine; ceux de la Douane ne montent qu'à trois ou quatre pour cent. Il eſt vrai qu'à l'arrivée d'un navire, on ne peut rien en tranſporter que la viſite du vaiſſeau n'ait été faite; les Officiers de la Douane le font décharger, peſent & comptent juſqu'aux moindres pieces, & s'emparent ordinairement de ce qu'ils y trouvent de plus précieux pour l'envoyer au Roi, qui en retient ce qu'il juge à propos, en payant. Si le Roi ſeul en uſoit ainſi, le mal ne ſeroit pas bien conſidérable; mais on prétend que les Grands de la Cour ſuivent ſon exemple, & ne payent pas; que les plus belles marchandiſes du vaiſſeau venant ainſi à

De la Cochinchine.

ſe diſſiper, il n'y reſte plus que des denrées communes, qui, étant ſeules, ne ſont pas d'un débit facile, mais qui, accompagnées de marchandiſes de prix, ſe vendent toujours avantageuſement. Cet inconvénient, tout inévitable qu'il eſt, ne paroît cependant pas ſans remede. Lorſque les Hollandois envoyoient de Surate & de Coromandel à la Cochinchine des vaiſſeaux chargés de toiles, de plomb, de ſalpêtre, &c., on leur laiſſoit leurs denrées, parce qu'ils avoient la précaution de payer tous les ans une certaine ſomme pour chaque navire qui abordoit dans les ports. Les autres Nations auroient pu recourir au même expédient; mais en voulant s'exempter d'un tribut modique, qu'il étoit ſage de payer, elles ont porté un coup mortel à leur commerce. Au reſte, les Cochinchinois, depuis pluſieurs années, ſont devenus beaucoup plus modérés; & quelles que ſoient leurs exactions, elles n'approchent pas de celles des Tong-kinois, dont cependant le commerce ſe ſoutient toujours, uniquement par ſes rapports conſtans avec les Etrangers.

L'argent du Japon eſt le ſeul qui ait cours à la Cochinchine; on le reçoit

au poids. La monnoie du pays eſt de cuivre, ronde, large comme nos jetons ordinaires, & trouée vers le milieu, pour qu'on puiſſe l'enfiler en forme de chapelet. On met trois cents pieces d'un côté, & trois cents de l'autre; ce qui paſſe chez les Cochinchinois pour un mille, parce que, dans ſix cents, il ſe rencontre dix fois ſoixante, ce qui fait un ſiecle chez preſque tous les Peuples Orientaux. Il n'eſt peut-être pas de pays où les Marchands ſoient plus ſujets à ſe tromper ſur la valeur de la monnoie; cela vient de ce que ces pieces ſont égales par la figure & la matiere, & que la différence qui en regle le prix, ne conſiſte que dans les caracteres qu'on y imprime. D'un côté, on y lit quatre lettres Chinoiſes, & rien de l'autre. La prudence exige qu'on ait des perſonnes sûres pour décider de la bonté & de la valeur des pieces, & qu'on en ſpécifie toujours la nature, lorſqu'on fait un marché; autrement on court grand riſque d'être la dupe des Marchands Cochinchinois, qui s'applaudiſſent toujours d'avoir trompé un Européen.

De la Cochinchine.

On a répandu le bruit en Europe, que quand un vaiſſeau marchand échoue

De la Cochinchine.

ou relâche en Cochinchine, le Roi s'empare des effets, ſi le gouvernail du navire eſt rompu. Ce bruit eſt ſans fondement. Lorſqu'un vaiſſeau fait naufrage, il eſt mieux reçu en Cochinchine que par-tout ailleurs. On lui envoie des barques pour ſauver l'équipage ; on fait plonger & jeter des filets dans la mer, pour recouvrer les marchandiſes ; enfin on n'épargne ni ſoins ni peines pour remettre le vaiſſeau en état. Il n'y a que deux choſes qui puiſſent nuire au commerce des Etrangers à la Cochinchine, encore eſt-il facile d'en éviter une. La premiere regarde la ſortie des navires. Quand on attend la veille ou le jour du départ pour demander ſes dépêches, il arrive très-ſouvent que les vaiſſeaux manquent leur voyage ; ce qui occaſionne des pertes immenſes, & capables de ruiner pour toujours un Négociant. Il faut avoir ſoin de ſolliciter ſes dépêches un mois auparavant, &, en uſant de cette précaution, on eſt sûr de les obtenir & de partir au temps marqué. La ſeconde, qui eſt inévitable, eſt la néceſſité où l'on ſe trouve quelquefois de donner les marchandiſes à crédit, parce que le payement eſt toujours plus

tardif qu'on ne l'a ſtipulé. Ce n'eſt cependant pas l'intention du Prince : tous les Négocians qui ont fait parvenir juſqu'à lui leurs plaintes ſur ces injuſtes délais, ont été ſatisfaits ſur le champ, & ſouvent même avec uſure. *De la Cochinchine.*

ARTICLE IV.

Du Thibet.

LE Thibet eſt connu ſous différens noms. Les Chinois l'appellent *Tſang*; les Tartares, *Barantola*, *Bouttan*, *Tangout*. Les uns & les autres le déſignent encore ſous le nom de Royaume de *Laſa*, parce que c'eſt dans le pays de *Laſa* que le Dalaï-Lama tient ſa Cour. On donne à cette vaſte contrée ſix cent quarante lieues d'étendue d'orient en occident, & ſix cent cinquante du nord au ſud. Le Thibet eſt renfermé entre le pays de Kokonor, les Provinces de Se-tchuen & d'Yunnan, le Royaume d'Ava, les Etats du Mogol, la Buckarie, & le grand déſert de Cobi. *Du Thibet.*

Ce n'eſt que vers l'an 420 de notre Ere, qu'on commence à découvrir quel-

Du Thibet. ques faits distincts & suivis dans l'Histoire du Thibet. On voit qu'il existoit alors un Prince désigné sous le titre de *Toufan*, lequel s'assujettit les peuples des Provinces de Chen-si & de Se-tchuen, & qui poussa ses conquêtes jusqu'à se rendre maître du Thibet. Lui & ses successeurs y régnerent pendant plus d'un siecle, sans avoir aucune communication avec la Chine.

Long-han, Prince *Toufan*, est le premier Souverain du Thibet qui commença, vers l'an 634, à envoyer des Ambassadeurs à la Chine. Sept ans après, ce même Prince épousa la fille de l'Empereur, & cette alliance accrut tellement sa puissance, qu'il vint à bout de soumettre à sa domination tous les peuples qui étoient à l'occident de la Chine. Cette puissance des Princes *Toufans* se soutint pendant près de deux cents ans; elle s'affoiblit ensuite, & se trouva presque anéantie vers l'an 907, sur la fin de la dynastie des *Tang*. Plusieurs petits Etats se formerent alors dans le Thibet. Les Religieux ou Prêtres de ce pays commencerent insensiblement à posséder de grands domaines, & peu à peu les Supérieurs des divers monasteres se ren-

dirent si puissans, qu'ils exercerent chez eux une autorité presque souveraine. Il paroît cependant qu'il y eut toujours un Prince qui portoit le titre de Roi du Thibet; mais ces Princes, sous la dynastie des *Song*, étoient tributaires de la Chine. *Du Thibet.*

Cet état de décadence continua d'augmenter jusqu'à ce que *Chi-tsou*, premier Empereur de la dynastie des *Yven*, divisa le pays du Thibet en plusieurs Provinces ou départemens, dont le principal fut *Ousse-hang*: c'est la partie la plus fertile du Thibet, & celle qui offre le climat le plus doux; c'est là qu'est située *Lasa*, devenue la résidence ordinaire du souverain Lama. Il se trouvoit alors dans cette contrée un Bonze ou Religieux appelé *Passepa*. L'Empereur lui accorda le titre de Prince, l'honora du sceau d'or, & lui permit d'établir des Tribunaux dans le pays de *Ousse-hang*, & dans les autres parties du Thibet. Il obtint encore le titre de Maître ou Instructeur de l'Empereur, de Docteur de l'Empire, de Chef de la Loi, & même celui de *Ouang*, qui signifie Roi ou Regulo. Ses successeurs furent honorés de titres sem-

blables, & furent, comme lui, tributaires des Empereurs Chinois.

Du Thibet.

En 1414, vers le milieu du regne de *Yong-lo*, huit autres Bonzes reçurent de l'Empereur le titre de *Ouang*, accompagné des mêmes prérogatives dont nous venons de parler. Leurs titres désignoient de grands Docteurs, des Maîtres de la Loi, des Propagateurs zélés de cette Loi; mais ces dénominations pompeuses ne les dispensoient pas de payer le tribut qui leur étoit imposé.

Les Princes Bonzes du Thibet prirent le titre de *Grands Lamas*, vers l'an 1426. Le plus puissant d'entre eux, nommé *Tsong-kepa*, faisoit sa résidence à *Lasa*; il étoit reconnu pour le Chef de tous les Lamas. C'est lui qui rendit dominante la Loi du chapeau jaune : car il faut observer qu'il est deux sortes de Lamas; les uns à chapeau jaune, les autres à chapeau rouge. Son successeur fut le premier qui établit un *Typa*, ou premier Ministre, qu'il chargea du soin de gouverner ses Etats. Celui qui vint ensuite fut aussi le premier qui prit le titre de *Dalai-Lama*, titre éminent, qui l'élevoit de beaucoup au dessus des autres : car

Dalaï signifie *physiquement & moralement étendu, grand & presque sans bornes.*

Du Thibet.

Les Princes Lamas n'étoient cependant pas encore les seuls Souverains du Thibet. Vers le commencement du dernier siecle, un Prince, appelé *Tsang-pa-han*, en possédoit une grande partie à l'oueſt de Lasa. Sa domination s'étendoit jusqu'aux sources du Gange, & sur le pays de *Sirinigar*, arrosé par le même fleuve. Le P. d'*Andrada*, Jésuite, qui se trouvoit, en 1624, à la Cour de ce Prince, assure qu'il étoit un zélé protecteur de la Loi Chrétienne, & qu'il montroit une grande disposition à l'embrasser. L'Histoire Tartare de ce même temps vient à l'appui de ce fait; car elle rapporte que ce Prince mépriſoit les Lamas, qu'il avoit abandonné la Loi du Dieu *Fo*, & qu'il cherchoit toutes les occasions de la détruire. Le Dalaï-Lama, vivement piqué de ne plus recevoir les hommages de *Tsang-pa-han*, s'unit avec les Tartares du Kokonor: leur Prince, nommé *Kouchi*, entra dans le Thibet, à la tête d'une puiſſante armée, attaqua *Tsang-pa-han*, le défit, le prit lui-même prisonnier, & le fit mettre à mort quelque temps après. C'eſt à ce

Du Thibet.

Prince Tartare que le Dalaï-Lama fut redevable de ſa ſouveraineté ſur tout le Thibet. Loin de s'approprier le fruit de ſa victoire, *Kouchi* ſe déclara vaſſal du Chef ſuprême de ſa Religion, & ſe contenta de recevoir de lui le titre de *Han*, qu'il n'avoit jamais porté. Ce Prince, pour continuer de protéger le Dalaï-Lama, & lui aſſurer la tranquille poſſeſſion de ſes nouvelles conquêtes, s'établit avec toutes ſes troupes dans le voiſinage de *Laſa*. Ses fils ne ſe mirent pas en peine de retourner dans un pays que leur pere avoit abandonné. Ils reſterent, à ſon exemple, dans le Thibet.

En 1642, le Dalaï-Lama envoya des Ambaſſadeurs à *Tſong-te*, pere du premier Empereur de la dynaſtie régnante des Tartares Mantcheoux. Il ſe mit ſous ſa protection, & lui paya tribut. Dix ans après, le Dalaï-Lama ſe rendit lui-même à Pe-king, pour faire hommage à l'Empereur. On s'empreſſa de le combler d'honneurs : il reçut de l'Empereur un ſceau d'or, & de magnifiques préſens, & fut confirmé dans ſon titre de Dalaï-Lama.

Kang-hi voulant honorer le *Tipa*, ou premier Miniſtre du Dalaï-Lama, le dé-

clara Regulo en 1693, & lui accorda le ſceau d'or. Il s'en falloit cependant beaucoup que ce Miniſtre fût attaché aux intérêts de l'Empereur. C'étoit au contraire un perfide qui le trahiſſoit, & qui ſecondoit ſecrétement les vûes ambitieuſes de *Kaldan*, Roi des Eleuthes, ennemi déclaré des Tartares Mantcheoux. Il n'avoit pas même dépendu de lui que le Grand Lama n'entreprît point le voyage de Pe-king, où *Kang-hi* l'avoit appelé; & lorſque ce Dalaï-Lama fut mort, il tint cet événement ſi ſecret, qu'il vint à bout de le cacher à l'Empereur. Mais toutes ſes intrigues furent enfin découvertes en 1705. *Latſa-han*, Prince des Tartares du Kokonor, fit mettre à mort ce perfide Miniſtre. *Kang-hi*, inſtruit des crimes dont il s'étoit rendu coupable, approuva le châtiment qui les avoit ſuivis, & envoya des Grands de ſa Cour au Thibet, pour le gouverner de concert avec le Prince Tartare, qu'il combla de préſens. Il nomma enſuite un Dalaï-Lama, qui fut le ſixieme de ce titre. *Du Thibet.*

Le *Tchong-kar*, ou principal Roi des Eleuthes, fit, en 1714, une irruption dans le Thibet, & y commit de grands ravages. Le Prince Tartare, qui voulut

Du Thibet.

s'oppoſer à ce torrent, fut tué dans un combat, & la célebre Pagode de *Poutala* fut preſque réduite en cendres. Le Roi des Eleuthes enleva de cette Pagode & de toutes celles du pays, des richeſſes immenſes en or, argent, cuivre, pierreries, étoffes, &c. Il fit faire main-baſſe ſur un grand nombre de Lamas, & en envoya pluſieurs en Tartarie, enfermés dans des ſacs qu'on chargeoit ſur des chameaux. Ce Prince prétendoit être le ſeul & véritable Souverain du Thibet; il vouloit que les Lamas fuſſent dépouillés de toute autorité ſur les peuples, & que, renfermés dans leurs monaſteres, ils ne s'occupaſſent que du ſoin de réciter des prieres.

Les Lamas prirent la fuite, & ſe diſperſerent de tous côtés. Le Dalaï-Lama s'empreſſa de réclamer la protection de l'Empereur *Kang-hi*; & les Princes Tartares du Kokonor, dont le pays étoit également ravagé, joignirent leurs prieres aux ſiennes. L'Empereur ſe rendit à leurs vives inſtances; il aſſembla ſur le champ un grand nombre de troupes, commandées par d'anciens Officiers Tartares & Chinois, & mit à leur tête un de ſes fils & un de ſes petits-fils. Cette armée

ſe rendit dans le Kokonor, en chaſſa celle du Roi des Eleuthes, & entra dans le Thibet, tandis qu'un autre corps de troupes Chinoiſes y pénétroit par la Province de *Se-tchuen*. Le Dalaï-Lama fut rétabli, & les autres Lamas remis en poſſeſſion de leurs Pagodes. Ce qui reſtoit des troupes Eleuthes s'échappa par les défilés des montagnes. Quoique l'ordre & la tranquillité paruſſent rétablis dans le Thibet, cependant l'Empereur ordonna à quelques Seigneurs Tartares de reſter à *Laſa* & dans le *Kokonor*, pour y gouverner en ſon nom & veiller ſur les démarches du *Tchong-kar*. Le même plan de conduite fut adopté & ſuivi par l'Empereur *Yong-tching*, fils & ſucceſſeur de *Kang-hi*. Il continua d'entretenir de fortes armées, toujours prêtes à s'oppoſer aux courſes du Roi des Eleuthes. Cependant quelques Seigneurs du Thibet ſe révolterent en 1727 : l'un d'eux prit même le titre de Gouverneur général du pays, & fit mettre à mort un Prince Tartare du quatrieme ordre. Mais ces légers troubles furent aiſément réprimés. L'Empereur *Kien-long*, actuellement régnant, éleva, en 1739, à la qualité de Prince du ſecond ordre, celui que l'Empereur *Yong-tching*,

Du Thibet.

Du Thibet.

ſon pere, avoit nommé Vice-Roi du Thibet. La paix s'y eſt maintenue, & elle y paroît d'autant mieux établie, que les Thibétains ne craindront plus déſormais les incurſions des Tartares Eleuthes, devenus, depuis 1759, ſujets de l'Empire.

Le tribut que le Souverain du Thibet envoie aux Empereurs Chinois, conſiſte ordinairement en ſtatues d'or & de cuivre du Dieu *Fo*, en odeurs, en ambre & corail, en quelques pierres précieuſes, en étoffes de laine, & en lames d'épées. Les Empereurs ont auſſi exigé du Dalaï-Lama certain nombre de vaſes ou petites cruches, pleines de l'eau du Gange. Depuis les dernieres années du regne de *Kang-hi*, l'Empereur a toujours de cette eau dans ſon palais, & il en porte juſque dans ſes voyages.

On trouve conſacrée au Thibet une coutume fort extraordinaire; elle permet aux femmes d'avoir à la fois pluſieurs maris. Les degrés de conſanguinité entre les époux ne ſont point un obſtacle à ces unions; une femme peut épouſer tous les freres d'une famille: les enfans ſe partagent; on accorde à l'aîné le premier enfant qui voit le jour, & aux cadets

ceux qui naiſſent enſuite. Quand on reproche aux Lamas de permettre & d'autoriſer cet uſage indécent, ils s'excuſent ſur le petit nombre de femmes qui naiſſent au Thibet & en Tartarie. Il eſt vrai qu'on compte dans les familles beaucoup plus de garçons que de filles; mais on ne voit pas que les Tartares prétextent cette diſette pour permettre à leurs femmes d'épouſer pluſieurs hommes. *Du Thibet.*

Le Dalaï-Lama ne réſide pas dans la ville même de *Laza*, mais ſur une montagne voiſine, appelée *Poutala*; il habite le plus ſomptueux des Pagodes qui ſe trouvent en grand nombre ſur cette montagne. Il paſſe une grande partie de ſa vie placé ſur une eſpece d'autel, aſſis ſur un large & magnifique couſſin, les jambes croiſées. C'eſt là qu'il reçoit, dans une grave immobilité, les adorations, non ſeulement des Thibétains, mais encore d'une multitude prodigieuſe d'Etrangers & de pieux Pélerins, qui entreprennent les plus longs & les plus pénibles voyages pour venir lui offrir, à deux genoux, leurs hommages, & recevoir ſa bénédiction. Le Grand Lama ne rend le ſalut à perſonne, il ne ſe découvre ni ne ſe leve jamais pour qui que ce ſoit; il voit du même œil à ſes pieds les Prin-

ces & l'homme du peuple. Il ſe contente
Du Thibet. de mettre la main ſur la tête de ſes adorateurs, qui croient obtenir, par cette ſeule impoſition, la rémiſſion de tous leurs péchés.

Après les Thibétains, les Tartares ſont les plus fervens adorateurs du Grand Lama; ils arrivent en foule à *Poutala*, & s'y rendent des climats les plus éloignés; le ſexe même le plus foible n'eſt pas effrayé par les fatigues attachées à ces longs voyages. Lorſque l'armée des Eleuthes ravageoit les terres du Thibet, il ſe trouvoit dans le nombre des Pélerines qui s'étoient rendues à *Laſa*, une Princeſſe Tartare qui faiſoit ſon ſéjour ordinaire au nord de la mer Caſpienne, entre *Aſtracan*, *Saratoc*, & la riviere *Jauk*. Elle étoit accompagnée de ſon fils. Environnée de gens de guerre, expoſée à toutes leurs inſultes, elle crut, dans une poſition auſſi embarraſſante, devoir recourir à l'Empereur: ce Prince lui aſſigna, pour ſa ſubſiſtance, les revenus de quelques terres en Tartarie; & dans la ſuite, ayant obtenu pour elle la liberté du paſſage par la Sibérie, il la fit reconduire par ſes propres Officiers juſque dans ſon pays.

Cette

Cette profonde vénération, qui attire tant de peuples aux pieds du Dalaï-Lama, est fondée sur la haute idée qu'ils ont de son pouvoir & de sa sainteté. Ils sont persuadés que toute la divinité de *Fo* réside en lui, qu'il sait tout, qu'il voit tout, qu'il lit dans le fond de tous les cœurs, sans qu'il ait besoin, pour être instruit, de faire des questions ou d'ordonner des informations. Ils croient qu'il est immortel, & que, quand il paroît mourir, son ame & sa divinité ne font que changer de demeure, en s'établissant dans un nouveau corps. Il ne s'agit plus alors que de découvrir le lieu où il lui a plu de renaître : on a vu des Princes Tartares faire eux-mêmes cette importante recherche; mais ils sont obligés de s'en rapporter à certains Lamas, qui sont seuls instruits des caracteres auxquels on peut reconnoître le Dieu renaissant, ou, pour mieux dire, qui savent seuls quel est l'enfant que le précédent Dalaï-Lama a désigné pour être son successeur. *Du Thibet.*

On rencontre, dans beaucoup d'endroits du Thibet, de grands pagodes où demeurent les Lamas les plus distingués. Ils prennent différens titres d'honneur; celui de *Houtouctou* est un des plus ré-

Du Thibet.

vérés, & il ne s'accorde qu'à ceux qui paſſent pour être des *Fo* vivans. Ces *Houtouctous* ne ſont cependant pas fixés pour toujours dans les mêmes endroits; ils ont la liberté d'habiter où ils veulent, & de choiſir les lieux dont le ſéjour leur paroît le plus agréable. Ils ne ſe bornent pas même au Thibet; on en trouve dans les Etats voiſins, & ſur-tout en Tartarie.

Les habitans du Thibet ne ſont pas les ſeuls qui puiſſent parvenir à la dignité de Lama; on voit des Tartares & même des Chinois qui aſpirent à ce ſacerdoce, & qui ſe rendent à *Laſa* dans l'eſpérance d'y être élevés. S'ils peuvent être admis parmi les Diſciples du Grand Lama, dont le nombre eſt fixé à deux cents, ils regardent cette admiſſion comme le commencement & le gage d'une fortune brillante: c'eſt parmi ces Diſciples qu'on choiſit tous les Grands Lamas ſubalternes. Les *Houtouctous* même, quels que ſoient les ſignes qu'ils croient découvrir en eux de la préſence du Dieu *Fo*, ne ſont reconnus pour tels, qu'après avoir paſſé un certain temps dans l'école du Grand Lama. Dès qu'ils ſont parvenus à cette dignité, ils vivent dans l'éclat & l'opulence, & ſont ſans ceſſe

environnés d'une foule d'adorateurs qui les comblent de préſens. Les plus riches & les plus conſidérables des Tartares Lamas qui habitent le Thibet, ſont ceux que les Chinois appellent *Mong-fan*. Ils poſſedent de grands domaines au nord de la Province d'Yunnan, entre les belles rivieres de *Kin-che-kiang* & de *Vou-leang-ho*. Ce fut *Ouſan-guei*, qui, devenu maître d'Yunnan, lorſque les Tartares Mantcheoux s'emparerent de la Chine, leur céda ces terres pour les attirer dans ſon parti, & s'attacher par eux tous les Lamas du Thibet. *Du Thibet.*

Les Lamas ont eu beaucoup de pouvoir à la Chine, pendant tout le temps que la famille Tartare des *Yven* en a occupé le trône. On voit encore à Peking des monumens de ce temps-là, érigés en faveur de ces Lamas. Mais les Chinois étant redevenus les maîtres ſous la dynaſtie des *Ming*, les Lamas furent chaſſés avec le reſte des Tartares. Leur crédit s'eſt rétabli ſous la famille régnante. Quoique la nation des Tartares Mantcheoux n'ait jamais eu de Lamas, elle n'eut pas plus tôt entrepris la conquête de la Chine, que, par politique, elle les protégea ouvertement : bientôt

Du Thibet.

après, le Gouvernement leur fit conſtruire de magnifiques pagodes. Cet exemple fut ſuivi par un grand nombre de Princes, de Princeſſes & d'autres perſonnes opulentes, qui s'empreſſerent de leur bâtir des temples; & il n'eſt pas étonnant que, pour occuper tant de pagodes, les Lamas ſe ſoient ſi fort multipliés à la Chine : il faut même qu'ils y ſoient riches, car la plupart de ces Lamas paroiſſent en public revêtus d'habillemens de ſatin jaune & rouge, & portent les fourrures les plus rares. Ils montent tous de bons chevaux, & ſont ſuivis d'un nombre de valets plus ou moins grand, ſelon le degré de leur mandarinat; car l'Empereur leur permet de porter le couſſin & les autres marques d'honneur attachées à la qualité de Mandarin.

Les Lamas du Thibet portent des vêtemens moins ſomptueux; la plupart s'habillent d'une étoffe de laine à poil friſé, qu'on nomme à la Chine *Pou-lou*, & dont on ſe ſert pour couvrir les ſelles, parce qu'elle eſt ordinairement de durée & d'un teint ſolide. Le Grand Lama fut vu à *Laſa*, en 1717, vêtu d'un habit rouge de cette étoffe, & portant le chapeau jaune doré.

Outre le chapeau, les Lamas ont plusieurs bonnets ou tiares, qui ſont les marques diſtinctives des différens degrés d'honneurs auxquels ils ſont parvenus. Celui de ces bonnets qui frappe le plus les yeux Européens, reſſemble beaucoup à la mitre de nos Evêques; ils le portent en allant à cheval comme à pied; mais la fente de cette eſpece de mitre leur deſcend directement au milieu du front. Les obligations qu'impoſe l'état de Lama, ne ſont ni légeres ni en petit nombre; mais il n'en eſt aucun parmi eux qui s'engage à les remplir toutes. Ils partagent & diviſent le fardeau: l'un ſe charge de l'obſervation d'un tel précepte; celui-là s'oblige d'en pratiquer un autre; & ainſi du reſte. Ils ont cependant certaines prieres communes, qu'ils chantent d'une maniere aſſez agréable; & tous ſont obligés de renoncer aux frivolités du ſiecle, de vivre dans le célibat, & de s'interdire toute eſpece de négoce. *Du Thibet.*

La Langue qu'on parle au Thibet differe entiérement de celle des Tartares, ſoit Mongous, ſoit Mantcheoux. Elle eſt preſque la même que celle des Peuples appelés *Si-fan*, & elle ne s'en

Du Thibet.

éloigne que dans l'acception de certains mots, & par quelques manieres de prononcer. On trouve d'assez habiles Médecins au Thibet; on y rencontre aussi quelques Astronomes qui savent calculer les mouvemens des astres & prédire les éclipses : mais les Lamas y sont la plupart très-ignorans. Il est rare d'en trouver parmi eux qui entendent leurs anciens livres, ou qui sachent même les lire. La difficulté vient de ce que les caracteres de ces livres sont fort différens de ceux qu'on emploie au Thibet & dans la Tartarie, & que la Langue dans laquelle ces anciens monumens sont écrits, est une Langue absolument morte, dont on ne peut faire aucun usage, soit en écrivant, soit en parlant. Les Thibétains n'ont point de villes fortifiées & qui soient en état de défense. Ces villes sont en général fort petites : *Lasa* même, où le Dalaï-Lama tient sa Cour, est plutôt un temple célebre, qu'une ville.

ARTICLE V.

Du pays de Ha-mi.

LE pays de *Ha-mi* eſt ſitué au nord-oueſt de la Chine, à l'extrémité du déſert que les Chinois appellent *Cha-mo*, & les Tartares *Cobi*. Il n'eſt éloigné que de quatre-vingt-dix lieues de la pointe la plus occidentale de la Province de Chen-ſi. Ce pays fut habité dans les premiers âges par des peuples errans, nommés *Jong*. Vers l'an 950 avant notre Ere, ils envoyerent rendre hommage à l'Empereur de la Chine, & offrirent des ſabres pour tribut. Les guerres civiles qui agitoient la Chine, vers la fin de la dynaſtie des *Tcheou*, ayant empêché qu'on ne portât du ſecours à ces peuples, ils paſſerent ſous la domination des *Hiong-nou*, qui paroiſſent avoir été les Huns, & qui formoient alors une puiſſance formidable. Les Chinois perdirent & reprirent pluſieurs fois le pays de *Ha-mi*. En 131, ſixieme année du regne de *Chun-ty*, de la dynaſtie des *Han* orientaux, l'Empereur y entrete-

Du pays de Ha-mi.

noit un Officier pour le gouvernement. Sous les dynasties suivantes, mêmes vicissitudes; le pays de *Ha-mi* fut tantôt uni à la Province de Chen-si, tantôt indépendant d'elle, & quelquefois même de l'Empire. La position de ces peuples, que de vastes déserts séparoient de la Chine, à laquelle ils ne tenoient d'ailleurs ni par le langage, ni par les mœurs, ni par les usages, devoit faciliter ces révolutions. Tous les peuples tributaires de l'Empire s'étant soulevés en 610, ceux de *Ha-mi* suivirent leur exemple. Ils rentrerent, en 630, sous l'obéissance de Tai-tsong, second Empereur de la dynastie des *Tang*, qui avoit envoyé un de ses Généraux & des troupes pour les réduire. Ce grand Prince donna une attention particuliere à sa nouvelle conquête. Il y érigea jusqu'à trois districts, & en lia tellement le gouvernement civil & militaire à la Province de Chen-si & des autres pays voisins, que pendant son regne & plusieurs des suivans, tout y fut tranquille. C'étoit par *Ha-mi* que passoient les caravanes qui venoient de l'Occident à la Chine, ou qui alloient de la Chine en Occident. Les Empereurs, prédécesseurs de Tai-tsong, se

Du pays de Hami.

contentoient de faire apporter du vin de *Ha-mi* dans des outres, dont on chargeoit des chameaux. *Mais Tai-tſong*, dit l'Hiſtoire Chinoiſe, *ayant ſubjugué le Royaume de Ha-mi, ſe fit apporter des plants de l'eſpece de vigne appelée Ma-jou, & les fit planter dans ſes jardins; outre cela, il voulut avoir la maniere de faire le vin, dont il uſa à ſon profit & à ſon déſavantage.* *Du pays de Ha-mi.*

Le luxe & la molleſſe ayant affoibli la dynaſtie des *Tang*, les Mahométans, qui avoient fait de rapides progrès dans tous les pays qui ſont entre la Perſe, la mer Caſpienne & le déſert de Cobi, s'avancerent juſqu'à *Ha-mi*, & en firent la conquête. Il paroît que ce pays eut enſuite ſes Princes particuliers, mais dépendans des Tartares qui dominerent ſucceſſivement dans ces immenſes régions. Les *Yuen* ou Tartares Mongous réunirent de nouveau le pays de *Ha-mi* à la Province de Chen-ſi, & cette réunion ſubſiſta juſqu'en 1360, temps où l'Empereur érigea ce pays en Royaume, à charge d'hommage & de tribut. Le Roi de *Ha-mi* fut décoré d'un nouveau titre en 1404, & obtint le ſceau d'or. Après quelques années de

troubles ſurvenus pour la ſucceſſion au trône, le Royaume de *Ha-mi* devint la proie & la conquête du Roi de *Tou-eulh-fan*. Ce joug déplut bientôt au peuple de *Ha-mi*; il ſe révolta contre ces nouveaux maîtres, & fit même ſur eux des conquêtes. Le nouveau Roi qu'il s'étoit choiſi ne fut pas long-temps poſſeſſeur du trône; il fut vaincu & tué dans un ſanglant combat que lui livra le Roi de *Tou-eulh-fan*, qui lui-même périt peu de temps après. Depuis cette époque, le pays de *Ha-mi* fut ſucceſſivement livré à l'Anarchie, & gouverné par des Princes particuliers. Celui qui régnoit en 1696 ſe reconnut vaſſal de l'Empire, & envoya en tribut à Peking des chameaux, des chevaux & des ſabres. KANG-HI reçut ſon hommage avec le cérémonial accoutumé, & publia un Diplome, qui régla le rang que tiendroit le Roi de *Ha-mi* parmi les Princes tributaires, le temps où il viendroit rendre hommage, la nature & l'eſpece des préſens qui formeroient ſon tribut, les ſecours qu'il ſeroit tenu de fournir en temps de guerre, & la maniere dont il feroit agréer ſon ſucceſſeur. Tous ces réglemens ont ſubſiſté juſqu'à ce jour.

Du pays de Ha-mi.

Le pays de *Ha-mi*, quoiqu'environné de déſerts, paſſe pour une des plus délicieuſes contrées de l'Univers. La terre y produit en abondance des grains, des fruits, des légumes, des herbages de toute eſpece. Le riz qu'on y recueille eſt ſinguliérement eſtimé des Chinois. Les grenades, les oranges, les pêches, les raiſins, les prunes y ont une ſaveur exquiſe ; les jujubes même y ſont juteuſes & d'un goût ſi ambré, que les Chinois leur ont donné le ſurnom de *jujubes parfumées*. Rien de plus délicat, de plus avidement recherché que les melons de *Ha-mi*, qu'on tranſporte à Pe-king pour la table de l'Empereur. Ces melons, qui ſont beaucoup plus ſains que ceux d'Europe, ont la ſinguliere propriété de pouvoir être conſervés frais pendant une grande partie de l'hiver (*). *Du pays de Ha-mi.*

Mais la production la plus utile & la plus eſtimée du pays de *Ha-mi* ſont ſes raiſins, qu'on fait ſécher. Ces raiſins ſecs ſont de deux eſpeces. La premiere, qui eſt fort eſtimée dans la Médecine Chi-

(*) Il eſt arrivé à Paris, en 1978, des graines de ces melons, qui ont été ſemées en 1779, & qui ont aſſez bien réuſſi.

noiſe, paroît parfaitement ſemblable à celle que nous connoiſſons ſous le nom de corinthe. La ſeconde, qui eſt plus recherchée pour les tables, eſt plus petite & plus délicate que nos paſſevilles de Provence. Les Livres Chinois ſont parfaitement d'accord avec MM. *Lemeri* & *Geoffroi*, ſur les vertus & les qualités des raiſins ſecs ou paſſés; mais ils attribuent plus de force à ceux de *Ha-mi* qu'à ceux de la Chine, juſqu'à prévenir que la doſe en doit être plus petite. Ils obſervent que l'infuſion des premiers eſt un excellent remede, 1°. pour faciliter l'éruption de la petite vérole, vers le quatrieme jour, lorſque le malade eſt ou paroît être trop affoibli; 2°. pour exciter une douce ſueur dans certaines pleuréſies ou fievres malignes. La doſe doit varier ſelon l'âge, l'état & la force du malade, & ce remede doit être ſur-tout adminiſtré à propos & avec diſcernement.

Du pays de Ha-mi.

L'Empereur a fait tranſporter à Peking des plants de *Ha-mi*, qui ont été plantés auſſi-tôt dans ſes jardins. Comme ces plants ont été en quelque ſorte cultivés ſous ſes yeux, c'eſt-à-dire, avec un ſoin extraordinaire, ils ont parfaite-

ment réuſſi. On a trouvé un ſucre & un parfum admirables aux raiſins qui en ſont provenus.

Du pays de Ha-mi.

Au reſte, quoique le pays de *Ha-mi*, dont la latitude eſt de 42° 53′ 20″, ſoit moins méridional que pluſieurs de nos Provinces de France, on peut cependant aſſurer que ſon climat eſt plus favorable à la culture de la vigne, & bien plus propre à donner au raiſin un degré ſupérieur de bonté. Il ne pleut jamais à *Ha-mi*, on n'y voit même preſque jamais ni brouillard ni roſée; la terre y eſt uniquement arroſée par la neige qui tombe en hiver, & par l'eau de cette neige fondue qu'on recueille au pied des montagnes, & qu'on économiſe avec beaucoup de ſoin & d'induſtrie. La deſſication des raiſins ſe fait d'une maniere plus ſimple à *Ha-mi* que dans les Provinces de la Chine. Dans le Chen-ſi, on fait paſſer ceux qu'on veut ſécher à la vapeur du vin bouillant, ou même on lui fait eſſuyer deux ou trois bouillons dans du vin où l'on a répandu un peu de miel blanc purifié. Dans le Royaume de *Hami*, on ſe contente d'attendre que les raiſins ſoient bien mûrs; enſuite, après les avoir expoſés en grappe à un ſoleil

ardent, on les égraine, & l'on achève de les faire sécher. Quelque secs qu'ils soient, ils se rident sans se vider ni s'applatir; les bons raisins doivent être presque aussi croquans que le sucre candi.

Du pays de Ha-mi.

Le Royaume de *Ha-mi* contient un grand nombre de villages & de hameaux; mais il n'a proprement de ville que sa capitale, qui a pris son nom. Sa circonférence est d'environ une petite demi-lieue; elle est environnée de hautes murailles, & s'annonce de loin par la beauté de ses deux portes, dont l'une est à l'orient & l'autre au nord. Les rues sont alignées & bien distribuées; mais les maisons, qui n'ont qu'un rez de chaussée & qui sont presque toutes construites en terre, ont peu d'apparence. Cependant, comme cette ville est sous un beau ciel, placée dans une jolie plaine arrosée d'une riviere, & environnée de montagnes qui la défendent des vents du nord, le séjour n'en est pas moins riant & agréable. De quelque côté qu'on y arrive, on n'apperçoit que des jardins qui réuniſſent tout ce qu'une terre fertile & cultivée peut offrir dans le plus doux des climats. Tous les environs de cette ville sont charmans, mais ils ne

s'étendent pas loin, & aboutiſſent de pluſieurs côtés à des plaines preſque arides, où l'on nourrit de beaux chevaux, & d'excellens moutons de l'eſpece de ceux dont la queue eſt plate, large, & peſe juſqu'à trois livres. Il paroît que le pays de *Ha-mi* abonde en foſſiles & en minéraux précieux; les Chinois en ont tiré long-temps beaucoup d'or & de diamans: aujourd'hui il leur fournit l'eſpece d'agate qu'ils eſtiment le plus. Quant aux habitans de ce petit Etat, ils ſont bons ſoldats, braves, endurcis à la fatigue, & très-adroits dans tous les exercices du corps; mais ils ſont inconſtans, prennent feu aiſément, & deviennent féroces & ſanguinaires dans leur colere.

Du pays de Ha-mi.

ARTICLE VI.

Des Iſles de Lieou-kieou.

Ces iſles, peu connues juſqu'ici de nos Géographes, qui ſe ſont contentés d'en marquer l'exiſtence & la latitude dans leurs Cartes, forment un Empire puiſſant, étendu, civiliſé, dont on ne

Des iſles de Lieou-kieou.

doit point confondre les peuples avec la plupart des Nations ſauvages répandues dans les iſles de l'Inde. Un Mémoire du P. Gaubil, Jéſuite, va nous fournir, ſur ces Inſulaires, quelques détails intéreſſans, qu'il a lui-même puiſés dans une Relation Chinoiſe, publiée en 1721, à la ſuite d'un Voyage, dont voici l'occaſion. L'Empereur *Kang-hi* ayant réſolu, en 1719, d'envoyer un Ambaſſadeur au Roi de *Lieou-kieou*, fixa ſon choix pour cette commiſſion ſur l'un des grands Docteurs de l'Empire, nommé *Supao-koang*. Ce Lettré partit de la Chine en 1719, & revint en 1720 à Pe-king, où, l'année ſuivante, il fit imprimer en deux volumes la Relation de ſon voyage. Il eſt le premier qui ait donné une connoiſſance exacte & détaillée de ces iſles; & ce qu'il en rapporte paroît mériter d'autant plus de foi, qu'étant lui-même ſur les lieux, il a, dit-il, examiné avec ſoin, ainſi que le portoient les ordres de l'Empereur, tout ce qu'il a trouvé de curieux & d'intéreſſant ſur le nombre, la ſituation, l'Hiſtoire naturelle des iſles de *Lieou-kieou*, & ſur les Annales, la Religion, la Langue, les mœurs & les uſages des peuples qui les habitent.

Des iſles de Lieou-kieou.

Ces

Ces iſles, placées entre la Corée, l'iſle Formoſe & le Japon, ſont au nombre de trente-ſix. L'iſle capitale ou la grande iſle s'appelle *Lieou-kieou*; les autres ont chacune un nom particulier. La grande iſle a du midi au nord près de 440 *lys* (*), & 120 ou 130 *lys* d'orient en occident; mais du côté du ſud, cette étendue d'occident en orient n'eſt pas de 100 *lys*. La partie occidentale & auſtrale de l'iſle, où réſide la Cour, s'appelle *Cheouli*: c'eſt là qu'eſt bâtie la ville royale, nommée *Kint-ching*. Sur une montagne voiſine, s'éleve le palais du Roi, auquel on donne quatre *lys* de tour. Il a quatre grandes portes qui correſpondent aux quatre points cardinaux du Monde; celle de l'occident forme la grande entrée. La vue dont on jouit du haut de ce palais, eſt des plus vaſtes & des plus agréables; elle s'étend ſur le port de *Napa-kiang*, diſtant de dix *lys*, ſur la ville de *Kint-ching*, ſur un grand nombre d'autres villes, de bourgs, villages, palais, temples, bon-

Des iſles de Lieou-kieou.

(*) Le *lys*, comme nous l'avons déjà dit, eſt la meſure itinéraire des Chinois. Deux cents *lys* font vingt lieues marines, ou un degré de grand cercle.

zeries, jardins, maiſons de plaiſance, &c. La longitude de ce palais eſt de 146° 26′, & ſa latitude de 26° 2′.

Des iſles de Lieou-kieou.

Si l'on en croit les Inſulaires de *Lieou-kieou*, l'origine de leur Empire ſe perd dans l'antiquité la plus reculée. Ils comptent vingt-cinq dynaſties ſucceſſives, dont la durée forme un période de plus de dix-huit mille ans. Il eſt inutile de s'arrêter à montrer le ridicule de ces prétentions. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on ne connoît à la Chine l'exiſtence d'un pays appelé *Lieou-kieou*, que depuis l'an 605 de l'Ere chrétienne. Ce fut dans le cours de cette année, qu'un des Empereurs de la dynaſtie *Souï*, ayant entendu parler de ces iſles, voulut en connoître la ſituation. Ce Prince y envoya d'abord des Chinois; mais cette premiere démarche fut inutile, le défaut d'Interpretes ne leur ayant point permis d'y acquérir les connoiſſances qui étoient l'objet de leur voyage. Ils amenerent ſeulement avec eux quelques Inſulaires à *Sigan-fou*, capitale de la Province de *Chen-ſi*, & réſidence ordinaire des Empereurs, ſous la dynaſtie *Souï*. Il arriva, par un haſard heureux, qu'il ſe trouva alors à la Cour un Ambaſſadeur du Roi

du Japon. Cet Ambaſſadeur & ſes gens connurent d'abord que ces Etrangers, nouvellement arrivés, étoient des Inſulaires de *Lieou-kieou*; mais ils ne parlerent de ces iſles que comme d'un pays pauvre, miſérable, & dont les habitans étoient encore barbares. L'Empereur Chinois apprit enſuite que l'iſle principale étoit à l'orient de la ville qu'on appelle aujourd'hui *Fou-tcheou-fou*, capitale de la Province de *Fo-kien*, & que dans un trajet à peu près de cinq jours, on pouvoit ſe rendre à la grande iſle, où le Roi tenoit ſa Cour. *Des iſles de Lieou-kieou.*

Sur ces premieres connoiſſances, l'Empereur *Yang-ti* envoya aux iſles de *Lieou-kieou* des gens habiles, ſuivis d'Interpretes, pour ſommer le Prince de faire hommage à l'Empereur de la Chine, & de lui payer le tribut. Cette propoſition fut fort mal reçue. Le Roi de *Lieou-kieou* renvoya les Chinois, en leur répondant avec fierté, qu'il ne reconnoiſſoit aucun Prince au deſſus de lui. Cette réponſe irrita l'Empereur, qui, pour s'en venger, fit auſſi-tôt équiper une flotte dans le *Fo-kien*, ſur laquelle il fit embarquer dix mille hommes de troupes. Cette flotte mit à la voile, &

Des isles de Lieou-kieou.

se rendit heureusement au port de *Napa-kiang*. L'armée, malgré les efforts des Insulaires, fit la descente dans l'isle; & le Roi, qui s'étoit mis à la tête de ses troupes pour repousser l'ennemi, ayant été tué dans le combat, les Chinois pillerent, saccagerent & brûlerent la ville royale, firent plus de cinq mille esclaves, & reprirent la route de la Chine.

Les Empereurs de la dynastie des *Tang*, ceux des cinq petites dynasties suivantes, & ceux de la dynastie des *Song*, quoique pleinement instruits de tout ce qui regardoit les isles *Lieou-kieou*, ne firent aucune tentative pour se les rendre tributaires. En 1291, *Chi-tsou*, Empereur de la dynastie des *Yven*, voulut faire revivre ses prétentions. Il fit équiper une flotte pour aller subjuguer ces isles; mais ces projets de conquêtes n'étoient plus du goût des Chinois, depuis le désastre de leur armée dans leur expédition contre le Japon. La flotte de *Chi-tsou* n'alla que jusqu'aux isles de *Pong-hou*, & à la côte occidentale de Formose, d'où, sous divers prétextes, elle revint dans les ports de *Fo-kien*.

Ce ne fut qu'en 1372, sous le regne de *Hong-vou*, Fondateur de la Dynastie

des *Ming*, que ces iſles ſe ſoumirent volontairement à la domination Chinoiſe. *Hong-vou* avoit envoyé un des Grands de ſa Cour à *Tſay-tou*, qui régnoit alors à *Lieou-kieou*, pour lui faire part de ſon avénement à l'Empire. Le Seigneur Chinois avoit reçu des inſtructions particulieres ſur ſa commiſſion ; il s'en acquitta avec toute l'adreſſe & l'intelligence d'un Miniſtre habile. Dans une audience particuliere qu'il eut de *Tſay-tou*, il exhorta ce Prince à ſe déclarer tributaire de la Chine, en lui exaltant les avantages qu'il devoit retirer de cette démarche. Ses raiſons, ſoutenues d'une éloquence naturelle, firent une telle impreſſion ſur l'eſprit de *Tſay-tou*, qu'il accepta la propoſition, & fit ſur le champ demander à l'Empereur l'inveſtiture de ſes Etats.

Des iſles de Lieou-kieou.

Hong-vou reçut ces Envoyés avec magnificence, & les combla de préſens, tant pour eux-mêmes que pour leur Maître. Il déclara ſolennellement *Tſay-tou* tributaire de la Chine, & après avoir reçu ſon premier tribut, qui conſiſtoit en pluſieurs chevaux de prix, en bois de ſenteur, ſoufre, cuivre, étain, &c. il envoya lui-même à ce Prince un ſceau d'or, & confirma le choix qu'il avoit fait de l'un de

ſes fils pour ſon ſucceſſeur à la couronne.

Des iſles de Lieou-kieou.

L'Empereur fit paſſer enſuite à *Lieou-kieou* trente-ſix familles Chinoiſes, preſque toutes de la province de *Fo-kien*. *Tſay-tou* les reçut, leur diſtribua des terres à *Kieou-mi*, près du port de *Napa-kiang*, & leur aſſigna des revenus, en même temps que *Hong-vou* leur faiſoit paſſer des appointemens conſidérables. Ce ſont ces familles qui introduiſirent les premieres à *Lieou-kieou* la Langue ſavante des Chinois, l'uſage de leurs caracteres, & les cérémonies uſitées à la Chine en l'honneur de *Confucius*. D'un autre côté, les fils de pluſieurs Grands de la Cour de *Tſay-tou* furent envoyés à *Nan-king* pour étudier le chinois dans le Collége Impérial, où ces éleves furent entretenus avec diſtinction, aux dépens de l'Empereur.

Les iſles de *Lieou-kieou* manquoient de fer & de porcelaine; *Hong-vou* les en pourvut: il fit fabriquer un grand nombre d'outils & d'inſtrumens de fer, & quantité de vaſes de porcelaine, qu'il y fit paſſer. Bientôt le commerce, la navigation & les arts s'y perfectionnerent. Ces inſulaires apprirent à fondre des cloches pour les temples, à fabriquer des étoffes plus fines & des papiers, & à faire eux-mêmes

de la porcelaine, qu'ils tiroient auparavant de la Chine & du Japon.

Des iſles de Lieou-kieou.

La révolution célebre qui mit les Tartares ſur le trône impérial de la Chine, ne produiſit aucun changement dans la conduite des Rois de *Lieou-kieou*. *Chang-tché*, qui régnoit alors, envoya ſes Ambaſſadeurs reconnoître l'Empereur *Chun-tchi*, & il en reçut un ſceau gravé en caracteres tartares. Il fut alors réglé que ce ne ſeroit plus que de deux ans en deux ans que le Roi de *Lieou-kieou* payeroit le tribut, & que le nombre des perſonnes qui compoſeroient la ſuite de ſes Envoyés ne ſeroit pas au deſſus de 150.

L'Empereur *Kang-hi* parut tourner ſes vûes ſur ces iſles d'une maniere encore plus attentive & plus ſuivie que n'avoient fait ſes prédéceſſeurs. Il y fit conſtruire un ſuperbe palais pour honorer la mémoire de *Confucius*, & un Collége, où il entretint des Maîtres pour enſeigner les ſciences & les caracteres chinois. Il y établit auſſi des examens pour les différens degrés des Lettrés. Ce fut encore lui qui régla que déſormais le Roi de *Lieou-kieou* n'enverroit plus en tribut des bois de ſenteur, du girofle, & autres productions qui ne ſont pas du cru du pays, mais qu'il paye-

roit une quantité déterminée de ſoufre, de cuivre, d'étain, de coquillages & de nacres, qui ſont d'une beauté particuliere dans ces iſles. Il permit, qu'outre le tribut ordinaire, on lui offrît encore des brides, des ſelles, des fourreaux, & autres choſes ſemblables, que ces Inſulaires ont la réputation de fabriquer avec beaucoup de goût & de propreté. Nous pourrions donner ici ce qu'on ſait de la vie des Princes connus qui ont régné dans le *Lieou-kieou*; mais comme l'Hiſtoire des Peuples tributaires de la Chine n'eſt qu'acceſſoire dans le plan de notre Ouvrage, nous nous contenterons de donner la ſuite de ces Rois, telle que la marque le Docteur Chinois *Supao-koang*.

Des iſles de Lieou-kieou.

TABLE CHRONOLOGIQUE

Des Rois de Lieou-kieou, *depuis l'an de* J. C. 1187, *juſqu'au ſiecle préſent.*

NOMS des ROIS.	PREMIERE ANNÉE DU REGNE. An de J. C.		DURÉE du REGNE.
Chun-tien.	1187.	Meurt âgé de 72 ans.	51 ans.
Chun-ma-chuni, *fils de Chun-tien.*	1238.	Meurt âgé de 64 ans.	11 ans.
Y-pen, *fils de Chun-ma-chuni.*	1249.		
Yn-tſou.	1260.	Meurt âgé de 71 ans.	40 ans.
Ta-tching, *fils de Yn-tſou.* .	1301.	. . . . .	9 ans.
Yn-tſe, *ſecond fils de Ta-tching.*	1309.	. . . . .	5 ans.
Yu-tching, *quatrieme fils de Yn-tſe.*	1314.	. . . . .	23 ans.
Sy-ouey, *fils de Yu-tching.*	1337.	Meurt âgé de 23 ans.	14 ans.
Tſay-tou.	1350.	. . . . .	46 ans.
Ou-ning, *fils de Tſay-tou.* . .	1396.		
Tſe-tchao, *fils de Ou-ning.* . .	1406.	. . . . .	16 ans.
Chang-pa-tchi, *fils de Tſe-tchao.*	1424.	Meurt âgé de 68 ans.	18 ans.
Chang-tchong, *ſecond fils de Chang-pa-tchi.*	1440.	Meurt âgé de 54 ans.	5 ans.
Chang-tſeta, *fils de Chang-tchong.*	1445.	Meurt ſans enfans, âgé de 42 ans.	5 ans.
Chang-kin-fou, *oncle paternel de Chang-tſeta.* . . .	1450.	Meurt âgé de 52 ans.	4 ans.
Chang-tai-kieou, *frere de Chang-kin-fou.*	1454.	Meurt âgé de 46 ans.	7 ans.
Chang-te, *troiſieme fils de Chang-tai-kieou.*	1461.	Meurt âgé de 29 ans.	9 ans.

Des iſles de Lieou-kieou.

NOMS des ROIS.	PREMIERE ANNÉE DU REGNE. An de J.C.		DURÉE du REGNE.
Chang-y-ven.	1470.	Meurt âgé de 62 ans.	7 ans.
Chang-tching, *fils de Chang-y-ven.*	1477.	Meurt âgé de 62 ans.	50 ans.
Chang-tſing, *troiſieme fils de Chang-tching.*	1527.	Meurt âgé de 59 ans.	29 ans.
Chang-y-ven, *ſecond fils de Chang-tſing.*	1556.	Meurt âgé de 45 ans.	17 ans.
Chang-yong, *ſecond fils de Chang-y-ven.*	1573.	Meurt âgé de 35 ans.	16 ans.
Chang-ning, *petit fils de Chang-tſing.*	1588.	Meurt âgé de 57 ans.	32 ans.
Chang-fong, *deſcendant d'un frere du Roi Chang-yong.* . .	1621.	Meurt âgé de 51 ans.	20 ans.
Chang-hien, *troiſieme fils de Chang-fong.*	1641.	Meurt âgé de 23 ans.	7 ans.
Chang-tche, *frere de Chang-hien.*	1648.	Meurt âgé de 40 ans.	21 ans.
Chang-tching, *fils de Chang-hien.*	1669.	Meurt âgé de 65 ans.	41 ans.
Chang-pen, *petit-fils de Chang-tching.*	1710.	Meurt âgé de 34 ans.	3 ans.
Chang-king, *fils de Chang-pen.*	1713.		

Religion, mœurs & uſages des Inſulaires de Lieou-kieou.

Il y a plus de neuf cents ans que les Bonzes de la Chine ont introduit au *Lieou-kieou* le culte de *Fo* & les Livres claſſiques de leur Secte. Ce culte forme

aujourd'hui la Religion dominante, celle des Grands & du Peuple. On voit encore dans la ville royale un Temple magnifique, élevé en l'honneur d'une autre Idole empruntée des Chinois ; on la nomme *Tien-fey*, c'eſt-à-dire, *Reine* ou *Dame céleſte*. Nous en parlerons en faiſant le dénombrement des Divinités Chinoiſes.

Des iſles de Lieou-kieou.

Ce n'eſt point devant les images de leurs Idoles, que ces Inſulaires font leurs promeſſes ou prononcent leurs ſermens. Ils brûlent des parfums, ils préparent des fruits, & ſe tiennent debout avec reſpect devant une pierre, ſur laquelle ils jurent, & qu'ils prennent à témoin de la ſainteté de leurs engagemens. On voit dans les cours des temples, dans les places publiques & ſur les montagnes, une grande quantité de ces pierres, uniquement deſtinées à cet uſage. Ils ont auſſi parmi eux des femmes conſacrées au culte des Eſprits, & qui paſſent pour toutes-puiſſantes auprès de ces Intelligences. Elles vont voir les malades, diſtribuent des remedes, & récitent des prieres.

Le reſpect pour les morts eſt auſſi grand chez eux qu'à la Chine, & le deuil n'y

Des iſles de Lieou-kieou.

eſt pas moins exactement gardé; mais les funérailles s'y font avec moins de pompe & moins de dépenſe. Les bières, hautes de trois ou quatre pieds, ont la figure d'un exagone ou d'un octogone; on brûle les chairs du cadavre, & l'on ne conſerve que ſes oſſemens. Ils n'ont point la coutume d'offrir des viandes aux morts; ils ſe contentent de placer autour d'eux des lampes & des caſſolettes.

Les familles ſont diſtinguées dans le *Lieou-kieou*, comme à la Chine, par des ſurnoms. Les hommes & les femmes ou filles du même ſurnom, ne peuvent contracter enſemble de mariages. Il n'eſt point permis au Roi d'épouſer d'autres filles que celles de trois grandes familles qui occupent toujours les premiers poſtes. Il en eſt une quatrieme, auſſi diſtinguée que les trois autres; mais le Roi & les Princes ne contractent point d'alliance avec elle, parce qu'il eſt douteux ſi cette famille ne ſort pas de la même tige que la Race Royale.

La pluralité des femmes eſt permiſe dans ces iſles; les garçons & les filles y jouiſſent de la liberté de ſe voir & de ſe parler, & leur union eſt la ſuite de

leur choix. Les femmes ſont fort réſervées; elles n'uſent point de fard, & ne portent point de pendans d'oreilles. De longues aiguilles d'or ou d'argent aſſujettiſſent au haut de leur tête les treſſes de leurs cheveux, qu'elles y raſſemblent en forme de boucle.

Des iſles de Lieou-kieou.

Outre les vaſtes domaines que le Roi poſſede, il perçoit encore le produit des mines de ſoufre, de cuivre & d'étain, des ſalines, & les impôts. C'eſt ſur ces revenus qu'il paye les appointemens des Grands de ſa Cour & des Mandarins. Ces appointemens ſont déſignés par un certain nombre de ſacs de riz; mais ſous ce nom, on comprend ce que donne le Roi en grains, riz, ſoie, toile, &c. Le tout eſt évalué ſelon le prix des ſacs de riz.

On compte, comme à la Chine, neuf ordres de Mandarins, qu'on diſtingue par la couleur de leur bonnet, par la ceinture & par le couſſin. La plupart des mandarinats ſont héréditaires dans les familles; mais il en eſt pluſieurs qui ne ſe donnent qu'au mérite. La ville royale a des Tribunaux généraux, établis pour prendre connoiſſance des revenus & des affaires de la grande iſle, & de toutes les autres qui en dépendent. Celles-ci ont des agens, fixés à la Cour. On y trouve auſſi

Des iſles de Lieou-kieou.

des Tribunaux particuliers, pour les affaires civiles & criminelles; pour ce qui regarde les familles des Grands & des Princes; pour les affaires de Religion, les greniers publics, les revenus du Roi, les impôts; pour le commerce, les fabriques, les manufactures; pour les cérémonies civiles; pour la navigation, les édifices publics, la Littérature & la guerre.

Les vaiſſeaux qu'on conſtruit dans ces iſles, ſont eſtimés des Chinois & des Japonois. Ils vont non ſeulement d'une iſle à l'autre, mais encore à la Chine, au Tong-king, à la Cochinchine, en Corée, à *Nanga-ʒa-ki*, à *Satſuma*, dans les iſles voiſines, & à Formoſe. C'eſt dans ces différens lieux que ces Inſulaires tranſportent les productions de leur pays. Outre les objets de commerce que leur fourniſſent leurs manufactures de ſoie, de toile, de papiers, d'armes, d'uſtenſiles de cuivre, &c. ils en font encore un conſidérable de leurs nacres de perle, de coquillages, de corail, d'écaille de tortue, & de pierres à aiguiſer, qui ſont extrêmement recherchées tant à la Chine qu'au Japon.

On parle dans les iſles de *Lieou-kieou* trois Langues particulieres, qui ne ſont ni la chinoiſe, ni la japonoiſe. Le lan-

gage de la grande iſle eſt le même que celui des iſles voiſines ; mais il eſt différent de celui des iſles du nord-eſt, & de celui des iſles du ſud-oueſt. Les lettres qu'on s'écrit, les comptes, les ordres du Roi, ſont en langage du pays & en caracteres japonois ; les Livres de Morale, d'Hiſtoire, de Médecine, d'Aſtronomie ou d'Aſtrologie, ſont écrits en caracteres chinois. La forme & la diſtribution de l'année, dans le *Lieou-kieou*, ſont les mêmes qu'à la Chine. On y ſuit le calendrier de l'Empire ; & les mots qui expriment les noms des heures, des jours, des années, des ſignes du zodiaque, ſignifient exactement la même choſe.

Des iſles de Lieou-kieou.

Les maiſons, les temples, le palais du Roi, ſont bâtis à la japonoiſe ; mais les maiſons des Chinois, l'hôtel de l'Ambaſſadeur de cette nation, le Collége Impérial, le temple de la Déeſſe *Tien-fey*, ſont conſtruits à la chinoiſe. Dans un grand nombre de temples & de bâtimens publics, on voit des tables de pierre & de marbre, où ſont gravés des caracteres chinois en l'honneur des Empereurs de la Chine, depuis *Hong-vou* juſqu'à ceux de nos jours. On lit auſſi pluſieurs inſcriptions chinoiſes ſur les arcs de triomphe & dans le palais du Roi ; il s'en trouve

de même pluſieurs en caracteres japonois, & quelques-unes, mais en petit nombre, en caracteres indiens.

Des iſles de Lieou-kieou.

En général, les Inſulaires de *Lieou-kieou* ſont doux, affables, ſobres, adroits, laborieux, ennemis de l'eſclavage, du menſonge & de la fourberie. A l'exception des Grands, des Bonzes & des Chinois établis à *Lieou-kieou*, peu d'habitans de la grande iſle & des autres ſavent lire & écrire. S'il arrive que des Payſans, Artiſans, ou ſoldats, ſachent l'un & l'autre, on les oblige à ſe raſer la tête comme les Bonzes. Tous les autres portent au haut de la tête une eſpece de toupet, autour duquel eſt un cercle de cheveux très-courts.

Ces peuples aiment les jeux & les divertiſſemens. Ils célebrent avec pompe & avec éclat les fêtes inſtituées pour le culte de leurs Idoles, pour la fin & le renouvellement de l'année. L'union regne entre les familles & les particuliers, & ils ont ſoin de l'entretenir par les fréquens repas auxquels ils s'invitent mutuellement. Le ſuicide eſt inconnu parmi ces Inſulaires; il n'y a que les iſles du nord-eſt, qui, étant plus voiſines du Japon, ſemblent ſe reſſentir de cette proximité pour les vices comme pour les uſages.

LIVRE IV.

HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE.

ARTICLE PREMIER.

Climat de la Chine; ſes montagnes, ſes lacs, ſes rivieres.

Climat de la Chine; ſes montagnes, ſes lacs, ſes rivieres.

LA Chine eſt trop étendue, pour que toutes ſes Provinces jouiſſent de la même température ; leur climat & la la nature du ſol different, ſelon qu'elles s'approchent ou qu'elles s'éloignent du midi ; on éprouve des froids rigoureux à Pe-king, & les chaleurs ſont exceſſives dans les Provinces méridionales. L'air, en général, y eſt ſain ; & les hommes y parviennent communément à une vieilleſſe avancée.

Les principales montagnes de la Chine s'élevent au nord & à l'occident. Les unes ſont fertiliſées par le travail & l'in-

Climat de la Chine; ſes montagnes, ſes lacs, ſes rivieres.

duſtrie du Payſan Chinois; les autres, ſtériles & rocailleuſes, reſtent ſans culture, parce qu'elles n'en ſont point ſuſceptibles. Celles des Provinces de Chen-ſi, de Ho-nan, de Quang-tong & de Fo-kien, ſont très-peu cultivées; mais elles portent des arbres de toute eſpece, grands, droits, propres à être employés pour les édifices, & ſur-tout pour les mâtures & la conſtruction des vaiſſeaux. L'Empereur en fait uſage pour ſes bâtimens particuliers, & tire quelquefois de ces montagnes des colonnes énormes, qu'il fait venir de trois cents lieues par eau comme par terre, pour être employées dans ſon palais ou dans des ouvrages publics. D'autres montagnes ne ſont pas moins utiles par les mines de fer, d'étain, de cuivre, de mercure, d'or & d'argent, qu'elles renferment. Des vûes ſages & politiques ont empêché long-temps l'exploitation de ces dernieres. Les Chefs éclairés des premieres dynaſties ſavoient que des richeſſes factices & d'opinion ne ſont point la baſe de la proſpérité des Etats; ils craignoient d'ouvrir les ſources du luxe, & de porter les peuples à négliger les richeſſes naturelles de leur ſol, en les appliquant à d'autres travaux qu'à

ceux de l'agriculture. Vers le commencement du XVe ſiecle, l'Empereur *Tching-tſou* fit fermer une mine de pierres précieuſes, ouverte par un Particulier. » Les » travaux inutiles, diſoit ce Prince, pro- » duiſent la ſtérilité ; une mine de pierres » précieuſes ne fournit pas de grains «. Aujourd'hui l'on eſt moins ſcrupuleux, & il eſt certain que les Chinois font un très-grand commerce d'or.

Climat de la Chine ; ſes montagnes, ſes lacs, ſes rivieres.

Les Chinois rapportent de quelques-unes de leurs montagnes des phénomenes ſinguliers & extraordinaires, qui feront, à juſte titre, ſuſpecter leur crédulité. Il en eſt pluſieurs, diſent-ils, qui ne produiſent que des herbes utiles & ſalutaires, & où toutes les autres ne peuvent croître. Ils aſſurent que quelques-unes ont la propriété de rendre immortels ceux qui s'y retirent ; qu'une montagne du Chen-ſi, qui a la figure d'un grand coq, chante quelquefois ſi haut, qu'elle ſe fait entendre de trois lieues ; qu'une autre, dans la Province de Fo-kien, s'ébranle quand le ciel menace de quelque orage, & ſe balance en différens ſens, comme un arbre que le vent agite. On en voit une, dans la Province de Kiang-ſi, qu'on nomme le

Climat de la Chine ; ſes montagnes, ſes lacs, ſes rivieres.

Dragon tigre, parce que les Bonzes prétendent que ſa partie ſupérieure, qui a la figure de dragon, s'élance ſur celle qui eſt au deſſous, & qui repréſente un tigre. Les Chinois admirent ſur-tout une montagne du Fo-kien, qui, dans ſa totalité, n'eſt autre choſe qu'une ſtatue ou figure de l'Idole Foé. Ce coloſſe eſt ſi monſtrueux, que les yeux en ſont larges de pluſieurs milles, & le nez long de pluſieurs lieues. Comment les Chinois, qui aiment les beautés camuſes, ont-ils pu donner à leur Idole favorite un nez d'une ſi prodigieuſe étendue? Il faut bien que la configuration de cette montagne ne ſoit point leur ouvrage. Enfin, ce qu'on rapporte d'une montagne du Chen-ſi n'eſt pas moins admirable : elle vomit des tourbillons de flammes, elle excite des pluies, des vents, des orages, dès qu'on bat près d'elle du tambour, ou qu'on joue de quelque autre inſtrument.

Les principaux lacs de la Chine ſont le *Tong-ting-hou*, ſitué dans la Province de *Hou-quang*, & qui a plus de quatre-vingts lieues de circonférence; le *Tai-hou*, qui s'étend partie dans le *Kiang-nan*; le *Hong-tſe* & le *Kao-yeou* de la

Province de *Kiang-nan*; & le *Poyang-hou*, formé dans le *Kiang-ſi* par la réunion de quatre rivieres conſidérables, & ſujet, comme la mer, aux ouragans & aux tempêtes. Ce dernier lac a près de cent lieues de longueur.

Climat de la Chine; ſes montagnes, ſes lacs, ſes rivieres.

Entre une infinité de fleuves & de rivieres qui arroſent ce vaſte Royaume, il en eſt deux qui jouiſſent d'une célébrité particuliere. Le premier eſt le *Yang-tſe-kiang*, ou *Fils de la Mer*. Il prend ſa ſource dans la Province d'*Yun-nan*; traverſe celle de *Se-tchuen*, de *Hou-quang*, de *Kiang-nan*, &, après avoir arroſé quatre Provinces dans une étendue de quatre cents lieues, il ſe jette dans la mer orientale, vis-à-vis l'iſle *Tſong-ming*, formée à ſon embouchure par les ſables qu'il y charrie. Les Chinois ont coutume de dire en proverbe: *La mer n'a point de rives, & le Kiang eſt ſans fond.* Devant *Nan-king*, & à plus de trente lieues de ſon embouchure, ce fleuve a une petite demi-lieue de large. Le paſſage en eſt dangereux, & devient de jour en jour plus fameux par les naufrages. Il forme dans ſon cours, qui eſt extrêmement rapide, un grand nombre d'iſles, toutes utiles à la Province, par

Climat de la Chine ; ſes montagnes, ſes lacs, ſes rivieres.

la multitude de joncs, de dix à douze pieds de haut, qu'elles produiſent, & qui ſervent au chauffage de toutes les villes voiſines. Mais quand les torrens des montagnes enflent le *Kiang*, il devient alors ſi impétueux dans ſon cours, qu'il ſubmerge & emporte la plupart de ces iſles, & de leurs débris en forme d'autres dans les différens endroits de ſon lit où il les dépoſe.

L'autre grand fleuve de la Chine eſt le *Hoang-ho*, c'eſt-à-dire, *le fleuve Jaune*. Les Chinois l'appellent ainſi, parce que les terres & l'argile qu'il entraîne, ſurtout au temps des pluies, communiquent cette couleur à ſes eaux. Il prend ſa ſource dans les montagnes qui bordent la Province de *Se-tchuen* à l'occident; & après un cours d'environ 600 lieues à travers la Tartarie & la Chine, il va ſe perdre dans la mer orientale, aſſez près de l'embouchure du *Kiang*. Il eſt fort large & fort rapide, mais peu profond & peu navigable. Souvent il arrive que dans ſes débordemens il enſevelit des villes entieres; & il a fallu, pour le réprimer, élever dans pluſieurs endroits de longues & de fortes digues, qui n'empêchent cependant point les villes

d'alentour de craindre encore ſes inondations. Auſſi a-t-on eu ſoin dans la Province de *Ho-nan*, dont les terres ſont fort baſſes, d'entourer la plupart des villes, à la diſtance d'un demi-quart de lieue des murs, d'un bon rempart de terre, revêtu de gazon.

Climat de la Chine; ſes montagnes, ſes lacs, ſes rivieres.

On doit ſur-tout admirer l'intelligence avec laquelle les Chinois ſavent tirer le parti le plus avantageux de l'heureuſe ſituation de leurs lacs & de leurs rivieres. Un de leurs plus grands ouvrages en ce genre, eſt la célebre route qui conduit par eau depuis Canton juſqu'à Péking, & qui lie toutes les Provinces du midi à celles du nord. Cette route, qu'on appelle le *Canal royal*, eſt de ſix cents lieues, & la navigation n'eſt interrompue qu'à la montagne *Meiling*, où les voyageurs ſont obligés de faire dix à douze lieues par terre. On peut cependant ne pas quitter les barques, lorſqu'on dirige ſa route par les Provinces de Quang-ſi & de Hou-quang. On ſent combien il a dû en couter de travaux pour opérer la communication d'un ſi grand nombre de rivieres, & combien d'obſtacles ont dû ſe rencontrer dans l'exécution d'un canal auſſi étendu;

Climat de la Chine ; ſes montagnes, ſes lacs, ſes rivieres.

des ouvrages de toute eſpece, des écluſes, des digues, des levées en pierres de taille, ont forcé par-tout les réſiſtances de la Nature. A ce canal principal, on en voit aboutir un grand nombre d'autres qui ſe prolongent dans les terres & communiquent aux villes, bourgs & bourgades voiſines. La plupart de ces canaux particuliers ont été exécutés aux frais de la Communauté de ces villes & de ces bourgs, qui n'ont ménagé ni peines ni dépenſes pour ſe procurer le précieux avantage d'avoir une communication facile pour le tranſport de leurs denrées dans toutes les Provinces de l'Empire. La patience & l'opiniâtreté Chinoiſes, dans ces ſortes d'entrepriſes utiles, ont même ſurmonté des obſtacles qui auroient peut-être effrayé tout autre peuple. Telle eſt, par exemple, la partie d'un canal qui conduit de *Chao-hing* à *Ning-po*. On trouve, en cet endroit, deux canaux dont les eaux ne ſe communiquent point, & dont le niveau differe de dix à douze pieds. Pour rendre ce paſſage praticable aux barques, les Chinois ont conſtruit un double glacis en larges pierres, ou deux plans inclinés, qui s'uniſſent en angle

à leur extrémité, & s'étendent de part & d'autre jusqu'à la surface de l'eau. Si la barque est dans le canal inférieur, on la guinde, par le moyen de plusieurs cabestans, sur le plan du premier glacis, jusqu'à ce qu'étant élevée sur l'angle, elle retombe par son propre poids le long du second glacis dans l'eau du canal supérieur, où elle se précipite avec la rapidité de la fleche. Il est étonnant que ces barques, qui sont ordinairement fort longues & très-chargées, ne se rompent point par le milieu, lorsqu'elles se trouvent ainsi balancées en l'air sur cet angle aigu. Cependant on ne dit point qu'il arrive d'accident à ce passage. Il est vrai qu'on a la précaution de n'employer pour faire la quille de ces barques qu'un bois extrêmement dur, & capable de résister à la violence de cet effort.

Climat de la Chine; ses montagnes, ses lacs, ses rivieres.

Nous rapporterons ici le phénomene qu'offre une riviere de la Chine, & qu'a observé le P. *le Couteux*, Missionnaire François. Cette riviere coule vers *Ché-pai*, grosse bourgade située au dessous de *Ngan-lo*, dans la Province de Hou-quang. Nous ne changerons rien au récit du Missionnaire. » Quelques lieues au dessus

Climat de la Chine ; ſes montagnes, ſes lacs, ſes rivieres.

» & au deſſous du bourg de *Ché-pai*, » la riviere ſe trouve conſidérablement » diminuée, ſans qu'il ſe faſſe aucun » partage de ſes eaux ; & à huit ou » neuf lieues au deſſous, elle reprend » ſa premiere grandeur ſans recevoir de » nouvelles eaux, autres que celles de » quelques petits ruiſſeaux, qui, pen- » dant la plus grande partie de l'année, » ſont preſque à ſec : vis-à-vis *Chépai*, elle » eſt tellement diminuée, qu'à la réſerve » d'un canal voiſin qui n'eſt pas fort large, » je l'ai paſſée & repaſſée pluſieurs fois » avec le ſecours d'une ſimple perche. J'ai » toujours été ſurpris de trouver là cette » riviere ſi baſſe & ſi étroite ; mais je » n'ai penſé à en chercher la raiſon qu'à » l'occaſion d'un naufrage que fit une » groſſe barque qui appartenoit à une » famille chrétienne. Dans l'endroit où » la riviere diminue preſque tout à coup, » elle coule avec une extrême rapidité ; » & dans le lieu où elle reprend ſa » grandeur, elle eſt également rapide. » A la ſixieme lune, que les eaux étoient » grandes & le vent aſſez fort, la bar- » que dont je parle arrivant au deſſus » de *Ché-pai*, fut jetée ſur un banc de » ſable ; car entre ces deux endroits

» tout eſt plein d'un ſable mouvant qui
» change continuellement de place. Le
» Batelier jeta l'ancre juſqu'à ce que le
» vent diminuât & lui permît de con-
» tinuer ſa route ; mais un bouillonne-
» ment de ſable mouvant, qui vint de
» deſſous l'eau, jeta ſa barque ſur le
» côté ; un ſecond bouillonnement lui
» ſuccéda, puis un troiſieme & un qua-
» trieme, qui mirent la barque en pie-
» ces..... Quand j'arrivai à cet endroit
» où ſe fit le naufrage, le temps étoit
» doux & ſerein ; j'y apperçus de tous
» côtés des tournoiemens d'eau, dont le
» centre entraînoit au fond les ordures
» de la riviere, avec des bouillonne-
» mens de ſable. Au deſſous de ces bouil-
» lonnemens, l'eau étoit rapide, mais
» ſans aucune chute d'eau. Dans l'autre
» endroit, qui eſt plus bas, & où la
» riviere reprend ſa grandeur naturelle ;
» on n'y apperçoit point de tournoie-
» mens, mais des bouillonnemens de
» ſable, & la rapidité de la riviere eſt
» accompagnée de chutes d'eau : on y
» voit des eſpeces de petites iſles à quel-
» que diſtance les unes des autres. Ce
» n'eſt point de la terre qui paroît ſur
» la ſurface de l'eau, ce ſont des bran-

Climat de la Chine ; ſes montagnes, ſes lacs, ſes rivieres.

Population de la Chine.

Mais il faut obſerver que par le mot *Contribuables*, que le Code politique des Chinois exprime par celui de *Jin-ting*, on n'entend que les ſeuls chefs des familles. Quand il s'agit de déſigner le nombre des individus, les Chinois ſe ſervent du terme de *bouches*, & diſent, par exemple, cette ville, ce bourg, ce hameau, renferment tant de *bouches*. Qu'une famille ſoit compoſée de dix *bouches*, qu'elle n'en contienne que cinq ou que deux, le nom du chef eſt le ſeul qui ſoit inſcrit, parce que c'eſt le chef ſeul qu'on aſſigne pour la contribution. On ne compte ni les femmes, ni les enfans, ni les domeſtiques, & encore moins les eſclaves. Les Chinois ne croient pas s'écarter d'une juſte eſtimation, en aſſignant le nombre de ſix *bouches* pour chaque famille. D'ailleurs une longue expérience a convaincu les Mandarins, chargés de faire le dénombrement du peuple, ſoit dans les grandes, ſoit dans les petites villes, qu'il faut s'en tenir à cette évaluation, qui eſt la plus exacte pour la Chine. Mais contentons-nous d'une évaluation moindre, & ne ſuppoſons que cinq bouches dans chaque famille Chinoiſe. En multipliant par cinq

cinq le nombre des contribuables ou chefs de famille dont le Tribunal des Subſides fournit l'état à l'Empereur en 1743, nous aurons pour le total des bouches qui compoſent les familles contribuables, cent quarante-deux millions cinq cent quatre-vingt-deux mille quatre cent quarante . . . . 142,582,440.

Population de la Chine.

Le P. *Amiot* aſſure qu'il n'exagéreroit certainement pas, en diſant que ce nombre n'eſt tout au plus que la moitié de celui qui comprend tous les habitans de la Chine. Pour ſe mettre à portée d'en juger, il eſt néceſſaire d'entrer dans des détails & de faire les obſervations ſuivantes.

Parmi les contribuables on ne compte point les Mandarins ; & ces Mandarins, dans une auſſi grande étendue de pays que celle que comprend la Chine, doivent être & ſont en effet en très-grand nombre. Nous ne nommerons que les principaux, c'eſt-à-dire, ceux qui tiennent un rang dans l'Etat, & qui ont ſous leurs ordres une foule de ſubalternes, leſquels jouiſſent comme eux du privilége de l'exemption. Ces principaux Mandarins ſont les Gouverneurs généraux des Provinces, dont onze portent le titre de

Tſong-tou, & quinze celui de *Hiun-fou*. Après eux ſont les Tréſoriers généraux, au nombre de dix-neuf; viennent enſuite les dix-huit Lieutenans généraux du Tribunal des crimes; les dix-ſept Inſpecteurs-Juges de ce qui concerne les Lettrés; les quatre-vingt-treize Commiſſaires ambulans, chargés de veiller ſur la conduite des Gouverneurs particuliers des villes, &c. Tous ces grands Mandarins ont ſous eux des Mandarins de différens titres, qui ſont comme leurs Aſſeſſeurs ou Conſeillers, & qui les aident dans l'adminiſtration des affaires de leurs reſſorts reſpectifs. Les Tréſoriers généraux ont ſous eux vingt-trois Mandarins. Les Lieutenans généraux du Tribunal des crimes ont quatorze Aſſeſſeurs pour les affaires générales, dix-huit pour viſiter les priſons, & vingt-ſept pour faire les informations juridiques. Les Commiſſaires ambulans commandent à onze Mandarins, qui doivent leur rendre compte de l'état où ſe trouvent les magaſins publics qu'ils doivent viſiter.

Population de la Chine.

Après tous ces Officiers, qui ont une inſpection générale ſur toutes les provinces de l'Empire, viennent les Gouverneurs des villes du premier, du ſecond & du troiſieme ordre. Les premiers ſont au

nombre de cent ſoixante-dix-neuf : ils ont ſous eux deux cent quatre Mandarins du titre de *Toung-tche*, cent ſoixante-ſeize du titre de *Toung-pan*, deux cent vingt du titre de *King-ly*, ſoixante-treize du titre de *See-yu* pour avoir ſoin des priſons & veiller ſur ce qui concerne les priſonniers, dix *Choui-ta-che* pour veiller ſur les Douanes générales du diſtrict, douze *Fou-choui-ta-che* pour veiller ſur les Douanes particulieres de la ville, cinq *Tſang-ta-che* pour veiller ſur les greniers publics, & cent quatre-vingt-ſix *Kiao-cheou* pour veiller ſur les écoles.

Population de la Chine.

Les Gouverneurs des villes du ſecond ordre ſont au nombre de deux cent onze ; ils ont ſous eux ſoixante-quatre *Tcheou-toung*, quatre-vingt-dix *Tcheou-pan*, deux cent vingt-quatre *Ly-mou*, quatre *Kou-ta-che* pour veiller ſur les magaſins publics, quatre *Choui-ta-che* pour veiller ſur les Douanes, quatre *Tche-li-ting*, & deux cent dix-ſept *Hio-tcheng* pour veiller ſur les écoles.

Les Gouverneurs des villes du troiſieme ordre ſont au nombre de douze cent quatre-vingt-dix-neuf ; ils ont ſous eux quatre cent dix-huit *Hien-tcheng*, onze cents *Kiao-yu*, quinze cent vingt

Hiun-tao, cent huit *Tchou-pou* (ces trois derniers ordres de Mandarins n'ont rapport qu'aux écoles & aux Lettrés), neuf cent ſoixante *Hiun-kien* pour veiller ſur les villages, douze cent quatre-vingt-dix-ſept *Tien-che*, ſept *Choui-ta-che* pour veiller ſur les Douanes de la ville, huit *Tſang-ta-che* pour veiller ſur les greniers publics, cinquante-cinq *Y-tcheng* pour veiller ſur les poſtes, & quarante-quatre *Tcha-koan* pour veiller ſur les écluſes.

Population de la Chine.

Si l'on additionne ces différens nombres, on trouvera que le nombre total des Mandarins, nommés par l'Empereur pour l'adminiſtration des affaires dans toutes les Provinces de l'Empire, monte à 8,965. Mais il eſt encore une multitude de Mandarins ſubalternes, qui ſont à la nomination des grands Mandarins. Quoique l'Almanach politique n'en faſſe aucune mention, il eſt cependant néceſſaire de les admettre en compte, ainſi que les autres moindres Officiers qui ſe trouvent employés ſous eux, parce qu'on n'a compris ni les uns ni les autres dans l'énumération qu'on a faite des contribuables. En ſuppoſant leur nombre dix fois plus grand que celui de leurs ſupérieurs, on le ſuppoſera moindre encore qu'il n'eſt dans la réalité. Il faut donc

ajouter 89,650 au nombre précédent 8,965, & l'on aura pour le nombre total des Mandarins, tant ſupérieurs que ſubalternes, répandus dans les différentes Provinces de l'Empire, 98,615. Mais tous ces individus ſont cenſés être autant de Chefs de famille; & comme nous avons évalué à cinq le nombre des bouches qui compoſent une famille, il en réſulte 493,075 bouches, qu'il faut ajouter encore à celles dont nous avons déjà fixé le nombre à 142,582,440, & nous aurons cent quarante-trois millions ſoixante-quinze mille cinq cent quinze. . . . . 143,075,515.

Population de la Chine.

Les Lettrés forment à la Chine la partie la plus diſtinguée de la nation. Depuis la dynaſtie des *Han*, c'eſt-à-dire, depuis environ deux mille ans, ils ont tenu conſtamment le premier rang dans l'Empire; & c'eſt toujours parmi eux qu'on a choiſi des Maîtres pour l'inſtruction, des Miniſtres pour l'adminiſtration des affaires & le gouvernement de l'Etat, des Magiſtrats pour juger les peuples: en un mot, les Lettrés ſont en quelque ſorte l'ame de la nation Chinoiſe, puiſque c'eſt d'eux ſeuls qu'elle reçoit ſon exiſtence morale & tout ſon

Population de la Chine.

être politique & civil. Les Lettrés doivent donc être en très-grand nombre dans un Etat où ils jouiſſent de toutes les diſtinctions attachées à la prééminence, où tout les favoriſe & concourt à les multiplier. La légitimité de cette conſéquence eſt démontrée par le fait. Puiſque les Lettres ſont, à la Chine, la ſeule voie qui conduiſe aux honneurs, il eſt néceſſaire que ceux qui prétendent à ces honneurs cultivent les Lettres, & il faut qu'il conſte qu'ils les ont cultivées avec ſuccès, pour qu'ils puiſſent obtenir les emplois civils. Pour s'en aſſurer, le Gouvernement a fixé, pour chaque ville du premier, du ſecond & du troiſieme ordre, le nombre de Lettrés qui doivent être promus juridiquement chaque année au premier grade de la Littérature, qui eſt celui de *Sieou-tſai*, & qui revient à ce que nous appelons *Bachelier* dans nos Univerſités. Tout *Sieou-tſai* eſt cenſé noble, & n'eſt point inſcrit parmi les contribuables. Il faut donc en ſavoir à peu près le nombre, quand on veut évaluer celui de tous les habitans de la Chine. On pourroit remplir pluſieurs feuilles & même un volume entier des ſeuls noms des villes qui doivent fournir chaque année leur nom-

bre fixe de gradués. Toute cette nomenclature se trouve dans l'Almanach politique qu'on imprime à Pe-king, quatre fois par an : nous nous contenterons d'additionner les différens nombres de *Sieou-tsai* que doivent fournir les villes d'une même Province, & nous en placerons le total sous le nom de la Province même.

Population de la Chine.

NOMS des PROVINCES.	NOMBRE des SIEOU-TSAI.
Pe-tcheli	2496.
Kiang-sou	1410.
Ngan-hoei	1285.
Kiang-si	1356.
Tché-kiang	1877.
Fou-kien	1166.
Hou-pe	1102.
Hou-nan	1184.
Ho-nan	1669.
Chan-tong	1867.
Chan-si	1559.
Chen-si	1127.
Kan-sou	938.
Sse-tchuen	1446.
Quang-tong (Canton)	1343.
Quang-si	973.
Yun-nan	1199.
Kouei-tcheou	704.
TOTAL	24701.

Population de la Chine.

Il y a donc à la Chine vingt-quatre mille ſept cent un individus, qu'on introduit chaque année dans la carriere des Lettres; ce qui ſuppoſe le nombre de ceux qui la courent habituellement, au moins vingt fois plus grand. Selon ce compte, il y a conſtamment à la Chine 494,020 Lettrés qui ont reçu des grades, & qui par conſéquent ne ſont point inſcrits parmi les contribuables. Ces Lettrés ſont chefs de famille, & nous avons ſuppoſé que chaque famille étoit compoſée de *cinq bouches*, ſelon l'expreſſion Chinoiſe. En multipliant par cinq le nombre trouvé des Lettrés, nous aurons pour celui des *bouches*, 2,470,100. Ces deux millions quatre cent ſoixante-dix mille cent *bouches*, ajoutées aux cent quarante-trois millions ſoixante-quinze mille cinq cent quinze que nous avons déjà trouvées, donneront cent quarante-cinq millions cinq cent quarante-cinq mille ſix cent quinze. . . 145,545,615.

Après les Lettrés viennent les gens de guerre, qui jouiſſent auſſi de l'exemption, & ne ſont point compris parmi les contribuables. Le P. Amiot, par des raiſons de politique qu'on doit aſſez deviner, n'a oſé s'adreſſer à aucun des

Tribunaux qui tiennent regiſtre de l'état des troupes entretenues dans l'Empire : les recherches d'un Etranger ſur un article auſſi délicat, ſeroient capables d'alarmer la puſillanimité Chinoiſe. Mais en procédant comme on l'a fait pour les Lettrés, on peut obtenir un point d'approximation qui ſuffit pour la queſtion préſente. Les détails ſuivans ſont extraits de l'Almanach militaire qu'on imprime auſſi à Pe-king quatre fois par an. On trouve dans cet Almanach les noms, les titres, les lieux de la réſidence, & le nombre de tous les Officiers de la milice Chinoiſe. Ce nombre étant connu, on peut en conclure celui des ſoldats.

Population de la Chine.

Les Officiers qui commandent toutes les troupes d'une Province s'appellent *Ty-tou*, & ſont au nombre de dix-neuf..... 19.

D'autres Officiers, ſoumis aux *Ty-tou*, & qui commandent les troupes dans les différentes villes de chaque Province, ſont diſtingués par différens titres :

Officiers du titre de	*Tſoung-ping*.....	65.
	Fou-tſiang.....	118.
	Tſan-tſiang.....	163.
	Yeou-ki.....	374.
	Cheou-pei.....	828.
	Tou-ſee.....	420.
	Tſien-tſoung.....	1617.
	Pa-tſoung.....	3457.
TOTAL.....		7061.

Population de la Chine.

Outre ces Officiers, dont la réſidence eſt fixée dans les villes du premier, du ſecond & du troiſieme ordre, il s'en trouve encore dans les villes du titre de *Ouei*, qui ſont enceintes de murs, mais non fortifiées. Les Officiers établis dans ces différentes villes ſont :

Officiers du titre de	*Cheou-pei*.....	50.
	Tſien-tſoung.....	250.
	Cheou-pei pour la garde des portes.....	50.
	TOTAL.....	350.

En additionnant toutes ces quantités, on aura pour nombre total des Officiers nommés par l'Empereur pour commander la Milice Chinoiſe..... 7411.

Remarquons que chacun de ces Officiers, outre les ſoldats qui ſont immédiatement ſous ſes ordres, entretient encore une foule d'autres hommes, qui compoſent ce qu'on appelle ſon *Ya-men* ou Bureau; que dans chacun de ces *Ya-men*, il ſe trouve des Bas-Officiers pour tranſmettre & faire exécuter les ordres, des Secrétaires & des Scribes pour tenir regiſtre de tout, & des gens de ſervice toujours prêts à être employés ſelon le beſoin. Le nombre de ces individus eſt à celui des Officiers dont ils compoſent le Bureau, au moins comme dix eſt à un. Multiplions par dix le nombre des Officiers, & nous aurons.... 74,110.

Il faut remarquer encore qu'il n'eſt

pas fait mention, dans l'Almanach militaire, de ces Officiers ſubalternes qu'on appelle à la Chine du nom de *Ouai-ouei*, & qu'on peut comparer à nos Lieutenans, parce que les *Ouai-ouei* ne ſont pas tous nommés par l'Empereur, & que le nombre n'en eſt pas fixé. Les *Ty-tou* ont le droit d'élever au premier grade militaire ceux des ſoldats qui ſe ſont diſtingués ou par quelque belle action, ou par leur conſtante exactitude à remplir leurs devoirs. Le nombre de ces Officiers ne nous étant pas plus connu que celui des ſoldats qui compoſent les garniſons des villes, ou qui, d'un bout de l'Empire à l'autre, ſont diſpoſés de diſtance en diſtance ſur toutes les grandes routes, tant pour la ſûreté des voyageurs, que pour donner des ſignaux par le moyen du feu, lorſque la néceſſité l'exige; nous les compterons tous *in globo*, & nous ſuppoſerons, ſuivant notre méthode d'évaluation qui eſt toujours en moins, que le nombre de tous ces hommes eſt à celui des Officiers comme cent eſt à un. Cette évaluation nous donnera le nombre 741,100, qui, joint aux quantités précédentes, pro-

Population de la Chine.

duira, pour la totalité des Officiers, ſoldats & autres, attachés à la Milice Chinoiſe (*).. . . . . 822,621.

Population de la Chine.

Les gens de guerre ſont, à la Chine, chefs de famille comme tous les autres individus qui compoſent la nation ; il faut donc multiplier leur nombre par cinq, & nous aurons pour le total des *bouches*, qui, par le privilége de la Milice, ne ſont point compriſes dans l'énumération qu'on a faite des contribuables. . . . . 4,113,105.

Ajoutons ce nombre à celui des *bouches* déjà trouvées. . . . . 145,545,615.

Nous aurons.. . . . 149,658,720.

» Il faut encore, dit ici le P. Amiot, » plus de cinquante millions pour compléter les deux cents millions & plus que » j'ai aſſignés pour être le nombre des » habitans de la Chine. Où les trouverons-nous ? L'Auteur des *Recherches* » *philoſophiques ſur les Egyptiens & les* » *Chinois* (M. Paw) nous permettra vo-

(*) Obſervons qu'un Lettré Chinois s'eſt moqué de ce calcul du P. Amiot, en lui aſſurant qu'au lieu de 822,621, il eût dû placer ici au moins 2,000,000.

» lontiers, ſans doute, de les prendre
» parmi *ces voleurs qui infeſtent les*
» *grandes routes de l'Empire juſqu'aux en-*
» *virons de Canton;* parmi *ces Troglodytes*
» *qu'on y trouve en ſi grand nombre ;* par-
» mi *ces familles errantes qui déſertent*
» *l'intérieur des terres pour aller vivre*
» *aux environs des villes commerçantes,*
» *où l'appât du gain les attire* ; parmi *ces*
» *Moines mendians, ces châtrés & ces eſ-*
» *claves,* auxquels nous pouvons joindre
» encore *tous ces aveugles & ces Bonzeſſes,*
» qu'il confond fort mal à propos avec ces
» malheureuſes victimes que la pauvreté
» & le libertinage ont livrées à l'infa-
» mie de la proſtitution. Et ſi tous ces
» gens-là ne ſuffiſent pas, je leur join-
» drai cette multitude d'Employés aux
» Douanes, qu'on ſait être en très-grand
» nombre ; & ſur-tout les habitans de
» ces villes flottantes, qui, ſur leurs
» barques ou leurs radeaux, ſemblent
» faire une nation particuliere au milieu
» de la nation. Dans tout ce que j'ai
» dit juſqu'à préſent, il n'a point été
» queſtion des habitans de la ville de
» Pe-king, qui ſont très-certainement
» au nombre de plus de deux millions ;

Population de la Chine.

Population de la Chine.

» ni des Mantcheoux, qui vivent parmi
» les Chinois pour les contenir & les
» gouverner ; ni les Artiſans, ni les
» Ouvriers en ſoie, dont le nombre doit
» être en proportion, non ſeulement
» des individus de leurs propres pays
» pour leſquels ils travaillent, mais en-
» core de ceux des nations étrangeres
» qui viennent chaque année charger
» leurs vaiſſeaux du fruit de leur induſ-
» trie ; ni de ces petits Commerçans
» en détail, qui inondent toutes les
» villes & les bourgades de l'Empire ;
» ni enfin de ce petit peuple qui, ici
» comme par-tout ailleurs, & plus en-
» core que par-tout ailleurs, compoſe
» ce qu'on appelle le gros de la na-
» tion «.

Obſervons ici, qu'il ſe trouve un *déficit* conſidérable dans les calculs du P. Amiot, qui, en aſſignant le nombre des contribuables exiſtans dans les différentes Provinces de l'Empire, ne fait aucune mention de la Province de *Fou-kien*. Cette ſinguliere omiſſion n'eſt ni motivée ni réfléchie : elle ne peut être que l'effet de l'oubli ou de la diſtraction. Le nombre des contribuables du *Fou-kien*,

en 1743, époque du dénombrement dont nous venons d'exposer les diverses parties, montoit à . . . . 1,528,607.

Population de la Chine.

En multipliant par cinq ce nombre de chefs de famille, nous aurons pour le nombre des *bouches* du *Fou-kien.* . . . . . 7,643,035.

Ajoutons ce nombre au total des *bouches* déjà trouvées. . . . . 149,658,720.

Nous aurons un nouveau total de. . . . . 157,301,755.

Cet état de population étoit celui de l'année 1743, date de l'impression du Livre *Y-toung-tche* : mais cette population doit s'être considérablement accrue depuis cette époque, parce qu'on observe qu'elle continue de faire à la Chine des progrès sensibles ; c'est ce que constate le Livre même *Y-toung-tche*, qui compare les résultats de deux dénombremens, & où il est dit : *Dans le dernier dénombrement qui fut fait, le nombre des contribuables de chaque Province étoit de tant, il a augmenté de tant.* Il seroit à désirer que l'année de ce dernier dénombrement dont

Population de la Chine.

on parle, eût été désignée : comme elle ne l'a pas été, & que nous savons d'ailleurs que l'usage étoit ci-devant d'annoncer chaque année au Souverain l'état de la population de son Empire, nous pouvons supposer que ce dernier dénombrement fut fait la septieme année du regne de KIEN-LONG, c'est-à-dire, en 1743. Mais pour nous restreindre toujours aux évaluations les moins fortes, reculons ce dernier dénombrement le plus loin qu'il soit possible, en ne le supposant fait que dans la premiere année du regne de KIEN-LONG, c'est-à-dire, en 1736; voyons ensuite, d'après les états comparés de l'*Y-toung-che*, qu'elle étoit la population en 1736, & de quelle quantité elle s'est accrue jusqu'en 1743.

ÉTAT

Population de la Chine.

	ÉTAT des CONTRIBUABLES en 1736.		AUGMENTATION DU NOMBRE des CONTRIBUABLES en 1743.
Dans le	*Pe-tcheli*....	3,292,643.	47,910.
	Chan-tong...	2,278,982.	152,954.
	Kiang-ſou...	2,821,146.	96,561.
	Ngan-hoei...	1,407,285.	28,281.
	Ho-nan.....	2,289,875.	237,581.
	Chan-ſi.....	1,758,635.	35,259.
	Tché-kiang..	2,937,899.	186,899.
	Chen-ſi.....	2,149,890.	4,469.
	Kan-ſou....	304,249.	7,723.
	Kiang-ſi....	1,308,724.	19,775.
	Hou-nan....	368,008.	7,774.
	Hou-pe.....	454,417.	22,771.
	Fou-kien....	1,468,615.	59,992.
	Koang-toung.	1,179,630.	21,690.
	Koang-ſi....	205,295.	14,695.
	Yun-nan.....	185,865.	52,100.
	Kouei-tcheou.	37,536.	13,553.

Cet accroiſſement de population eſt encore plus ſenſible dans le *Se-tchuen*. Cette province ne contenoit autrefois que cent quarante-quatre mille cent cinquante-quatre familles qui fuſſent inſcrites pour le tribut : on en compte aujourd'hui trois millions trente-ſix mille trois cent quarante-deux. Cette énorme augmentation ne provient ſans doute que

Population de la Chine.

du grand nombre de familles qui, lors de l'invaſion des Tartares, ſe retirerent dans les montagnes de cette province, & qui s'y ſont établies. Il en eſt de même de l'augmentation qui s'eſt faite dans les provinces de *Chen-ſi* & de *Kan-ſou*, où une multitude de familles ſe réfugierent à la même époque. Ces divers accroiſſemens, dont on a tenu un compte exact pendant pluſieurs années, donnerent lieu à une foule de difficultés pour la perception du tribut. Ces difficultés, jointes à celles qui réſultoient du grand nombre des exempts, des pauvres, des Ouvriers ambulans, des gens de rivieres, &c. engagerent enfin l'Empereur *Yong-tching* à abolir le *Jin-ting* pour lui ſubſtituer le *Ty-ting*, c'eſt-à-dire, à changer la capitation en taille réelle, afin que les revenus de l'Etat fuſſent moins variables, & que leur recouvrement ſe fît d'une maniere plus exacte & moins onéreuſe au peuple.

Nous avons conduit le calcul du P. Amiot, ſur la population Chinoiſe, à cent cinquante-ſept millions trois cent un mille ſept cent cinquante-cinq; mais les objets qu'il aſſigne enſuite pour le reſte de ſon évaluation, pourroient peut-

être laiſſer encore, dans l'eſprit de nos Lecteurs, quelque doute ſur la poſſibilité de porter à deux cents millions le nombre des habitans de la Chine. Pour juſtifier l'aſſertion de l'habile Miſſionnaire, & la mettre à l'abri de tout ſoupçon d'exagération, nous allons donner un dénombrement plus complet & plus récent, fait dans la vingt-ſixieme année du regne de KIEN-LONG, c'eſt-à-dire, en 1761. Ce tableau de la population de la Chine, d'autant plus authentique qu'il eſt tiré du Tribunal même des Fermes de l'Empire, a été reçu en France en 1779. Cette Piece eſt écrite en caracteres Chinois; mais on y a joint l'explication de ces caracteres par les mots Chinois qui les repréſentent, & ceux-ci ont été traduits en François à Pe-king même. Voici la copie de cette Piece originale, qu'il faut lire de haut en bas, parce que les lignes Chinoiſes ſont verticales. Il faut ſavoir auſſi que le *ouan* des Chinois ſignifie *dix mille*.

Population de la Chine.

Population de la Chine.

TCHONG MIN CHOU,

TOUT LE PEUPLE DÉNOMBRÉ.

I.

FONG-TIEN (*).

Ching, province.
Ta, grands,
Siao, petits,
Nan, hommes,
Niu, femmes,
Kong, en tout :
Leou, *Che*, } soixante
Leou, six
Ouan, (dix mille)
Pa, huit
Tsien, mille
Pa, huit
Pei, cent
Ou, *Che*, } cinquante
Eul, deux

[. . . . . 668,852.]

II.

TCHE-LY (**).

Ching, province.
Ta, grands,
Siao, petits,
Nan, hommes,
Niu, femmes,
Kong, en tout :
Y, un
Tsien, mille
Ou, cinq
Pei, cent
Eul, *Che*, } vingt
Eul, deux
Ouan ;
Eul, deux
Tsien, mille
Kieou, neuf
Pei, cent
Se, *Chi*, } quarante.

[. . . . . 15,222,940.]

III.

NGAN-HOEI (*).

Ching, province.
Ta, grands,
Siao, petits,
Nan, hommes,
Niu, femmes,
Kong, en tout ;
Eul, deux
Tsien, mille
Eul, deux
Pei, cent
Tsi, *Che*, } septante
Leou, six
Ouan ;

(*) C'eſt le *Leao-tong*.

(**) Ou *Pe-tcheli*.

(*) Le *Kiang-nan* ſe diviſe en 2 provinces, dont l'une s'appelle *Ngan-hoei*, l'autre *Kiang-ſou*.

Population de la Chine.

Y, un
Tſien, mille
San, } trente
Che, }

[..... 22,761,036.]

IV.

KIANG-SOU.

Ching, province.
Ta, grands,
Siao, petits,
Nan, hommes,
Niu, femmes,
Kong, en tout :
Eul, deux
Tſien, mille
San, trois
Pei, cent
Y, un
Che, dix } ſeize
Leou, ſix }
Ouan;
Y, un
Tſien, mille
Se, quatre
Pei, cent
Kieou, neuf

[..... 23,161,409.]

V.

KIANG-SI.

Ching, province.
Ta, grands,
Siao, petits,
Nan, hommes,
Niu, femmes,
Kong, en tout :
Y, un
Tſien, mille
Pei, cent
Ouan;
Leou, ſix
Tſien, mille
Leou, ſix
Pei, cent
Se, } quarante
Chi, }

[..... 13,006,640.]

VI.

TCHE-KIANG.

Ching, province.
Ta, grands,
Siao, petits,
Nan, hommes,
Niu, femmes,
Kong, en tout :
Y, un
Tſien, mille
Ou, cinq
Pei, cent
Se, } quarante
Chi, }
Eul, deux
Ouan;
Kieou, neuf
Tſien, mille
Leou, ſix
Pei, cent
Kieou, } nonante
Che, }

[..... 15,429,690.]

VII.

FOU-KIEN.

Ching, province.
.....

Population de la Chine.

.....
.....
.....
Kong, en tout :
Pa, huit
Pei, cent
Leou, ſix
Ouan;
San, trois
Tſien, mille
Leou, ſix
Pei, cent
Tſi, *Che*, } ſeptante
Y, un.
[..... 8,063,671.]

VIII.

Hou-pe (*).

Ching, province.
Ta, grands,
Siao, petits,
Nan, hommes,
Niu, femmes,
Kong, en tout :
Pa, huit
Pei, cent
Pa, huit
Ouan;
Leou, ſix
Pei, cent
San, trois
[..... 8,080,603.]

IX.

Hou-nan.

Ching, province.
.....

(*) Le *Hou-quang* ſe diviſe en 2 prov. le *Hou-pe* & le *Hou-nan*.

.....
.....
.....
Kong, en tout :
Pa, huit
Pei, cent
Pa, *Che*, } quatre-vingt
Eul, deux
Ouan;
Kieou, neuf
Tſien, mille
San, trois
Pei, cent
Eul, *Che*, } vingt
[..... 8,829,320.]

X.

Chang-tong.

Ching, province.
Ta, grands,
Siao, petits,
Nan, hommes,
Niu, femmes,
Kong, en tout :
Eul, deux
Tſien, mille
Ou, cinq
Pei, cent
Y, *Che*, *Pa*, } dix-huit
Ouan;
Tſi, ſept.
Pei, cent
San, *Che*, } trente
Se, quatre
[..... 25,180,734.]

Population de la Chine.

XI.

Ho-nan.

Ching, province.
.....
.....
.....
.....
Kong, en tout :
Y, un
Tsien, mille
Leou, six
Pei, cent
San, *Che*, } trente
San, trois
Ouan ;
Eul, deux
Tsien, mille
Ou, cinq
Pei, cent
Tsi, sept.

[..... 16,332,507.]

XII.

Chan-si.

Ching, province.
Ta, grands,
Siao, petits,
Nan, hommes,
Niu, femmes,
Kong, en tout :
Kieou, neuf
Pei, cent
Tsi, *Che*, } septante
Leou, six
Ouan ;
Pa, huit
Tsien, mille
Y, un
Pei, cent
Pa, *Che*, } quatre-vingt
Kieou, neuf.

[..... 9,768,189.]

XIII.

Si-ngan (*).

Ching, province.
Ta, grands,
Siao, petits,
Nan, hommes,
Niu, femmes,
Kong, en tout :
Tsi, sept
Pei, cent
Eul, *Che*, } vingt
Pa, huit
Ouan ;
Tsi, sept
Tsien, mille
Se, quatre
Pei, cent
Se, *Che*, } quarante
San, trois.

[..... 7,287,443.]

XIV.

Kan-sou (**).

Ching, province.
Ta, grands,
Siao, petits,

(*) Ou *Chen-si*.

(**) *Kan-sou* est un démembrement de la province de *Chen-si*.

Population de la Chine.

Nan, hommes,
Niu, femmes,
Kong, en tout :
Tſi, ſept
Pei, cent
Se, *Che*, } quarante
Y, un
Ouan ;
Eul, deux
Tſien, mille
Y, *Che*, *Se*, } quatorze.

[..... 7,412,014.]

XV.

SE-TCHOUEN.

Ching, province.
Ta, grands,
Siao, petits,
Nan, hommes,
Niu, femmes,
Kong, en tout :
Eul, deux
Pei, cent
Tſi, *Che*, } ſeptante
Pa, huit
Ouan ;
Eul, deux
Tſien, mille
Kieou, neuf
Pei, cent
Tſi, *Che*, } ſeptante
Leou, ſix

[..... 2,782,976.]

XVI.

QUANG-TONG.

Ching, province.
.....
.....
.....
.....
Kong, en tout :
Leou, ſix
Pei, cent
Tſi, *Che*, } ſeptante
Kieou, neuf
Ouan ;
Tſi, ſept
Tſien, mille
Ou, cinq
Pei, cent
Kieou, *Che*, } nonante
Tſi, ſept.

[..... 6,797,597.]

XVII.

QUANG-SI.

Ching, province.
Ta, grands,
Siao, petits,
Nan, hommes,
Niu, femmes,
Kong, en tout :
San, trois
Pei, cent
Kieou, *Che*, } nonante
Se, quatre
Ouan ;
Tſi, ſept
Tſien, mille

Se, quatre
Pei, cent
Y, *Che*, *Se*, } quatorze.

[..... 3,947,414.]

XVIII.

YUN-NAN.

Ching, province.
Ta, grands,
Siao, petits,
Nan, hommes,
Niu, femmes,
Kong, en tout:
Eul, deux
Pei, cent
Tſi, ſept
Ouan;
Pa, huit
Tſien, mille
Pa, huit
Pei, cent
Eul, deux.

[..... 2,078,802.]

XIX.

KOEI-TCHEOU.

Ching, province.
Ta, grands,
Siao, petits,
Nan, hommes,
Niu, femmes,
Kong, en tout:
San, trois
Pei, cent
Se, *Che*, } quarante
Ouan;
Eul, deux
Tſien, mille
Tſi, ſept
Pei, cent
Eul, *Che*, } vingt
Eul, deux.

[..... 3,402,722.]

KIEN-LONG.

Eul, *Che*, } vingt
Leou, ſix
Nien, année.

Additionnons toutes ces quantités, & nous aurons pour la ſomme totale de la population de la Chine, en 1761, vingt-ſixieme année du regne de KIEN-LONG, cent quatre-vingt-dix-huit millions deux cent quatorze mille cinq cent cinquante-trois..... 198,214,553.

Population de la Chine.

Population de la Chine.

L'envoi de ce dénombrement étoit accompagné d'un état de comparaiſon des années vingt-cinq & vingt-ſix du regne de KIEN-LONG, c'eſt-à-dire, des années 1760 & 1761. Dans la premiere, on comptoit à la Chine 196,837,977 *bouches*; dans la ſeconde, on en trouve 198,214,553 : il réſulte donc une augmentation de 1,376,576 dans le cours d'une ſeule année. Mais vingt autres années ſe ſont écoulées depuis l'époque de ce dénombrement; & puiſqu'il eſt prouvé par les faits que la population ſuit depuis long-temps à la Chine une marche progreſſive, n'eſt-il pas dès-lors à préſumer que cet Empire contient aujourd'hui plus de deux cents millions d'habitans? On conviendra ſans doute qu'il n'eſt aucun Souverain dans l'Univers qui commande à autant d'hommes, réunis en une même ſociété, & régis par les mêmes loix.

Mais d'où provient, dira-t-on, cette intariſſable multiplication d'hommes dans cette partie reculée de l'Aſie ? Eſt-elle due aux ſeuls germes phyſiques; ou ceux-ci ne ſont-ils fécondés à ce point que par l'influence des inſtitutions morales & politiques? Il ſeroit difficile de don-

ner une ſolution préciſe de ce problême; mais on peut dire, en général, que les cauſes les plus apparentes de cet excès de population ſont les ſuivantes : 1°. la piété filiale maintenue au milieu de cette grande nation, & les prérogatives de la paternité, qui font qu'un fils eſt la plus riche & la plus ſûre propriété de ſon pere; 2°. la honte attachée à la mémoire de ceux qui meurent ſans poſtérité; 3°. les mœurs générales, qui font du mariage des enfans la plus grande affaire des peres & des meres; 4°. les honneurs que le Gouvernement décerne aux veuves qui ne convolent pas à de ſecondes noces; 5°. les adoptions fréquentes qui ſoulagent les familles & en perpétuent les branches; 6°. le retour des biens à la ſouche par l'exhédération des filles; 7°. la ſolitude des femmes, qui les rend plus complaiſantes pour leurs époux, qui ſauve leur groſſeſſe d'une foule d'accidens, & les force de s'occuper du ſoin de leurs enfans; 8°. le mariage des ſoldats; 9°. l'immutabilité des impôts, qui, toujours attachés aux terres, ne tombent jamais qu'indirectement ſur le Marchand & l'Artiſan; 10°. le petit nombre des Marins & des Voyageurs; 11°. le

Population de la Chine.

grand nombre de ceux qui ne reſtent chez eux que par intervalle; 12°. la profonde paix dont jouit l'Empire; 13°. la vie frugale & laborieuſe, même des Grands; 14°. l'exemption du vain préjugé de méſalliance; 15°. la politique ancienne de diſtinguer les hommes ſans diſtinguer les familles, en n'attachant la nobleſſe qu'aux emplois & aux talens, ſans permettre qu'elle devienne héréditaire; 16°. la décence des mœurs publiques, & l'ignorance des ſcandales de la galanterie.

Population de la Chine.

ARTICLE III.

Fertilité de la Chine; cauſes des famines fréquentes qu'on y éprouve.

Tous les Voyageurs s'accordent dans leurs récits ſur la fertilité de la Chine, ſur l'étendue & la beauté de ſes plaines. On n'y voit ni enclos, ni haies, ni foſſés, ni preſque aucun arbre, tant le Cultivateur Chinois craint de perdre la moindre portion de ſon terrein. Les plaines des Provinces ſeptentrionales produiſent le froment; celles du midi portent du riz, parce que le pays eſt plus bas &

Fertilité de la Chine; cauſes des famines fréquentes qu'on y éprouve.

plus aquatique. Les terres, dans pluſieurs Provinces, portent deux moiſſons dans l'année; & même dans l'intervalle des deux récoltes, on y ſeme encore pluſieurs ſortes de petits grains & de légumes.

Fertilité de la Chine; cauſes des famines fréquentes qu'on y éprouve.

Mais comment concilier cette fertilité des terres avec ces famines cruelles & ces diſettes générales qui déſolent ſi ſouvent la Chine? Comment arrive-t-il qu'un peuple ſobre, actif, induſtrieux, qui habite les plus fertiles contrées de l'Univers, qui eſt gouverné par des Princes dont la ſageſſe & la prévoyance ſont le principal caractere, ſe trouve ſi fréquemment expoſé à ce fléau deſtructeur; tandis qu'on voit en Europe des pays ſtériles, habités par des peuples qui manquent de la plupart de ces avantages, n'éprouver preſque jamais les horreurs de la famine?

Ce problême paroît difficile à réſoudre à ceux qui n'ont qu'une connoiſſance ſuperficielle de la Chine; mais un coup-d'œil réfléchi ſur le local des différentes parties de cet Empire & ſur la police de ſes grains, ſuffit pour expliquer ce fait & diſſiper le doute de la contradiction.

Fertilité de la Chine; causes des famines fréquentes qu'on y éprouve.

Deux causes concourent à produire dans ce Royaume ces affreuses famines. 1°. Lorsque des accidens naturels, tels que la sécheresse, la grêle, les inondations, les insectes, font manquer les récoltes de l'année : dans quelque disette absolue que soit la Chine, non seulement elle ne peut tirer aucun secours de ses voisins, mais elle se trouve encore dans la nécessité de leur en fournir. Qu'on observe ses frontieres & les peuples limitrophes : en commençant par la Province d'*Yun-nan*, & remontant ensuite vers le nord par les Provinces de *Koei-tcheou*, de *Se-tchuen* & de *Chen-si*, jusqu'à la grande muraille, on ne trouvera que des montagnes affreuses, la plupart peuplées jusqu'ici des sauvages *Miao-sse*, dont nous avons parlé.

Au nord de la Chine, sont les Tartares Mongoux ; nation soumise, il est vrai, mais extrêmement paresseuse, qui ne seme du millet que pour son usage, & fait sa principale nourriture de la chair de ses troupeaux.

Au nord-est, est la Province de *Leao-tong*, qui est très-fertile, mais trop éloignée de Pe-king & du centre de l'Empire, pour y faire parvenir ses denrées.

D'ailleurs le tranſport en eſt impraticable dans toute autre ſaiſon que l'hiver : c'eſt le temps où l'on apporte de cette contrée dans la capitale quantité de gibier & de poiſſons glacés, ou *habillés de glace*, ſelon l'expreſſion Chinoiſe.

Fertilité de la Chine ; cauſes des famines fréquentes qu'on y éprouve.

La Corée ne fournit point de grains à la Chine. Les Provinces de *Kiang-nan* & de *Tche-kiang* ſont bornées à l'orient par les mers du Japon ; & quoique ces iſles ne ſoient éloignées du continent que de trois ou quatre journées, jamais aucun vaiſſeau Chinois ne s'eſt haſardé juſqu'ici à y aller chercher des vivres, ſoit que le Japon, déjà trop peuplé, n'en ait point de ſuperflus, ou que, depuis qu'il a fermé ſes ports, les Marchands étrangers y ſoient expoſés à trop d'inſultes.

La mer baigne au ſud la Province de Fo-kien, qui a vis-à-vis d'elle l'iſle *Formoſe*. Lorſque la diſette regne dans celle-ci, c'eſt encore à la Chine à lui fournir de grains.

La Province de *Quang-tong* eſt également terminée par la mer, & n'a rien au ſud que des iſles & des terres éloignées. Une année que le riz y étoit fort cher, l'Empereur fit appeler le P. Par-

renin, Miſſionnaire Jéſuite, & lui demanda ſi la ville de Macao ne pourroit pas fournir du riz à celle de Canton, juſqu'à ce que celui qu'il y faiſoit conduire des autres Provinces y fût arrivé. Mais il fut fort ſurpris d'apprendre que Macao n'avoit de ſon fonds ni riz, ni blé, ni fruits, ni herbes, ni troupeaux, & qu'elle tiroit généralement de la Chine tout ce qui lui étoit néceſſaire pour ſa ſubſiſtance.

Fertilité de la Chine; cauſes des famines fréquentes qu'on y éprouve.

Après avoir ainſi parcouru toutes les frontieres de ce vaſte Empire, on voit que, dans les temps difficiles, il eſt ſans aucune reſſource du côté de ſes voiſins. Ce qui empêche la famine de régner en Europe, eſt la libre circulation du commerce, & la facilité qu'a chaque Province de tirer des grains de l'Étranger. Cet avantage manque à la Chine : iſolée à l'extrémité de l'Aſie, ou entourée de peuples barbares, il faut qu'elle ſe nourriſſe elle-même, & qu'elle tire de ſon propre ſol de quoi faire ſubſiſter cette foule innombrable d'habitans que renferment ſes Provinces. C'eſt ce qui a fait auſſi dans tous les temps l'objet des ſoins du Miniſtere public. La Chine a toujours eu des greniers & des magaſins établis

dans

dans les Provinces & dans preſque toutes les villes un peu conſidérables, pour le ſoulagement des peuples dans les temps de diſette. On lit encore les Ordonnances & les Déclarations des anciens Empereurs, remplies des expreſſions les plus tendres pour leurs ſujets qui ſouffrent : ils ne peuvent, diſent-ils, *ni boire, ni manger, ni prendre de repos, qu'ils n'aient ſoulagé la miſere publique.*

Fertilité de la Chine; cauſes des famines fréquentes qu'on y éprouve.

Ces expreſſions paternelles devoient être priſes à la lettre, du temps que les Chinois étoient gouvernés par des Empereurs de leur nation, qui regardoient leurs ſujets comme leurs propres enfans. Aujourd'hui la théorie eſt encore la même, les ordres ſe donnent de la même maniere, & ils en impoſent aiſément dans les Provinces à ceux qui les entendent publier. Mais à la Cour, on réduit à leur juſte valeur tous ces termes brillans auxquels la pratique ne répond qu'à demi. C'eſt peut-être encore dans l'Empereur la même affection pour ſes peuples ; mais ce n'eſt plus le même zele dans les Officiers, dépoſitaires de ſes ordres & de ſa volonté. Les délais & les lenteurs qu'on affecte dans l'envoi des ſecours, empêchent preſque toujours

qu'ils ne parviennent à propos. Quand la récolte a manqué dans une Province, avant que les Mandarins, qui en ont le gouvernement, aient envoyé leurs mémoriaux à la Cour, qu'ils aient passé par toutes les mains qui doivent les faire parvenir à l'Empereur, que le Prince ait fait assembler les Grands & les Tribunaux, qu'on ait nommé des Commissaires, & que ceux-ci soient partis, les peuples qui souffrent se consument, & mille infortunés périssent avant que les secours arrivent.

Fertilité de la Chine; causes des famines fréquentes qu'on y éprouve.

2°. Une autre cause de la disette des grains à la Chine, est la prodigieuse consommation qu'il s'en fait tous les jours pour la composition des vins du pays, & d'une espece d'eau-de-vie que les Chinois appellent *raque*. C'est une des grandes sources du mal, tant dans les Provinces du sud que dans celles du nord : le Gouvernement ne l'ignore point, mais il n'emploie que de foibles moyens pour l'empêcher. On a souvent, par exemple, publié des défenses de fabriquer de la *raque*. L'ordre de la Cour est affiché par-tout, & annoncé dans les villes par les Gouverneurs. Des Officiers prépossés pour faire les visites, parcou-

rent les laboratoires, détruiſent les fourneaux, ſi l'on n'a rien à leur donner; mais ſi le maître leur gliſſe quelques pieces d'argent, ils ferment les yeux & vont faire ailleurs le même manége. Le Mandarin fait quelquefois la viſite lui-même; on ſaiſit les Ouvriers, on les met en priſon; on les condamne au fouet, à porter la cangue (*); mais jamais à la mort. Ainſi les faiſeurs de vin changent de demeure, ſe cachent pendant quelque temps, & recommencent bientôt après leurs opérations.

Fertilité de la Chine; cauſes des famines fréquentes qu'on y éprouve.

Ce qui paroîtra ſans doute de la derniere inconſéquence, c'eſt qu'on ne défend dans aucun endroit la vente de la raque & de ces vins factices. Il entre tous les jours à Pe-king une grande quantité de charrettes remplies de cette marchandiſe; on en paye le droit d'entrée à la porte, & elle ſe vend publiquement dans plus de mille boutiques, répandues dans la ville & dans les fauxbourgs. Si l'on vouloit efficacement l'exécution des loix qu'on porte contre ces liqueurs, ne feroit-on pas fermer les boutiques où l'on vend cette raque?

(*) Eſpece de ſupplice, dont nous parlerons dans la ſuite.

n'en défendroit-on pas le débit ſous quelque peine ſévere, telle que l'exil ou une amende conſidérable ? Mais il faudroit que les Grands s'interdiſſent les premiers l'uſage de ces boiſſons, & il leur en couteroit trop pour donner cet exemple au peuple.

Fertilité de la Chine; cauſes des famines fréquentes qu'on y éprouve.

ARTICLE IV.

Mines de la Chine, métaux, pierres, terres, argiles, &c.

LES montagnes de la Chine ſont en ſi grand nombre & ſituées ſous des climats ſi variés, qu'elles doivent renfermer des minéraux de toute eſpece. On y trouve, en effet, d'abondantes mines d'or, d'argent, de fer, de cuivre, d'étain, de plomb, de mercure, des marbres, des criſtaux, du cinabre, des pierres d'azur, &c. L'or & l'argent ſeroient beaucoup plus communs dans cet Empire, ſi la politique Chinoiſe permettoit l'exploitation de toutes les mines qui recelent ces métaux; mais les Empereurs ont toujours craint, en offrant au peuple l'appât de ces richeſſes fictives, de

Mines de la Chine, métaux, pierres, terres, argiles, &c.

les détourner des travaux plus utiles de l'agriculture. Une grande partie de l'or qui exiſte à la Chine, ſe recueille dans le ſable des rivieres & des torrens qui deſcendent des montagnes, ſituées ſur les limites occidentales des Provinces de Se-tchuen & d'Yun-nan. Cette derniere Province eſt ſur-tout très-riche en mines d'argent. Les peuples *Lo-los*, dont nous avons déjà fait mention, & qui habitent la partie la plus voiſine des Royaumes d'Ava & du Pégou, doivent tirer beaucoup d'or de leurs montagnes, puiſque leur uſage eſt de renfermer une grande quantité de lames d'or dans les bieres des perſonnes illuſtres qu'ils veulent honorer. Leur or n'eſt pas beau à la vue, peut-être parce qu'il n'eſt pas ſuffiſamment purifié. Il paroît que les *Lo-los* ne ſont pas plus habiles à fondre l'argent, qui eſt encore plus mêlé & plus noir, mais qui devient pur & auſſi brillant que tout autre, lorſqu'il a paſſé par le creuſet des Ouvriers Chinois. Le meilleur or de la Chine & le plus cher, eſt celui qu'on trouve dans les diſtricts de *Li-kiang-fou* & de *Yang-tchang-fou*. Comme l'or n'eſt pas monnoyé, on l'em-

Mines de la Chine, métaux, pierres, terres, argiles, &c.

ploie dans le commerce, & il devient marchandise. La consommation de ce métal est peu considérable : il n'est guere mis en œuvre que par les Doreurs ou pour de légers ornemens ; il n'y a que l'Empereur seul qui ait une grande quantité de vaisselle d'or.

Mines de la Chine, métaux, pierres, terres, argiles, &c.

Les mines de fer, de plomb, d'étain doivent être très-communes & très-abondantes, puisque ces métaux se donnent à bas prix dans toute l'étendue de l'Empire. M. Dortous de Mairan avoit demandé au P. Parrenin s'il existoit quelques monumens qui pussent déterminer l'époque où l'usage du fer avoit été introduit à la Chine. Ce célebre Missionnaire lui répondit que l'usage de ce métal y étoit très-ancien, & qu'il paroissoit avoir été connu des premiers conducteurs des Chinois ; puisqu'il en est fait mention dans le *Chou-king*, au chapitre *Yu-kong*, où il est rapporté que le fer vient du territoire de *Leang-tcheou*. On ne dit cependant pas que ce fut là qu'on eut la premiere connoissance du fer ; mais comme la Chine a commencé indubitablement à se peupler par l'ouest de Peking, ce fut à *Leang-tcheou* que les Chefs

des Chinois reconnurent cette terre propre à la fuſion du fer. Comment le grand *Yu*, s'il eût manqué d'inſtrumens de fer, auroit-il pu réuſſir à couper les montagnes ou exécuter ces vaſtes canaux, qu'il fit creuſer pour donner un libre cours aux eaux qui inondoient les terres? D'ailleurs on ne trouve à la Chine aucune de ces anciennes pierres tranchantes, travaillées pour ſuppléer à l'uſage du fer; du moins les Lettrés actuels n'en ont jamais entendu parler.

Mines de la Chine, métaux, pierres, terres, argiles, &c.

Les mines de cuivre des Provinces d'*Yun-nan* & de *Koei-tcheou* fourniſſent, depuis un grand nombre d'années, toute la petite monnoie qui ſe frappe dans l'Empire. Outre le cuivre commun, les Chinois en ont un autre qu'ils appellent *Pe-tong*, ou cuivre blanc; il eſt ſi fin & ſi purifié, qu'il a la touche de l'argent. Ce cuivre eſt naturellement blanc lorſqu'on le tire de la mine, & lorſqu'on en caſſe les grains, on les trouve encore plus blancs dans l'intérieur qu'à leur ſurface. On a fait un grand nombre d'expériences à Pe-king, pour s'aſſurer que ce cuivre ne doit ſa blancheur à aucun mélange. On en fabrique différens ouvrages; mais pour l'amollir & empê-

cher qu'il ne ſoit trop caſſant, on eſt obligé d'y mêler un peu de tutenague ou d'autre ſemblable métal. Ceux qui veulent lui conſerver ſon éclat & ſa belle couleur, y mêlent une cinquieme partie d'argent. On ne trouve ce cuivre que dans la Province d'*Yun-nan*. Les Japonois en apportent à la Chine une autre eſpece qui eſt jaune, & qui ſe vend en lingot. Celui-ci a la touche de l'or, & les Chinois l'emploient pour exécuter différens bijoux. On prétend que ce cuivre n'engendre point de vert-de-gris.

Mines de la Chine, métaux, pierres, terres, argiles, &c.

Les Chinois connoiſſent encore une autre eſpece de cuivre, appelée *tſe-lay-tong*, ou *cuivre qui vient de lui-même*. Il paroît que ce n'eſt autre choſe qu'un cuivre rouge détaché des hautes montagnes par les grandes pluies, & qu'on trouve enſuite dans le ſable & parmi les cailloux, lorſque les torrens ſe ſont deſſéchés. Les Médecins Chinois attribuent aux bracelets de *tſe-lay-tong*, la propriété de fortifier les bras contre les attaques de la paralyſie.

Les mines de charbon de pierre ſont en ſi grande quantité dans toutes les Provinces de cet Empire, qu'il n'eſt peut-être aucune contrée de la terre où elles

ſoient auſſi communes & auſſi abondantes. Ce minéral ſe trouve avec profuſion dans les montagnes des Provinces de *Chen-ſi*, de *Chan-ſi* & de *Pe-tche-ly*; auſſi l'emploie-t-on dans tous les fourneaux des Ouvriers, dans les cuiſines de toutes les maiſons, & dans les poêles qui échauffent les appartemens pendant l'hiver. Sans ce ſecours, les bois de chauffage, qui ſont rares & fort chers, ne pourroient ſuffire à la conſommation des Provinces ſeptentrionales.

Mines de la Chine, métaux, pierres, terres, argiles, &c.

On recueille la pierre d'azur dans pluſieurs cantons de la Province d'*Yun-nan*, & elle ne differe en rien de celle qu'on nous apporte en Europe. Elle ſe trouve auſſi dans la Province de *Se-tchuen* & dans le diſtrict de *Tai-tong-fou* de la Province de *Chan-ſi*, qui fournit peut-être le plus beau *yu-che* de la Chine; c'eſt une eſpece de jaſpe d'un blanc ſemblable au blanc de l'agate : il eſt tranſparent lorſqu'il eſt mis en œuvre, & quelquefois tacheté.

Le plus beau criſtal de roche de la Chine vient des montagnes de *Tchang-tcheou-fou* & de *Tchang-pou-hien* de la Province de Fo-kien, ſituées ſous la latitude de 24 degrés dix minutes. Les

Ouvriers de ces deux villes ſont très-habiles à le mettre en œuvre; ils en font des boutons, des cachets, des figures d'animaux, &c.

Mines de la Chine, métaux, pierres, terres, argiles, &c.

L'*Yun-nan* fournit de véritables rubis, mais qui ſont fort petits: il ſe vend annuellement, dans la capitale de cette Province, une grande quantité d'autres pierres précieuſes; mais on aſſure qu'elles viennent d'ailleurs, & ſur-tout des Royaumes voiſins d'Ava & de Laos. On ſait qu'il exiſte, à la diſtance de deux cents *ſenes* ou cordes de la ville de *Mohang-leng*, capitale de Laos, une mine de pierreries, qui a environ cent *ſenes* de profondeur, & d'où l'on tire des rubis dont quelques-uns ſont auſſi gros que des noix. On y trouve auſſi des émeraudes, & l'on aſſure que le Roi de Laos en poſſede une dont la groſſeur égale celle d'une orange. Un ruiſſeau paſſe à travers cette mine, & en détache pluſieurs pierres précieuſes qu'il entraîne avec ſes eaux. Il arrive quelquefois qu'on en ramaſſe dont le poids eſt d'un quart ou d'un tiers d'once.

Les carrieres de marbre ſont très-communes à la Chine, & ſur-tout dans la Province de Fo-kien. Ces marbres

ne le céderoient point à ceux d'Europe, ſi les Ouvriers Chinois poſſédoient auſſi bien que nous l'art de les travailler. Ce n'eſt pas qu'on n'en trouve chez les Marchands quelques petites pieces ſupérieurement polies ; les tablettes, par exemple, dont on orne les tables des feſtins ; & qu'on nomme *tien-tſan*, ſont très-agréables, & nuancées de différentes couleurs, qui, quoique peu vives, repréſentent naturellement des montagnes, des rivieres, des arbres, des animaux : ces tablettes ſont faites d'un marbre qu'on tire des carrieres de *Tai-ly-fou*, & dont on ne choiſit que les plus beaux morceaux.

Mines de la Chine, métaux, pierres, terres, argiles, &c.

Pierres ſonores.

PARMI les inſtrumens de muſique, l'un des plus anciens & des plus eſtimés à la Chine eſt compoſé de pierres qui ont la propriété d'être ſonores. Il n'eſt pas aiſé de déterminer ſi la premiere colonie qui vint habiter la Chine y porta l'idée d'un inſtrument de muſique fait de pierre, ou ſi les pierres ſonores qu'elle y trouva la conduiſirent à cette heureuſe invention. Un vieux Commentaire du *Chou-king* dit que les Anciens, ayant re-

Mines de la Chine, métaux, pierres, terres, argiles, &c.

marqué que le courant de l'eau faiſoit réſonner quelques pierres du rivage, en détacherent quelques-unes, & que, charmés du beau ſon qu'elles rendoient, ils en conſtruiſirent des *King* ou inſtrumens de muſique.

Les différentes eſpeces de pierres ſonores connues à la Chine, different conſidérablement entre elles par la beauté, la force & la durée du ſon qu'elles rendent : & ce qui doit ſurprendre, c'eſt qu'on ne ſçauroit déterminer cette différence, ſoit par les divers degrés de dureté, de peſanteur, de fineſſe de grain; ſoit par d'autres qualités qui ſembleroient devoir l'occaſionner. On trouve des pierres très-dures qui ſont très-ſonores, & des pierres tendres qui donnent d'auſſi beaux ſons. Quelques-unes, très-peſantes, rendent un ſon très-doux; d'autres, auſſi légeres que la pierre-ponce, ont un ſon fort agréable.

La pierre appelée *Yu*, eſt la plus renommée, la plus précieuſe & la plus belle des pierres ſonores qu'on connoiſſe à la Chine : elle paroît y avoir exiſté dès la plus haute antiquité. Si l'on doit s'en rapporter à ce que les anciens Auteurs Chinois diſent des pierres d'*Yu* de leur

temps, s'ils n'en ont pas exagéré la beauté & la perfection, l'on ne peut ſe diſpenſer de convenir que celles d'aujourd'hui ne leur ſoient très-inférieures. Mais ce qui ſemble devoir raſſurer ſur la ſincérité de ces anciens Ecrivains, c'eſt que cette pierre, qui paroît avoir été connue ſous les premiers *Tcheou*, dont la dynaſtie commença l'an 1122 avant J. C., étoit fort rare ſous la dynaſtie des *Han*, qui commença l'an 206 avant notre Ere : c'étoit alors ce qu'on pouvoit offrir de plus précieux aux Empereurs : *Tching-ty*, de cette dynaſtie, qui monta ſur le trône l'an 37 avant J. C., regarda comme une époque glorieuſe de ſon regne, qu'on eût trouvé, au bord d'une riviere, un ancien *King* compoſé de ſeize pierres, toutes d'*Yu*.

Mines de la Chine, métaux, pierres, terres, argiles, &c.

Ces pierres ſonores ſe trouvent aujourd'hui dans les ravines, les torrens, les rivieres qui coulent au bas des montagnes de l'*Yun-nan*, du *Koei-tchéou*, du *Chen-ſi*, d'*Y-ly* & du *Yoquen*. La pierre d'*Yu* reſſemble extérieurement aux cailloux qui ſont dans les ruiſſeaux & les torrens qui ſe précipitent dans les gorges des montagnes. Les gros *Yu* ſont très-rares : les plus grands que les Miſſionnaires aient vus au palais impérial, n'avoient guere que

ſur les mêmes dimenſions & les mêmes meſures ; ce qui ſeroit cependant eſſentiel pour la comparaiſon.

Mines de la Chine, métaux, pierres, terres, argiles, &c.

Le *Nieou-yeou-che*, ou *pierre graiſſe de bœuf*, eſt la ſeconde eſpece de pierres ſonores connue à la Chine. Elle n'a ni la dureté, ni la peſanteur, ni la douceur du ſon du *Yu*, & elle eſt bien moins rare & bien moins eſtimée. Cependant il eſt très-difficile d'en trouver de grandes pieces propres à faire des *King*. Le plus recherché eſt celui dont le jaune, qui eſt réellement celui de la graiſſe de bœuf, eſt d'une ſeule teinte, ſans nuances ni dégradations. Cette pierre vient de la Province d'*Yun-nan*. Elle ſe trouve dans la terre, près des mines, ou dans les vallées, au bas des montagnes. Sa premiere ſurface eſt raboteuſe, d'une couleur ſale, mélangée de marron & de vert ; vient enſuite une couche de blanc de lait caillé, laquelle eſt ſuivie d'une autre couche dont la teinte eſt jaune. Ce jaune devient plus foncé à proportion qu'il approche du centre. Il ſeroit aſſez intéreſſant d'examiner pourquoi le centre de cette pierre eſt plus travaillé, plus fini, plus compacte & d'une couleur plus foncée que

les

les autres parties. L'*Yu* donne du feu au briquet; le *Nieou-yeou-chi* n'en donne pas : cette pierre paroît plus approcher de l'agate, & elle pourroit bien n'être qu'une agate particuliere à la Chine. Pour que le *Nieou-yeou-che* ſoit ſonore, il faut qu'il ſoit bien jaune & ſans ondes de criſtal; mais il s'en faut de beaucoup qu'il ſoit auſſi ſonore que l'*Yu*.

Mines de la Chine, métaux, pierres, terres, argiles, &c.

La troiſieme eſpece de pierres ſonores, nommée *Hiang-che*, rend un ſon ſi métallique, qu'on ſeroit tenté de la prendre pour une compoſition; mais il eſt conſtaté qu'elle eſt de la nature des pierres. On en trouve de noires, de griſâtres, de verdâtres unies, & d'autres marbrées de blanc. Les plus noires ſont les plus ſonores. Cette pierre ſinguliere vient d'un lac du *Tche-kiang* : elle paroît être une eſpece d'albâtre, noirci & dénaturé par les eaux qui l'ont pénétrée.

Une quatrieme eſpece de pierres ſonores reſſemble au marbre par ſes nuances, qui ſont griſes, noires & blanc ſale, ſur un fond blanc de lait. La plupart de ces pierres ont des taches tranſparentes, qui ſont une vitrification commencée : elles paroiſſent tenir le milieu entre le talc & le criſtal. On remarque que leurs

frémiſſemens s'interrompent & ſont beaucoup moins longs.

Mines de la Chine, métaux, pierres, terres, argiles, &c.

Les Chimiſtes & les Savans de l'Europe ne s'étoient point encore attachés juſqu'ici à obſerver ſi quelques-unes de nos pierres n'ont pas les mêmes propriétés que les pierres ſonores de l'extrémité de l'Aſie. Il paroît cependant que les Romains ont connu anciennement une pierre ſonore de la claſſe des *Hiang-che*. » Pline, dit M. l'Abbé du Bos, dans » ſes *Réflexions ſur la Poéſie & la Peinture*, en parlant des pierres curieuſes, » obſerve que la pierre qu'on appelle » *Calcophonas* ou *ſon d'airain*, eſt noire; » & que, ſuivant l'étymologie de ſon » nom, elle rend un ſon approchant » du ſon de ce métal, lorſqu'on la » touche. Voici le paſſage de Pline: » *Calcophonas nigra eſt; ſed illiſa, æris* » *tinnitum reddit.* Lib. 37, ſect. 56 «.

Quelques pierres ſonores, envoyées en France, ont enfin piqué la curioſité de nos Chimiſtes; ils ont cru qu'il étoit à propos de déterminer à quelle claſſe de pierres elles pouvoient appartenir. Feu M. le Duc de Chaulnes s'eſt particuliérement occupé de ce travail: voici le réſultat des expériences qu'il a faites ſur un *King* du cabinet de M. Bertin.

» On a demandé à l'Académie des
» Sciences, à M. Romé de Liſle, & à
» pluſieurs autres ſavans Minéralogiſtes,
» s'ils connoiſſoient la pierre noire des
» *King*: ils ont répondu par le paſſage
» de Pline, cité dans le Dictionnaire
» de Bomare, dans Boece de Bôtt, dans
» Linnœus; & ont ajouté que M. An-
» derſon parloit, dans ſon Hiſtoire Na-
» turelle d'Iſlande, d'une pierre bleuâtre
» & très-ſonore. Comme la pierre noire
» des Chinois devient bleuâtre quand
» on la lime, c'eſt vraiſemblablement
» la même; aucun de ceux qu'on a con-
» ſultés d'ailleurs, ne l'avoit vue.

Mines de la Chine, métaux, pierres, terres, argiles, &c.

» La pierre des Chinois reſſemble en-
» tiérement, au premier coup-d'œil,
» au marbre noir, & eſt calcaire comme
» lui; mais le marbre ordinairement
» n'eſt point ſonore. Elle reſſemble éga-
» lement, pour ſon extérieur, à la pierre
» de touche, qui eſt un baſalte, & au
» baſalte volcanique; mais ces deux
» pierres ſont des vitrifications.

» Sa reſſemblance avec le marbre noir
» m'a engagé à faire les expériences
» comparativement. Elle n'eſt pas phoſ-
» phorique, ni le marbre noir non plus;
» elle ne fait aucun effet ſur le barreau

Mines de la Chine, métaux, pierres, terres, argiles, &c.

» ſuſpendu, & ne contient par conſé-
» quent pas de fer, dans l'état métal-
» lique. Les diſſolutions dans les acides,
» éprouvées auparavant pour voir s'ils
» ne contenoient pas de fer, montrent
» par l'alkali phlogiſtique, que la pierre
» en contient un indice. Comme le
» marbre noir ne donnoit pas le même
» phénomene, on a examiné plus
» attentivement la pierre ſonore à la
» loupe, & l'on y a découvert des
» points pyriteux, auxquels on l'attri-
» bue. Diſſoute d'ailleurs par les acides
» vitrioliques, nitreux & marin, elle
» donne toujours les mêmes phénomenes
» que le marbre noir; elle fait un *ma-*
» *gna* griſâtre (qui n'eſt qu'une chaux
» teinte par le bitume) avec l'acide vi-
» triolique, & laiſſe en arriere une por-
» tion noire, inſoluble dans les acides
» nitreux & marin, qui eſt, comme dans
» le marbre noir, un véritable bitume
» combuſtible.

» Le marbre noir & la pierre ſonore
» calcinés deviennent entiérement blancs,
» & donnent des chaux très-vives; ils
» perdent leur bitume par l'action du
» feu. La pierre ſonore paroît cependant
» contenir un peu moins de matiere

» phlogiſtique ou colorante; car les pré-
» cipités par l'alkali fixe ſont un peu plus
» blancs (& même bleuâtres) que celui
» du marbre noir. Eſſayée par l'alkali vo-
» latil, elle ne contient pas de cuivre.
» Les autres précipités par les différentes
» ſubſtances, donnent tous les mêmes
» apparences «.

Mines de la Chine, métaux, pierres, terres, argiles, &c.

M. le Duc de Chaulnes en étoit à ce point de ſon analyſe, lorſqu'il fit prendre des informations chez les Marbriers: ils répondirent que le marbre bleu-turquin étoit très-ſonore. On en a effectivement vu de grandes tablettes qui le ſont beaucoup; mais ayant fait conſtruire un *King* avec ce marbre, il n'avoit plus cette qualité. En eſſayant des marbres noirs de Flandre, on en a enfin trouvé des morceaux qui rendent beaucoup de ſon, & l'on en a fait tailler un *King*, qui eſt preſque auſſi ſonore que ceux de la Chine. Toutes ces obſervations autoriſent à croire que les pierres des *King* ne ſont autre choſe qu'un marbre noir, entiérement compoſé des mêmes principes que nos marbres; mais que quelque différence dans l'organiſation rend plus ou moins ſonore.

M. le Duc obſerve encore que les

Mines de la Chine, métaux, pierres, terres, argiles, &c.

Chinois font auſſi des *King* de criſtal, & qu'on en voit un de cette eſpece à S. Brice, dans le cabinet de M. de la Tour, Secrétaire du Roi; qu'ils emploient également une eſpece d'albâtre, & que M. Bertin a reçu de la Chine des morceaux de cet albâtre, figurés comme les *King* de pierre noire, qu'on annonce comme ſonores, mais qui ne paroiſſent rendre aucun ſon; enfin, que la pierre d'*Yu*, dont les Chinois font leurs plus beaux *King*, n'eſt autre choſe qu'une agate.

Argiles, poterie, porcelaines.

Le Gouvernement Chinois, qui s'attache bien moins aux arts de luxe & d'agrément, qu'à ceux de beſoin & d'utilité, n'a jamais ceſſé de favoriſer le travail de la poterie : auſſi eſt-il venu à bout de la faire monter au rang des arts qui occupent le plus d'Ouvriers & qui fourniſſent le plus aux échanges continuels du commerce. Comme la Chine fournit une quantité prodigieuſe d'argiles de toute couleur, les unes mélangées de gravier, les autres d'un ſable très-fin, & dont pluſieurs ſont ſinguliérement travaillées par la Nature, il en

réſulte une grande variété entre la poterie d'une Province & celle qui ſe fabrique dans une autre, ſoit pour la forme des vaſes, ſoit pour leur grandeur. Il y a des lieux où l'on façonne des vaſes de quatre à cinq pieds de diametre ou même davantage, ſur une hauteur de trois pieds, & d'autres qui ont quatre à cinq pieds de haut avec une ouverture proportionnée. Ces vaſes, qu'on nomme *Kang*, ſervent aux riches, de baſſins pour leurs poiſſons dorés, pour leurs fleurs & leurs plantes aquatiques, &c.; aux Particuliers, de réſervoirs pour leur eau, de caiſſes pour leurs grains, leurs légumes, leurs fruits, &c.; aux Ouvriers, aux Marchands, de cuves, de chaudieres, &c.

Mines de la Chine, métaux, pierres, terres, argiles, &c.

Comme c'eſt ſur-tout en faveur du peuple qu'on travaille la poterie Chinoiſe, on s'eſt ſpécialement propoſé deux choſes : la premiere, de s'accommoder à tous ſes beſoins, juſqu'à faire des lampes, des cuillers, des taſſes, des vaſes de cuiſine & de table, de toutes les formes & grandeurs, & même des joujoux pour les enfans; la ſeconde, de proportionner tellement le prix de ces uſtenſiles à ſa pauvreté, qu'il puiſſe ſe procurer

très-aiſément tout ce dont il a beſoin. On porte même l'attention juſqu'à donner des formes élégantes & ornées à ſa vaiſſelle, ſes théieres, ſes taſſes. L'Empereur, à qui l'on préſente toujours quelques-uns des ouvrages de toutes les manufactures & fabriques de l'Empire, a introduit la coutume de peindre de petites fleurs en émail coloré ſur les différentes pieces de poterie; & pour les accréditer, il en a établi l'uſage dans ſon palais, & les fait entrer dans le nombre des préſens qu'il diſtribue.

Mines de la Chine, métaux, pierres, terres, argiles, &c.

Ceux qui ont voyagé dans l'Inde connoiſſent les *gargoulettes*, ou vaſes d'une eſpece de poterie qui a la propriété de bonifier & de rafraîchir l'eau. Ces vaſes, à cet égard, ſont préférés à ceux d'or, de criſtal & de la plus belle porcelaine. Les riches s'en ſervent comme les pauvres. Il en eſt de même de pluſieurs autres ouvrages de poterie, qu'on juge ſpécialement propres pour certains uſages: le thé, par exemple, eſt trouvé meilleur quand on en a fait chauffer l'eau dans tel vaſe, & quand on l'a fait infuſer dans tel autre; le riz n'a toute ſa ſaveur, & ne ſe cuit bien que dans des vaſes d'une poterie groſſiere & ſans émail;

les fleurs qui languiſſent dans la faïence & la porcelaine, croiſſent, pour ainſi dire, à vue d'œil dans certains pots de terre, &c.

Mines de la Chine, métaux, pierres, terres, argiles, &c.

Il eſt certain, 1°. que pour la cuiſine & la Médecine, on fait plus d'uſage de la poterie à la Chine qu'en France, & qu'on s'en trouve bien; 2°. que les Artiſtes en tirent un meilleur parti, & la plient mieux à leurs uſages: par exemple, les Peintres broyent leurs couleurs dans un *jou-po*, ou vaſe d'une terre dure, au moyen d'une molette de la même matiere; 3°. que la beauté & la fineſſe de quelques argiles ont mis l'induſtrie Chinoiſe à portée de faire en poterie des pieces très-précieuſes, ſoit par la délicateſſe du travail, ſoit par leur grandeur, ou par la beauté & la ſingularité de leurs formes. Le P. Amiot rapporte qu'il a vu une cuvette de deux pieds de large ſur plus de trois pieds & demi de long, dont le fini étoit ſi précieux, que, même exécutée en marbre, cette piece eût mérité d'être admirée.

Les belles porcelaines de la Chine ſont trop célebres, pour que nous n'indiquions pas ici la matiere dont on compoſe leur pâte. Cette matiere eſt le pro-

Mines de la Chine, métaux, pierres, terres, argiles, &c.

duit du mélange de deux ſortes de terres, l'une appelée *Pe-tun-tſe*, & l'autre qu'on nomme *Kao-lin*; celle-ci eſt parſemée de corpuſcules qui ont quelque éclat; l'autre eſt ſimplement blanche & très-fine au toucher. Ces matieres premieres ſe tranſportent dans les manufactures, façonnées en forme de briques. Les *Pe-tun-tſe*, dont le grain eſt ſi fin, ne ſont autre choſe que des quartiers de rochers qu'on tire des carrieres, & qu'on réduit en poudre. Toute pierre n'y eſt pas propre: la bonne pierre, diſent les Chinois, doit tirer un peu ſur le vert. On ſe ſert d'une maſſue de fer pour briſer ces quartiers de pierre; on en met enſuite les morceaux briſés dans des mortiers; &, par le moyen de certains leviers qui ont une tête de pierre armée de fer, on acheve de les réduire en une poudre très-fine. Ces leviers ſont mis en action, ou par le travail des hommes, ou par la chute de l'eau, de la même maniere que les martinets dans nos moulins à papier. On recueille enſuite cette pouſſiere, on la jette dans une grande urne remplie d'eau, & on la remue fortement avec une pelle de fer. Quand on l'a laiſſé repoſer quelque temps, il ſurnage une

eſpece de crême, épaiſſe de quatre à cinq doigts ; on la leve & on la verſe dans un autre vaſe plein d'eau : on agite pluſieurs fois l'eau de la premiere urne, en recueillant à chaque fois la crême qui s'y forme, juſqu'à ce qu'il ne reſte plus que le gros marc, que ſon propre poids précipite au fond du vaſe ; on le tire, & on le pile de nouveau.

Mines de la Chine, métaux, pierres, terres, argiles, &c.

A l'égard de la ſeconde urne, où l'on a jeté ce qui a été recueilli de la premiere, on attend qu'il ſe ſoit formé au fond une eſpece de pâte. Lorſque l'eau qui eſt au deſſus paroît fort claire, on la verſe en inclinant doucement le vaſe, pour ne pas troubler le ſédiment, & l'on jette cette pâte dans de grands moules propres à la ſécher : avant qu'elle ſoit entiérement durcie, on la partage en petits carreaux, qui s'achetent par centaine. La couleur de cette pâte, & la forme qu'elle a reçue, lui ont fait donner le nom de *Pe-tun-tſe*.

Le *Kao-lin* qui entre dans la compoſition de la porcelaine, demande un peu moins de travail que les *Pe-tun-tſe*. La Nature a plus de part à ſa préparation. On en trouve des mines dans le ſein de certaines montagnes, qui ſont couvertes au dehors d'une terre rou-

Mines de la Chine, métaux, pierres, terres, argiles, &c.

geâtre. Ces mines ſont aſſez profondes; on y trouve le *Kao-lin* en grumeaux, dont on forme des briques, en obſervant les mêmes procédés que pour les *Pe-tun-tſe*. Le P. d'Entrecolles penſe que la terre de Malte, appelée *la terre de S. Paul*, a beaucoup de rapport avec le *Kao-lin*, quoiqu'on n'y remarque pas les petites parties argentées dont celui-ci eſt ſemé.

C'eſt du *Kao-lin* que la porcelaine fine tire toute ſa fermeté; il y tient, en quelque ſorte, lieu de nerfs. Il eſt aſſez ſingulier que ce ſoit l'addition d'une terre molle qui donne de la force & de la conſiſtance aux *Pe-tun-tſe*, qui proviennent des plus durs rochers. Un riche Marchand Chinois conta au P. d'Entrecolles, que des Anglois ou des Hollandois firent acheter des *Pe-tun-tſe*, qu'ils emporterent dans leur pays, dans le deſſein d'y fabriquer de la porcelaine; mais que n'ayant pas pris de *Kao-lin*, leur entrepriſe échoua, comme ils l'ont avoué depuis : *ils vouloient*, dit ce Chinois en riant, *former un corps dont les chairs ſe ſoutinſſent ſans oſſemens.*

Les Chinois ont découvert depuis quelques années une nouvelle matiere, propre à entrer dans la compoſition de

la porcelaine. C'eſt une pierre ou eſpece de craie, appelée *Hoa-che*, dont les Médecins préparent une ſorte de tiſane qu'ils diſent être déterſive, apéritive & rafraîchiſſante. Les Ouvriers en porcelaine ſe ſont aviſés d'employer cette même pierre en place de *Kao-lin*. On la nomme *Hoa*, parce qu'elle eſt glutineuſe, & qu'elle approche en quelque ſorte du ſavon. La porcelaine faite avec le *Hoa-che* eſt rare, & beaucoup plus chere que l'autre. Le grain en eſt extrêmement fin; & quant au travail au pinceau, ſi on la compare à la porcelaine ordinaire, elle eſt à peu près ce qu'eſt le vélin comparé au papier. De plus, cette porcelaine eſt d'une légéreté qui ſurprend une main accoutumée à manier d'autres porcelaines: auſſi eſt-elle beaucoup plus fragile, & il eſt difficile de ſaiſir le véritable degré de ſa cuiſſon. On ne ſe ſert pas toujours du *Hoa-che* pour faire le corps de l'ouvrage; on ſe contente quelquefois d'en faire une colle aſſez déliée, dans laquelle on plonge la piece de porcelaine, quand elle eſt ſeche, afin qu'elle en prenne une couche avant de recevoir les couleurs & le vernis: elle acquiert par-là un degré ſupérieur de beauté.

Mines de la Chine, métaux, pierres, terres, argiles, &c.

Mines de la Chine, métaux, pierres, terres, argiles, &c.

L'orſqu'on a tiré le *Hoa-che* de la mine, on le lave avec de l'eau de riviere ou de pluie, pour en ſéparer un reſte de terre jaunâtre qui s'y trouve attaché. On le briſe enſuite, on le met dans une cuve d'eau pour le diſſoudre, & on lui donne les mêmes façons qu'au *Kao-lin*. On aſſure que le ſeul *Hoa-che*, ainſi préparé & ſans le mélange d'aucune autre terre, ſuffit pour faire de la porcelaine. Il tient la place du *Kao-lin*, mais il eſt beaucoup plus cher. La charge du *Kao-lin* ne coute que vingt ſous, celle du *Hoa-che* revient à un écu; c'eſt ce qui renchérit conſidérablement cette ſorte de porcelaine.

ARTICLE V.

Fruits, légumes, herbes potageres de la Chine.

Fruits, légumes, herbes potageres de la Chine.

LA Chine produit la plupart des fruits que nous avons en Europe, & pluſieurs autres eſpeces qui lui ſont particulieres. Les pommes, les poires, les prunes, les abricots, les pêches, les coins, les figues, les muſcats, les grenades, les

oranges, les noix, les châtaignes viennent preſque par-tout, & en abondance ; mais les Chinois n'ont aucune eſpece de bonne ceriſe. En général, & ſi l'on en excepte les muſcats & les grenades, les fruits qui leur ſont communs avec nous, ſont inférieurs à ceux d'Europe. Les Chinois ont pluſieurs eſpeces d'olives, toutes différentes des nôtres ; mais ils n'en tirent point d'huile, ſoit que ce fruit n'y ſoit point propre chez eux, ſoit qu'ils ignorent encore le ſecret de la faire. Leur maniere de recueillir les olives eſt fort commode : ils pratiquent un trou dans le tronc de l'arbre, qu'ils rebouchent après y avoir renfermé du ſel. Au bout de quelques jours le fruit ſe détache & tombe de lui-même.

Fruits, légumes, herbes potageres de la Chine.

C'eſt de la Chine que nous ſont venues les premieres oranges, & c'eſt aux Portugais que nous en ſommes redevables. On aſſure que le premier oranger dont ſont provenues toutes les oranges d'Europe, ſe conſerve encore à Lisbonne, dans la maiſon du Comte de S. Laurent. Les Chinois en ont un grand nombre d'eſpeces. Les plus eſtimées, & celles qu'on envoie par rareté dans les Indes, ſont fort petites ; elles ont la peau d'un

Fruits, légumes, herbes potageres de la Chine.

jaune tirant ſur le rouge, fine, unie, & extrêmement douce. On en mange de plus groſſes à *Canton*, qui ſont jaunes, fort agréables au goût, & fort ſaines. On en donne communément aux malades, en prenant toutefois la précaution de les faire ramollir au feu ou ſous la cendre chaude, & d'y mêler beaucoup de ſucre. Elles ſont plus fermes que nos oranges de Provence; la peau ne quitte pas nettement la chair, & la chair elle-même n'eſt point diviſée en petites côtes, comme on l'obſerve dans les nôtres.

Les limons, les citrons, & ce qu'on appelle dans les Indes *Pampelimouſes*, ſont très-communs à la Chine. Mais on y donne un ſoin particulier à la culture d'une eſpece de citronnier, dont les fruits ſont de la groſſeur d'une noix, parfaitement ronds, verts, aigres, & qu'on dit excellens dans les ragoûts. On met ſouvent ce citronnier dans des caiſſes, pour en faire l'ornement des cours, des ſalles & des appartemens.

Les Chinois ont une eſpece de melons forts petits, jaunes au dedans, d'un goût ſucré, & qu'on mange avec la peau, comme nous mangeons quelquefois

fois les pommes en Europe. Ils en ont encore une autre eſpece plus eſtimée, qui leur vient d'un endroit de la Tartarie, qu'ils nomment *Ha-mi*. Ces melons, comme nous l'avons déjà dit, ont la propriété de ſe conſerver cinq ou ſix mois dans leur fraîcheur. On a ſoin d'en faire chaque année une grande proviſion pour la table de l'Empereur.

Fruits, légumes herbes potageres de la Chine.

Le *Tſe-tſe*, que les Portugais appellent figue, eſt une ſorte de fruit particulier à la Chine, & qui croît dans preſque toutes ſes Provinces. Il y en a de pluſieurs eſpeces : ceux des terres méridionales ſont d'un goût fort ſucré ; ils ont les pepins noirs, applatis, & la chaire glaireuſe & pleine d'eau. Dans le *Chan-ſi* & le *Chen-ſi*, le *Tſe-tſe* eſt plus ferme, plus gros, mieux nourri, & plus aiſé à conſerver. Les arbres qui portent ce fruit ſont fort beaux, auſſi élevés, auſſi touffus que nos noyers de moyenne grandeur ; les feuilles ſont d'un vert éclatant, mais elles changent de couleur dans l'automne, & deviennent d'un rouge agréable. Les fruits ſont auſſi gros qu'une belle pomme : à meſure qu'ils mûriſſent, ils prennent une couleur aurore, & quand ils ſont

séchés, ils deviennent farineux & aussi sucrés que les figues.

Fruits, légumes, herbes potageres de la Chine.

On trouve dans les Provinces de *Fokien*, de *Quang-tong* & de *Quang-si*, deux especes de fruits que nous ne connoissons point. Le premier, qu'on nomme *Li-tchi*, est de la grosseur d'une datte; son noyau, qui est long & fort dur, est recouvert d'une chair molle, aqueuse, & d'un goût exquis. Cette chair est renfermée dans une écorce chagrinée en dehors, fort mince, & terminée en ovale comme un œuf. On dit ce fruit délicieux, mais il incommode quand on en mange beaucoup: on assure qu'il est si chaud, qu'il fait sortir des froncles par tout le corps. Les Chinois le laissent sécher dans l'écorce même, où il devient noir & ridé comme nos pruneaux. Ils en mangent ainsi toute l'année, & s'en servent ordinairement dans le thé, auquel il communique un léger goût d'aigreur, qu'on préfere à la Chine à la douceur du sucre. L'observation suivante doit être faite par ceux qui veulent goûter ce fruit dans sa parfaite bonté. S'il est entiérement mûr, & qu'on differe un jour à le cueillir, il change de cou-

leur ; ſi on laiſſe paſſer un ſecond jour, on s'apperçoit au goût de ſon changement ; enfin, ſi l'on attend le troiſieme jour, l'altération devient très-ſenſible. Pour que ces fruits ne perdent rien de leur parfum & de leur ſaveur, ils doivent être mangés dans les Provinces mêmes où ils croiſſent. Eût-on le ſecret d'en conſerver & de les tranſporter frais en Europe, comme on y en a porté de ſecs, on ne pourroit encore juger que très-imparfaitement de leur bonté. Les *Li-tchi* qu'on apporte à Pe-king pour l'Empereur, & qu'on renferme dans des vaſes d'étain pleins d'eau-de-vie, où l'on mêle du miel & d'autres ingrédiens, conſervent, à la vérité, une apparence de fraîcheur, mais ils perdent beaucoup de leur ſaveur. Pour faire goûter à ce Prince toute la délicateſſe de ce fruit, on a quelquefois tranſporté les arbres mêmes qui le produiſent, enfermés dans des caiſſes, & l'on prenoit ſi bien ſes meſures, que lorſqu'il arrivoit à Pe-king, le fruit étoit près de ſa maturité.

Fruits, légumes, herbes potageres de la Chine.

L'autre eſpece de fruit, particuliere aux Provinces méridionales, eſt le *Long-yen*, c'eſt-à-dire, *œil de dragon*. La figure en eſt ronde, l'écorce jaunâtre, la chair

Fruits, légumes, herbes potageres de la Chine.

blanche, aqueuſe, aigrelette. On prétend que ſi ce fruit n'eſt pas auſſi agréable au goût que le *Li-tchi*, il eſt plus ſain, & n'incommode jamais.

On diſtingue à la Chine trois eſpeces d'abricotiers : l'abricotier à fleurs doubles, l'abricotier à fruit, & l'abricotier ſauvage. On cultive dans les parterres l'abricotier à fleurs doubles, que M. Duhamel dit n'avoir jamais vu : on en compte ordinairement quatre familles principales, qui ſont les *mille-feuilles*, les *jaunes pales*, les *blancs de lait*, & les *ordinaires* dont le bouton paroît d'abord rouge, & dont la fleur blanchit en s'épanouiſſant. Il y a des abricotiers à fleurs doubles, qui ſont nains ; ils ſont deſtinés à orner les appartemens, où ils fleuriſſent pendant l'hiver. Les autres ſont plantés ſur les collines & les monticules des jardins, où ils font un très-bel effet au printemps.

L'abricotier à fruit eſt à peu près ſemblable à celui de France. Les Jardiniers Chinois en comptent pluſieurs familles qui donnent différentes eſpeces d'abricots ; ſavoir, le *Kin-hing*, qui eſt rond & a la chair jaune ; il mûrit le premier, & il eſt d'un très-bon goût ; le *Chouihing*, qui eſt très-juteux & d'un parfum

exquis ; le *Pe-hing*, dont la chair eſt blanche & d'un goût aſſez médiocre ; le *Li-hing*, qui conſerve toujours un œil verdâtre & un petit goût aigre ; le *Kien-kouan-kinen*, qui eſt de couleur de chair, d'une eau excellente, très-charnu & un peu applati ; le *Mou-hing*, qui eſt applati, verdâtre & toujours un peu acide : enfin, le *Pa-tan*, qui vient originairement d'au delà du déſert de *Cha-mo* ; cet abricot eſt petit, peu charnu, & n'eſt eſtimé qu'à cauſe de ſon amande qui eſt aſſez groſſe, douce & très-agréable au goût.

Fruits, légumes, herbes potageres de la Chine.

L'abricotier ſauvage, qui ſe trouve vraiſemblablement en France, fixeroit peut-être davantage l'attention de nos Cultivateurs, ſi ſon utilité leur étoit mieux connue. On en diſtingue à la Chine trois eſpeces, dont deux ſe reſſemblent beaucoup. Son amande donne une fort bonne huile, qui peut ſuppléer à celle de table ; elle eſt au moins bien ſupérieure à celle de noix qu'on brûle dans les lampes. Les payſans Chinois chauffent leurs étuves avec ce qui reſte des noyaux, & en recueillent les cendres, qui leur ſervent d'engrais pour leurs terres. L'abricotier ſauvage n'exige aucune culture ; il ſe con-

Fruits, légumes, herbes potageres de la Chine.

tente du plus mauvais terrein, & produit ſes fleurs aſſez tard pour ne pas craindre les gelées. On l'admet juſque dans les jardins de l'Empereur, où on lui abandonne les terreins les plus ſecs & les expoſitions les moins favorables. Les montagnes ſtériles qui ſe trouvent à l'occident de Pe-king, en ſont couvertes; &, ce qu'on aura peut-être peine à croire, c'eſt que la récolte de ces abricots ſauvages, & l'huile qu'on tire de leurs amandes, ſuffiſent pour rendre les payſans qui les habitent, auſſi riches que ceux de la plaine.

Les abricots ſont à la Chine, comme en Europe, un des premiers fruits de l'été. Les Chinois en font, comme nous, des confitures ſeches & liquides, mais ils attendent que ce fruit ſoit bien mûr. Outre cela, ils en expriment le jus, le font cuire, le clarifient, & en prépare des eſpeces de paſtilles, qu'on garde auſſi long-temps qu'on veut, & qui, fondues dans l'eau, donnent une boiſſon excellente pour déſaltérer & rafraîchir. On fait ſécher pour le même uſage les petits abricots, qu'on nomme de montagne; on détache leur chair du noyau, & on la fait tremper à pluſieurs

repriſes dans du jus d'autres abricots bien mûrs ou même de ceriſes. Ces abricots, ainſi ſéchés au ſoleil, ſe gardent pour être mangés, le printemps ſuivant, bouillis dans l'eau avec du miel ou du ſucre; mais ſur-tout pour être bouillis juſqu'à conſomption dans une grande quantité d'eau, où l'on mêle enſuite un peu de vinaigre, & qui ſert de boiſſon raffraîchiſſante pour le peuple & les gens de la campagne. Comme cette boiſſon eſt très-ſaine, les perſonnes aiſées en font pareillement uſage, en y ajoutant un peu d'écorce d'orange & de ſucre fin.

Fruits, légumes, herbes potageres de la Chine.

On recueille à la Chine une grande quantité de raiſins; & ſi les Chinois ne font point uſage du vin, ce n'eſt pas qu'ils manquent du fruit qui le donne. C'eſt un préjugé de croire que la vigne n'ait été connue que très-tard dans cet Empire, & qu'elle y ait été portée de l'Occident. Tous les Lettrés aſſurent que la vigne y a été connue & cultivée dès la plus haute antiquité. On ne peut, ſelon ces Lettrés, entendre que de la vigne, ce qui eſt dit dans le *Tcheouly* ſur ce que devoient faire les Mandarins chargés des jardins de l'Empereur:

Fruits, légumes, herbes potagères de la Chine.

or le *Tcheou-ly* paſſe pour être l'ouvrage du célebre *Tcheou-kong*, frere de *Vou-vang*, qui monta ſur le trône l'an 1122 avant Jéſus-Chriſt. Quoi qu'il en ſoit, il paroît certain qu'il y a eu des vignes dans le *Chan-ſi* & le *Chen-ſi* pluſieurs ſiecles avant l'Ere chrétienne, & qu'on en cultivoit même aſſez dans ces Provinces, pour pouvoir en faire une grande quantité de vin. *Sée-ma-tſien* rapporte, en paſſant, qu'un Particulier en avoit fait dix mille meſures. Il fut un temps où les habitans des Provinces de *Pe-tche-ly*, de *Chan-tong*, de *Ho-nan* & de *Hou-quang*, ſe livrerent pareillement à la culture de la vigne. Le vin qu'ils faiſoient avoit la propriété de ſe conſerver pendant pluſieurs années, enfermé dans des urnes qu'on enterroit; & cette liqueur, dit l'Hiſtoire, étoit devenue aſſez commune pour qu'elle causât de très-grands déſordres. Les chanſons qui reſtent de toutes les dynaſties, depuis les *Yven* juſqu'aux *Han*, font foi que le vin de raiſin a toujours été fort au goût des Chinois. L'Empereur *Ouen-ti*, de la dynaſtie des *Ouei*, le célebre avec un enthouſiaſme lyrique, digne d'Anacréon & d'Horace; & l'on voit dans la grande

Botanique Chinoiſe, liv. 133, que le vin de raiſin étoit le vin d'honneur que pluſieurs villes offroient aux Gouverneurs, aux Vice-Rois, & même à l'Empereur. En 1373, l'Empereur *Tai-tſou* accepta pour la derniere fois celui de *Tai-yuen*, ville du *Chen-ſi*, & défendit qu'on lui en préſentât davantage. *Je bois peu de vin*, dit ce Prince, *& je ne veux pas que ce que j'en bois cauſe le moindre embarras à mon peuple.*

Fruits, légumes, herbes potageres de la Chine.

Il paroît que la vigne a eſſuyé bien des révolutions à la Chine: elle n'a jamais été exceptée, toutes les fois qu'il y a eu ordre d'arracher les arbres qui embarraſſoient les champs deſtinés aux moiſſons. L'extirpation des vignes a même été pouſſée ſi loin dans la plupart des Provinces, ſous certains regnes, qu'on en perdit totalement le ſouvenir. Quand, dans la ſuite, il fut permis d'en replanter, ſi l'on s'en tient à la maniere dont quelques Hiſtoriens s'expriment, on croiroit que la vigne & le raiſin commençoient à y être connus pour la premiere fois. C'eſt probablement ce qui a pu faire penſer que la vigne n'étoit pas ancienne à la Chine. Il eſt cependant certain que, ſans parler de temps plus reculés, les

Fruits, légumes, herbes potageres de la Chine.

Annales Chinoiſes font clairement mention de vigne, de raiſin, & nommément de vin de raiſin ſous le regne de l'Empereur *Vou-ty*, qui parvint au trône l'an 140 avant l'Ere chrétienne; & que depuis ce Prince, on peut conſtater l'uſage & l'emploi de vin de raiſin, de dynaſtie en dynaſtie, &, pour ainſi dire, de regne en regne, juſqu'au quinzieme ſiecle. Quant à l'état actuel de la plantation de la vigne à la Chine, ce qu'on peut dire de plus poſitif, c'eſt que les Empereurs *Kang-hi*, *Yong-tching*, & *Kien-long* qui regne aujourd'hui, ont fait venir un grand nombre de nouveaux plants des pays étrangers; que les trois Provinces de *Ho-nan*, de *Chan-tong*, de *Chan-ſi*, paroiſſent avoir réparé leurs anciennes pertes; que les deux grandes villes de *Tai-yuen* & de *Ping-yang*, dans le *Chan-ſi*, ſont fameuſes dans tout l'Empire par la grande quantité de raiſins ſecs qui ſortent de leurs environs pour la Pharmacie & les tables; que la Province de *Pe-tchely*, non moins célebre de tout temps pour ſes vignes, en a encore aujourd'hui beaucoup, juſque-là qu'on y compte quatorze diſtricts renommés pour leurs raiſins, qu'on con-

ſerve long-temps, & qui ſe vendent à Peking à un prix fort modique. Les plus eſtimés de tous les raiſins qu'on connoît à la Chine, viennent, comme nous l'avons dit, du pays de *Ha-mi*.

Fruits, légumes, herbes potageres de la Chine.

Les Chinois nous ſurpaſſent dans l'art des potagers. Comme les racines & les légumes forment la principale nourriture du peuple, ils n'omettent ni ſoins ni travail pour s'en procurer de bons. Outre les eſpeces communes à l'Europe, ils en ont une très-grande quantité d'autres qui nous ſont inconnues. L'une des plus ſingulieres eſt une ſorte d'oignons qui ne vient point de graine comme les nôtres. Vers la fin de la ſaiſon, on voit ſortir de la pointe des feuilles de petits filamens, au milieu deſquels ſe forme un oignon blanc, pareil à celui qui germe dans la terre. Ce petit oignon pouſſe peu à peu des feuilles ſemblables à celles qui le ſoutiennent, & ces nouvelles feuilles portent à leur tour un troiſieme oignon ſur leur pointe; de maniere cependant que les feuilles & l'oignon décroiſſent toujours à meſure qu'ils s'éloignent de la terre. On croiroit voir un ouvrage de l'art, tant il y a d'ordre &

de proportion dans les différens étages qui partagent cette plante.

Fruits, légumes, herbes potageres de la Chine.

Les ſemences des choux cabus, l'oſeille, la rue, & quelques autres légumes qu'on a tranſportés des Indes à la Chine, y meurent ou dégénerent au bout de deux ou trois ans. Les Chinois ont cependant de vrais choux, mais ils ne pomment point : ils ont auſſi le perſil depuis long-temps ; mais il n'a ni la beauté ni la ſaveur du nôtre.

Parmi les herbes potageres qui nous manquent, & que nous pourrions envier aux Chinois, eſt celle qu'ils nomment *Pe-tſai*. Ce légume eſt excellent & d'un très-grand uſage. Ses feuilles lui donnent quelque reſſemblance avec la laitue-romaine ; mais il en differe par la fleur, par la ſemence, par le goût, & par la hauteur. Le meilleur *Pe-tſai* croît dans les Provinces ſeptentrionales, où l'on a ſoin de le laiſſer attendrir par les premieres gelées blanches. La quantité qu'on en ſeme, & la conſommation qu'on en fait, ſont preſque incroyables. Pendant les mois d'Octobre & de Novembre, les neuf portes de Pe-king ſont embarraſſées de chariots chargés de ce légume, &

qui défilent depuis le matin juſqu'au ſoleil couchant. Les Chinois font des proviſions de *Pe-tſai* pour l'hiver ; ils le ſalent ou le font confire, & le mêlent avec le riz, dont il rehauſſe le goût.

Fruits, légumes, herbes potageres de la Chine.

Le Pi-tſi, ou la châtaigne d'eau.

On a oſé avancer en Europe, que les Chinois laiſſent une partie de leurs terres ſans culture : on ignoroit ſans doute qu'ils cultivent le fond même des eaux, & que le ſol des lacs, des étangs, des ruiſſeaux, leur fournit des moiſſons qui nous ſont encore inconnues. Leur induſtrieuſe activité leur a fait trouver des reſſources dans un grand nombre de plantes aquatiques, dont pluſieurs, telles que le *Pi-tſi* & le *Lien-hoa*, ſont les délices des meilleures tables chinoiſes. Le Gouvernement, pour donner au peuple l'exemple de cette culture, a ſoin d'en faire planter dans les étangs, dans les nappes d'eau & autres eſpeces de communes qui appartiennent à l'Etat. L'Empereur lui-même en fait garnir les pieces d'eau qui ornent ſes jardins, & preſque tous les foſſés de ſon palais en ſont remplis. Les fleurs & la verdure de

Fruits, légumes, herbes potageres de la Chine.

ces plantes utiles couvrent auſſi preſque entiérement les deux immenſes nappes d'eau qu'on trouve au centre de Peking, & qui ne ſont ſéparées que par un ſeul pont où tout le monde paſſe, & d'où l'on peut conſidérer les magnifiques jardins du palais de l'Empereur. Le *Pi-tſi*, ou la véritable châtaigne d'eau, ne croît que dans les Provinces méridionales de la Chine : elle dépérit à Peking. Ses feuilles ſont longues comme des joncs, mais creuſes & formées en tuyau comme celles des ciboules. Ce que cette plante a d'extraordinaire, c'eſt que ſon fruit ſe trouve dans une enveloppe que forme ſa racine, & y eſt renfermé comme la châtaigne dans ſa coque épineuſe ; on rompt cette coque, & l'on détache le fruit ſans endommager la plante. Cette châtaigne d'eau eſt très-ſaine & d'un goût très-délicat ; on la donne à mâcher aux malades pour leur rafraîchir la bouche.

Nous avons & nous négligeons dans quelques Provinces de France une eſpece de châtaigne aquatique, que les Latins ont nommée *Tribulus*. Les Miſſionnaires penſent que cette plante pourroit être celle que les Chinois appellent *Lin-kio*, & dont ils tirent un très-grand

parti. Si cette identité étoit conſtatée, il ſeroit facile d'en étendre par-tout la culture, qui offriroit une reſſource nouvelle dans les temps de diſette. 1°. Cette autre châtaigne d'eau, le *Lin-kio*, eſt un fruit rafraîchiſſant & agréable en été. Lorſqu'il eſt verd, on le vend à Pe-king, dans les marchés, comme les noiſettes en Europe : 2°. ſéché & réduit en farine, il donne une très-bonne bouillie, ſur-tout lorſqu'on y joint un peu de farine de froment : on peut même en mêler un tiers dans la farine dont on fait le pain : 3°. cuit au four, confit au ſucre ou au miel, il devient une nourriture ſaine & agréable : 4°. il fournit encore un aliment convenable pour les oies, les canes, & autres oiſeaux de baſſe-cour.

Fruits, légumes, herbes potageres de la Chine.

La culture du *Lin-kio* n'exige aucun ſoin ; cette plante ſe reproduit d'elle-même dans tous les lieux où elle exiſte. Quand on veut la ſemer dans un étang, dans un ruiſſeau, on en jette la graine, à la fin de l'automne, dans la partie de l'étang où l'eau eſt peu profonde : il faut choiſir un endroit où l'eau ſoit claire & le rivage tourné au midi ; plus le *Lin-kio* reçoit de chaleur, plus il eſt ſain, ſavoureux, & plus il donne de fruits.

ARTICLE VI.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

LA vaſte étendue de la Chine renferme preſque toutes les eſpeces d'arbres qui nous ſont connus : je ne décrirai que ceux qui lui ſont propres, ou du moins étrangers à nos climats occidentaux.

Arbre au ſuif.

PARMI ces arbres extraordinaires, on doit diſtinguer celui qui porte le ſuif : il eſt de la hauteur de nos cerifiers ; les branches en ſont tortues, les feuilles taillées en cœur, d'un rouge vif & éclatant ; l'écorce en eſt unie, le tronc court, la tête arrondie & chargée. Son fruit eſt contenu dans une écorce, partagée en trois portions de ſphere, qui s'ouvrent quand il eſt mûr, & découvrent trois grains blancs de la groſſeur d'une petite noiſette. C'eſt la chair dont ces trois noyaux ſont revêtus, qui a toutes les qualités du ſuif ; la couleur, l'odeur & la conſiſtance en ſont exactement

les

les mêmes. Les Chinois la fondent & en fabriquent des chandelles, en y mêlant seulement un peu d'huile de lin, pour en rendre la pâte plus molle & plus douce. S'ils avoient l'art de purifier cette substance, comme nous purifions le suif en Europe, leurs chandelles ne seroient point inférieures aux nôtres; mais ils négligent de prendre cette précaution: aussi l'odeur en est-elle plus forte; la fumée plus épaisse, & la lumiere beaucoup moins éclatante.

Arbres, arbrisseaux, plantes de la Chine.

Arbre à la cire.

Les Chinois recueillent encore sur certains arbres une cire d'une qualité fort supérieure à celle que donnent les abeilles. Ils la nomment *Pé-la* ou *cire blanche*, parce qu'elle est telle de sa nature. Cette cire est produite par de petits insectes qui la déposent sur deux sortes d'arbres, les seuls propres à les nourrir. La premiere espece tient de la nature du buisson, & croît dans les terreins secs & arides. Les Chinois l'appellent *Kan-la-chu, arbre sec qui porte de la cire.* L'autre espece donne un arbre plus grand & plus beau, & qui ne se plaît que dans les

lieux humides ; on le nomme *Choui-la-chu*, ou *arbre aquatique qui porte de la cire.*

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Le *Kan-la-chu*, étant de la nature des buiſſons, ſe propage aiſément. On peut en tapiſſer des murailles juſqu'à la hauteur de dix pieds, ou en former des haies dans la campagne ; il ſupporte également le froid & le chaud, & réuſſit ſans culture, même dans le ſol le plus ingrat.

Les petits inſectes qui travaillent le *Pe-la* ne ſe trouvent point d'eux-mêmes ſur ces arbres ; il faut les y appliquer. Mais cette opération n'eſt pas difficile ; & dès qu'un arbre en eſt garni, il les conſerve toujours. Vers le commencement de l'hiver, on voit ſur les *Kan-la-chu* qui ont déjà porté de la cire, croître de petites tumeurs qui augmentent toujours juſqu'à ce qu'elles ſoient de la groſſeur d'une petite noiſette : ce ſont autant de nids remplis d'œufs de ces petits inſectes, appelés dans le pays, *Pe-la-tchong* ou *La-tchong*. Quand la chaleur, au printemps, eſt parvenue au point de faire épanouir les fleurs de l'arbre, elle fait pareillement éclore les petits inſectes. C'eſt le temps propre où l'on doit appliquer des nids aux arbres qui n'en ont

pas. On fait de petits paquets ou faiſceaux de pailles, ſur chacun deſquels on place ſept ou huit nids; on attache enſuite ces paquets aux branches, en obſervant de placer les nids immédiatement ſur l'écorce. Si l'arbriſſeau a cinq pieds de haut, il peut ſupporter un ou deux paquets ſur chacune de ſes tiges, & ainſi des autres à proportion de leur force & de leur vigueur. Dès que ces inſectes ſont éclos, ils courent ſur les branches, ſe répandent ſur les feuilles, & cherchent à percer l'écorce ſous laquelle ils ſe retirent volontiers, mais d'où ils ſortent au temps marqué pour fabriquer leur cire.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

C'eſt vers le milieu de Juin que cette cire commence à ſe déclarer ſur les *Kan-la-chu*. On n'y apperçoit d'abord que quelques filamens d'une laine fine & déliée, qui s'éleve ſur l'écorce tout autour de l'inſecte. Peu à peu ces filamens forment un duvet qui s'épaiſſit, & dont le volume augmente de plus en plus pendant les chaleurs de l'été. Cette croûte couvre entiérement le corps des *La-tchong*, & les défend tout à la fois du chaud, de la pluie, & des fourmis. Les Chinois aſſurent que ſi on laiſſoit trop long-temps

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

la cire ſur l'arbre, les inſectes ne feroient point leurs nids. Il faut avoir ſoin de la recueillir avant les premieres gelées blanches de Septembre.

Cette cire eſt blanche, luiſante, & conſerve ſa tranſparence, juſqu'à l'épaiſſeur d'un pouce. On la porte à la Cour, où elle eſt réſervée pour l'uſage de l'Empereur, des Princes & des premiers Mandarins. Si l'on en mêle une once avec une livre d'huile, ce mélange prend de la conſiſtance, & forme une cire peu inférieure à la cire d'abeilles. Les Médecins même l'emploient dans le traitement de pluſieurs maladies : appliquée ſur les plaies, elle en fait renaître les chairs en très-peu de temps. On aſſure encore qu'un grand nombre de Chinois, lorſqu'ils doivent parler en public, ou ſe trouver dans des occaſions où ils ont beſoin d'aſſurance & de fermeté, mangent une once de cette cire, pour prévenir les défaillances & les palpitations de cœur.

Le Tſi-chu, ou l'arbre du vernis.

NOUS avons cru long-temps en Europe, que le célebre vernis des Chinois

n'étoit qu'une compoſition particuliere, dont ces peuples avoient le ſecret. Nous ſavons aujourd'hui qu'ils ne doivent qu'à la Nature & à leur climat cette liqueur précieuſe qui donne tant de luſtre & d'éclat à leurs petits ouvrages. Le vernis de la Chine n'eſt autre choſe en effet qu'une gomme rouſſâtre, qui découle de certains arbres, appelés *Tſi-chu*. Ces arbres croiſſent dans les Provinces de *Kiang-ſi* & de *Se-tchuen* : ceux qui ſe trouvent dans le territoire de *Kan-tcheou*, l'une des villes les plus méridionales du *Kiang-ſi*, donnent le vernis le plus eſtimé.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

On aſſure que le *Tſi-chu*, dont la feuille & l'écorce reſſemblent aſſez à celles du frêne, ne porte ni fleurs ni fruits. Il s'éleve rarement à plus de quinze pieds de haut, & la groſſeur de ſon tronc eſt alors d'environ deux pieds & demi de circonférence. Voici la maniere dont s'y prennent les Chinois pour multiplier cette eſpece d'arbres. Ils choiſiſſent au printemps un rejeton vigoureux, qui ſorte immédiatement du tronc, & qui ſoit à peu près de la longueur d'un pied. Ils enduiſent ſa partie la plus inférieure, par laquelle il tient à l'arbre, d'une ſorte de terre jaune qui doit avoir

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

au moins trois pouces d'épaiſſeur. On couvre avec ſoin cet enduit, & on l'enveloppe d'une natte pour le défendre de la pluie & des intempéries de l'air. Vers l'équinoxe d'automne, on découvre un peu de cette terre, pour obſerver en quel état ſont les petites racines qu'a pouſſées le rejeton. Si l'on trouve que les filamens qui compoſent ces racines ſoient de couleur rouſſâtre, on juge qu'il eſt temps de faire l'amputation; mais on la differe s'ils ſont blancs, parce que cette couleur indique qu'ils ſont encore trop tendres. Il faut alors refermer l'enduit, & attendre juſqu'au printemps ſuivant. On met en terre le rejeton, dès qu'il eſt ſéparé du tronc de l'arbre; mais dans quelque ſaiſon qu'on le plante, ſoit au printemps, ſoit en automne, il faut obſerver de mettre beaucoup de cendre dans le trou qu'on a préparé, parce que ſans cette précaution, les fourmis dévoreroient les racines encore tendres, ou du moins en exprimeroient tout le ſuc, & les feroient ſécher.

Les Chinois ne tirent point le vernis du *Tſi-chu*, avant que ſon tronc n'ait à peu près cinq pouces de diametre, groſſeur qu'il n'acquiert qu'à l'âge de ſept à

huit ans. Le vernis qu'on tireroit d'un arbre plus foible ou plus jeune, n'auroit ni le même éclat ni la même ſolidité. Cette liqueur ne diſtille que pendant la nuit, & durant la ſeule ſaiſon de l'été; elle ne coule point pendant l'hiver, & le vernis que l'arbre donne au printemps & dans l'automne, eſt toujours mêlé de beaucoup d'eau.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Pour faire couler cette gomme, on pratique autour du tronc pluſieurs rangs d'inciſions, dont on proportionne le nombre à la vigueur de l'arbre. Le premier rang eſt à ſept pouces de terre, & les ſuivans à la même diſtance les uns des autres, en continuant juſqu'au haut du tronc, & même juſque ſur les fortes branches qui ſont d'une groſſeur ſuffiſante. Les Chinois ſe ſervent d'un fer recourbé pour ouvrir ces inciſions, qui doivent être un peu obliques, & auſſi profondes que l'écorce eſt épaiſſe; ils les font d'une ſeule main, & tiennent de l'autre une coquille dont ils inſerent auſſi-tôt les bords dans l'entaille faite à l'arbre: cette coquille s'y ſoutient ſans aucun autre appui. Ces inciſions ſe font vers le ſoir, & le lendemain matin on va recueillir le vernis qui a coulé dans les

coquilles ; le ſoir on les inſere de nouveau, & l'on continue de la même maniere juſqu'à la fin de l'été. Mille arbres donnent à peu près par nuit vingt livres de vernis.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Ce ne ſont point ordinairement les propriétaires de ces arbres qui en font tirer le vernis, mais des Marchands qui traitent dans la ſaiſon avec ces propriétaires, à raiſon de cinq ſous par pied. Ces Marchands louent enſuite des Ouvriers, auxquels ils donnent par mois une once d'argent, tant pour leur travail que pour leur nourriture : un de ces Ouvriers ſuffit pour cinquante pieds d'arbres.

Le vernis, lorſqu'il coule, exhale des vapeurs malignes, dont les Ouvriers ne ſe garantiſſent qu'en uſant de préſervatifs & de beaucoup de précautions. Le Marchand qui les emploie eſt obligé de tenir toujours chez lui un grand vaſe rempli d'huile de rabette, dans laquelle on a fait bouillir une certaine quantité de ces filamens charnus qui ſe trouvent mêlés dans la graiſſe de porc, & qui ne fondent point avec le ſain-doux. Lorſque les Ouvriers vont adapter les coquilles aux arbres, ils emportent avec eux un peu de cette huile, dont ils ſe frottent

le viſage & les mains ; ce qu'ils pratiquent avec plus d'exactitude encore, quand ils ont recueilli le matin le vernis qui a découlé pendant la nuit. Après le repas, ils ſe lavent tout le corps d'une eau chaude, dans laquelle on a fait bouillir des écorces de châtaignes & de bois de ſapin, du ſalpêtre criſtalliſé, & quelques autres drogues. Lorſqu'ils ſont occupés autour des arbres, ils s'enveloppent la tête d'un petit ſac de toile, auquel on a pratiqué deux trous, & ſe couvrent le devant du corps d'une eſpece de tablier, fait de peau de daim paſſée, qu'ils ſuſpendent au cou par des cordons, & qu'ils aſſujettiſſent avec une ceinture. Ils chauſſent des bottines, & portent aux bras des gants faits de la même peau. Les plus funeſtes effets puniroient bientôt l'Ouvrier téméraire qui oſeroit travailler à la récolte du vernis ſans uſer de ces précautions. Le mal ſe déclare par des dartres qui deviennent d'un rouge très-vif, & s'étendent en fort peu de temps : bientôt le corps s'enfle avec violence, la peau ſe déchire, & ſe couvre d'une lepre univerſelle. Le malade ne réſiſteroit que peu de jours aux douleurs aiguës qu'il éprouve, s'il ne trouvoit un

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

prompt remede dans les préſervatifs mêmes dont on ſe ſert contre les vapeurs & les émanations malignes du vernis.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Lorſque les Ouvriers vont recueillir cette gomme, ils portent attaché à leur ceinture une eſpece de vaſe fait de cuir de bœuf; d'une main ils détachent les coquilles, & de l'autre ils les raclent avec un petit inſtrument de fer, pour en faire couler tout le vernis. On le porte enſuite chez le Marchand, où on le purifie en le paſſant dans une toile. Le marc ſe vend aux Droguiſtes, parce qu'il eſt de quelque uſage dans la Médecine.

La récolte étant faite, le Marchand renferme ſon vernis dans de petits tonneaux exactement calfeutrés en dehors; la livre, tous frais faits, lui revient à peu près à quarante ſous; mais il en tire le double & même davantage, ſelon que les endroits où il le tranſporte ſont plus ou moins éloignés.

Outre le luſtre & l'éclat que le vernis donne aux petits ouvrages des Chinois, il a encore la propriété de conſerver le bois ſur lequel on l'applique, ſur-tout ſi l'on n'y mêle aucune matiere étrangere. Il empêche que l'humidité n'y pénetre,

& que les vers ne s'y engendrent. Chaque Ouvrier a ſon ſecret & ſa méthode pour appliquer le vernis. Ce travail exige beaucoup d'adreſſe & de légéreté dans la main, & une grande attention à ſaiſir le juſte degré de fluidité que doit avoir cette gomme, qui ne doit être ni trop liquide ni trop épaiſſe quand on l'emploie. La patience eſt ſur-tout une qualité néceſſaire pour réuſſir; car un ouvrage d'un bon vernis doit être fait à loiſir, & un été ſuffit à peine pour lui donner ſa perfection. Auſſi eſt-il rare que les cabinets qui nous viennent de Canton ſoient auſſi beaux & d'un uſage auſſi durable que ceux qu'on travaille au Japon, au Tong-king & à Nang-king, capitale de la Province de Kiang-nan. Ce n'eſt pas que les Ouvriers n'y emploient le même vernis & la même dorure; mais comme ils ne travaillent que pour les Européens, qui ſont faciles à contenter, ils ne s'attachent point à donner aux pieces qui ſortent de leurs mains, tout le fini dont elles ſont ſuſceptibles.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Le vernis s'applique en deux manieres: la plus ſimple eſt lorſqu'on l'applique immédiatement ſur le bois. On polit d'a-

bord le meuble, & on l'enduit d'une
Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.
ſorte d'huile que les Chinois appellent *Tong-yeou.* Dès que cette huile eſt ſeche, on donne deux ou trois couches de vernis; & il reſte ſi tranſparent, qu'il laiſſe appercevoir toutes les veines & les nuances du bois. Si l'on veut cacher entiérement la matiere & le fond ſur lequel on travaille, il ſuffit de multiplier le nombre des couches de vernis; il donne alors aux ouvrages une ſurface éclatante, & dont le poli imite celui de la plus belle glace. Quand l'ouvrage eſt ſec, on y peint diverſes figures en or & en argent, comme des fleurs, des oiſeaux, des arbres, des palais, des dragons, &c. On paſſe enſuite, ſi l'on veut, ſur ces figures une nouvelle couche de vernis, qui ſert à leur donner de l'éclat & à les conſerver.

La ſeconde maniere d'employer le vernis exige plus de préparation. Les Ouvriers Chinois collent ſur le bois une eſpece de carton compoſé de papier, de filaſſe, de chaux, & de quelques autres matieres bien battues, auxquelles le vernis doit s'incorporer. Ils en compoſent un fond parfaitement uni & ſolide, ſur lequel s'applique le vernis par

petites couches qu'on laiſſe ſécher l'une après l'autre.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Il arrive ſouvent qu'en répandant du thé ou des liqueurs chaudes ſur des tables ou des uſtenſiles de vernis, leur luſtre inſenſiblement ſe ternit & s'efface. Le ſecret, dit un Auteur Chinois, pour rendre au vernis le noir éclatant qu'il avoit, c'eſt de l'expoſer pendant une nuit à la gelée blanche, ou de le tenir quelque temps dans la neige.

Le Tié-ly-mou, ou *arbre de fer.*

Cet arbre s'éleve à la hauteur de nos grands chênes; mais il en differe par la groſſeur du tronc, par la figure de ſa feuille, & par les qualités de ſon bois: celui-ci reſſemble au fer par ſa couleur, ſa dureté, & par ſa peſanteur qui ne lui permet pas de flotter ſur l'eau. C'eſt de ce bois que ſont faites les ancres des vaiſſeaux de guerre Chinois.

Le Nan-mou.

Les Relateurs ont parlé de cet arbre comme du cedre des Chinois; cependant ſa feuille n'eſt pas la même que

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

celle des cedres du Liban. Cet arbre eſt un des plus hauts qu'on trouve à la Chine ; il pouſſe ſes branches verticalement : celles-ci ne ſortent du tronc qu'à une certaine hauteur, & ſe terminent par une touffe ou bouquet. Les Chinois regardent le bois du *Nan-mou* comme incorruptible. *Quand on veut*, diſent-ils, *élever un bâtiment qui puiſſe durer toujours, il faut y employer le ſeul bois de Nan-mou.* Auſſi l'uſage du *Nan-mou* eſt-il particuliérement affecté à la conſtruction des maiſons impériales, où toutes les colonnes, les poutres, les portes ſont faites de ce bois.

Le Tſe-tan, ou *bois de roſe.*

CET arbre fournit le bois le plus beau & le plus précieux dont on faſſe uſage dans la menuiſerie Chinoiſe. Il eſt d'un noir tirant ſur le rouge, rayé, & ſemé de veines très-déliées, qu'on croiroit être peintes. Les Ouvriers Chinois en façonnent des tables, des chaiſes, & autres pieces d'ameublement. Tous les ouvrages faits de ce bois ſont très-recherchés, & coutent plus cher que ceux auxquels on applique le vernis.

Le Camphrier.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

LA Chine produit l'arbre précieux qui donne le camphre; cet arbre eſt appelé *Tchang*. On aſſure qu'il s'en trouve de cent trois coudées de hauteur, & de ſi gros, que vingt perſonnes peuvent à peine les embraſſer. Le tronc de ces arbres, lorſqu'ils ſont vieux, jette des étincelles de feu; mais la flamme en eſt ſi ſubtile, qu'il n'eſt point à craindre qu'elle ſe communique : les cheveux même n'en ſeroient pas brûlés. Le camphre ordinaire ne coute à Pe-king que deux ſous l'once; mais il eſt inférieur à celui de *Borneo*, au jugement même des Chinois.

La maniere dont quelques-uns de nos Auteurs ont parlé de la diſtillation du camphre, doit faire juger qu'ils ont ignoré les procédés qu'on emploie pour obtenir cette gomme ſalutaire. Le camphre ne diſtille point à terre comme certains arbres réſineux, qui, pour leur conſervation, ſe déchargent de ce qu'ils ont de trop onctueux dans leur ſubſtance; il ne diſtille pas plus du haut de l'arbre en bas par une inciſion qu'on y auroit faite. On ſe ſerviroit à la Chine de ce moyen,

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

ſi l'on pouvoit l'employer avec ſuccès; car ces ſortes d'inciſions, faites aux arbres réſineux, y ſont fort en uſage. Voici la maniere dont on obtient le camphre. On prend des branches nouvelles de l'arbre *Tchang*, on les coupe en petits morceaux, & on les fait tremper durant trois jours & trois nuits dans de l'eau de puits. Lorſqu'elles ont été macérées de la ſorte, on les jette dans une marmite où on les fait bouillir, & pendant ce temps-là on les remue ſans ceſſe avec un bâton de bois de ſaule. Quand on voit que le ſuc de ces petits morceaux de l'arbre s'attache abondamment au bâton, ſous la forme de gelée blanche, on paſſe le tout, ayant ſoin de rejeter le marc ou les immondices. Alors ce ſuc ſe verſe par inclinaiſon dans un baſſin de terre neuf & verniſſé. On le laiſſe repoſer durant une nuit; le lendemain on trouve que ce ſuc s'eſt coagulé, & forme une eſpece de maſſe. Pour purifier cette premiere production, on ſe ſert d'un baſſin de cuivre rouge; on cherche quelque vieille muraille faite de terre; on prend de cette terre, qu'on pile & qu'on réduit en une poudre très-fine; on place cette poudre au fond du baſſin.

baſſin. Sur cette couche de terre, on répand une couche de camphre, & on l'arrange ainſi par ordre, couche ſur couche, juſqu'à quatre, & ſur la derniere, qui eſt de terre bien pulvériſée, on place une couverture faite des feuilles de la plante *Po-ho*, c'eſt-à-dire, du pouliot. Le baſſin de cuivre étant ainſi garni, on le couvre d'un autre baſſin, & l'on a ſoin qu'ils ſoient parfaitement unis, & même, pour bien les arrêter l'un ſur l'autre, on les borde par l'endroit où ils ſe joignent, d'une terre jaune qui les ſerre fortement. Le baſſin étant plein de cette mixtion, on le met ſur le feu, ayant ſoin que ce feu ſoit réglé, égal, ni trop vif, ni trop foible : la pratique inſtruit du juſte milieu qu'il faut tenir. On doit être très-attentif à ce que l'enduit de terre graſſe, qui joint les baſſins, tienne bien, & qu'il ne s'y faſſe aucune fente, de crainte que les parties ſpiritueuſes ne s'échappent, ce qui ruineroit l'ouvrage. Lorſqu'on a donné le feu néceſſaire, on attend que les baſſins ſoient refroidis; alors on les ſépare, & l'on trouve le camphre ſublimé & attaché au couvercle. Si l'on réitere l'opération deux ou trois fois, on aura du

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

camphre en belles parcelles. Toutes les fois qu'on voudra s'en ſervir en certaine quantité, on le mettra entre deux vaſes de terre, dont on entourera bien les bords avec pluſieurs bandes de papier mouillé; on tiendra ce vaſe, environ pendant une heure, ſur un feu égal & modéré; puis ayant laiſſé refroidir le vaſe, on trouvera le camphre dans toute ſa perfection, & prêt à être employé.

Cette maniere d'extraire le camphre des entrailles mêmes de l'arbre, peut ſe pratiquer dans toutes les ſaiſons de l'année; ce qui ne pourroit ſe faire ſi on le tiroit comme les autres réſines, leſquelles ne découlent que pendant un certain eſpace de temps aſſez court. D'ailleurs, en ébranchant l'arbre du camphre, on lui nuit beaucoup moins qu'on ne feroit en tirant ſon ſuc par des inciſions toujours haſardeuſes.

Le Siang.

CET arbre croît à la hauteur de nos châtaigners. Le fruit qu'il porte remplace la noix de galle chez les Teinturiers Chinois: ce fruit eſt de la groſſeur d'une châtaigne, il en a même à peu

près la couleur, & il eſt garni d'une double écorce. Il n'y a proprement que ſon écorce extérieure dont on faſſe uſage dans la teinture. Quoique ce fruit ſoit d'un goût fort âpre, les porcs s'en nourriſſent. Des Montagnards même de la Chine aſſurent qu'après l'avoir dépouillé, par le moyen de l'eau chaude, de ſa peau intérieure, & l'avoir fait bouillir dans une ſeconde eau avec du vinaigre, ils en mangent avec plaiſir. Cet arbre croît facilement dans le nord de *Pe-king* & dans la Province de *Tché-kiang* : peut-être réuſſiroit-il également dans les contrées ſtériles & montagneuſes de l'Europe.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Le Lo-ya-ſong.

On nomme ainſi une eſpece de pin qu'on trouve à *Keou-ouai*, au delà de la grande muraille. Son tronc, ſes branches, ſes feuilles & ſes fruits ſont exactement ſemblables à ceux des pins ordinaires. Mais pluſieurs ſingularités le diſtinguent : toutes ſes feuilles tombent en automne ; ſon bois eſt très-dur & d'un bon uſage, mais le ſuc qu'il contient eſt vénéneux. Lorſqu'on coupe cet arbre,

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

il faut prendre garde qu'il ne jailliſſe quelque goutte de cette liqueur ſur la peau ; elle y produit des bulles & des boutons, qu'on ne guérit que très-difficilement. Sa racine eſt rougeâtre ; ſi on la met dans la terre ou dans l'eau, elle ſe pétrifie en peu de temps : elle devient alors très-bonne pour aiguiſer les outils les plus fins & les mieux trempés. Cette pétrification altere ſi peu ſa figure, qu'il faut y regarder de bien près pour s'en appercevoir ; mais ſon poids augmente conſidérablement.

Le Lung-ju-çu.

LE tronc de cet arbre égale en groſſeur celui de nos grands pruniers ; il ſe partage en deux ou trois groſſes branches principales, qui ſe ſubdiviſent en d'autres plus petites. Son écorce eſt d'un gris rouſſâtre, & mouchetée comme celle du coudrier. L'extrémité de ſes branches eſt noueuſe, inégale, & remplie de moelle. Le tronc de cet arbre fournit des planches, qu'on emploie à divers ouvrages de menuiſerie. Le fruit qu'il porte pend à de longs pédicules verts & fibreux ; il eſt rond & un peu oblong, & reſſemble

aux ceriſes lorſqu'elles ſont vertes. La peau de ce fruit, parſemée en quelques endroits de petits points roux, eſt aſſez dure, & renferme une ſubſtance verdâtre que la maturité réduit en une eſpece de bouillie : on s'en ſert en hiver pour ſe frotter les mains & les garantir des engelures.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Le Tcha-ké.

Cet arbre croît ſur les côtes du Nord : ſon tronc ni ſes branches n'ont aucune écorce. Si on le jette dans le feu, quelque vert qu'il ſoit, il brûle avec la même facilité que le bois le plus ſec. Si l'on en fait du charbon, ce charbon s'allume très-aiſément, donne une braiſe très-ardente, ſans odeur ni fumée, & brûle plus long-temps que tout autre ſans ſe conſumer.

Le Tchu-kou.

Cet arbre eſt d'autant plus précieux pour les Chinois, que ſon écorce intérieure leur fournit une grande partie du papier qu'ils conſomment. Lorſqu'on rompt ſes branches, l'écorce ſe détache

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

& s'enleve ſous la forme de longs rubans. Si l'on vouloit juger de ſon eſpece par ſes feuilles, on croiroit que c'eſt un mûrier ſauvage; mais par ſon fruit il reſſemble plus au figuier. Ce fruit tient aux branches, ſans qu'il y ſoit attaché par aucune queue; il rend du lait comme la figue, lorſqu'on l'arrache avant ſa maturité. Un grand nombre de traits de reſſemblance avec le figuier & le mûrier, pourroit le faire regarder comme une eſpece de ſycomore. Cet arbre croît ſur les montagnes & dans les terreins pierreux. L'Herbier Chinois indique la maniere de le cultiver pour en obtenir une plus grande quantité, & qui ſoit d'une qualité meilleure. » Il faut, dit-il, » à l'équinoxe du printemps, prendre la » graine de cet arbre, & après l'avoir » lavée, la mêler avec la ſemence de » ſeſame, & les jeter en terre pêle-mêle. » La graine de ſeſame pouſſera avec les » premiers jets de l'arbre *Tchu-kou*; mais » il faut bien ſe donner de garde de cou- » per cette plante ni en automne ni en » hiver : il faut attendre le printemps » ſuivant. Alors on met le feu dans le » champ, & dès cette même année » on verra croître avec vigueur les plants

» du *Tchu-kou*. Au bout de trois ans, cet
» arbre eſt en état d'être coupé, & ſon
» écorce eſt propre à la fabrication du
» papier «.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Le Kin-kouang-tſée ou *jujubier aigre.*

Ce jujubier eſt un grand arbre, dont les feuilles alongées ſe terminent en pointe. Ses fleurs ſont d'une teinte verdâtre, & les fruits qu'il donne reſſemblent aux groſſes jujubes; ils ſont très-rafraîchiſſans : leur belle couleur jaune leur a fait donner le nom de *jujubes d'or*. Ces fruits conſervent, en ſe ſéchant, un petit goût aigre, & leur couleur dorée ſe change en un rouge tendre. Leur noyau eſt dur, & s'arrondit en forme de cœur, comme l'amande qu'il renferme. On ſe ſervoit autrefois de ces noyaux, ſur leſquels on gravoit différentes figures, pour en faire des eſpeces de chapelets à l'uſage des Idolâtres. On prétend que cet arbre eſt originaire du Bengale, & qu'il eut d'abord beaucoup de peine à réuſſir à la Chine; mais il s'y eſt tellement naturaliſé, qu'il y croît aujourd'hui à la hauteur des plus grands arbres fruitiers. Son bois, qui eſt très-

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

dur & d'un grain très-fin, s'emploie avec ſuccès pour toutes ſortes d'ouvrages.

Le Tſe-ſong-yuen-pe ou *l'arbre cyprès-genievre.*

CET arbre eſt une des ſingularités de la Nature : il tient tout à la fois du cyprès & du genievre. Le tronc, dont le diametre eſt d'environ un demi-pied, jette, preſque en ſortant de terre, une grande quantité de branches qui s'étendent de tous côtés, & ſe partagent en une infinité d'autres qui forment le buiſſon le plus touffu. Toutes ces branches ſont chargées de feuilles, dont les unes reſſemblent à celles du cyprès, les autres à celles du genievre. Celles-ci, qui ſont longues, étroites & piquantes, ſont rangées le long des rameaux par files, leſquelles ſont au nombre de quatre, de cinq, & quelquefois de ſix ; d'où il arrive qu'en conſidérant chaque rameau par ſon extrémité, on apperçoit des eſpeces d'étoiles de quatre, de cinq ou de ſix rayons, la feuille la plus voiſine de l'œil couvrant exactement celle qui la ſuit, & laiſſant parfaitement vides les

intervalles qui ſéparent ces files ou rayons. Les rameaux ou ſcions que couvrent ces feuilles de genievre, ſe trouvent ordinairement en deſſous des branches principales ; les rameaux qui croiſſent le long de la partie ſupérieure de ces mêmes branches, ont des feuilles de cyprès. Il ſe trouve des branches entieres qui ne tiennent que du cyprès, d'autres qui n'appartiennent qu'au genievre ; quelques-unes de ces branches ſont moitié l'un, moitié l'autre ; & l'on en voit enfin quelques autres ſur leſquelles on ne trouve qu'un petit nombre de feuilles de cyprès, entées à l'extrémité d'un rameau de genievre, ou quelque petit rameau de genievre qui ſort d'une branche de cyprès. Quand cet arbre eſt jeune, toutes ſes feuilles ſont de genievre ; elles ſont de cyprès quand il eſt vieux.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

L'écorce de cet arbre eſt inégale, raboteuſe, d'une couleur de gris-brun, tirant quelquefois ſur le rouge. Son bois eſt d'un blanc-rougeâtre & ſemblable à celui du genievre, mais il contient une qualité réſineuſe. Les feuilles ont l'odeur du cyprès, & une ſorte de parfum aromatique : elles ſont d'un goût amer & âcre. Cet arbre porte de petits fruits

verts, arrondis, & un peu plus gros que les grains de genievre : ils renferment deux grains roussâtres sous la forme de petits cœurs, & durs comme des pepins de raisin.

Arbres, arbrisseaux, plantes de la Chine.

Le Bambou.

LE bambou est une espece de roseau, mais qui acquiert la hauteur & la grosseur des grands arbres. Ses feuilles sont longues & repliées vers leur extrémité. Quoique les tiges soient creuses & partagées de distance en distance par des nœuds, elles sont néanmoins très-dures, très-fortes, & capables de soutenir les plus énormes poids. On emploie ces arbres ou roseaux à une infinité d'usages : on s'en sert comme de tuyaux naturels pour la conduite & la distribution des eaux ; on les fend dans leur longueur, & on les divise en brins déliés, dont on fait des nattes, des boîtes, des peignes, & différens ouvrages ; on les brise, on les fait macérer dans l'eau, & de la pâte qui en résulte, on fabrique différentes especes de papier. Quoique le bambou croisse dans toutes les Provinces de la Chine, il est cependant

plus commun dans la Province de *Tchekiang*, où l'on en trouve des forêts entieres.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

L'Acacia.

L'ACACIA, qui fut tranſporté d'Amérique en France vers la fin du dernier ſiecle, eſt commun à la Chine. Les Auteurs Chinois prétendent que les graines tirées de ſes gouſſes ſont employées avec ſuccès dans la Médecine. Il faut, diſent-ils, à l'entrée de l'hiver, mettre les graines de l'acacia dans du fiel de bœuf, en ſorte qu'elles en ſoient toutes couvertes; faire ſécher le tout à l'ombre durant cent jours, enſuite avaler chaque jour une de ces graines après le repas. On promet des effets admirables de ce remede; & l'on aſſure, en particulier, qu'en continuant tous les jours d'en faire uſage, la vue s'éclaircit, les hémorroïdes diſparoiſſent, & que les cheveux déjà blancs redeviennent noirs. Une autre prérogative de l'acacia eſt de fournir des fleurs propres à teindre du papier ou des pieces de ſoie en jaune, dont elles donnent trois différentes nuances. Les Teinturiers Chinois en font

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

un grand uſage. L'Herbier Chinois enſeigne quelle doit être la culture de cet arbre, pour qu'il croiſſe plus promptement & qu'il ſe conſerve mieux. Quand vous aurez ramaſſé, dit-il, des graines d'acacia, ſéchez-les au ſoleil, & un peu avant le ſolſtice d'été, jetez-les dans l'eau. Quand elles y auront germé, ſemez-les dans un terrein gras, en y mêlant de la graine de chanvre. Chacune de ces ſemences pouſſera; vous couperez le chanvre en ſon temps, & vous lierez les jeunes acacias à de petits échalas qui leur ſerviront d'appui. L'année ſuivante, vous ſemerez encore du chanvre, ce que vous réitérerez la troiſieme année, afin que ce chanvre préſerve ces plantes délicates des injures du temps : après quoi, ces jeunes arbriſſeaux étant devenus plus forts & plus robuſtes, vous les tranſplanterez ailleurs, & ils deviendront de très-beaux arbres.

Le Thé.

PARMI les arbriſſeaux aromatiques de la Chine, celui qui nous donne le thé tient le premier rang. Ce nom n'eſt pas celui qu'il porte dans le pays même,

où on l'appelle *Tcha*, & par corruption dans quelques Provinces maritimes, *Tha*, d'où nous avons formé le mot *Thé*.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Le P. le Comte, dans ſes Mémoires, donne une deſcription aſſez détaillée de cet arbriſſeau. » Le thé, dit-il, croît » dans les vallées & au pié des mon- » tagnes. Le meilleur vient dans les » terroirs pierreux. Celui qu'on plante » dans les terres légeres, tient le ſe- » cond rang. Le moindre de tous ſe » trouve dans les terres jaunes; mais » en quelque endroit qu'on le cultive, » il faut avoir ſoin de l'expoſer au midi: » il en a plus de force, & porte trois » ans après avoir été planté. La racine » de l'arbriſſeau reſſemble à celle du » pêcher, & ſes fleurs aux roſes blan- » ches & ſauvages. En entrant dans la » Province de Fo-kien, on me fit re- » marquer, pour la premiere fois, du » thé ſur le penchant d'une petite col- » line; il n'étoit que de cinq ou ſix » pieds de haut. Pluſieurs tiges, jointes » enſemble & diviſées vers la cime en » pluſieurs petits rameaux, formoient » une eſpece de petit bouquet, à peu » près comme notre myrte d'Europe. » Le tronc, quoique ſec en apparence,

Arbres, arbrisseaux, plantes de la Chine.

» portoit néanmoins des branches & des
» feuilles bien vertes. Ces feuilles étoient
» alongées par la pointe, assez étroites,
» à peu près d'un pouce & demi de
» long, & dentelées dans tout leur con-
» tour. Les plus vieilles paroissoient blan-
» châtres en dehors ; elles étoient du-
» res, cassantes, & ameres. Les nou-
» velles au contraire étoient molles,
» pliantes, rougeâtres, lissées, trans-
» parentes, & assez douces au goût,
» sur-tout après les avoir mâchées pen-
» dant quelque temps. Comme nous
» étions au mois de Septembre, j'y trou-
» vai de trois sortes de fruits. Sur les
» branches nouvelles, on voyoit de pe-
» tits pois mous, de couleur verte, &
» remplis de petites graines jaunes. Sur
» d'autres branches, les fruits étoient
» gros comme des féves, mais différens
» entre eux pour la forme : les uns ronds,
» renfermoient un pois, d'autres alon-
» gés en renfermoient deux, & quel-
» ques-uns de figure triangulaire en con-
» tenoient trois. La premiere peau dont
» ces fruits ou plutôt ces graines sont
» enveloppées, est verte, fort épaisse, &
» peu unie. La seconde est blanche &
» plus mince, sous laquelle une troi-

» ſieme pellicule très-fine couvre une
» eſpece de gland ou noiſette parfaite-
» ment ronde, qui tient à l'écorce par
» une petite fibre d'où elle tire ſa nour-
» riture. Quand ce fruit eſt nouveau,
» il a peu d'amertume; mais un ou deux
» jours après avoir été cueilli, il ſe deſſe-
» che, s'alonge, jaunit, & ſe ride même
» comme une vieille noiſette; enfin il
» devient huileux & fort amer. Je trou-
» vai encore ſur ces arbres une troi-
» ſieme eſpece de fruits vieux & dur-
» cis, dont la premiere peau noire &
» entr'ouverte laiſſoit voir au dedans
» une écorce dure, caſſante, & entié-
» rement ſemblable à celle d'une châ-
» taigne. Après l'avoir rompue, à peine
» y trouvai-je quelque veſtige de fruit,
» tant il étoit deſſéché & applati. Dans
» quelques-uns, ce même fruit s'étoit
» pulvériſé, & dans d'autres, on y trou-
» voit une très-petite noiſette parfaite-
» ment ſeche, & à demi-couverte de
» ſa premiere pellicule. Parmi ces fruits,
» on en voit un grand nombre qui n'ont
» point de germe, & qu'on appelle fruits
» femelles. Ceux qui ont un germe peu-
» vent ſe ſemer, & il en naît des ar-
» bres; mais les Chinois ſe ſervent or-

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

» dinairement de greffes, & en font » des plants. Pour mieux connoître la » nature de cet arbre, j'eus la curioſité » de goûter l'écorce du tronc & des » branches ; je mâchai auſſi du bois & » des fibres ; l'un & l'autre me parurent » ſans aucune amertume, & même, » ſur la fin, j'y trouvai un goût de » régliſſe aſſez agréable, mais très-peu » ſenſible «.

Les Chinois diſtinguent pluſieurs eſpeces de thé, qu'on peut réduire à quatre ; ſavoir : le *Song-lo Tcha*, le *Vou-y Tcha*, le *Lou-ngan Tcha*, & le *Pou-eul Tcha*.

Le premier tire ſon nom de la montagne *Song-lo*, ſituée dans la Province de *Kiang-nan*, à la latitude de 30 degrés. Cette montagne n'eſt pas fort étendue, mais elle eſt entiérement couverte de ces arbriſſeaux, qu'on cultive pareillement au pied des montagnes voiſines. Le thé *Song-lo* eſt le même que nous appelons thé vert. On le cultive à peu près comme les vignes, & on le coupe à une certaine hauteur pour l'empêcher de croître. Il faut renouveler l'arbriſſeau tous les quatre ou cinq ans, parce que, paſſé ce terme, ſa feuille ſe durcit & devient

devient âcre. La fleur qu'il porte eſt blanche, & a la forme d'une petite roſe compoſée de cinq feuilles. Le *Song-lo-Tcha*, conſervé pendant pluſieurs années, s'emploie utilement comme remede dans pluſieurs maladies.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Les Chinois de la Province de *Kiang-nan* ſont les ſeuls qui coupent les arbriſſeaux de thé; car par-tout ailleurs on les laiſſe s'élever à leur hauteur naturelle, qui va ſouvent juſqu'à dix ou douze pieds. Auſſi, lorſque l'arbre eſt encore jeune, a-t-on ſoin d'incliner & de faire pencher ſes branches, pour pouvoir dans la ſuite en cueillir plus aiſément les feuilles. Cet arbriſſeau croît ſouvent ſur le revers des montagnes & dans des lieux eſcarpés, dont l'abord eſt communément dangereux, & quelquefois impraticable. Les Chinois, pour parvenir à en cueillir les feuilles, ſe ſervent d'un ſtratagême aſſez ſingulier. Ces endroits eſcarpés ſont ordinairement habités par une grande quantité de ſinges; ils agacent, ils irritent ces animaux, qui, pour ſe venger, briſent les branches, & les font pleuvoir ſur ceux qui les inſultent. Les Chinois raſſemblent auſſi-tôt ces branches, & les dépouillent de leurs feuilles.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Le *Vou-y-Tcha*, que nous connoiſſons ſous le nom de *Bohé*, croît dans le *Fokien*, & prend auſſi ſon nom de la montagne *Vou-y*, ſituée dans le diſtrict de *Kien-ning-ſou*. Cette montagne eſt une des plus célebres de la Province; on y voit des maiſons de plaiſance, des temples & des ermitages de Bonzes de la Secte de *Tao-kia*, dont la réſidence y attire un grand concours de peuple. Ces Prêtres adroits, pour faire croire à la multitude que cette montagne eſt le ſéjour des Immortels, ont eu l'art de placer dans des fentes de rochers, & ſur des hauteurs inacceſſibles, des barques, des chariots, & autres pieces ſemblables : ces ornemens, auſſi bizarres qu'extraordinaires, frappent l'eſprit du peuple crédule, qui s'imagine qu'une pareille décoration ne peut être l'ouvrage que d'une puiſſance ſurnaturelle.

Le *Vou-y-Tcha* eſt le thé le plus univerſellement eſtimé dans tout l'Empire. Il eſt plus léger, plus ami de l'eſtomac, plus ſuave & plus délicat au goût que le *Song-lo*. On lui attribue même les propriétés de purifier le ſang, & de rétablir les forces épuiſées. Il differe du *Song-lo-Tcha* par la forme & la cou-

leur de ſes feuilles, qui ſont plus courtes, mieux arrondies, noirâtres, & qui communiquent à l'eau une couleur jaune ſans aucune âpreté. Les feuilles de l'autre ſont plus longues & plus pointues; leur décoction rend l'eau verte, & l'on s'apperçoit aiſément par l'uſage, que leur nature eſt corroſive.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

De ces deux premieres eſpeces de thé, on en compoſe trois autres ſortes, qui réſultent du choix des feuilles, & du temps où elles ſont cueillies. Celui qui ne contient que les feuilles tendres & nouvelles de jeunes arbriſſeaux, s'appelle *Mao-Tcha* ou thé impérial. C'eſt le plus délicat, & celui qu'on tranſporte à la Cour pour l'uſage de l'Empereur. Quoiqu'on ne le diſtribue ordinairement qu'en préſens, on en trouve cependant ſur les lieux mêmes, qui ne coute que 40 à 50 ſous la livre.

La ſeconde ſorte eſt compoſée de feuilles plus avancées; c'eſt le thé qu'on vend ſous le nom de bon *Vou-y-Tcha*. Les autres feuilles qu'on laiſſe enſuite groſſir ſur les arbriſſeaux, forment la troiſieme eſpece, que le peuple achete à très-bon marché.

Les fleurs de l'arbriſſeau fourniſſent

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

encore une autre eſpece de thé ; mais il faut le commander, & le payer un prix exceſſif. L'uſage n'en eſt point répandu, parce que ces fleurs ne donnent qu'un thé foible, ſans couleur, ſans goût & ſans vertu.

Le *Lou-ngan-Tcha*, qui eſt la troiſieme des eſpeces de thé que nous avons d'abord diſtinguées, croît dans le voiſinage de la ville *Lou-ngan-tcheou*. Il ne differe en rien du *Song-lo*, ni pour la configuration des feuilles, ni pour la maniere dont on le cultive ; mais il n'en a point les qualités mal-faiſantes. Il eſt moins échauffant, moins âpre, moins corroſif : effets qui réſultent ſans doute de la diverſité des terroirs où il croît.

La quatrieme eſpece ſe tire d'un village qu'on nomme *Pou-eul*, ſitué dans la Province d'*Yun-nan*, ſur la frontiere des Royaumes de *Pégu*, d'*Ava*, de *Laos* & de *Tong-king*. Ce village eſt devenu conſidérable par ſon commerce : on s'y rend de toutes parts ; mais l'entrée en eſt défendue aux étrangers, à qui on ne permet que d'approcher du pied des montagnes pour y recevoir la quantité de thé qu'ils demandent. Les arbres qui portent ce thé ſont hauts, touffus, plan-

tés ſans ordre, & croiſſent ſans culture. Les feuilles en ſont plus longues & plus épaiſſes que celles du *Song-lo-Tcha* & du *Vou-y-Tcha*; on les roule de la même maniere que nous roulons nos feuilles de tabac, & l'on en forme une maſſe qui ſe vend à bon marché. Cette eſpece de thé eſt d'un uſage fort commun dans les Provinces d'*Yun-nan* & de *Koei-tcheou*. Il n'a rien d'âpre au goût; mais il n'a point auſſi ce parfum & cette ſaveur agréable qui diſtinguent les autres thés. Sa décoction rend l'eau rougeâtre.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Je ne parle pas du *Kaiel-Tcha*, dont uſent les Tartares Mongous, & qui n'eſt que le rebut des feuilles de différens thés qu'on a laiſſé durcir & qu'on mêle ſans choix. Ces peuples, qui ne ſe nourriſſent que de chair crue, ſont ſujets à de continuelles indigeſtions dès qu'ils ceſſent de faire uſage du thé; ils en tirent conſidérablement de la Chine, & fourniſſent en échange à l'Empereur preſque tous les chevaux qui ſervent à remonter ſa cavalerie.

On ne doit pas confondre avec le véritable thé, tout ce que les Chinois appellent du nom de *Tcha*. Ce qu'on vend,

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

par exemple, dans la Province de *Chantong* comme un thé délicat, n'eſt proprement qu'une mouſſe qui croît ſur des rochers, aux environs de la petite ville de *Mang-ing-hien.* On diſtribue dans quelques autres Provinces boréales un thé ſemblable, qui n'eſt point compoſé de véritables feuilles, quoique les Marchands le débitent ſous le nom de *Tcha-yé*, *feuilles de thé.* Si cette délicieuſe denrée ſe falſifie à la Chine même, devons-nous préſumer que nous n'ayons en Europe qu'un thé pur & ſans mélange ? Peut-être ne ſavourons-nous, comme bien des Chinois, que la mouſſe des rochers de *Mang-ing-hien.*

Dès qu'on a fait la récolte des feuilles du thé, on les expoſe à la fumée d'une eau bouillante. On les paſſe enſuite ſur des plaques de cuivre qu'on tient ſur le feu, & qui les ſechent peu à peu juſqu'à ce qu'elles ſe riſſolent & ſe recoquillent, telles que nous les voyons lorſqu'on nous les apporte en Europe.

D'après le témoignage de *Kœmpfer*, la préparation qu'on donne au thé eſt à peu près la même dans les iſles du Japon. On y trouve, dit ce Voyageur, des bâtimens publics, uniquement conſ-

truits pour apprêter le thé nouvellement cueilli. Tout Particulier qui n'a pas chez lui les commodités convenables, ou qui manque de l'intelligence néceſſaire à cette opération, peut y porter ſes feuilles à meſure qu'elles ſechent. Ces bâtimens contiennent un grand nombre de petits fourneaux, élevés d'environ trois pieds. Chacun d'eux porte une platine de fer large & plate, fixée ſur la bouche du fourneau. Des Ouvriers, aſſis autour d'une table longue, couverte de nattes ſur leſquelles on met les feuilles de thé, ſont occupés à les rouler. Lorſque la plaque de fer eſt échauffée juſqu'à un certain degré par le feu, on y met quelques livres de feuilles nouvellement cueillies: ces feuilles fraîches & pleines de ſéve, pétillent quand elles touchent la platine, & la fonction de l'Ouvrier eſt de les remuer avec les mains nues, & avec toute la vivacité poſſible, juſqu'à ce qu'elles deviennent ſi chaudes, qu'il ne puiſſe plus aiſément en ſupporter la chaleur: alors il enleve les feuilles avec une ſorte de pelle, & les verſe ſur des nattes. Les Ouvriers deſtinés à les mêler en prennent une petite quantité à la fois, les roulent dans leurs mains, tou-

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Arbres, arbrisseaux, plantes de la Chine.

jours dans une même direction, tandis que d'autres les éventent continuellement, afin qu'elles puissent se refroidir le plus tôt possible, & conserver leur frisure plus long-temps. Ce procédé se répete deux ou trois fois, ou plus souvent, avant qu'on mette le thé dans les magasins. Ces précautions sont nécessaires pour exprimer toute l'humidité des feuilles.

Les gens de la campagne donnent moins de façon à leur thé. Ils se contentent d'en faire sécher les feuilles dans des vases de terre qu'ils passent sur le feu. Cette préparation plus simple leur cause moins d'embarras, moins de dépense, & les met à portée de vendre à meilleur marché.

Le thé commun est conservé dans des pots de terre, dont l'ouverture est étroite; mais celui dont l'Empereur & les Grands font usage, est renfermé dans des vases de porcelaine, dans des boîtes de plomb ou d'étain, recouvertes de fines nattes de bambou.

Les Chinois & les Japonois conservent ordinairement leur thé pendant un an, avant que de l'employer pour leur boisson, parce qu'ils prétendent que lors-

qu'il eſt encore nouveau, il renferme une vertu narcotique & propre à troubler les ſens.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Les Chinois verſent de l'eau chaude ſur le thé, & le laiſſent infuſer comme on le pratique en Europe; mais ils le boivent tel qu'il eſt, & ſans y mêler de ſucre. Les Japonois réduiſent le leur en une pouſſiere fine, qu'ils détrempent avec de l'eau chaude juſqu'à la conſiſtance d'une bouillie claire. Voici la maniere dont ils le ſervent. On étale devant la compagnie les uſtenſiles de la table à thé, & la boîte dans laquelle eſt renfermé ce thé en poudre; on remplit les taſſes d'eau chaude; on tire de la boîte autant de poudre qu'il en pourroit tenir ſur la pointe d'un couteau; on la jette dans chaque taſſe, & on la mêle avec un inſtrument à dents, juſqu'à ce que la liqueur donne une écume: alors on la préſente à la compagnie, qui la hume à diverſes repriſes, tandis qu'elle eſt chaude. Suivant le P. du Halde, cette méthode n'eſt pas particuliere aux Japonois; elle eſt pareillement en uſage dans quelques Provinces de la Chine.

Kien-long, Empereur actuel de la Chine, dans un petit Poëme qu'il a conſacré à

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

l'éloge du thé, donne la maniere de le préparer. » Mettre, dit-il, ſur un feu » modéré, un vaſe à trois pieds, dont » la couleur & la forme indiquent de » longs ſervices, le remplir d'une eau » limpide de neige fondue, faire chauf- » fer cette eau juſqu'au degré qu'il ſuffit » pour blanchir le poiſſon ou rougir le » crabe, la verſer auſſi-tôt dans une » taſſe faite de terre de *Yué* ſur de » tendres feuilles d'un thé choiſi ; l'y » laiſſer en repos, juſqu'à ce que les » vapeurs, qui s'élevent d'abord en » abondance, forment des nuages épais, » puis viennent à s'affoiblir peu à peu, » & ne ſont plus enfin que quelques » légers brouillards ſur la ſuperficie ; » alors humer ſans précipitation cette » liqueur délicieuſe : c'eſt travailler effi- » cacement à écarter les cinq ſujets » d'inquiétudes qui viennent ordinaire- » ment nous aſſaillir. On peut goûter, » on peut ſentir, mais on ne ſçauroit ex- » primer cette douce tranquillité dont » on eſt redevable à une boiſſon ainſi » préparée «.

Les iſles du Japon produiſent auſſi une grande abondance de thé. *Kœmpfer* détaille, dans ſes Relations, les diffé-

rens temps de l'année où s'en fait la récolte. La premiere commence au milieu de la nouvelle lune qui précede l'équinoxe du printemps ; c'eſt le premier mois de l'année Japonoiſe, qui tombe vers la fin de notre mois de Février ou le commencement de Mars. Les feuilles ramaſſées dans ce temps ſont appelées *Ficki-tſiaa*, ou thé en poudre, parce qu'on le pulvériſe. Ces feuilles jeunes & tendres n'ont que quelques jours de pouſſe quand on les cueille, & comme elles ſont extrêmement cheres, elles ſont ordinairement réſervées pour l'uſage des Grands & des Princes. Cette eſpece eſt le thé impérial des Japonois. Les Ouvriers qui font la récolte du thé, n'en arrachent pas les feuilles par poignée, mais ils les cueillent une à une, & obſervent de grandes précautions pour ne point les froiſſer. Quelque long & minutieux que ce travail doive paroître, ils en ramaſſent encore depuis quatre juſqu'à dix ou quinze livres par jour.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

La ſeconde cueillette ſe fait dans le ſecond mois des Japonois, vers la fin de Mars ou le commencement d'Avril. A cette époque, quelques-unes des feuilles ſont encore dans leur croiſſance,

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

d'autres ont atteint leur entiere perfection. Cette diverſité n'empêche cependant pas qu'on ne les cueille toutes indiſtinctement. On les trie enſuite ; & on les aſſortit en différentes claſſes, ſelon leur âge & leur grandeur. On ſépare avec ſoin les plus jeunes, & on les vend ſouvent pour des feuilles de la premiere cueillette, ou pour le thé impérial. Le thé cueilli dans cette ſaiſon s'appelle *Too-tſiaa*, ou thé Chinois, parce que les Japonois le font infuſer & le prennent à la maniere Chinoiſe.

La troiſieme & derniere récolte du thé ſe fait au troiſieme mois des Japonois, c'eſt-à-dire, aux environs de notre mois de Juin. Les feuilles ſont alors en grand nombre, épaiſſes, & ont atteint leur entiere croiſſance. Cette ſorte de thé, appelée *Ben-tſiaa*, eſt la plus groſſiere ; elle eſt réſervée pour le peuple. Quelques-uns ne font que deux cueillettes par an : la premiere & la ſeconde correſpondent à la ſeconde & à la troiſieme, dont nous avons parlé. D'autres ſe bornent à une cueillette générale, qu'ils font vers le mois de Juin. Cependant ils forment toujours enſuite différens aſſortimens de ces feuilles.

Le thé le plus délicat & le plus cé-

lebre du Japon, eſt celui qui croît près d'*Udſi*, petite ville ſituée ſur le bord de la mer, & qui n'eſt pas éloignée de *Méaco*. Dans le diſtrict de cette ville, ſe trouve une montagne agréable qui porte le même nom; elle paſſe pour jouir du climat le plus favorable à la culture du thé : auſſi eſt-elle enfermée d'une haie, & environnée de larges foſſés qui en défendent l'approche. Les arbriſſeaux de thé forment ſur cette montagne un plant régulier, eſpacé par différentes allées. La garde de ce lieu eſt confiée à des perſonnes qui ſont chargées de garantir les feuilles de la pouſſiere, & de toutes les intempéries de l'air. Les Ouvriers chargés d'en faire la récolte, quelques ſemaines avant de la commencer, s'abſtiennent de toute eſpece de nourriture groſſiere, dans la crainte que leur haleine ou leur tranſpiration ne portent aux feuilles le plus léger dommage. Ils les cueillent avec l'attention la plus ſcrupuleuſe, & ne les touchent qu'avec des gants fins. Dès qu'on a donné à cette fleur de thé les préparations néceſſaires, il eſt eſcorté par le Surintendant des travaux de cette montagne, & par une forte garde, juſqu'à la Cour de l'Empereur du Japon,

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

où on le réſerve pour l'uſage de la Famille Impériale.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

On a fait pluſieurs recherches pour trouver en Europe le véritable arbriſſeau du thé, ou au moins une plante qui pût le remplacer. Simon Pauli, Médecin & Botaniſte à Copenhague, eſt le premier qui ait prétendu avoir fait cette découverte. En ouvrant quelques feuilles de thé, il les a trouvées tellement reſſemblantes à celles du myrte hollandois, qu'il a ſoutenu avec opiniâtreté qu'elles étoient des productions de même eſpece. Mais de ſavans Botaniſtes réfuterent ſon opinion. Le P. Labat crut avoir enſuite découvert la plante du vrai thé à la Martinique : il prétend avoir auſſi eu des ſemences du thé des Indes Orientales, & avoir fait lever cette plante en Amérique. Mais il paroît, d'après ce qu'il en dit, que c'eſt une eſpece de *lyſimachia*, ou ce qu'on appelle thé des *Indes Occidentales*. Il a été encore queſtion de pluſieurs autres découvertes prétendues de l'arbriſſeau du thé oriental ; mais on en a reconnu l'erreur, dès qu'on les a examinées de près. On s'eſt ſouvent ſervi des feuilles de pluſieurs plantes d'Europe en guiſe de thé, eu égard à quelques

rapports, ſoit dans la figure des feuilles, ſoit dans le goût & le parfum. Parmi ces plantes on a vanté particuliérement deux ou trois eſpeces de véronique, ſans parler des feuilles de ſauge, de myrte, de bétoine, d'aigremoine, d'églantier, &c. Quelle que puiſſe être la vertu de ces plantes, on convient généralement aujourd'hui de donner au vrai thé aſiatique la préférence ſur toutes les autres plantes qu'on voudroit lui ſubſtituer.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

On a fait pareillement pluſieurs tentatives pour introduire l'arbriſſeau du thé en Europe; mais la plupart n'ont pas réuſſi, ſoit à raiſon du mauvais état des ſemences quand on les a obtenues, ſoit faute de précautions pour les conſerver aſſez long-temps dans leur état de végétation. Si ces eſſais infructueux doivent leur origine à la premiere cauſe, les moyens ultérieurs qu'on pourroit employer ſeroient en pure perte. Il eſt donc abſolument néceſſaire de ſe procurer des ſemences fraîches, bien conditionnées, mûres, blanches, bien nourries, & entretenues par une humidité intérieure. On a deux méthodes pour conſerver ces ſemences: la premiere eſt de les envelopper de cire, après qu'elles ont été

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

bien ſéchées au ſoleil ; la ſeconde, de les laiſſer dans leurs capſules, & de les enfermer dans une boîte bien cloſe, d'étain ou de tutenague. Mais aucune de ces méthodes n'a généralement réuſſi, quelque ſoin ſcrupuleux qu'on ait pris, ſoit pour obtenir des ſemences fraîches, ſoit pour les conſerver. La meilleure méthode ſeroit de ſemer les graines mûres dans une bonne terre légere, au moment qu'on fait voile de Canton, & de les couvrir de fil d'archal pour les garantir des rats & autres animaux qui peuvent les attaquer. Les caiſſes ne doivent pas être expoſées trop à l'air, ni à cette eſpece de roſée qui s'éleve de la mer. La terre de ces caiſſes ne doit être ni dure ni ſeche, mais légérement arroſée de temps en temps avec de l'eau fraîche ou de l'eau de pluie ; & quand les germes commencent à pointer, on doit les entretenir dans une légere humidité, & les abriter du ſoleil. Les arbriſſeaux de thé qu'on poſſede en Angleterre, n'y ſont parvenus que par ce moyen ; & quoique pluſieurs de ces jeunes plantes naiſſantes aient péri, cependant la derniere méthode qu'on vient de propoſer, eſt celle qui probablement

doit

doit être ſuivie du plus grand ſuccès pour le tranſport des plantes rares & curieuſes qu'on veut tirer de la Chine. Les jeunes plantes de thé, qu'on cultive dans les jardins autour de Londres, ſe comportent bien dans les orangeries pendant l'hiver, & quelques-unes paſſent très-bien l'été en plein air. Pluſieurs portent des feuilles, longues depuis un pouce juſqu'à trois, d'un beau vert foncé, & les jeunes pouſſes en ſont vigoureuſes. Le plus beau pied connu en Angleterre, eſt à *Kew*, jardin célebre de la feue Princeſſe de Galles, où elle dépenſoit annuellement des ſommes conſidérables. Il y fut porté par J. Ellis, Ecuyer, qui l'a élevé en ſemence. Mais le pied qui ſe voit à *Sion*, & qui appartient au Duc de Northumberland, eſt le premier qui ait fleuri en Europe. Il a été deſſiné avec beaucoup de préciſion dans cet état de floraiſon, & accompagné de ſa deſcription botanique. Le Graveur a parfaitement bien rendu ſon original, qui ſe trouve actuellement en la poſſeſſion du Docteur *Fothergill*, Amateur inſtruit & éclairé de l'Hiſtoire Naturelle.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

En 1766, M. l'Abbé *Gallois* fit tranſ-

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

bien ſéchées au ſoleil ; la [illegible] le
les laiſſer dans leurs capſ[illegible] pro-
enfermer dans une boît[illegible] laſſe,
tain ou de tutenague [illegible] *amellia*
ces méthodes n'a [illegible] ce peut
quelque ſoin ſcru[illegible] de cet
ſoit pour obtenir [illegible] neux Pé-
ſoit pour les c[illegible] ait paſſer
thode ſeroit [illegible] e *Janſſen* ;
dans une [illegible] pouvoit être
ment qu' [illegible] ius dignes de le
de les [illegible] cultiver. Ce thé n'a
garar [illegible] d de haut ; la tige en eſt
per [illegible] nme le tuyau d'une plume à
v[illegible]. Il a le port d'un petit *Euonimus*, excepté que ſa feuille a le vert foncé d'un laurier-thym, ou d'un jeune *alaterne*.

Comme la Chine & le Japon ſont les ſeuls pays où l'arbriſſeau du thé ſoit cultivé, on peut raiſonnablement en conclure qu'il eſt indigene à l'un de ces pays, s'il ne l'eſt à tous les deux. On ignore quel fut le premier motif qui engagea les naturels de ces contrées à ſe ſervir du thé infuſé ; mais il eſt vraiſemblable que leur premiere intention fut de corriger l'eau, qu'on dit être ſaumâtre & de mauvais goût dans plu-

endroits de ces climats. Le Doc- *Arbres, arbrisseaux, plantes de la Chine.*
glois *Kalm* atteste les bons effets
pareilles circonstances, dans
e au nord de l'Amérique ;
lit-il, à différens degrés
les différentes nations,
e nous nous porterions
ue nos bourses en se-
mieux, si nous n'a-
u café. Cependant je dois
partial, & je ne puis me dis-
ter de dire, à la louange du thé,
» que s'il est utile, il doit l'être certai-
» nement pendant l'été, dans des voya-
» ges comme le mien, à travers un pays
» désert, où on ne peut porter ni vin ni
» autres liqueurs, & où, en général, l'eau
» n'est point potable, en ce qu'elle est
» infectée d'insectes. En pareil cas, elle
» est fort agréable quand elle a bouilli,
» & qu'on la boit avec une infusion de
» thé. Je ne puis assez vanter le goût
» qu'elle acquiert étant ainsi préparée ;
» elle ranime, au delà de toute expres-
» sion, un voyageur épuisé. Je l'ai éprouvé
» moi-même, ainsi que nombre de per-
» sonnes qui ont parcouru les forêts dé-
» sertes de l'Amérique ; dans des voya-

» ges auſſi fatigans, le thé eſt auſſi né-
» ceſſaire que les vivres «.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

La Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales introduiſit la premiere le thé en Europe, au commencement du dernier ſiecle; & les Lords *Arlington* & *Oſſory* en tranſporterent de Hollande en Angleterre une quantité conſidérable, vers 1666. Cependant il eſt certain qu'avant cette époque, l'uſage du thé dans ce Royaume, même dans les Cafés publics, étoit aſſez répandu; car en 1660, on avoit impoſé un droit de huit deniers par *Gallon* (*) de cette liqueur, faite & vendue dans les Cafés.

Dès 1679, Cornelius *Bontekoe*, Médecin Hollandois, publia un Traité dans ſa Langue ſur le thé, le café & le chocolat. Il s'y donne pour un zélé défenſeur du thé; il ne penſe pas qu'il puiſſe faire aucun tort à l'eſtomac, quand on en prendroit à l'excès, même juſqu'à cent ou deux cents taſſes par jour. L'intérêt politique n'influoit-il pas ſur l'aſſertion du Docteur? Mais comme il étoit

(*) *Gallon*, meſure d'Angleterre, qui fait environ quatre pintes, meſure de Paris.

premier Médecin de l'Electeur de Brandebourg, & que vraiſemblablement il jouiſſoit d'une conſidération diſtinguée, les éloges qu'il prodiguoit au thé ne pouvoient qu'en accréditer l'uſage. Comme les Hollandois entretenoient un commerce conſidérable au Japon, à l'époque où le thé a été introduit en Europe, il eſt probable que ce ſont eux qui les premiers ont établi cette branche de commerce. Mais maintenant la Chine, & en particulier la Province de *Fo-kien*, eſt le marché général où toutes les nations vont ſe fournir de cette denrée.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Le Coton.

Le coton, qui forme une des branches conſidérables du commerce de la Chine, ſe cultive avec ſuccès dans ſes Provinces méridionales. Le jour même où les Laboureurs ont moiſſonné leurs grains, ils ſement le coton dans le même champ, après en avoir remué légérement la terre avec un rateau. Quand la pluie ou la roſée ont humecté cette terre, on voit ſe former inſenſiblement un arbriſſeau qui s'éleve à la hauteur de deux pieds. Les fleurs paroiſſent au commencement

Arbres, arbrisseaux, plantes de la Chine.

ou vers le milieu du mois d'Août ; elles sont ordinairement jaunes, mais quelquefois rouges. A cette fleur succede un bouton ; qui croît en forme de gousse jusqu'à la grosseur d'une noix. Le quarantieme jour après que la fleur a paru, cette gousse s'ouvre, se divise en trois parties, & découvre trois ou quatre petites enveloppes de coton d'une blancheur éclatante, & dont la forme est à peu près la même que celle de cocons de vers à soie. Ces petites pelotes de duvet tiennent au fond de la gousse entr'ouverte, & renferment les semences de l'année suivante. Comme toutes ces graines sont fortement attachées aux fils de coton, on se sert d'un rouet pour les en séparer. Ce rouet est composé de deux cylindres fort polis, l'un de bois & l'autre de fer, de la longueur d'un pied, & d'un pouce de diametre ; ils sont tellement appliqués l'un à l'autre, qu'il ne reste aucun vide entre eux. Tandis qu'une main donne le mouvement au premier, & que le pied le donne au second, l'autre main leur applique le coton, qui se détache par le mouvement, & passe d'un côté, tandis que de l'autre la graine tombe nue & dépouillée. Dès que le co-

ton eſt dégagé de ſes graines, on le carde & on le file, pour en fabriquer enſuite des toiles & des étoffes.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Le Kou-chu.

L'ARBRISSEAU appelé *Kou-chu*, reſſemble aſſez à nos figuiers, ſoit par le bois de ſes branches, ſoit par la forme de ſes feuilles. Sa racine pouſſe ordinairement pluſieurs tiges ou petits troncs, qui forment une eſpece de buiſſon; quelquefois elle ne porte qu'une ſeule tige. Les branches du *Kou-chu* ſont d'un bois léger, moelleux, & couvert d'une écorce ſemblable à celle du figuier. Ses feuilles ſont profondément découpées : leur couleur & la contexture des fibres ſont les mêmes que dans les feuilles de figuier; mais elles ſont plus grandes, plus épaiſſes, & plus rudes au toucher.

Cet arbre rend un lait dont les Chinois ſe ſervent pour appliquer l'or en feuille. Ils pratiquent au tronc de l'arbuſte une ou pluſieurs inciſions, dans leſquelles ils inſerent les bords d'une coquille, ou quelque autre ſemblable récipient dans lequel le lait coule. Quand ils l'ont recueilli, ils s'en ſervent avec

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

le pinceau, & en deſſinent les différentes figures dont ils veulent embellir leurs ouvrages; ils appliquent auſſi-tôt des feuilles d'or ſur les figures, & la liqueur les attire ſi fortement, que jamais l'or ne s'en détache.

Le Tong-tſao.

LES Etrangers qui arrivent à la Chine ſont ordinairement frappés de la beauté des fleurs artificielles que font les Chinois, & qu'ils prennent d'abord pour des fleurs naturelles. Mais s'ils l'emportent ſur les Artiſtes Européens dans ce genre de petits ouvrages, c'eſt moins à leur induſtrie qu'à la matiere qu'ils y emploient, qu'ils ſont redevables de leur ſupériorité. La ſoie, le coton, ni aucune eſpece de toile ou de papier n'entrent dans la compoſition de ces fleurs. La ſubſtance tranſparente & déliée qui en forme les feuilles, eſt la moelle d'un certain arbriſſeau que les Chinois appellent *Tong-tſao*; c'eſt une eſpece de canne ou de bambou qui a quelque reſſemblance avec notre ſureau, mais dont la moelle eſt plus blanche, plus unie, & moins ſpongieuſe.

L'Herbier Chinois dit que le *Tong-tſao* croît dans des fonds ombragés &

fort couverts. Un autre Auteur ajoute que ce roſeau croît à la hauteur de plus d'une braſſe ; que ſes feuilles reſſemblent à celles de nénufar, mais qu'elles ſont plus graſſes. Sa tige eſt diviſée, comme le bambou, par divers nœuds qui comprennent pluſieurs tuyaux, longs quelquefois d'un pied & demi. Ces tuyaux ſont ordinairement plus gros vers le pied de la plante. On coupe l'arbriſſeau tous les ans, & il repouſſe une nouvelle tige l'année ſuivante. Quand on a fait la récolte de ces tuyaux, on en charge des barques qui les tranſportent dans le *Kiangnan* : c'eſt dans cette Province qu'on en extrait la moelle & qu'on la prépare. Quand elle eſt hors de ſes tuyaux, il faut avoir ſoin de la préſerver de l'humidité, en la tenant enfermée dans un lieu ſec : ſans cette précaution, on ne pourroit plus la mettre en œuvre.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

La premiere opération conſiſte à réduire ces bâtons de moelle en feuilles minces & déliées. La piece de moelle, plus ou moins groſſe ſelon qu'on veut les feuilles plus ou moins larges, ſe met ſur une plaque de cuivre, entre deux autres plaques fort minces ; & en même temps que d'une main l'Ouvrier la fait gliſſer

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

au milieu de ces deux plaques, de l'autre, avec un couteau, ſemblable au tranchet dont les Cordonniers coupent leur cuir, il enleve une ſurface très-fine qui ſe développe, de la même maniere qu'on enleve avec le rabot des eſpeces de rubans de deſſus une piece de bois bien polie. On forme des paquets de ces feuilles de moelle, & on les tranſporte à Pe-king, où les Ouvriers en fleurs les mettent en œuvre. Lorſqu'il s'agit de peindre ou de façonner ces bandes, pour empêcher qu'elles ne ſe déchirent en les maniant, on les trempe dans l'eau d'une main légere; il ſuffiroit même de les laiſſer, quelque temps avant cette opération, dans un lieu frais & humide. En uſant de cette précaution, on ne doit point craindre qu'elles ſe rompent ou ſe déchirent.

On doit faire une autre obſervation ſur les couleurs qu'on applique ſur ces pellicules de moelle. Les Ouvriers Chinois n'emploient dans ce travail que des couleurs douces, où il n'entre ni gomme, ni mercure, ni céruſe, ni vitriol. Ces couleurs ſont à l'eau, & doivent être fort légeres. L'Ouvrier donne aux feuilles les différentes figures qu'elles doivent avoir, en les preſſant ſur la

paume de la main avec des inſtrumens particuliers & faits exprès. C'eſt avec des pinces fines & déliées, qu'il ſaiſit les différentes pieces qui doivent compoſer la fleur, & il les unit avec de la colle de *Nomi*, qui eſt une eſpece de riz épais & bien cuit. Le cœur des fleurs, par exemple, des roſes, ſe fait de filamens de chanvre, auxquels on donne les couleurs qui leur ſont propres.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

C'eſt avec la moelle du même arbriſſeau, que les Chinois imitent parfaitement les fruits, les petits inſectes qui s'y attachent, & ſur-tout les papillons. S'ils veulent, par exemple, imiter une pêche, ils forment d'abord avec des brins de canne très-déliés, la carcaſſe du fruit. Ils en rempliſſent l'intérieur d'une pâte compoſée de la ſciure d'un vieux pêcher, qui donne au fruit l'odeur & le parfum de la pêche. Ils perfectionnent enſuite la forme & les contours du fruit, qu'ils recouvrent de deux ou trois feuilles de *Tong-tſao*, ſur leſquelles ils appliquent les couleurs convenables. La Nature eſt ſi parfaitement imitée dans ces fruits artificiels, qu'ils trompent à coup ſûr l'œil de l'étranger, & quelquefois même l'avidité des oiſeaux. Les pelli-

cules du *Tong-tſao* donnent aux nuances un ton de fraîcheur & de vérité, auquel ni la ſoie, ni la cire la mieux préparée n'atteindront jamais.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Les Ouvriers Chinois réuſſiſſent également à faire des papillons artificiels, qu'on prendroit pour des papillons vivans. Ils n'y emploient que ces mêmes pellicules de moelle, qu'ils façonnent à peu près de la même maniere que les feuilles de certaines fleurs. Les papillons à l'imitation deſquels ils s'attachent, ſont particuliérement ceux qu'on nomme à la Chine *Ye-fei*, *feuilles volantes*; il en eſt peu dont les couleurs ſoient auſſi brillantes & auſſi variées.

Le Bétel & le Tabac.

LES Chinois, à l'imitation de preſque tous les Peuples Orientaux, uſent de la feuille de bétel comme d'un remede ſouverain contre toutes les maladies qui attaquent la poitrine ou l'eſtomac. L'arbriſſeau qui porte cette feuille, croît comme le lierre, & ſerpente autour des arbres. Cette feuille eſt d'une forme longue, terminée en pointe, & s'élargiſſant vers la queue; ſa couleur eſt d'un vert naiſ-

ſant. Les Chinois la couvrent le plus ſouvent de chaux vive, & mettent au milieu une noix d'*areca*, qui reſſemble beaucoup, quant à la figure, à la noix muſcade. Ils mâchent continuellement ces feuilles, & ils prétendent qu'elles fortifient les gencives, confortent le cerveau, chaſſent la bile, nourriſſent les glandes qui ſont autour de la gorge, & ſervent de préſervatif contre l'aſthme, maladie que la chaleur de ce climat rend fort commune dans les Provinces méridionales. Ils portent le bétel & l'*areca* dans des boîtes, & offrent ces feuilles, quand ils ſe rencontrent, de la même maniere que nous offrons le tabac.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Quoique l'uſage de cette derniere plante ne ſoit pas ſi répandu à la Chine qu'en Europe, ce pays en produit néanmoins une très-grande quantité. Les Chinois ne réduiſent point leur tabac en poudre, parce qu'ils ne s'en ſervent que pour fumer : on en cueille les feuilles lorſqu'elles ſont bien mûres, & on les carde à peu près comme on carde la laine. On les met enſuite ſous un preſſoir, & on les foule de la même maniere que nos Tanneurs foulent les reſtes de tan, dont ils font des mottes à brûler.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

La Belvedere.

LA Belvedere eſt une plante qui paroît être aſſez négligée en Europe, & dont nos Botaniſtes n'ont juſqu'ici fait aucun cas. Cependant les cultivateurs de la Chine ne penſent pas qu'on doive la retrancher de la famille des plantes utiles. Voici les propriétés que lui attribue l'Herbier Chinois. Après avoir dit que c'eſt à la fin de Mars ou au mois d'Avril que la belvedere ſort de terre; que ſes ſurgeons, hauts de huit à neuf pouces, prennent la figure du poing à demi fermé d'un jeune enfant; qu'enſuite elle s'étend, & pouſſe une infinité de branches garnies de feuilles ſemblables à celles du lin; qu'en croiſſant ſes branches s'arrondiſſent, & s'arrangent naturellement ſous la forme d'une agréable pyramide: il ajoute, que ſes feuilles, encore tendres, ont du ſuc & un aſſez bon goût; qu'on peut les manger en ſalade avec le vinaigre, en y mêlant quelques filamens de gingembre; qu'étant apprêtées comme les autres légumes, & cuites avec la viande, elles lui communiquent un goût fin & agréable; que quand la plante eſt dans toute ſa beauté, ſes

feuilles deviennent dures & ceſſent d'être mangeables ; mais qu'alors on trouve dans ſa tige & dans ſa racine une nourriture qui peut ſervir de reſſource dans un temps de famine & de diſette. Lorſque la belvedere eſt montée à ſa hauteur naturelle, on en ſépare la maîtreſſe tige ; on la fait paſſer par une leſſive de cendres qui la radoucit, la dégraiſſe, & la dépouille des impuretés de la peau. Après ce bain, on l'expoſe au ſoleil, & quand elle eſt ſeche, on la cuit & on l'aſſaiſſonne. Quant à la racine, dont la couleur eſt un peu violette, on en leve la peau par filamens, qu'on peut manger après les avoir fait bouillir. Mais ce qu'on recherche particuliérement, c'eſt la ſubſtance de la racine, qu'on réduit facilement en farine, dont on ne recueille que ce qui reſte au fond du vaſe, & qu'on cuit en petits pains au bain-marie. On ne ſera pas tenté, ſans doute, de ſervir un pareil mets ſur une table délicate ; mais n'eſt-il pas toujours utile de faire connoître aux pauvres & aux gens de la campagne, que, dans une extrême néceſſité, ils peuvent recourir ſans aucun riſque à cet aliment champêtre ? Dans ce cas, ils ſeront redevables

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

aux Chinois d'en avoir fait les premieres épreuves, qui ſont preſque toujours dangereuſes.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

L'Herbier Chinois cite l'exemple de quatre Montagnards qui n'ayant vécu que de feuilles, de tiges & de racines de belvedere, dont leur pays abondoit, n'en avoient pas moins conſervé une ſanté parfaite juſqu'à une extrême vieilleſſe. Il rapporte encore l'entretien de deux Philoſophes, qui, voyant arriver la décadence d'une dynaſtie, & dégoûtés du tumulte, de la contrainte & des dangers de la Cour, où ils avoient paſſé une partie de leur vie, s'exhortoient l'un l'autre à une ſage retraite. » Servons-nous de nos lumieres, diſoit » l'un d'eux, pour faire d'utiles ré- » flexions ſur la ſituation préſente du » Gouvernement; & de notre prudence, » pour nous précautionner contre les » malheurs prêts à fondre ſur tous ceux » qui ſont en place. J'entre dans vos » vûes, répondit l'autre en lui ſerrant » la main, je vais me faire une ſoli- » tude dans ma patrie, où je vivrai en » paix loin de tout commerce avec les » hommes; la *belvedere* m'y fournira » toujours de quoi manger, & le grand

» fleuve

» fleuve *Kiang*, d'excellente eau à boire «.

L'Herbier Chinois avertit que pour rendre la belvedere plus abondante & plus ſubſtantielle, il faut mettre le feu aux montagnes qui en ſont couvertes, tantôt dans un canton, tantôt dans un autre, parce que ſes propres cendres l'engraiſſent & lui fourniſſent un ſuc plus nourriſſant.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

L'Armoiſe.

L'ARMOISE eſt très-anciennement connue à la Chine; elle y eſt appelée *Y-tſao*, l'*herbe des Médecins*. Les Chinois en diſtinguent trois eſpeces, l'armoiſe ordinaire, l'épineuſe, & l'armoiſe ſauvage. Quelques Botaniſtes parlent d'une quatrieme eſpece qu'on trouve ſur les plus hautes montagnes des Provinces du Midi, & qui ne croît en pluſieurs années qu'à la hauteur d'un pied. Il paroît que ſon plus grand mérite eſt de répandre une bonne odeur, & de jouir d'une ſorte d'immortalité. On la met dans des vaſes pour orner les cabinets, & lorſqu'elle a été bien ſéchée à l'ombre, elle ſe conſerve auſſi long-temps que les fleurs artificielles.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

L'armoiſe ordinaire croît dans toutes les Provinces de la Chine, ainſi que dans toutes celles de la France. Mais les anciens comme les nouveaux Livres préviennent qu'on ne doit employer dans les remedes que celle de *Ki-tcheou* ou de *Ming-tcheou*. Il ſeroit bien à déſirer que notre Botanique, à l'exemple de la Botanique Chinoiſe, indiquât, en donnant la nomenclature des plantes, les lieux où croiſſent les meilleures. Il eſt certain que les variétés du ſol & du climat doivent produire différens degrés de force & de vertu dans les plantes: cette connoiſſance eſt regardée comme une des plus eſſentielles parmi celles que doit avoir un Médecin Chinois. On ne fait uſage à la Chine que des feuilles & des graines de l'armoiſe, & l'on attribue aux premieres les mêmes vertus qu'en Europe, pour les maladies des perſonnes du ſexe & des femmes en couche. On emploie le ſuc de cette plante, lorſqu'elle eſt encore verte, pour arrêter les crachemens de ſang, & l'on fait pareillement uſage de ſes graines pour la même maladie. On diviſe la doſe de celles-ci en deux portions; l'une eſt réduite en cendres, & miſe dans l'eau

où l'on a fait bouillir l'autre. Ces cendres, dit-on, priſes en guiſe de tabac, font ceſſer les hémorragies du nez. Les Chinois emploient encore cette plante avec ſuccès contre les dyſſenteries qui proviennent d'épuiſement, les pleuréſies, & les affoibliſſemens d'eſtomac. L'infuſion des tiges & bourgeons de l'armoiſe eſt recommandée aux vieillards, au lieu de thé.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

L'armoiſe étoit autrefois regardée à la Chine comme un puiſſant préſervatif contre les maléfices. Les anciens Livres rapportent que, dès le troiſieme ſiecle de l'Ere chrétienne, on alloit cueillir l'armoiſe avant le lever du ſoleil, pour la ſuſpendre enſuite aux portes des maiſons. Les Poëtes du VIIe ſiecle chantent cet uſage, & décrivent la maniere dont les rues de la capitale en étoient ornées & embaumées, le cinq de la cinquieme lune, c'eſt-à-dire, à peu près vers la S. Jean.

L'armoiſe *épineuſe* porte réellement des épines au bout des dentelures de ſes feuilles : elle croît ſur les montagnes ; mais la plus eſtimée & celle qui eſt la plus cotonneuſe ſe cueille ſur les montagnes qui ſont en deçà & au delà de la

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

grande muraille. On bat ces feuilles, lorſqu'elles ſont ſeches, avec une batte de bois, juſqu'à ce que le parenchyme s'en ſépare; & après les avoir préparées avec de l'eau de ſalpêtre, on s'en ſert comme d'amadou: on n'en connoît point d'autre à Pe-king, & il vaut celui d'Europe. Il paroît que les anciens Chinois ſe ſervoient de cette matiere cotonneuſe de l'armoiſe pour faire des matelas, pour piquer des habits, & même pour faire des toiles. On l'employoit auſſi pour fabriquer du papier.

L'armoiſe *ſauvage* croît ſur les montagnes & dans les lieux les plus eſcarpés. Ses feuilles ſont plus profondément découpées & échancrées que celles de l'armoiſe ordinaire; elle eſt auſſi plus ſoyeuſe ou plus cotonnée. L'ancienne Médecine Chinoiſe en faiſoit un grand uſage. Dans toutes les Provinces ſeptentrionales, le principal remede, pour la plupart des maladies, conſiſtoit en des piqûres profondes, ſur leſquelles on brûloit une petite boule de coton d'armoiſe. Ces piqûres étoient faites avec des aiguilles d'or ou d'acier, & ne devoient pas donner de ſang: toute la ſcience du Médecin ſe réduiſoit à en

déterminer le nombre, la profondeur, & l'endroit où l'on devoit les faire. On préparoit ce coton d'armoiſe comme nous avons dit qu'on prépare aujourd'hui l'amadou ; mais au lieu de ſalpêtre, on ſe ſervoit d'une préparation de ſoufre. Il étoit eſſentiel que ce coton d'armoiſe fût bien vieux ; tout feu n'étoit pas propre à allumer ces boutons ſalutaires, on ſe ſervoit de miroir de glace ou de métal. *On fait geler l'eau*, dit l'ancien Texte, *dans un vaſe rond & convexe ; la glace, préſentée au ſoleil, en réunit les rayons & allume l'armoiſe.* Les Lettrés ne conviennent point aujourd'hui que ce ſecret de guérir pluſieurs maladies par les piqûres ſe ſoit conſervé ; mais on continue toujours à ſe ſervir de ce coton d'armoiſe pour faire des boutons de feu, qu'on applique, au lieu de ventouſes, dans les apoplexies & les léthargies. Les ceintures faites de ce coton ſont auſſi recommandées pour la ſciatique ; on conſeille même d'en piquer des bas pour les rhumatiſmes aux jambes. On ne cueille qu'en automne l'armoiſe qu'on deſtine à cet uſage, & il faut avoir l'attention de choiſir celle dont le velouté eſt moins long & plus fin.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

ARBRES A FLEURS.

Le Ou-tong-chu.

PARMI les arbres que la Nature ſemble avoir deſtinés à la décoration des jardins, on doit diſtinguer celui que les Chinois appellent *Ou-tong-chu*. Il eſt très-grand, & reſſemble au ſycomore. Il produit de larges feuilles, attachées à des queues d'un pied de long. Cet arbre eſt ſi touffu & chargé d'un ſi grand nombre de bouquets, que les rayons du ſoleil ne peuvent le pénétrer. Il porte ſon fruit d'une maniere aſſez extraordinaire: vers le mois d'Aout, les extrémités des branches pouſſent de petits bouquets de feuilles, qui different totalement de celles qui couvrent le reſte de l'arbre; elles ſont moins larges, plus blanches, plus molles, & tiennent lieu de fleurs. Sur le bord de chacune de ces feuilles, naiſſent trois ou quatre petits grains de la groſſeur d'un pois. Ces grains renferment une ſubſtance blanche, dont le goût reſſemble aſſez à celui d'une noiſette qui n'eſt pas encore mûre.

Arbres, arbrisseaux, plantes de la Chine.

Le Molien.

C'EST un autre arbre à fleurs, dont les branches sont rares, déliées, remplies de moelle, & recouvertes d'une peau rousse, tachetées de petits points blanchâtres. Il est peu chargé de feuilles, mais elles sont fort grandes & très-larges vers leur extrémité; elles tiennent à des pédicules qui s'élargissent tellement par le bas, qu'ils semblent embrasser la branche. Les boutons que cet arbre produit s'épanouissent au mois de Décembre ou dans le cœur de l'hiver, & donnent de grandes fleurs, formées de sept ou huit feuilles ovales & pointues, dont les extrémités jettent de longs filets. Les fleurs de quelques-uns de ces arbres sont jaunes, d'autres rouges, d'autres blanches. Toutes les feuilles tombent, lorsque les fleurs éclosent ou sont près d'éclore.

Le La-moë.

CET arbrisseau ressemble assez à notre laurier, par sa forme & sa grandeur; ses branches sont cependant plus évasées, & ses feuilles sont attachées deux à deux

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

par de courts pédicules. La grandeur de ces feuilles décroît à meſure qu'elles s'éloignent de l'extrémité des branches. Cet arbre produit ſes fleurs pendant l'hiver; elles ſont jaunes, d'une odeur agréable & qui approche de l'odeur de la roſe.

Le Tcha-hoa.

Les Chinois diſtinguent quatre eſpeces de l'arbre qu'ils nomment *Tcha-hoa*. Son bois & ſon feuillage lui donnent quelque rapport avec le laurier d'Eſpagne. Ses feuilles ne tombent point pendant l'hiver; elles croiſſent dans un ordre alternatif le long de chaque côté des branches : elles ſont ovales, terminées en pointe, dentelées dans leur contour, d'un vert obſcur en deſſus & jaunâtre en deſſous. Les boutons du *Tcha-hoa* ſont couverts d'un duvet blanc & doux : ils s'épanouiſſent au mois de Décembre, & donnent des fleurs doubles, de la couleur des roſes, & ſoutenues par un calice. Ces fleurs n'ont point de pédicules, & tiennent immédiatement à la branche. La ſeconde eſpece du *Tcha-hoa* donne des arbres très-hauts. Leur feuille eſt arrondie par l'extrémité, &

leurs fleurs ſont grandes & rouges. Les fleurs des deux autres eſpeces ſont blanchâtres & plus petites.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Le Yu-lan.

CET arbre, le plus beau des arbres à fleurs qui embelliſſent les jardins de la Chine, s'éleve à la hauteur de trente & même quarante pieds. Son tronc, droit & bien proportionné, porte peu de branches & preſque point de rameaux. Ses feuilles ſont d'un beau vert, mais en petit nombre; elles ne commencent à pouſſer que lorſque les fleurs ſont à demi-paſſées. Les fleurs couronnent toutes ſes branches, & répandent au loin la plus douce odeur: elles s'épanouiſſent preſque toutes en même temps; mais elles ne durent que peu de jours. Le *Yu-lan* en fleurs reſſemble à un noyer arrondi en tête de pin, & dont les branches ſeroient couvertes de beaux lis. La fleur, que forment cinq à ſix feuilles, & même huit, diſpoſées en roſe, eſt ſoutenue par un calice à quatre feuilles, hériſſées en dehors de petits poils, & terminées en pointe. Du milieu de la fleur s'éleve un piſtil vert, charnu, qu'entourent à ſa

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

rouge de pourpre : le ſeul enſemble de toutes ces feuilles offre un coup-d'œil agréable. Les fleurs naiſſent en bouquet à l'extrémité des branches. Chaque fleur eſt compoſée de quatre pétales, deux grandes & deux petites, d'une belle couleur de fleur de pêcher, & qui ont à peu près la figure de celles de cerifier : les deux grandes ſont d'abord collées l'une ſur l'autre en forme de bourſe ; quand elles ſont épanouies, les deux petites s'épanouiſſent à leur tour, & toutes quatre forment une eſpece de croix. Le piſtil eſt un compoſé de grains jaunes, très-luiſans ; ces petits grains ſe détachent peu à peu les uns des autres par l'alongement des filets qui les ſoutiennent, s'ouvrent en petites cloches, & compoſent une petite houppe jaune, portée ſur une queue déliée qui s'éleve au deſſus des pétales. Le calice qui ſoutient chaque fleur, eſt compoſé de deux feuilles de couleur de pourpre, réunies en forme de bourſe. A meſure que les fleurs croiſſent & acquierent plus de volume, les deux feuilles du calice s'ouvrent, pâliſſent, ſechent, & tombent. Les fleurs, ſoutenues par de petites queues, ſe ſé-

parent les unes des autres, & produiſent elles-mêmes d'autres fleurs qui ſortent d'un nouveau calice.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Le *Hai-tang d'automne* ſe multiplie par ſes graines, mais aſſez difficilement. Il ſe plaît dans une terre ſablonneuſe; le fumier & le terreau lui ſont mortels; il faut même avoir l'attention de ne l'arroſer qu'avec une eau très-claire. Comme il ne peut ſoutenir le ſoleil en aucun temps, on a ſoin de ne le planter qu'au pied des murs expoſés au nord. C'eſt vers la fin d'Août qu'il commence ordinairement à fleurir. On coupe toutes ſes branches après qu'il a donné ſes graines, & il en pouſſe de nouvelles au printemps ſuivant; mais il eſt néceſſaire d'amonceler du gravier & des morceaux de brique autour de ſes racines, pour empêcher qu'elles ne pourriſſent. Quelque ſoin qu'on ſe donne pour cultiver à Peking le *Hai-tang d'automne*, il y réuſſit moins que dans les Provinces du Midi. Le parfum de ſes fleurs tient de celui de la violette & de la roſe; mais il eſt moins fort, & ne ſe fait ſentir qu'à de petites diſtances.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Le Mou-tan ou *la Pivoine-arbriſſeau.*

Le *Mou-tan* eſt une plante champêtre que la culture a embellie. On l'appelle auſſi *Hoa-ouang*, le *Roi des fleurs*, & *Pé-leang-kin*, *cent onces dor*, par alluſion au prix exceſſif auquel des curieux en ont autrefois porté certaines eſpeces. Cette plante eſt connue à la Chine depuis environ quatorze cents ans. Un Voyageur, dit-on, trouva dans les montagnes du *Ho-nan* une pivoine en arbriſſeau. Cette nouveauté le ſurprit, & lui parut mériter d'embellir un parterre. Il en arracha quelques pieds avec leurs mottes, les tranſporta dans ſon jardin, & les cultiva. Un Bonze, qui n'étoit point inſtruit de l'origine de cette pivoine-arbriſſeau, imagina de s'en procurer une ſemblable par le moyen de la greffe. Ses tentatives furent heureuſes, & ſes pivoines devinrent plus belles que celles qui avoient été apportées des montagnes. Bientôt toute l'attention des Fleuriſtes ſe tourna vers cette plante, qu'une culture ſucceſſivement plus ſoignée acheva de perfectionner. L'engouement de-

vint général, & les Provinces même ſe diſputerent la ſupériorité d'intelligence dans cette culture, pour avoir la gloire d'en envoyer de plus belles à l'Empereur.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Le *Mou-tan* paroiſſoit mériter tous ces hommages par l'éclat & le nombre de ſes fleurs, par la douce odeur qu'elles répandent, par la multitude des feuilles qui les compoſent, & par les grains d'or qui s'y trouvent mêlés. Cette plante eſt une pivoine ligneuſe qui s'éleve en arbriſſeau, étend ſes branches, pouſſe des tiges, & ſe couronne d'une tête auſſi groſſe que celles des plus beaux orangers qu'on met en caiſſe. On a vu des *Mou-tan* de huit & dix pieds de haut. Si l'on n'en éleve aujourd'hui qu'un petit nombre à cette hauteur, c'eſt qu'ils donnent de moins belles fleurs, & que leurs tiges trop foibles ne peuvent en ſoutenir le poids. La racine du *Mou-tan* eſt longue, fibreuſe, formée en navets, d'une chair jaune pâle, & grisâtre ou rougeâtre à l'extérieur. Ses feuilles ſont échancrées & découpées; le vert de deſſus eſt plus foncé que celui de deſſous. Ses fleurs, compoſées de pétales ſans nombre, s'épanouiſſent en roſe, & ſont ſoutenues par un calice formé de quatre feuilles;

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

de la racine des pétales naiſſent & ſortent ſans ordre, des filets, terminés par de petits ſommets d'un beau jaune doré. Les fruits ſe courbent comme ceux des pivoines ordinaires, s'ouvrent en ſe ſéchant, & laiſſent tomber les graines qu'ils renferment.

On diſtingue le *Mou-tan ordinaire*, le *Mou-tan nain*, & le *Mou-tan arbre*. Cette derniere eſpece paroît être aujourd'hui perdue : on en a vu autrefois, dit-on, qui avoient vingt-cinq pieds de haut. Le *Mou-tan* nain eſt peu eſtimé ; on n'en cultive quelques individus que pour en perpétuer l'eſpece. Le *Mou-tan* ordinaire eſt le plus généralement répandu, & celui qui jouit de la faveur conſtante des amateurs. On l'éleve en eſpalier, en éventail, en buiſſon, en forme d'oranger. Les uns fleuriſſent au printemps, d'autres en été, quelques-uns en automne. Ces différentes eſpeces exigent des ſoins divers. Les *Mou-tan* de printemps & d'été ſont ceux qu'on cultive en plus grand nombre ; ceux d'automne demandent des attentions trop aſſujettiſſantes pendant les grandes chaleurs de la canicule. On diviſe les *Mou-tan* de chaque ſaiſon en doubles & ſemi-doubles : les premiers ſe ſubdiviſent

en

en *cent feuilles* & en *mille feuilles*; les seconds offrent un disque assez grand, rempli de filets à sommets dorés; ce sont les seuls qui produisent des graines. Les uns & les autres s'épanouissent sous différentes formes, en bassin, en houppe, en grenade, en souci, &c. On trouve des *Mou-tan* rouges, violets, pourpres, amaranthes, jaunes, blancs, noirs, & bleus; les nuances & les dégradations prodigieusement variées d'une même couleur, en donnent autant d'especes différentes. On assure que les Fleuristes Chinois ont même le secret de changer la couleur de leurs *Mou-tan*, & de leur donner arbitrairement celle qu'ils choisissent; mais ils ne peuvent opérer cette métamorphose que sur le *Mou-tan* qui n'a point encore porté de fleurs.

Arbres, arbrisseaux, plantes de la Chine.

Pour qu'un *Mou-tan* soit beau aux yeux des Fleuristes Chinois, il faut que son tronc soit bien raboteux, courbé, noué, d'un noir verdâtre; que ses branches se croisent, se fuient, & se contournent en sens bizarre; qu'elles poussent des jets d'un vert tendre ou ombré de rouge; que les feuilles soient grandes, d'un beau vert, bien nourries, & soutenues par des queues rougeâtres; que ses fleurs

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

ſoient d'une même couleur, d'âge différent, épanouies en houppe, fermes & droites ſur leur tige; qu'elles aient ſept à huit pouces de diametre, & répandent une odeur douce & agréable.

Le Pé-gé-hong.

CET arbriſſeau eſt remarquable par la beauté & la ſingularité de ſes fleurs, & ſur-tout par leur durée, qui lui a fait donner le nom de *Pé-gé-hong*, *rouge de cent jours*. C'eſt des montagnes de *Foukien* que vient originairement ce bel arbuſte, dont l'eſpece, perfectionnée par la culture, tient un rang diſtingué dans les jardins Chinois. Ses feuilles, tantôt alternes, tantôt oppoſées les unes aux autres, ſont d'une forme ovale, un peu alongées en pointe; on n'y remarque aucune dentelure; leur épaiſſeur tient le milieu entre celles du philaris & celle du prunier. Les fleurs du *Pé-gé-hong* éclоſent, à Pe-king, au commencement de Juillet; elles croiſſent en bouquets à l'extrémité des branches, & ſe ſuccédent tellement les unes aux autres, qu'elles durent juſqu'à la fin de Septembre, pourvu qu'on ait ſoin de les

tenir à l'abri d'un ſoleil trop ardent. Le calice qui les ſoutient eſt charnu, formé en cloche, diviſé en ſix dents, jaune pâle en dedans, & d'un beau rouge en dehors. Il ſe recourbe ſur le fruit naiſſant, & ſeche quand il eſt mûr. De ce calice s'élevent ſix pétales d'un rouge de carmin, longues, friſées, feſtonnées, arrondies par le haut, & ſoutenues par autant de queues blanchâtres, fort déliées. Ces queues ſont attachées aux levres du calice, à l'endroit où les dents ſe ſéparent. De grandes étamines montent du fond du calice le long de ſes parois, auxquelles elles ſont adhérentes, & vont aboutir à la pointe des dents; mais elles ſe détachent du calice, quand elles ſont parvenues au niveau du cercle où commence la diviſion des dents.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Le tronc du *Pé-gé-hong* eſt fort gros; il paroît même que les Fleuriſtes Chinois ſe ſont appliqués à le réduire à la forme d'un arbre nain, forme pour laquelle ils témoignent une prédilection particuliere (*). Ils ne donnent point le

(*) Les Jardiniers Chinois ont le ſecret de rendre nains les arbres & les arbriſſeaux de toute eſpece, & même les fleurs. Les Miſſionnaires aſſurent qu'ils ont vu des cedres &

Arbres, arbriſſeaux, plantés de la Chine.

temps à ſes branches, ni de groſſir, ni de ſe ramifier ; ils les coupent en automne, &, pour avoir des tiges bien chargées de fleurs, ne laiſſent ſubſiſter que quelques rameaux. La culture de cet arbriſſeau demande peu de ſoins ; ils ſe réduiſent à le renfermer dans une ſerre pendant l'hiver, à l'expoſer au midi au retour du printemps, à l'arroſer à propos, & à le défendre du ſoleil pendant les grandes chaleurs de l'été.

Le Yé-hiang-hoa.

Les branches de cet arbriſſeau ſont ſi foibles, qu'elles ne peuvent ni s'élever ni ſe ſoutenir d'elles-mêmes : les Fleuriſtes les étayent avec des baguettes de bambou & de légers cerceaux qu'ils y adaptent. La couleur de ſes feuilles eſt d'un vert foncé en deſſus, & pâle en deſſous ; elles s'alongent en fer de lance, en formant des ondulations, & ſont ſoutenues par des queues aſſez longues, autour deſquelles elles forment deux oreilles. Les fleurs ſortent des aiſſelles

des pins qui n'avoient pas deux pieds de haut, quoiqu'ils euſſent plus de quarante ans ; le tronc, les branches & les feuilles étoient cependant très-bien proportionnés.

des feuilles ou d'entre les petites branches, & forment des grappes qui s'allongent à meſure qu'elles s'épanouiſſent. Ces fleurs ſont d'un jaune verdâtre : l'odeur exquiſe qu'elles répandent font tout le mérite de cet arbriſſeau ; ce parfum eſt ſi doux, ſi ſuave, ſi agréable, diſent les Miſſionnaires, qu'il n'exiſte dans la Nature aucune fleur qui, ſous ce rapport, puiſſe être comparée au délicieux *Yé-kiang-hoa*. Par une ſuite de la délicateſſe de cette plante ou de celle de ſon parfum, elle n'a preſque aucune odeur pendant le jour : c'eſt à cette ſingularité qu'elle doit le nom d'*Yé-hiang-hoa*, *fleur qui ſent la nuit*. La foible conſtitution de cet arbriſſeau, originaire des Provinces méridionales, l'empêche de réuſſir aiſément à Pe-king. Les attentions délicates du Fleuriſte le plus attentif ſuffiſent à peine pour lui faire paſſer l'hiver dans une ſerre, & le conſerver pendant quelques années ; auſſi eſt-il très-cher : un beau pied de *Yé-hiang-hoa* coute juſqu'à vingt & trente onces d'argent. Chaque année le Vice-Roi de la Province de *Tche-kiang* en envoie pluſieurs à Pe-king, deſtinés pour les appartemens de l'Empereur.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Le Lien-hoa, ou *Nénufar de la Chine.*

CETTE plante aquatique eſt connue à la Chine dès la plus haute antiquité. Les Poëtes de toutes les dynaſties ont célébré l'éclat & la beauté de ſes fleurs, & l'excellence de ſes propriétés l'a fait placer, par les Docteurs *Tao-ſſée*, au rang des plantes qui entrent dans la compoſition du breuvage de l'immortalité. Ses fleurs ſont formées par pluſieurs feuilles, diſpoſées de maniere qu'on les prendroit pour de groſſes tulipes, lorſqu'elles ne ſont pas encore entiérement ouvertes. Elles s'épanouiſſent en roſe : du milieu de la fleur s'éleve un piſtil conique, qui devient un fruit ſpongieux & arrondi, partagé dans ſa longueur par pluſieurs loges, remplies de graines ou ſemences oblongues : ces graines ſont revêtues d'une enveloppe ou coque comme le gland, & compoſées de deux lobes blancs, au milieu deſquels ſe trouve le germe. Les étamines de la fleur du *Nénufar* ſont formées de feuilles très-déliées, terminées par un ſommet violet. Les feuilles de cette plante ſont grandes, larges, arrondies, feſtonnées, épaiſſes, veineuſes,

& échancrées vers le milieu : les unes flottent ſur la ſurface de l'eau, à laquelle elles ſemblent être collées ; les autres s'élevent à différentes hauteurs, ſoutenues par de longues queues. La racine de cette plante eſt de la groſſeur du bras ; elle eſt très-vivace ; ſa couleur eſt d'un jaune pâle en dehors, & d'un blanc de lait en dedans. Sa longueur eſt quelquefois de douze à quinze pieds ; elle rampe au fond de l'eau, & s'attache au limon par des filamens qui naiſſent aux étranglemens qui la partagent d'eſpace en eſpace. La queue qui ſoutient les fleurs & les feuilles de cette plante, eſt percée, juſqu'à l'extrémité, de trous arrondis comme ceux de la racine.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

On diſtingue à la Chine quatre eſpeces de *Nénufar* : 1°. le jaune, qui eſt fort rare, & qu'on croit être celui d'Europe ; 2°. le blanc & rouge couleur de roſe, à fleurs ſimples ; 3°. le blanc & rouge couleur de roſe, à fleurs doubles ; 4°. le rouge pâle fouetté de blanc, qu'on rencontre très-rarement, ſur-tout à fleurs doubles. Cette plante n'exige aucune eſpece de culture ; elle ſe reproduit par les ſemences, & plus promptement encore par les racines. Une des ſingularités que

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

préſente cette plante, c'eſt qu'elle ſouffre beaucoup de la ſéchereſſe, quoiqu'elle vive dans l'eau, & que, quoiqu'amie de la chaleur, elle croît cependant plus belle & *plus double* au delà de la grande muraille, que dans les Provinces méridionales. Le *Nénufar* ne pouſſe que vers la fin de Mai; mais il croît & ſe développe rapidement, & ſes feuilles forment, ſur la ſurface des eaux, des tapis de verdure ſur leſquels l'œil ſe repoſe avec plaiſir, ſur-tout lorſque ſes fleurs écloſes y mêlent la variété de leurs couleurs.

On mange à la Chine les graines du *Nénufar*, comme nous mangeons les noiſettes en Europe; elles ſont plus délicates au goût lorſqu'elles ſont vertes, mais moins faciles à digérer : on les confit en différentes manieres avec le ſucre. La racine de cette plante eſt auſſi admiſe ſur les tables; ſous quelque forme qu'on la prépare, elle eſt également ſaine. On en confit une grande quantité au ſel & au vinaigre, qu'on réſerve pour manger avec le riz. Quand on l'a réduite en farine, elle donne une bonne bouillie à l'eau & au lait. Les feuilles de *Nénufar* ſont d'un grand uſage pour envelopper les fruits, les poiſſons, les viandes ſa-

lées, &c. Lorſqu'elles ſont ſéchées, on en mêle au tabac qu'on fume, pour l'adoucir & en tempérer la force.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

Le Kiu-hoa ou *la Matricaire.*

La matricaire, ſi dédaignée en Europe, & que ſon odeur forte a fait bannir de nos parterres, ne doit qu'à ſa ſeule culture le rang diſtingué qu'elle occupe parmi les fleurs Chinoiſes. L'habileté des Fleuriſtes & leurs ſoins aſſidus ont tellement perfectionné l'eſpece de cette plante, qu'elle eſt devenue preſque méconnoiſſable à des yeux Européens. L'élégance & la légéreté des branches de cette matricaire, la belle découpure de ſes feuilles, la beauté, l'éclat & la durée de ſes fleurs, ſemblent, en effet, juſtifier l'eſpece de paſſion que témoignent pour elle les Florimanes Chinois. Ils ſont parvenus à obtenir plus de trois cents variétés de cette plante; chaque année en voit éclore de nouvelles. La nomenclature de ces variétés ſeroit auſſi longue que faſtidieuſe: nous nous contenterons de dire, en général, que ſes fleurs ſemblent réunir toutes les combinaiſons poſſibles de formes & de cou-

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

leurs. Ses feuilles ne ſont point moins variées : les unes ſont minces, les autres épaiſſes; celles-ci ſont très-petites, celles-là longues & larges; quelques-unes ſont découpées comme des feuilles de chêne, d'autres reſſemblent à celles de ceriſier: après en avoir vu pluſieurs échancrées en feſtons & arrondies à leur extrémité, vous en trouverez d'autres dentelées & terminées en pointe, &c.

On multiplie la matricaire de la Chine par la ſemence, les marcottes, les entes, les rejetons. Quand on en a de belles eſpeces, on laiſſe mûrir la graine, & vers la fin de l'automne on la ſeme dans une terre bien préparée. Il faut, ſelon quelques Fleuriſtes, qu'elle paſſe ainſi l'hiver dans la terre; d'autres la ſément au printemps. Pourvu qu'on l'arroſe après l'hiver, elle pouſſe & croît rapidement. Quand la matricaire a donné ſes fleurs, on coupe toutes les branches à trois pouces de la racine; on laboure la terre, on y mêle du fumier; & quand le froid commence à devenir piquant, on garnit la matricaire de paille, & on la couvre d'un pot qu'on renverſe. Celles qui ſont dans des vaſes, ſont tranſportées dans les ſerres, où on ne les arroſe point.

Au printemps, on découvre les matricaires, on les arroſe, & elles donnent un grand nombre de rejetons. Quelques Fleuriſtes n'en laiſſent ſubſiſter que deux ou trois; pluſieurs arrachent le pied entier avec la racine, & la diviſent en pluſieurs portions qu'ils tranſplantent ailleurs. Quelques autres encore joignent deux pieds de matricaire de différentes couleurs; ils font à chacun, par le bas, une entaille aſſez longue, & qui pénetre juſque près de la moelle, & lient enſuite les deux pieds avec du chanvre. pour qu'ils reſtent étroitement unis. Ils obtiennent, par ce moyen, de belles fleurs, panachées de couleurs déterminées.

Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.

La matricaire demande une expoſition avantageuſe, un air libre, frais, humide, & qui ſe renouvelle facilement. Cette plante ne feroit que languir dans une enceinte étroite de quatre murailles. La terre qu'on lui deſtine doit être graſſe, nourrie de poudrette, humide, & préparée avec ſoin. Pour l'arroſer, on ne ſe ſert que d'eau de riviere ou de pluie; au printemps, on mêle à cette eau des chiures de vers à ſoie ou de la fiente de volaille; en été, on y laiſſe infuſer pen-

Arbres, arbrisseaux, plantes de la Chine.

dant plusieurs jours des plumes de poule & de cane, & l'on y joint un peu de salpêtre ; en automne, avant que les boutons se forment, on mêle à cette eau une dose de poudrette plus ou moins forte, selon que la plante paroît plus ou moins vigoureuse. Pendant les grandes chaleurs de l'été, on l'arrose le matin & le soir, mais on ne mouille les feuilles que le matin. On dispose au pied de la matricaire de petits fragmens de brique, pour empêcher que l'eau n'affaisse trop la terre. Toutes ces attentions paroîtront peut-être minutieuses, mais il est vraisemblable qu'elles sont fondées sur l'observation & l'expérience ; & ce n'est qu'à l'aide de ces petits soins, que le Chinois, patient & réfléchi, est venu à bout d'obtenir d'une plante sauvage & presque infecte, des fleurs brillantes & parfumées.

ARTICLE VII.

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

LES ſimples & les herbes médicinales qui croiſſent à la Chine, forment une des branches les plus riches, les plus variées & les plus étendues de ſon Hiſtoire Naturelle. Comme notre objet n'eſt point de donner ici un Herbier Chinois, nous nous contenterons d'indiquer les principales.

La rhubarbe.

LE *Tai-hoang*, ou la rhubarbe, croît dans pluſieurs des Provinces de cet Empire; mais la meilleure eſt celle de *Se-tchuen*, qu'on regarde comme très-ſupérieure à celle du *Chen-ſi* & du *Thibet*. La tige de la rhubarbe reſſemble aux petits bamboux, ou cannes Chinoiſes; elle eſt vide & très-caſſante. Elle s'éleve à la hauteur de trois ou quatre pieds, & ſa couleur eſt d'un violet obſcur. Dans la ſeconde lune, c'eſt-à-dire, au mois de Mars, elle pouſſe des feuilles longues, épaiſſes,

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

& dont la ſurface eſt rude au toucher; ces feuilles, rangées quatre à quatre ſur une même queue, forment un calice. Les fleurs que portent cette plante ſont de couleur jaune, quelquefois de couleur violette. A la cinquieme lune, elle produit une petite ſemence noire de la groſſeur d'un grain de millet. A la huitieme lune, on l'arrache. Les racines de rhubarbe qu'on eſtime les meilleures, ſont les plus peſantes, & celles dont la ſubſtance eſt la plus marbrée. Il eſt très-difficile de les ſécher, & de parvenir à en exprimer toute l'humidité. Les Chinois, après les avoir nettoyées, les coupent en tronçons de l'épaiſſeur d'un pouce ou deux, & les font ſécher ſur des tables de pierre, ſous leſquelles ils allument un grand feu. Ils tournent & retournent continuellement ces tronçons ſur ces tables échauffées; mais comme cette opération n'eſt point encore ſuffiſante pour les ſécher parfaitement, ils enfilent tous ces morceaux en forme de chapelet, & les ſuſpendent à la plus forte ardeur du ſoleil, juſqu'à ce qu'ils ſoient en état d'être conſervés ſans danger de ſe corrompre.

Les Médecins Chinois ſont aſſez d'ac-

cord avec les Médecins Européens, ſur les propriétés de la rhubarbe & ſur l'emploi qu'on doit en faire. Il eſt très-rare cependant qu'ils ſe ſervent de cette plante crue & en ſubſtance : ils l'emploient plus volontiers en décoction, avec quelques autres ſimples qu'ils y mêlent. La rhubarbe eſt à très-bas prix à la Chine ; la meilleure n'y vaut que quatre ſous la livre.

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

Le Hia-tſao-tong-kong (*).

Cette plante a toute la configuration d'un ver. On y diſtingue la tête, les yeux, le corps, les pieds des deux côtés du ventre, & les différens plis que la peau forme ſur ſon dos. Cette reſſemblance eſt ſur-tout ſenſible, lorſque la plante eſt fraîche & récente. Car ſi on la garde long-temps, & ſur-tout ſi on l'expoſe à l'air, elle devient noirâtre & ſe corrompt aiſément, à cauſe de la molleſſe de ſa ſubſtance. Cette plante eſt longue de neuf lignes, & de couleur jaunâtre ; elle eſt très-rare à la Chine, où elle paſſe pour étrangere, & l'on

(*) Ce nom chinois ſignifie, *plante qui, d'herbe qu'elle étoit pendant l'été, devient un ver pendant l'hiver.*

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

en trouve difficilement ailleurs que dans le palais de l'Empereur. Le *Hia-tſao-tong-kong* croît dans le Thibet; mais on en trouve auſſi, quoiqu'en petite quantité, dans la Province de *Se-tchuen* qui confine au Thibet, & dans le *Houquang.*

Les propriétés de cette racine ſont à peu près les mêmes que celles qu'on attribue au *Gin-ſeng*, excepté toutefois que l'uſage fréquent qu'on peut en faire ne cauſe pas, comme le *Gin-ſeng*, des ébullitions de ſang & des hémorragies. Elle fortifie l'eſtomac, & répare les forces perdues, ſoit par l'excès du travail, ſoit par de longues maladies. Le P. Parennin aſſure en avoir fait lui-même une heureuſe expérience. » Le *Tſong-tou*, ou » Vice-Roi des deux Provinces de *Se-*» *tchuen* & de *Chen-ſi*, dit ce célebre » Miſſionnaire, étant venu en Tartarie » pour rendre ſes devoirs à l'Empereur, » apporta, ſelon la coutume, ce qu'il » avoit trouvé de plus ſingulier dans ſon » département ou dans les pays circon-» voiſins, & entre autres choſes, des » racines *Hia-tſao-tong-kong*. Comme je » l'avois connu autrefois, il me fit l'hon-» neur de me venir voir. J'étois alors

» dans

» dans un abattement extrême, causé
» par les fréquens voyages qu'il me faut
» faire durant les rigueurs d'une saison
» froide & humide. J'avois perdu l'appé-
» tit & le sommeil, & je languissois
» nonobstant les divers remedes qu'on
» m'avoit donnés. Touché de mon état,
» il me proposa d'user de sa racine, qui
» m'étoit tout-à-fait inconnue, & il
» m'enseigna la maniere de la préparer.
» *Il faut*, me dit-il, *prendre cinq drachmes*
» *de cette racine toute entiere avec sa queue,*
» *& en farcir le ventre d'un canard do-*
» *mestique, que vous ferez cuire à petit feu.*
» *Quand il sera cuit, retirez-en la racine,*
» *dont la vertu aura passé dans la chair*
» *du canard, & mangez-en soir & matin*
» *pendant huit à dix jours.* J'en fis l'é-
» preuve, & en effet l'appétit me re-
» vint & mes forces se rétablirent. Les
» Médecins de l'Empereur, que je con-
» sultai sur la vertu de cette racine, me
» l'expliquerent de la même maniere
» qu'avoit fait le *Tsong-tou*; mais ils
» me dirent qu'ils ne l'ordonnoient que
» dans le palais, à cause de la difficulté
» qu'il y a d'en avoir; & que, s'il s'en
» trouvoit à la Chine, ce ne pouvoit
» être que dans la Province de *Hou-*

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

» *quang*. J'écrivis à un de mes amis qui » y demeure, & je le priai de m'en en- » voyer : il le fit ; mais le peu de cette » racine dont il me fit préſent, étoit noir, » vieux & carié, & coutoit quatre fois » ſon poids d'argent «.

Le San-tſi.

LE *San-tſi* eſt plus facile à trouver : cette plante croît ſans culture dans les montagnes des Provinces d'*Yun-nan*, de *Koei-tcheou* & de *Se-tchuen*. Elle pouſſe huit tiges qui n'ont point de branches ; celle du milieu, qui eſt la plus haute, porte trois feuilles à ſon extrémité, & les ſept autres tiges n'en portent qu'une. C'eſt de ce nombre déterminé de feuilles, que cette plante tire le nom de *San-tſi*, qui ſignifie *trois & ſept*. Toutes ces tiges ſortent d'une racine ronde, qui a quatre pouces de diametre : cette racine en jette quantité d'autres, qui ſont petites, oblongues, de la groſſeur du petit doigt, & dont l'écorce eſt dure & rude ; la ſubſtance intérieure eſt plus molle, & de couleur jaunâtre. Ce ſont ces petites racines qu'on emploie particuliérement dans la Médecine. La tige du milieu eſt

là ſeule qui porte des fleurs blanches ; elles croiſſent à la pointe ſous la forme de grappes de raiſin, & s'épanouiſſent vers la fin de la ſeptieme lune, c'eſt-à-dire, au mois de Juillet.

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

Quand on veut multiplier cette plante, on coupe ſa racine en rouelles, qu'on met en terre vers l'équinoxe du printemps ; dans l'eſpace d'un mois elle pouſſe ſes tiges, & au bout de trois ans cette plante a toute la grandeur & la groſſeur qu'elle peut acquérir. Les Médecins Chinois ſe ſervent du *San-tſi* pour les plaies, pour les crachemens & les pertes de ſang ; ils le regardent ſur-tout comme un ſpécifique ſouverain dans la petite vérole. Nos Miſſionnaires diſent en avoir vu des effets ſurprenans, & ils aſſurent que les boutons les plus noirs & les plus infects deviennent vifs & d'un beau rouge, auſſi-tôt que le malade a pris de cette racine. Une eſpece de chevre griſe aime fort à brouter cette plante ; & comme elle en fait ſa nourriture, ſon ſang, diſent les Chinois, s'empreint de ſes qualités médicinales. On fait du ſang de cette chevre le même uſage que de la plante même.

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

Arbre de Caſſe.

ON trouve des arbres de caſſe dans la partie de la Province d'*Yun-nan* qui confine au Royaume d'*Ava*. Ces arbres ſont aſſez hauts, & portent de longues gouſſes, qui leur ont fait donner, par les Chinois, le nom de *Tchang-ko-tſe-chu*, *l'arbre aux fruits longs*. Ces gouſſes ſont en effet plus longues que celles qu'on voit en Europe; elles ne ſont point compoſées de deux coſſes convexes, comme le ſont celles des légumes ordinaires, mais d'une eſpece de tuyau creux, partagé en pluſieurs petites cellules, qui contiennent une ſubſtance moelleuſe, entiérement ſemblable à la caſſe dont nous nous ſervons.

Le Gin-ſeng.

LA plus recherchée & la plus précieuſe de toutes les plantes de la Chine, eſt celle de *Gin-ſeng*, que les Tartares Mantcheoux nomment *Orhota*, *la Reine des plantes*. Les Médecins Chinois n'en parlent qu'avec une ſorte d'enthouſiaſme,

& ne tariſſent point dans l'énumération qu'ils font de ſes heureuſes propriétés.

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

La racine du *Gin-ſeng* eſt blanche & raboteuſe; ſa tige eſt unie, aſſez ronde, & d'un rouge foncé. La hauteur de cette tige varie ſuivant la groſſeur & la force de la plante. De l'extrémité de la tige ſortent pluſieurs branches qui s'écartent également l'une de l'autre, ſans ſortir du même plan. Chaque branche porte cinq feuilles extrêmement minces & chargées de fibres; la ſurface ſupérieure de la feuille eſt d'un vert obſcur; l'autre, d'un vert blanchâtre & luiſant. Toutes les feuilles ſont dentelées, & les denticules en ſont aſſez fines. Cette plante porte à l'extrémité d'une tige particuliere, un petit bouquet de fruits rouges & fort ronds. Ce fruit n'eſt pas bon à manger : le noyau reſſemble aux noyaux ordinaires; il eſt dur, & contient le germe reproducteur de la plante. On diſtingue aiſément le *Gin-ſeng* à la forme & à la couleur de ſon fruit, lorſqu'il en a; car il arrive ſouvent qu'il n'en porte point, quoique ſa racine ſoit fort ancienne.

Cette plante tombe & renaît tous les ans, & l'on connoît ſon âge par le nombre des

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

ligne, en gardant de dix en dix une certaine distance. Ils avancent ensuite insensiblement sur un même romb, en cherchant avec soin la plante de *Ginseng*; & de cette maniere ils parcourent, durant un certain nombre de jours, l'espace qu'on leur a marqué. Dès que le terme est expiré, des Mandarins, nommés pour présider à cette récolte, & qui se tiennent sous leurs tentes dans le voisinage, envoient visiter les différentes troupes pour leur intimer leurs ordres, & s'informer si le nombre d'hommes est complet; car il arrive souvent que plusieurs s'égarent, ou sont dévorés par les bêtes féroces. Lorsqu'on s'apperçoit de leur absence, on les fait chercher pendant quelque temps, & l'on se remet ensuite à l'ouvrage, en observant toujours le même ordre.

Ces Herboristes ont beaucoup à souffrir dans cette expédition. Ils ne portent ni tentes ni lits, étant déjà suffisamment chargés de leur provision de millet rôti au four, dont ils se nourrissent pendant tout le temps du voyage. Ils essuient toutes les intempéries de l'air, & passent les nuits où ils se trouvent, soit sur les rochers, soit dans les bois.

Les Mandarins leur envoient de temps en temps quelques pieces de bœuf ou de gibier, qu'ils dévorent toutes ſanglantes & à demi-cuites. C'eſt ainſi que ces dix mille hommes paſſent les ſix mois de l'année que dure la récolte du *Ginſeng*.

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

» Les Médecins Chinois, dit le P. » Jartoux, ont fait des volumes entiers » ſur les propriétés de cette racine ; ils » la font entrer dans preſque tous les » remedes qu'ils ordonnent aux grands » Seigneurs, car elle eſt d'un trop grand » prix pour le commun du peuple. Ils » prétendent que c'eſt un remede ſou- » verain pour les épuiſemens cauſés par » des travaux exceſſifs de corps ou d'eſ- » prit, qu'elle diſſout les flegmes, qu'elle » guérit la pleuréſie & la foibleſſe des » poumons ; qu'elle arrête les vomiſſe- » mens, fortifie l'eſtomac, aiguiſe l'ap- » pétit, diſſipe les vapeurs, anime les » eſprits vitaux, & produit de la lym- » phe dans le ſang ; enfin, qu'elle eſt » bonne pour les vertiges & les éblouiſ- » ſemens, & qu'elle prolonge la vie aux » vieillards. On ne peut guere s'imagi- » ner que les Chinois & les Tartares » faſſent un ſi grand cas de cette racine,

» ſi elle ne produiſoit conſtamment de
Herbes & plantes médicinales de la Chine. » bons effets. Ceux même qui ſe portent bien, en uſent ſouvent pour ſe » rendre plus robuſtes «.

Le *Gin-ſeng*, malgré la grande quantité qui s'en tire de la Tartarie, eſt toujours fort cher à la Chine. L'once de cette racine coute à Pe-king même ſept à huit onces d'argent peſant.

Cependant la Tartarie Chinoiſe n'eſt peut-être pas le ſeul endroit de l'Univers où croiſſe la précieuſe plante du *Gin-ſeng*. Le P. *Joſeph-François Lafiteau*, Miſſionnaire Jéſuite, prétend avoir eu la gloire de la découvrir dans le Canada, vers le commencement de ce ſiecle. Ce Miſſionnaire n'avoit jamais entendu parler du *Gin-ſeng*, lorſqu'il demeuroit en France; mais des affaires de ſa Miſſion l'ayant attiré à *Québec*, vers le mois d'Octobre de l'année 1715, il lui tomba entre les mains le dixieme Recueil des *Lettres édifiantes*, dans lequel ſe trouve la deſcription que fait de cette plante le P. *Jartoux*. Comme le P. *Lafiteau* ſe ſentoit un attrait particulier pour l'étude de la Botanique qu'il cultivoit depuis long-temps, il lut avec avidité les détails que lui fourniſſoit la Lettre du

P. *Jartoux* ſur cette plante inconnue. Il fut ſinguliérement frappé de l'endroit où ce Miſſionnaire dit, en parlant de la nature du ſol où croît le *Gin-ſeng*, que s'il s'en trouve dans quelque autre lieu de la Terre, ce doit être ſur-tout dans le Canada, dont les forêts & les montagnes ont aſſez de rapport à celles de la Tartarie. Cette remarque piqua la curioſité du P. *Laſiteau*, & lui fit naître la penſée de s'appliquer à la recherche de cette plante dans la nouvelle France.

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

» L'eſpérance de la découvrir, dit-il, » étoit cependant aſſez foible, & fit » d'abord peu d'impreſſion ſur moi. Je » ne retirai même de la Lettre du P. » *Jartoux*, qu'une idée confuſe & très- » imparfaite de la plante, & les occu- » pations que j'eus pendant l'hiver, ache- » verent preſque de l'effacer. Ce ne fut » qu'au printemps, qu'étant obligé de » paſſer ſouvent par les bois, je ſentis » renaître en moi le déſir de faire cette » découverte, à la vue d'une quantité » prodigieuſe de plantes & de ſimples » dont ces forêts ſont remplies, & qui » attiroient alors plus particuliérement » mon attention. Je tâchai donc de rap-

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

» peler les idées que je m'étois formées
» du *Gin-ſeng*; j'en parlai à pluſieurs
» Sauvages; je leur dépeignis cette plante
» le mieux que je pus, & ils me firent
» eſpérer que je pourrois en effet la dé-
» couvrir.

» Quoique la néceſſité ait rendu tous
» les Sauvages Herboriſtes & très-habiles
» dans la connoiſſance des ſimples, toutes
» leurs recherches furent cependant inu-
» tiles. Je déſeſpérois de trouver le *Gin-*
» *ſeng*, après trois mois de peines &
» de fatigues, lorſque le haſard me le
» fit rencontrer aſſez près d'une maiſon
» que je faiſois bâtir. Il étoit alors dans
» ſa maturité; la couleur vermeille de
» ſon fruit arrêta ma vue. Je ne le con-
» ſidérai pas long-temps, ſans ſoupçon-
» ner que cette plante pouvoit être celle
» que je cherchois. L'ayant arrachée avec
» empreſſement, je la portai, plein de
» joie, à une Sauvageſſe que j'occupois
» à la chercher de ſon côté. Elle la
» reconnut d'abord pour l'un de leurs
» remedes ordinaires, & m'expliqua ſur
» le champ l'uſage que les Sauvages en
» faiſoient. Quelque préſomption que
» j'euſſe que cette plante étoit le *Gin-*
» *ſeng*, je n'oſois cependant l'aſſurer

» avec certitude, n'ayant que des idées
» confuſes de la Lettre du P. *Jartoux*,
» que je n'avois pas entre les mains, &
» dont l'exemplaire étoit à Québec. Je
» pris donc le parti de faire une deſ-
» cription exacte de la plante que j'avois
» trouvée, & je l'envoyai à Québec à
» un Botaniſte de mes amis, pour qu'il
» la confrontât avec la Lettre & avec la
» planche gravée qui repréſente le *Gin-*
» *ſeng* de la Chine.

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

» Cet ami n'eut pas plus tôt reçu ma
» Lettre, qu'il partit pour *Mont-Réal*, &
» ſe rendit à ma Miſſion des Iroquois,
» qui n'en eſt diſtante que de trois lieues.
» Nous nous mîmes ſur le champ à par-
» courir les bois, où je laiſſai à mon
» compagnon le plaiſir de découvrir lui-
» même le *Gin-ſeng*. Nos recherches ne
» furent pas longues; quand nous en
» eûmes ramaſſé divers pieds, nous nous
» retirâmes pour les confronter avec le
» Livre, dans une cabane voiſine. A
» la ſeule inſpection de la planche, les
» Sauvages reconnurent leur plante de
» Canada, qu'ils nomment *Garent-oguen*.
» Nous eûmes la ſatisfaction de trouver
» le rapport le plus parfait, & la con-
» formité la plus exacte entre nos plan-

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

» tes & la figure gravée: forme, couleur,
» proportions, feuilles, fruits, nœuds,
» filamens, toutes les indications, en
» un mot, que donne le P. *Jartoux*, ſe
» trouvoient vérifiées ſous nos yeux. Mais
» quelle fut ma ſurpriſe, lorſque, ſur
» la fin de la Lettre de ce Miſſionnaire,
» trouvant l'explication du mot *Gin-*
» *ſeng*, qui ſignifie en chinois *reſſemblance*
» *de l'homme* ou *cuiſſe de l'homme*, je
» m'apperçus que le mot iroquois *Garent-*
» *oguen* avoit la même ſignification ! En
» effet *Garent-oguen* eſt un mot compoſé
» d'*Orenta*, qui ſignifie *les cuiſſes & les*
» *jambes*, & d'*Oguen*, qui veut dire deux
» choſes ſéparées. Faiſant alors la même
» réflexion que le P. *Jartoux* ſur la bizar-
» rerie de ce nom, qui n'a été donné
» que ſur une reſſemblance fort impar-
» faite, qui même ne ſe trouve point
» dans pluſieurs plantes de cette eſpece,
» tandis qu'elle ſe rencontre dans plu-
» ſieurs autres d'eſpece fort différente,
» je ne pus m'empêcher de conclure que
» la même ſignification n'avoit pu être
» appliquée au mot chinois & au mot
» iroquois, ſans une communication
» d'idées, & par conſéquent de per-
» ſonnes. Cette obſervation acheva de

» me confirmer dans l'opinion que j'a-
» vois déjà, que l'Amérique ne fait qu'un
» même continent avec l'Aſie, à laquelle
» elle doit s'unir par la Tartarie, au
» nord de la Chine «.

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

Quoique le P. *Jartoux* ait donné dans ſa Lettre une deſcription fort détaillée du *Gin-ſeng*, nous croyons devoir ajouter ici celle qu'en fait le P. *Lafiteau ;* ces nouveaux traits mettront nos Lecteurs plus à portée de connoître cette célebre plante, & de prononcer ſur la reſſemblance & l'identité du *Gin-ſeng* Chinois avec celui du Canada.

On diſtingue deux choſes dans la racine : une eſpece de navet qui en forme le corps, & le collet du navet même.

Le corps de la racine eſt peu différent de nos navets ordinaires ; quand on l'a lavé, il paroît blanchâtre en dehors, & un peu raboteux. Quand on le coupe horizontalement, on apperçoit un cercle formé par la premiere écorce, qui eſt aſſez épaiſſe, & un corps ligneux fort blanc, qui repréſente un ſoleil par pluſieurs lignes droites qui partent du centre. La racine, en ſéchant, jaunit un peu à l'extérieur, mais le dedans conſerve toujours parfaitement ſa blancheur.

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

Ces racines different entre elles pour la forme : il y en a qui ont beaucoup de fibres, & d'autres qui n'en ont point ou preſque point. Quelques-unes ſont ſimples, longues & unies ; d'autres au contraire ſe diviſent en deux ou trois racines ; alors elles ne repréſentent pas mal le corps d'un homme, pris depuis la ceinture juſqu'en bas. C'eſt cette reſſemblance qui a fait donner à cette plante le nom de *Gin-ſeng* & de *Garent-oguen.*

Le collet de la racine eſt un tiſſu tortueux de différens nœuds, placés obliquement & alternativement, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Ces nœuds ſont les traces des différentes tiges que la racine a portées, & ils marquent ainſi l'âge de cette plante, qui ne produit qu'une tige par an. On voit en automne ſe former celle qui doit pouſſer le printemps ſuivant. Le P. *Lafiteau* dit avoir trouvé des racines qui, d'après le compte de leurs nœuds, marquoient près de cent ans.

On voit quelquefois ſortir un nouveau collet à côté du premier, qui devient alors ſtérile, cette plante ne produiſant jamais qu'une ſeule tige.

La

La tige s'éleve du collet environ deux ou trois pouces avant qu'elle ſorte de terre ; la difficulté qu'elle trouve à la percer & à ſe faire jour, la courbe un peu ; mais dès qu'elle en eſt ſortie, elle s'éleve à la hauteur d'un pied, & même plus. Elle eſt ordinairement fort droite & aſſez unie. *Herbes & plantes médicinales de la Chine.*

Tandis que la tige eſt dans la terre, la terre la blanchit ; mais dès qu'elle arrive au grand air, elle ſe colore d'un beau vert glacé & d'un rouge amaranthe, qui s'affoibliſſent & ſe perdent à meſure qu'elle approche du nœud.

Ce nœud ſe forme au ſommet de la tige, & il eſt le centre de trois ou quatre branches, qu'on nomme ainſi pour ſe conformer à la façon de parler du P. *Jartoux*, mais qui ne ſont proprement que les queues des feuilles. Ces branches s'étendant horizontalement, & s'écartant également les unes des autres, forment avec leurs feuilles une eſpece de paraſol renverſé & aſſez arrondi. Les couleurs d'amaranthe & de vert ſe renouvellent au nœud, & ſe dégradent inſenſiblement en approchant des feuilles.

Quelques-unes de ces tiges n'ont que deux branches : il s'en trouve, au rap-

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

port du P. *Jartoux*, qui en ont cinq ou même ſept. Le P. *Laſiteau* n'en a point vu de ſi touffues au Canada ; les plus communes ſont de trois ou quatre branches. Celles qui en portent quatre, ſont les plus belles & les plus agréables à la vue.

Chaque branche contient cinq feuilles inégales, & qui partent toutes d'un même centre ; elles s'étendent en forme d'une main ouverte. La feuille du milieu eſt plus grande que ſes deux voiſines, & celles-ci ſont auſſi plus grandes que les deux dernieres qui les ſuivent. Le P. *Jartoux* dit qu'on ne voit jamais moins de cinq feuilles à chaque branche : cependant le P. *Laſiteau* dit en avoir vu qui n'en avoient que quatre ou même que trois. Il eſt aiſé de s'appercevoir que ces variations ſont alors la ſuite d'un dérangement produit par une cauſe étrangere, ou par la foibleſſe de la plante qui n'a pas eu aſſez de ſéve pour ſe développer toute entiere, ou qui eſt devenue monſtrueuſe faute d'aliment.

Les feuilles de la plante ſont oblongues, dentelées, & d'une fineſſe extrême ; elles ſe rétréciſſent & s'alongent vers la pointe. Le deſſus de la feuille eſt d'un

vert foncé, le revers en eſt plus blanchâtre & plus uni. Les fibres qui ſe répandent ſur toute la ſuperficie, ſont plus ſaillantes ſur ce revers, & l'on y diſtingue de petits poils blancs qui s'élevent de diſtance en diſtance.

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

Les couleurs de la tige & des branches s'éclairciſſent à meſure que la plante approche de ſa maturité : le vert ſe change en un blanc terne, le rouge n'eſt plus ſi foncé, & dans l'automne les feuilles, en ſéchant, prennent ou la couleur ordinaire des feuilles mortes, ou une couleur vineuſe ſemblable à celle des feuilles de la vigne rampante.

Du centre du nœud où ſe forment les branches, s'éleve un pédicule d'environ cinq à ſix pouces, qui paroît être la continuation de la premiere tige, & qui ſoutient un bouquet de petites fleurs, auxquelles, quelque temps après, ſuccédent de très-beaux fruits. Ils ſont entés par leur baſe ſur autant de petits filets ou pédicules particuliers de la longueur d'un pouce, écartés à égale diſtance les uns des autres, & diſpoſés de maniere qu'ils forment un tout ſphérique.

Lorſque le bouquet commence à s'épanouir, on apperçoit une fleur fort pe-

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

tite, mais bien ouverte & bien diſtincte. Elle a cinq feuilles blanchâtres, diſpoſées en forme d'étoile, comme le ſont communément les fleurs des plantes en paraſol ou en ombelle. Elles ſont ſoutenues par un calice, au centre duquel on voit un piſtil recourbé en deux petits filamens, & environné de cinq étamines couvertes d'une farine grumeleuſe extrêmement blanche. Ces étamines ne tardent point à ſe deſſécher, & cette pouſſiere farineuſe s'évapore en peu de temps.

Le piſtil de la fleur, en s'uniſſant au calice, devient un fruit : ſes côtés ſont applatis, & marqués de lignes épaiſſes, aſſez ſemblables, pour leur direction, aux côtes de melon ; mais à meſure que ce fruit ſe remplit, ces lignes s'effacent & paroiſſent peu ſenſibles : la peau ſe raffine, devient plus mince, plus délicate, & couvre une pulpe ou chair ſpongieuſe un peu jaunâtre, d'où ſort un ſuc vineux, & qui eſt à peu près du goût de la racine & des feuilles de la plante. Ce fruit eſt d'abord d'un vert foncé ; il blanchit en approchant de ſa maturité : quand il eſt mûr, il eſt d'un beau rouge de carmin, & il noircit en ſéchant. Quand le fruit eſt parfait, il renferme deux noyaux, ſépa-

rés en deux cellules, & posés sur le même plan. Ces noyaux sont durs, distingués en côtes de melon comme le fruit ; l'amande en est blanche, & d'un goût un peu amer, ainsi que le reste de la plante. Il y a de ces fruits qui n'ont qu'un seul noyau, & d'autres qui en contiennent jusqu'à trois.

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

Outre le bouquet dont nous venons de parler, on remarque souvent un ou deux fruits portés sur des pédicules séparés, & attachés au pédicule commun, deux pouces au dessous de l'ombelle. Quelquefois il en naît plusieurs qui partent du nœud d'où sortent les branches. Le P. *Lafiteau* assure même avoir vu, sur une de ces plantes, un second bouquet bien formé, qu'elle portoit sur un second pédicule commun, qui s'élevoit à côté du premier.

Le P. *Jartoux* dit que ces fruits surnuméraires indiquent qu'on doit trouver d'autres *Gin-seng*, en suivant le rumb de vent sous lequel ils sont placés. Le P. *Lafiteau* n'a point trouvé que cette observation fût fondée pour le Canada. Il croit même qu'on ne peut rien conclure en général de ces variations, sinon que ces plantes ont plus de force, qu'elles sont

mieux nourries, ou que peut-être elles se trouvent dans un terrein ou dans une exposition plus favorables à leur développement.

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

Il ſemble qu'on devroit porter le même jugement ſur les tiges qui ont plus ou moins de branches ; il ſeroit naturel de croire qu'elles les produiſent ou plus hautes ou en plus grand nombre, à proportion de la quantité de ſéve qu'elles renferment. Cependant on voit des tiges très-hautes qui n'ont que deux branches, & d'autres, beaucoup plus baſſes & plus petites, qui en ont quatre. Il paroît auſſi que les racines devroient groſſir à meſure qu'elles vieilliſſent : on en trouve cependant de fort vieilles qui ſont très-maigres, & d'autres qui ſont extraordinaires par leur groſſeur, quoiqu'elles n'aient que ſept ou huit ans. Peut-être arrive-t-il que la même racine eſt plus charnue dans une année, & plus maigre l'année ſuivante ; au moins eſt-il certain qu'elles ſont ſuſceptibles d'altération, ſelon la différence des ſaiſons. Au printemps, elles ſont très-ſpongieuſes, & leur ſuc n'a point de conſiſtance. Celles qu'on cueille en automne, ſont plus fermes, plus ſolides, & paroiſſent avoir

atteint le véritable point de leur maturité.

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

Dès que le P. *Lafiteau* eut fait au Canada la découverte du *Garent-oguen*, il s'empreſſa d'en faire paſſer la nouvelle en France, & il y envoya une de ces plantes dans de l'eſprit de vin. Elle fut d'abord préſentée au Duc Régent, & dépoſée enſuite dans le cabinet de M. de *Juſſieu*, qui étoit alors Profeſſeur Royal des plantes au Jardin du Roi. Sur le rapport que celui-ci en fit à l'Académie des Sciences, M. *Danti d'Iſnard*, ancien Profeſſeur Royal des plantes, fit naître quelques doutes qui parurent très-fondés à pluſieurs Savans de cet illuſtre Corps.

Toute la difficulté rouloit ſur l'autorité qu'on devoit accorder au P. *Jartoux*. On lui oppoſoit celle de *Kæmpfer*, qui, en 1712, avoit fait imprimer un Livre (*), où, en parlant du *Gin-ſeng*, il donne une figure de cette plante entiérement différente de celle du Miſſionnaire. Ainſi, autorité pour autorité, il paroiſſoit raiſonnable de ſuſpendre ſon jugement.

Kæmpfer n'eſt pas le ſeul d'ailleurs

(*) Cet Ouvrage a pour titre : *Amanitatum exoticarum politico-phyſico-Medicarum faſciculi V, &c.*

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

qu'on puiſſe oppoſer au P. *Jartoux*; *Jean-Philippe Breynius* a fait imprimer à Leyde, en 1700, une Diſſertation ſur la racine du *Gin-ſeng*, & en a fait graver une figure, qui n'a aucun rapport ni avec celle de *Kœmpfer*, ni avec celle du P. *Jartoux*. Il eſt vrai que cet Auteur ne propoſe ſes idées que comme de ſimples conjectures, ne ſachant quel parti prendre, tant les Relations des Voyageurs different entre elles ſur l'article du *Gin-ſeng*. Il croit même que cette variété de récits ne doit être attribuée qu'aux divers noms qu'on donne à cette racine. Il eſt probable, en effet, que ces différens noms ſont ceux de diverſes plantes qu'on aura mal à propos confondues avec le *Gin-ſeng*.

Il paroît donc vraiſemblable que tous les Relateurs qui nous ont donné des deſcriptions différentes de cette plante, ne les ont faites que d'après des Mémoires infideles, trompés eux-mêmes par d'autres, qui peut-être l'avoient été avant eux par la reſſemblance des noms. Il paroît plus naturel de s'en rapporter au P. *Jartoux*, qui a examiné la plante en Tartarie, endroit où tous les Savans conviennent qu'on la recueille, & qui s'y

eſt trouvé préciſément avec cette armée de Tartares que l'Empereur de la Chine emploie chaque année à la ramaſſer. Un témoin oculaire, dont on ne ſuſpecte d'ailleurs ni la véracité ni les lumieres, eſt ſans doute plus en état de nous donner une juſte idée de cette plante, que *Kæmpfer* & les autres Auteurs qui n'ont jamais mis le pied en Tartarie.

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

La figure du *Gin-ſeng*, que le P. *Jartoux* a deſſinée lui-même, doit paroître d'autant plus exacte & moins ſuſpecte, qu'elle ſe trouve parfaitement conforme à la plante découverte au Canada. On peut même dire que le P. *Lafiteau* n'a trouvé celle-ci qu'à la faveur de cette figure, & que d'après les conjectures de ſon Confrere, qui a raiſonné avec beaucoup de juſteſſe, en jugeant, d'après l'idée qu'on lui avoit donnée du Canada, que cette plante devoit s'y trouver plutôt qu'ailleurs, vu la reſſemblance de ſol & de climat qu'a cette partie de l'Amérique avec les forêts de la Tartarie.

Ces raiſons déterminerent l'Académie des Sciences à croire que la plante du Canada, & celle que décrit le P. *Jartoux*, étoient le véritable *Gin-ſeng*. MM. de *Juſſieu* & *Vaillant* écrivirent même au P.

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

Lafiteau, qu'ils ne croyoient pas qu'on pût déſormais en douter.

Le P. *Lafiteau* ne fit point au Canada un myſtere de ſa découverte. Chacun y connoît actuellement le *Garent-ogueh*, ſur-tout à *Mont-Réal*, où les Sauvages le viennent vendre au marché, & le vendent même aſſez chérement. Il ne s'en trouve point à Québec, & il en croît moins du côté du nord de la riviere, que du côté du ſud. On en trouve davantage en avançant vers le midi, comme à *Mont-Réal*, aux *Outaouacs*, vers le lac *Huron*, & dans le pays des cinq Nations Iroquoiſes. On ne recueille pas cette plante dans toutes ſortes de bois : on la chercheroit inutilement dans les forêts touffues & embarraſſées de brouſſailles. Ce n'eſt que dans les bois de haute-futaie, où les arbres ſont droits & dégagés par le bas, qu'on la trouve au milieu d'une quantité prodigieuſe d'herbes médicinales qui croiſſent au pied de ces arbres, entre les racines & les pierres, d'où il eſt très-difficile de l'arracher.

Le *Gin-ſeng* du Canada aime l'ombre, auſſi bien que les plantes dont ces bois ſont remplis. Quand les terres ſont nouvellement défrichées, il en reparoît en-

core quelques racines qu'on n'avoit pas arrachées en défrichant, mais il ne s'y en reproduit jamais d'autres. Le temps de cueillir cette plante eſt celui de ſa maturité, c'eſt-à-dire, depuis le mois de Septembre juſqu'aux neiges. Ceux qui veulent en faire ſécher la feuille pour s'en ſervir au lieu de thé, doivent la prendre ſur la fin d'Août, avant qu'elle jauniſſe.

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

La racine vaut mieux, étant ſeche, que lorſqu'on la tire de terre; elle eſt alors imprégnée d'une humeur qui lui ôte de ſa bonté, mais qui s'évapore à meſure qu'elle ſe deſſeche. La différence eſt même ſenſible au goût, qui eſt beaucoup plus fort lorſqu'elle eſt ſeche, que lorſqu'elle eſt nouvelle.

Dès que le P. *Lafiteau* eut fait la découverte du *Garent-oguen*, il s'imagina que cette plante pouvoit être une eſpece de mandragore. Il fut confirmé dans cette idée par un paſſage du P. *Martini*, qui, en parlant du *Gin-ſeng*, aſſure qu'il ne peut mieux repréſenter cette racine, qu'en diſant qu'elle eſt preſque ſemblable à notre mandragore, excepté que celle-ci eſt un peu plus grande; & qu'il ne

doute point qu'elle n'ait les mêmes propriétés & la même vertu.

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

Mais ſi ce Miſſionnaire a eu raiſon d'appeler le *Gin-ſeng* une eſpece de mandragore, à cauſe de ſa figure, il s'eſt trompé, s'il a cru que ce nom lui convenoit également par la reſſemblance des propriétés. Nos eſpeces de mandragores ſont narcotiques, rafraîchiſſantes & ſtupéfiantes, & ces qualités ne conviennent nullement au *Gin-ſeng*. Cependant l'idée du P. *Martini* engagea le P. *Laſiteau* à pouſſer ſes recherches plus loin. Comme il ſavoit que tous les Botaniſtes conviennent unanimement aujourd'hui que notre mandragore moderne n'eſt pas la mandragore des Anciens, il crut qu'en cherchant un peu, & qu'en comparant le *Gin-ſeng* avec ce que les Anciens ont dit de leur mandragore, on trouveroit peut-être que c'eſt l'ἀνθρωπομορφος de Pythagore, & la mandragore déſignée par Théophraſte. Il ne donne point au reſte ſes conjectures pour des certitudes; il les ſoumet avec modeſtie aux lumieres & à la déciſion des Savans.

Voici quels ſont ſes raiſonnemens. Théophraſte eſt le premier des Anciens

qui ait écrit ſur les plantes. Cet Auteur nous fait la deſcription d'une mandragore qui ne nous eſt pas connue; il eſt certain qu'il ne connoiſſoit point celle que nous connoiſſons aujourd'hui, du moins ſous le nom de mandragore: d'où on peut conclure que celle dont parle Théophraſte s'eſt perdue, & qu'une autre lui a été ſubſtituée. Il eſt aiſé d'expliquer comment la mandragore des Anciens a pu s'être perdue: 1°. elle aura été ſans doute fort recherchée dans les premiers temps, à cauſe de ſes propriétés ſingulieres, dont parlent tous les Livres anciens: 2°. la difficulté que cette plante avoit à ſe multiplier, l'aura rendue rare, & il eſt probable qu'elle ne ſe trouvoit que dans les forêts. Le pays s'étant dans la ſuite découvert, & les racines de mandragore ayant été arrachées avant la maturité de leurs fruits, la plante aura été en peu de temps épuiſée. On peut conjecturer, avant l'événement, qu'il en ſera ainſi du *Gin-ſeng*, cette racine étant fort précieuſe, produiſant peu, & ne croiſſant qu'à l'ombre des forêts.

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

La mandragore des Anciens s'étant ainſi perdue, on lui en aura, dans la

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

à raiſon de doute point qu'elle n'ai[illegible]uns à l'une & à priétés & la même v[illegible]idragores ont des Mais ſi ce M[illegible]elque reſſemblance ſon d'appeler le [illegible] l'homme, depuis la de mandragore [illegible]n bas; leurs ſemences il s'eſt trom[illegible]s, & ont la figure d'un petit lui conven[illegible] probablement ce qu'elles ont blance d[illegible]t commun avec la mandragore perdue mandr[illegible] des Anciens. Or toutes ces propriétés chiff[illegible] extérieures ſe trouvent parfaitement dans lit[illegible] le *Gin-ſeng*.

Mais la mandragore ancienne avoit des propriétés particulieres qui la diſtinguoient de toute autre plante. Pour juger ſi elles conviennent au *Gin-ſeng*, il faut recueillir ce qu'en a dit Théophraſte.

Premiérement, Théophraſte reconnoît une tige à la mandragore, & il établit une reſſemblance, par la tige, entre elle & la *férule*, à laquelle il donne ces deux qualités: *elle ne produit qu'une ſeule tige, & cette tige tombe & renaît toutes les années.* Or ce que Théophraſte dit de la mandragore & de la férule, ſe trouve vrai du *Gin-ſeng* qui ne pouſſe qu'une ſeule tige, que la même année voit ſe former & ſe détruire. Cette propriété ne peut abſolument convenir aux deux eſ-

ces de *ſolanum furioſum* ou *lethale*, qui ſuiſent dix à douze tiges ſur un ſeul Ainſi l'opinion de preſque tous les tes, qui croient que ces eſpeces m, & en particulier celui au- Italiens ont donné le nom de *donna*, ſont la mandragore de néophraſte, ſe trouve ici renverſée par Théophraſte même.

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

Secondement, Théophraſte dit que *le fruit de la mandragore a cela de particulier, qu'il eſt noir, qu'il naît en grappe, & qu'il a un goût vineux.*

Il eſt vrai que le fruit du *Gin-ſeng* eſt d'un très-beau rouge dans ſa maturité; mais en ſéchant ſur pied il devient ſi noir, qu'à peine apperçoit-on en quelques-uns qu'il ait été rouge. Il en eſt de même de quelques autres plantes, dont le fruit prend ſucceſſivement différentes couleurs.

Si l'on conſidere les fruits du *Gin-ſeng*, ou l'ombelle qui les porte, on verra que la dénomination de *grappe* leur convient parfaitement, & auſſi bien qu'aux fruits des deux eſpeces de *ſolanum*, dont l'un, tel que la *morelle*, produit une ombelle ou grappe ſemblable à celle du lierre, & l'autre ne produit

qu'un grain qu'on appelle *Faba inverſa*.

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

Le goût vineux eſt propre à pluſieurs plantes qui portent des bayes : le *Gin-ſeng* en eſt une ; l'eau qui ſe répand dans la bouche, lorſqu'on preſſe ſon fruit, tient du goût de ſes racines & de ſes feuilles.

Troiſiémement, Théophraſte rapporte les ſuperſtitions que pratiquoient les Anciens en cueillant la mandragore. Le P. *Lafiteau* dit que les Sauvages haranguent auſſi leurs herbes médicinales, & qu'ils pratiquent un grand nombre de cérémonies, lorſqu'ils partent pour aller herboriſer.

Quatriémement, Théophraſte décrit les vertus de ſa mandragore. *Sa feuille*, dit-il, *pétrie avec de la farine, eſt bonne pour les ulceres ; ſa racine, raclée & macérée dans le vinaigre, ſert pour l'éryſipele, pour toutes les fluxions de goutte, pour concilier le ſommeil. On la donne dans le vinaigre ou dans le vin.* Il ajoute, *que la maniere de la conſerver, eſt de la couper par rouelles, qu'on enfile & qu'on ſuſpend à la fumée.*

Tous ces effets de la mandragore de Théophraſte ſe rapportent beacoup à ceux qu'on attribue au *Gin-ſeng*. On peut ſe rappeler

peler tout ce que nous avons dit dans cet article ſur cette plante.

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

Quand Théophraſte aſſure que la mandragore eſt bonne pour concilier le ſommeil, il ne dit rien qui ne ſoit conforme aux expériences multipliées qu'on a faites avec le *Gin-ſeng*; mais le *Gin-ſeng* ne produit pas cet effet par une qualité narcotique, froide & ſtupéfiante, mais par accident, en ôtant les cauſes de l'inſomnie.

Le Fou-lin.

Il ne faut pas confondre cette racine avec le *Tou-fou-lin*, qui n'eſt que la racine de ſquine ou *China*. Celle-ci eſt très-commune à la Chine, & s'y donne à un prix très-modique; au lieu que le *Fou-lin* s'y vend fort cher, & tient un rang diſtingué parmi les plantes médicinales que produit le ſol de cet Empire.

L'Herbier Chinois, en décrivant le *Fou-lin*, ne lui donne ni tige, ni feuilles, ni fleurs; ce qui nous fait conjecturer qu'il doit être placé dans la claſſe des truffes. Les bonnes racines de *Fou-lin* ſe trouvent dans la Province de Chen-ſi: mais dans la ſuite on en a dé-

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

couvert de meilleures encore dans la Province d'Yun-nan, & celles-ci ſont les ſeules dont on faſſe uſage à la Cour, où elles ſe vendent un taël la livre. Cette racine croît auſſi dans la Province de Tche-kiang, & l'on s'en ſert dans les Provinces méridionales. Ce *Fou-lin* coute moins cher; mais il n'eſt nullement comparable à celui de la Province d'Yun-nan. Un Médecin lettré a obſervé que le *Fou-lin* de Tche-kiang, étant d'une chair ſpongieuſe, & ayant moins de ſubſtance & de force que celui d'Yun-nan, ne pourroit réſiſter à l'air vif & nitreux de Pe-king: au contraire, le *Fou-lin* des Provinces d'Yun-nan & de Chen-ſi eſt compacte, a peu de pores & beaucoup de poids.

Le *Fou-lin* croît toujours dans le voiſinage des pins: c'eſt à la diſtance d'environ une braſſe des plus gros de ces arbres, qu'on doit le chercher; & pour le trouver, il faut quelquefois creuſer la terre juſqu'à la profondeur de ſix à ſept pieds. On prétend que de l'endroit où cette racine eſt renfermée, il s'exhale une vapeur déliée qui n'échappe point à l'œil exercé des Herboriſtes. Le bon *Fou-lin* reſte dans la terre ſans s'y

carier, ſans que les vers l'endommagent, & ſa ſubſtance eſt d'autant plus perfectionnée, qu'il y eſt demeuré plus long-temps. Voici ce qu'on lit dans une Lettre du P. d'Entrecolles ſur cette racine. » L'Herbier Chinois, dit-il, aſſure, » 1°. que le bon *Fou-lin* ſe trouve dans » la terre, ſur les montagnes ou dans » les vallées voiſines des endroits où » de vieux pins ont été coupés; 2°. que » c'eſt de la ſubſtance la plus ſpirituëuſe, » échappée de ces pins & répandue dans » le terroir, qu'il eſt formé & qu'il reçoit ſon accroiſſement. Sur quoi j'ai » jugé que le *Fou-lin* pourroit bien ſe » former & croître de la même maniere que les truffes, qui ne tiennent » à la terre par aucune racine ſenſible. » Peut-être le *Fou-lin* eſt-il une eſpece » de *Fungus* des groſſes racines des pins » qu'on a coupés, dont le ſuc nourricier, retenu en bas, ſe ramaſſe & » engendre cette ſubſtance qui eſt d'abord molle & plus ou moins ſpongieuſe, à proportion de la graiſſe du » pin. Le *Fou-lin*, que j'ai eu entre » les mains, m'a paru n'avoir jamais » eu de racines par où il ait été attaché à celle du pin, & les Livres

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

» n'en diſent rien. Que s'il eſt fortement attaché aux racines des pins » coupés, on pourroit le regarder comme » une eſpece de gui de ces racines, de » même que le pin a ſouvent au dehors » un gui qui ne lui tient par aucune » fibre, quoiqu'il s'en nourriſſe. . . . . » Un Médecin, ajoute ce Miſſionnaire, » m'ayant aſſuré qu'on plante le *Fou-lin* » & qu'on le cultive, je crus d'abord » m'être trompé dans mes conjectures, » en le mettant au rang des truffes : » mais quand il m'eut ajouté qu'il ne » croyoit pas qu'ayant été ainſi planté » il eût une tige & des feuilles, je re- » vins à mon premier ſentiment ; car » ayant lu dans le Dictionnaire de l'A- » cadémie, qu'il y a des endroits où l'on » replante les petites truffes pour les » faire groſſir, & qu'étant replantées » elles ne jettent ni tige, ni branches, » ni feuilles, il m'a paru qu'il en pou- » voit être de même du *Fou-lin* qu'on » replante & qu'on cultive «.

Quand on veut faire uſage du *Fou-lin*, on le prépare en le dépouillant de ſon écorce qui n'a aucune vertu, & en donnant deux ou trois bouillons à la ſubſtance qu'elle renferme. Les propriés-

tés que la Médecine Chinoiſe attribue à cette racine, ſont très-nombreuſes : ſes effets ſont doux & tempérés ; elle ne contient rien de malfaiſant, ni qui ait beſoin de correctif. On la recommande comme très-ſalutaire pour les maladies du foie & de la poitrine, pour l'aſthme, l'hydropiſie, les rétentions d'urine, pour diſſoudre les flegmes & diſſiper les flatuoſités de l'eſtomac. On aſſure encore qu'elle arrête les vomiſſemens, prévient les convulſions des enfans, & qu'en fortifiant les reins, elle diſpoſe les femmes à des couches heureuſes. Les Médecins Chinois recommandent de s'abſtenir de vinaigre & d'alimens acides pendant tout le temps qu'on fait uſage de cette racine. Comme on ſait que le *Fou-lin* croît toujours dans le voiſinage des pins, peut-être pourroit-on le découvrir en France, ſi on le cherchoit avec quelque attention.

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

Le Ti-hoang.

Les Chinois donnent ce nom à la racine de la grande conſoude : la meilleure ſe trouve dans la Province de *Honan*, aux environs de la ville de *Hoai*-

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

king. Les racines de cette plante, lorſqu'elles ſont deſſéchées, ſont de la groſſeur du pouce, & beaucoup plus longues. La Médecine Chinoiſe attribue à ces racines un grand nombre de propriétés ſalutaires, & l'uſage en eſt devenu très-commun dans preſque toutes les Provinces. Les perſonnes riches, attentives à leur ſanté, prennent tous les matins des pilules de *Ti-hoang*, comme on prend en Europe le thé, le café, ou le chocolat. Les uns coupent cette racine en petites rouelles, pour la prendre en décoction ou cuite au bain-marie; d'autres la pilent, lui donnent la forme de bols, qu'ils avalent avec de l'eau chaude. On y ajoute ordinairement cinq ſortes d'autres plantes ou ingrédiens, qui ſont des aromates, des cordiaux, des diurétiques, des acides, & de légers ſoporifiques; mais le *Ti-hoang* eſt toujours la baſe de ces pilules.

Plantes qui manquent à la Chine.

Si le vaſte Empire de la Chine renferme une grande quantité de ſimples & de plantes médicinales inconnues à l'Europe, il en eſt auſſi pluſieurs qui

nous ſont particulieres & qui lui manquent. L'Empereur *Kang-hi*, qui connoiſſoit les grands effets de la thériaque d'Andromaque, voulut un jour qu'on en fît la compoſition dans ſon palais. Il fallut chercher des viperes, & quelques plantes qui ne ſe trouvoient point dans les pharmacies & dans les magaſins de Pe-king, entre autres, la gentiane & l'impératoire. L'Empereur nomma pour faire cette recherche, pluſieurs Miſſionnaires Européens, tous de nations différentes; il leur joignit les plus ſavans Botaniſtes Chinois, & les fit conduire par des Mandarins dans les montagnes voiſines, ſur le bord des rivieres, & dans d'autres lieux où l'on eſpéroit de trouver les plantes dont on avoit beſoin; mais toutes ces recherches furent inutiles: on ne trouva pas même de viperes. Le même *Kang-hi* déſiroit paſſionnément qu'on pût faire à la Chine une confection d'alkermès ſemblable à celle d'Europe, qui avoit fait ceſſer les fréquentes palpitations de cœur auxquelles il étoit ſujet. Il fit chercher le kermès dans toutes les Provinces de l'Empire, & juſques en Tartarie, ſans qu'aucun Herboriſte ait pu le découvrir. On apportoit de tous

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

côtés des arbuſtes à fruit rouge ; mais ce n'étoit point le kermès. » J'ai ſuivi, » dit le P. Parennin, l'Empereur de la » Chine pendant dix-huit ans dans tous » ſes voyages de Tartarie ; j'ai eu ſucceſſi- » vement pour compagnons M. le Doc- » teur Bourgheſe, Médecin du feu Car- » dinal de Tournon, les freres Frap- » perie, Rhodes, Paramino, Coſta, » Rouſſet, tous Jéſuites de différentes » Nations, les uns Chirurgiens, les au- » tres Apothicaires, & en dernier lieu » le ſieur Gagliardi, Chirurgien de l'hô- » pital du Saint-Eſprit de Rome. Dans » tous ces voyages nous n'avons rien » trouvé qui ne ſe trouve par-tout ail- » leurs, comme, par exemple, de fort » belle angélique, quoiqu'elle ne ſoit » pas cultivée ; des côteaux de mon- » tagnes remplis de dictame blanc, de paſ- » tenades, d'aſperges, & de fenouil ſau- » vage ; de la chélydoine, de la quinte- » feuille, de l'aigremoine, de la pim- » prenelle, du pouillot, de la joubarbe, » & du plantain grand & petit. Dans les » petites vallées, entre les montagnes, » on trouve des forêts de belle armoiſe, » & d'abſynthe différente de celle de » l'Europe ; la fougere ne ſe voit que

» ſur les hautes montagnes. Inutilement
» cherchions-nous la gentiane, l'impé-
» ratoire, le genievre, & le bois de
» frêne; nous ne trouvâmes rien qui en
» approchât. J'ai écrit à nos Miſſionnai-
» res dans les Provinces pour en avoir,
» & ils n'ont pu m'en envoyer. Tout
» cela ne prouve pas abſolument qu'il
» n'y ait aucune de ces plantes à la Chine
» ou en Tartarie; c'eſt un monde que
» nous n'avons pas parcouru; mais c'eſt
» un préjugé que s'il y en a, elles y
» ſont très-rares «.

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

Ngo-kiao.

JE dois faire ici l'Hiſtoire du *Ngo-kiao*, drogue célebre à la Chine, dont la confection paroîtra ſans doute auſſi ſinguliere que le grand nombre de propriétés qu'on lui attribue. Dans la Province de *Chan-tong*, près de *Ngo-hien*, ville du troiſieme ordre, il exiſte un puits creuſé par la Nature, auquel on donne ſoixante-dix pieds de profondeur, & qui communique, ſelon les Chinois, avec un lac ou quelque autre grand réſervoir ſouterrain. L'eau qu'on en tire eſt très-claire, & plus peſante que l'eau commune; &

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

ſi on la mêle avec de l'eau trouble, elle la purifie & l'éclaircit en précipitant au fond du vaſe toutes les ſaletés qu'elle contient. C'eſt l'eau de ce puits qu'on emploie pour faire le *Ngo-kiao*, qui n'eſt rien autre choſe qu'une colle de peau d'âne noir.

On tue cet animal, & l'on enleve ſa peau, qu'on fait tremper pendant cinq jours dans de l'eau tirée de ce puits. On la retire au bout de ce terme, pour la nettoyer & la ratiſſer; on la découpe enſuite en petits morceaux, qu'on fait bouillir à petit feu dans l'eau de ce même puits, juſqu'à ce qu'ils ſoient réduits en colle, qu'on paſſe toute chaude par une toile, pour en ſéparer toutes les parties groſſieres qui n'ont pu être fondues. Dès que cette colle s'eſt refroidie & a pris de la conſiſtance, on la façonne pour la diſtribuer. Les Chinois en forment communément des tablettes, ſur leſquelles ils impriment des caracteres, des armoiries, ou les enſeignes de leurs boutiques.

Ce puits eſt le ſeul de ſon eſpece à la Chine; il eſt toujours fermé, & ſcellé du ſceau du Gouverneur du lieu, juſqu'au jour où l'on a coutume de l'ou-

vrir pour faire la colle de l'Empereur. Cette opération tient ordinairement depuis les récoltes d'automne juſqu'au commencement du mois de Mars. Pendant ce temps, les peuples voiſins & les Marchands traitent, pour avoir de cette colle, avec les Gardes du puits & les Ouvriers qui la fabriquent. Ceux-ci en font, en leur particulier, la plus grande quantité qu'ils peuvent, avec cette différence qu'elle eſt moins propre, & qu'ils n'examinent point avec une attention ſi ſcrupuleuſe, ſi l'âne eſt gras ou d'une couleur bien noire. Cependant toute la colle qui ſe travaille en cet endroit, eſt auſſi eſtimée à Pe-king, que celle que les Mandarins du lieu font paſſer à la Cour & à leurs amis.

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

Comme cette drogue jouit de la plus grande célébrité, & que la quantité qui s'en fabrique à *Ngo-hien* ne ſuffit point pour en pourvoir tout l'Empire, on ne manque pas de la contrefaire ailleurs, & d'en fabriquer de fauſſe avec de la peau de mule, de cheval, de chameau; & quelquefois même avec de vieilles bottes. Il eſt cependant très-aiſé de la diſtinguer de la véritable : celle-ci n'a ni mauvaiſe odeur, ni goût déſagréable

Herbes & plantes médicinales de la Chine.

lorſqu'on la porte à la bouche ; elle eſt caſſante, friable, & toujours de couleur ou parfaitement noire, ou d'un noir rougeâtre. La fauſſe a toutes les qualités contraires ; elle eſt de mauvaiſe odeur & de mauvais goût, viſqueuſe, mollaſſe, même quand elle eſt faite de cuir de cochon, qui eſt celle qui imite le mieux la véritable.

Les Chinois attribuent un grand nombre de vertus à cette drogue : ils aſſurent qu'elle diſſout les flegmes ; qu'elle eſt amie de la poitrine, qu'elle facilite le jeu & l'élaſticité du poumon ; qu'elle rend la reſpiration plus libre à ceux qui l'ont embarraſſée ; qu'elle rétablit le ſang, arrête les dyſſenteries, provoque l'urine ; qu'elle affermit l'enfant dans le ſein de la mere, &c. &c. &c. Sans vouloir garantir ce grand nombre de propriétés, il paroît du moins certain, par le témoignage des Miſſionnaires, que cette drogue eſt très-bonne pour toutes les maladies du poumon. On la prend en décoction avec des ſimples, & quelquefois en poudre, mais plus rarement.

ARTICLE VIII.

Quadrupedes, Oiſeaux, Papillons, Poiſſons de la Chine.

Quadrupedes, Oiſeaux, Papillons, Poiſſons de la Chine.

Les montagnes & les vaſtes forêts de la Chine fourniſſent des animaux ſauvages de toute eſpece. On y trouve quelques rhinocéros, des éléphans, des léopards, des tigres, des ours, des loups, des renards, des bufles, des chameaux, des chevaux, & des mules ſauvages, &c. Les Provinces ſeptentrionales renferment quelques caſtors, des martres zibelines, & des hermines; mais les fourrures qu'elles donnent ne valent point celles qu'on tire de Sibérie.

Le gibier eſt très-commun à la Chine. Les places de Pe-king, pendant l'hiver, ſont remplies de monceaux de différentes ſortes d'animaux volatils, terreſtres & aquatiques, durcis par le froid, & exempts de toute corruption : on y voit une quantité prodigieuſe de cerfs, de daims, de ſangliers, de chevres, d'élans, de lievres, de lapins, d'écureuils, de chats & de rats ſauvages, d'oies, de canards,

de poules de bois, de perdrix, de faiſans, de cailles, & pluſieurs autres eſpeces de gibier qui ne ſe trouvent point en Europe.

Quadrupedes, Oiſeaux, Papillons, Poiſſons de la Chine.

Les chevaux Chinois n'ont ni la beauté, ni la vigueur, ni la vîteſſe des nôtres, & les habitans du pays ne ſavent point les dompter; ils ſont dans la néceſſité de les mutiler, & cette opération les rend doux & familiers. Ceux qu'ils deſtinent aux exercices militaires, ſont ſi timides, qu'ils fuient au ſeul henniſſement des chevaux Tartares. D'ailleurs, comme ils ne ſont point ferrés, la corne de leurs pieds s'uſe bientôt; en ſorte que le meilleur cheval, à ſix ans, eſt preſque incapable de ſervice.

On voit à la Chine une eſpece de tigre ſans queue, & qui a le corps d'un chien. C'eſt de tous les animaux le plus féroce & le plus léger à la courſe. Si l'on en rencontre quelqu'un, & que, pour ſe dérober à ſa fureur, on monte ſur un arbre, l'animal pouſſe un cri, & à l'inſtant on en voit arriver pluſieurs autres, qui, tous enſemble, creuſent la terre autour de l'arbre, le déracinent & le font tomber. Mais les Chinois ont trouvé depuis peu le moyen de les dé-

truire : ils s'assemblent vers le soir en certain nombre, & élevent une forte palissade dans laquelle ils se renferment ; ensuite imitant le cri de l'animal, ils attirent tous ceux des environs, & tandis que ces bêtes féroces travaillent à fouir la terre pour abattre les pieux de la palissade, les Chinois s'arment de fleches, & les tuent sans courir aucun danger.

Quadrupedes, Oiseaux, Papillons, Poissons de la Chine.

Les chameaux sauvages & domestiques se trouvent au nord-oueſt de la Chine. » Le chameau, dit un Ecrivain Chinois, » ressemble assez au cheval par le corps : » il ressemble, par la tête, au mouton ; » il a le cou long & les oreilles pendantes ; il a trois articulations aux » jambes, & deux bosses de chair sur » le dos, qui forment comme une espece » de selle. Il rumine, il souffre sans » peine le froid, & craint naturellement » la grande chaleur : de là vient qu'au solstice d'été, il mue entiérement, sans » qu'il lui reste aucun poil. Il peut porter jusqu'à mille livres Chinoises pesant, & faire deux à trois cents lys » par jour. Son instinct naturel lui fait » découvrir les veines d'eau cachées dans » la terre, & le vent qui est près de » s'élever. En fouillant dans l'endroit où

Quadrupedes, Oiſeaux, Papillons, Poiſſons de la Chine.

» le chameau bat du pied, on découvre
» les eaux qui coulent ſous terre. Il
» s'éleve aſſez ordinairement durant l'été
» des vents brûlans, qui étouffent en
» un inſtant les voyageurs : lorſque les
» chameaux s'attroupent en criant, &
» enterrent leurs muſeaux dans le ſable,
» c'eſt une marque certaine que ce vent
» eſt ſur le point de ſouffler. Il dort ſans
» que ſon ventre touche à terre : ceux
» par-deſſous le ventre deſquels on voit
» le jour, après qu'ils ſe ſont couchés
» ſur leurs jambes pliées, ſe nomment
» *Min-to* ou *chameaux tranſparens* ; & ce
» ſont ceux qui peuvent faire les longs
» voyages. Il en eſt d'autres qu'on nom-
» me *Fong-kio-to* ou *chameaux à pied de*
» *vent*, à cauſe de leur extrême vîteſſe :
» ceux-ci peuvent faire mille lys en un
» jour «.

La graiſſe qui ſe trouve dans les boſſes des chameaux ſauvages, & qu'on nomme *huile des boſſes*, eſt d'un uſage fréquent dans la Médecine Chinoiſe.

On diſtingue à la Chine pluſieurs eſpeces de ſinges. Ceux qu'on nomme *Sinſin* different des autres par leur grandeur, qui égale celle des hommes d'une taille moyenne. Ils marchent avec facilité ſur leurs

leurs pieds de derriere, & mettent dans la plupart de leurs actions une conformité ſinguliere avec les nôtres.

Quadrupedes, Oiſeaux, Papillons, Poiſſons de la Chine.

Le plus joli des quadrupedes qu'aient les Chinois, eſt un cerf qui ne devient jamais ni plus gros ni plus grand qu'un de nos chiens ordinaires. Les Princes & les Mandarins les achetent fort cher, & les font élever dans leurs jardins par curioſité. Ils en ont une autre eſpece d'une grandeur démeſurée, qu'ils appellent *Cheval-cerf.*

La Chine renferme un animal précieux, qui ne ſe trouve point ailleurs; c'eſt le *Hiang-tchang-tſe*, ou daim odoriférant, qui fournit un muſc parfait. Cet animal eſt même aſſez commun dans cet Empire; on en trouve non ſeulement dans les Provinces méridionales, mais encore dans celles qui ſont à l'occident de Pe-king. C'eſt une eſpece de daim ſans cornes, & dont le poil tire ſur le noir. La bourſe qui renferme ſon muſc eſt formée d'une pellicule très-fine, & couverte d'un poil fort délié. La chair de ce chevreuil eſt très-bonne à manger, & on la ſert ſur les tables les plus délicates. L'extrait d'une Lettre, écrite de Pe-king par un Miſſionnaire Jéſuite,

fera mieux connoître encore ce ſingulier animal.

Quadrupedes, Oiſeaux, Papillons, Poiſſons de la Chine.

» A l'occident de la ville de Pe-king, » écrit ce Miſſionnaire, ſe voit une chaî- » ne de montagnes, au milieu deſquelles » nous avons une Chrétienté & une pe- » tite Egliſe. On trouve dans ces mon- » tagnes des chevreuils odoriférans. Pen- » dant que j'étois occupé aux exercices » de ma Miſſion, de pauvres habitans » du village allerent à la chaſſe, dans » l'eſpérance que j'acheterois leur gibier » pour le porter à Pe-king. Ils tuerent » deux de ces animaux, un mâle & une » femelle, qu'ils me préſenterent en- » core chauds & ſanglans. Avant que » de convenir du prix, ils me deman- » derent ſi je voulois prendre auſſi le » muſc, & ils me firent cette queſtion, » parce qu'il y en a qui ſe contentent » de la chair de l'animal, laiſſant le » muſc aux Chaſſeurs, qui le vendent » à ceux qui en font commerce. Comme » c'étoit principalement le muſc que je » ſouhaitois, je leur répondis que j'a- » cheterois l'animal entier. Ils prirent » auſſi-tôt le mâle, ils lui couperent la » veſſie, &, de peur que le muſc ne » s'évaporât, ils la lierent à ſon extré-

» mité avec une ficelle. L'animal & ſon
» muſc ne me coûterent qu'un écu.
» Le muſc ſe forme dans l'intérieur
» de la veſſie, & s'y attache aux pa-
» rois comme une eſpece de ſel. Il s'en
» forme de deux ſortes ; celui qui eſt en
» grain eſt le plus précieux, il s'appelle
» *Teou-pan hiang* ; l'autre, qui eſt moins
» eſtimé, & qu'on nomme *Mi-hiang*,
» eſt fort menu & fort délié. La femelle
» ne porte point de muſc, ou du moins
» ce qu'elle porte & ce qui en a quel-
» que apparence, n'a nulle odeur.

Quadrupedes, Oiſeaux, Papillons, Poiſſons de la Chine.

» La chair des ſerpens eſt la nourri-
» ture la plus ordinaire de cet animal.
» Quoique ces reptiles ſoient commu-
» nément d'une grandeur énorme, le
» chevreuil n'a nulle peine à les tuer,
» parce que dès qu'un ſerpent eſt à une
» certaine diſtance du chevreuil, il eſt
» tout à coup arrêté par la vapeur de
» ſon muſc ; ſes ſens s'affoibliſſent, & il
» reſte ſans mouvement. Ce fait eſt ſi
» certain, que les payſans qui vont cher-
» cher du bois ou faire du charbon dans
» ces montagnes, n'ont point de meil-
» leur ſecret pour ſe garantir de ces ſer-
» pens, dont la morſure eſt très-dan-
» gereuſe, que de porter ſur eux quel-

Quadrupedes, Oiſeaux, Papillons, Poiſſons de la Chine.

» ques grains de muſc ; alors ils dor-
» ment tranquillement après leur dîner.
» Si quelque ſerpent s'approche d'eux,
» il eſt tout à coup aſſoupi par l'odeur
» du muſc, & il ne s'avance pas plus
» loin.

» Ce qui ſe paſſa lorſque je fus de
» retour à Pe-king, eſt, en quelque
» ſorte, une nouvelle preuve que la chair
» de ſerpent eſt la principale nourriture
» de l'animal muſqué. On ſervit au ſou-
» per une partie de mon chevreuil ; un
» des convives avoit toujours eu une
» horreur extrême du ſerpent, & cette
» horreur étoit ſi forte en lui, qu'on ne
» pouvoit même en prononcer le nom,
» qu'il ne lui en prît auſſi-tôt de vio-
» lentes nauſées. Il ne ſavoit rien de la
» maniere dont vivoit cet animal, &
» je me donnai bien de garde de lui en
» parler ; mais j'étois fort attentif à ſa
» contenance. Il prit du chevreuil comme
» les autres, dans l'intention d'en man-
» ger ; mais à peine en eut-il porté un
» morceau à la bouche, qu'il ſentit un
» ſoulévement de cœur extraordinaire,
» & qu'il refuſa d'y toucher davantage.
» Les autres en mangerent volontiers,
» & il fut le ſeul qui témoigna de la ré-
» pugnance pour cette ſorte de viande «.

On trouve dans les épaiſſes forêts de la Tartarie, au nord de la grande muraille, une eſpece de *renard volant*. Ses ailes ne ſont que des peaux légeres qui s'étendent d'un pied à l'autre, & ſe terminent à ſa queue. Cet animal ne vole qu'en s'élançant du haut d'un arbre ſur un autre qui eſt plus bas ; il ne peut s'élever & voler en montant. On rencontre auſſi à Keou-ouai un *rat volant* : il eſt plus gros que le rat ordinaire, & il a des ailes comme le renard dont nous parlons. *Quadrupedes, Oiſeaux, Papillons, Poiſſons de la Chine.*

Un rat bien plus extraordinaire eſt le *Fen-chou*, qu'on trouve ſur la côte preſque toujours glacée de la mer du Nord, au delà du *Tai-tong-kiang*. La figure de cet animal reſſemble à celle d'un rat ; mais il eſt gros comme un éléphant. Il habite dans des cavernes obſcures, & fuit ſoigneuſement la lumiere. Il fournit un ivoire qui eſt auſſi blanc que celui de l'éléphant, mais plus aiſé à travailler, & qui ne ſe fend pas. L'ancien Livre Chinois *Chin-y-king* parle de cet animal en ces termes : *Il y a dans le fond du Nord, parmi les neiges & les glaces qui couvrent ce pays, un* CHOU (un rat) *qui peſe juſqu'à mille livres ; ſa chair eſt très-bonne pour ceux qui ſont échauffés.* On

Quadrupedes, Oiseaux, Papillons, Poissons de la Chine.

en cite une autre espece moins grande : celui-ci, dit-on, n'est que de la grosseur d'un buffle ; il s'enterre comme les taupes, fuit la lumiere, & reste presque toujours renfermé dans ses souterrains. Ce que nous rapportons ici est tiré du Recueil imprimé des propres Observations du célebre Empereur *Kang-hi.*

La Chine a des oiseaux de toute espece, des aigles, des faucons, des pélicans, des oiseaux de paradis, des cygnes, des cicognes, & des perroquets qui ne le cedent à ceux de l'Amérique ni pour la beauté & la variété du plumage, ni pour la facilité avec laquelle ils apprennent à parler. Mais le plus bel oiseau de cette contrée, & peut-être de l'Univers entier, est le *Kin-ki* ou *poule d'or.* Toutes les proportions du corps de cet oiseau sont admirables, & sa robe brillante semble avoir épuisé tous les pinceaux de la Nature. Rien de plus riche & de plus varié que ses couleurs. Un rouge & un jaune éclatans forment les nuances de ses ailes & de sa queue, & un panache superbe flotte sur sa tête. La chair de cet oiseau est plus délicate que celle du faisan. On le trouve dans les Provinces de *Se-tchuen*, d'*Yun-nan* & de *Chen-si.*

L'oiſeau le plus guerrier, le plus vif, le plus courageux, celui que les Chinois regardent comme le Roi de leurs oiſeaux de proie, eſt le *Hai-tſing*. Il eſt aſſez rare, & ne paroît que dans la Province de *Chen-ſi*, & dans quelques cantons de la Tartarie. Quand on en prend un, on eſt obligé de le porter à la Cour, & de le remettre aux Officiers de la Fauconnerie de l'Empereur.

Quadrupedes, Oiſeaux, Papillons, Poiſſons de la Chine.

Les papillons qui ſe trouvent ſur la montagne *Lo-ſeou-chan*, ſituée dans la Province de *Quang-tong*, ſont tellement eſtimés, qu'on en envoie juſqu'à la Cour. Leurs couleurs ſont extraordinairement variées, & d'une vivacité ſurprenante; ils ſont beaucoup plus gros que ceux d'Europe, & ont les ailes beaucoup plus larges. Ces papillons reſtent comme immobiles ſur les arbres pendant le jour, & ils s'y laiſſent prendre ſans peine. Ce n'eſt que ſur le ſoir qu'ils commencent à voltiger, à peu près de la même maniere que les chauve-ſouris, dont quelques-uns ſemblent égaler la grandeur par l'étendue de leurs ailes. On vante auſſi les papillons des montagnes *Si-chan* de la Province de *Pe-tche-li*; mais ils ſont petits, & ne ſont point autant eſ-

timés que ceux de la montagne *Lo-feou-chan.*

Quadrupedes, Oiſeaux, Papillons, Poiſſons de la Chine.

Il ſeroit difficile de donner une nomenclature exacte de toutes les eſpeces de poiſſons que fourniſſent les lacs, les rivieres & les mers de la Chine. Nos Miſſionnaires, à qui nous ſommes redevables de la plus grande partie des connoiſſances que nous avons ſur cet Empire, ne ſe ſont point encore ſuffiſamment étendus ſur cette branche d'Hiſtoire Naturelle. Ils aſſurent néanmoins qu'ils ont remarqué à la Chine la plupart des ſortes de poiſſons que nous voyons en Europe, comme des lamproies, des carpes, des brochets, des ſoles, des ſaumons, des truites, des aloſes, des eſturgeons, &c. Les Chinois eſtiment beaucoup celui qu'ils appellent *Tcho-kia-yu*, c'eſt-à-dire, l'*encuiraſſé*. Ils le nomment ainſi, parce qu'il eſt armé de toute part d'écailles tranchantes, rangées en lignes droites, & poſées les unes ſur les autres, à peu près comme ſont les tuiles ſur nos toits. La chair de ce poiſſon eſt fort blanche, & ſon goût eſt à peu près le même que celui de la chair de veau. Il peſe ordinairement quarante livres. Lorſque le temps eſt doux, on pêche encore une autre ſorte de poiſſon, auquel ſon ex-

trême blancheur a fait donner le nom de *poiſſon-farine*. Il eſt ſur-tout remarquable par ſes prunelles noires, qui ſemblent être enchâſſées dans deux cercles d'argent fort brillans. On en trouve une quantité ſi prodigieuſe dans la mer qui baigne la Province de *Kiang-nan*, qu'on en tire quelquefois juſqu'à quatre cents livres peſant d'un ſeul coup de filet.

Quadrupedes, Oiſeaux, Papillons, Poiſſons de la Chine.

Les côtes de la Province de *Tche-kiang* abondent en un poiſſon frais, qui reſſemble aſſez aux morues de Terre-neuve. Il eſt incroyable combien il s'en conſomme dans l'étendue des côtes de *Fo-kien*, outre la quantité prodigieuſe qu'on en ſale ſur les lieux mêmes pour tranſporter dans l'intérieur des terres. Ce qui prouve combien cette pêche eſt abondante, c'eſt que ce poiſſon ſe vend à vil prix, quoique les Marchands ne puiſſent l'aller chercher qu'à très-grands frais. Il leur faut d'abord acheter du Mandarin la permiſſion de faire ce commerce, louer enſuite des barques, acheter le poiſſon à meſure qu'on le tire des filets, l'arranger au fond de cale ſur des couches de ſel, de la même maniere que les harengs s'arrangent à Dieppe dans les caques. C'eſt en uſant de cette précaution, que ce poiſſon ſe conſerve, &

Quadrupedes, Oiſeaux, Papillons, Poiſſons de la Chine.

d'os ; il n'a ni arêtes ni écailles ; il a huit jambes autour de ſa tête ; il eſt ſans queue. La *Géographie de Moukden* ajoute qu'il a deux touffes de barbe qui reſſemblent à deux paquet de cordes. Lorſqu'il y a quelques tempête, & que les vagues ſont trop fortes ou trop agitées, il étend ſa barbe, & s'en ſert comme de cordes pour s'attacher au fond de la mer ou contre les rochers. Le nom *Niomére*, que lui donnent les Mantcheoux, eſt dérivé de *barque amarrée.*

Le *Choui-ting*, ou clou de mer, eſt un poiſſon rond, qui a la figure d'un clou. Il a la bouche en forme de crochet ou d'ancre de navire ; lorſqu'il entend quelque bruit, ou qu'il voit quelqu'un, il s'accroche au fond de l'eau, & y reſte immobile comme une barque qui eſt à l'ancre. Sa longueur n'eſt que de deux ou trois pouces..

Le petit poiſſon domeſtique que les Chinois appellent *Kin-yu*, ou poiſſon d'or, fait l'ornement des cours & des jardins des palais des Grands. On l'éleve dans de petits étangs faits exprès, dans des baſſins, ou même dans des vaſes de porcelaine. Ce poiſſon n'eſt guere plus grand que notre ſardine ; le mâle eſt d'un rouge vif depuis la tête juſque vers

le milieu du corps ; le reſte eſt doré, mais d'un or ſi luſtré & ſi éclatant, que nos plus belles dorures, au rapport du P. le Comte, n'en approchent pas. La femelle eſt blanche, & a la moitié du corps & la queue parfaitement argentées (*). Le poiſſon d'or eſt vif, léger, ſémillant ; il aime à jouer ſur la ſurface de l'eau ; il ſe familiariſe aiſément, & s'accoutume même à venir au bruit d'une cliquette dont joue celui qui lui apporte à manger. La conſervation de ce petit animal exige beaucoup de ſoins, parce qu'il eſt extraordinairement délicat, & ſenſible aux moindres injures de l'air : un bruit violent, tel que celui du tonnerre & du canon, une odeur forte, une ſecouſſe du vaſe, un ſimple attouchement, peuvent le faire mourir. Il vit d'ailleurs de très-peu de choſe ; les vers inſenſibles qui ſe forment dans l'eau, ou les parties terreuſes qui s'y trouvent mêlées, ſuffiſent pour le nourrir. On a ſoin cependant de jeter de temps en temps dans les baſſins

Quadrupedes, Oiſeaux, Papillons, Poiſſons de la Chine.

(*) Le P. Du Halde obſerve que ce n'eſt pas toujours la couleur rouge ou blanche qui diſtingue le mâle de la femelle, mais qu'on reconnoît les femelles à divers points blancs qu'elles ont vers les ouïes, & les mâles, en ce qu'ils ont ces endroits brillans & éclatans.

Quadrupedes, Oiſeaux, Papillons, Poiſſons de la Chine.

& les réſervoirs de petites boules de pâte, ou du pain à chanter, qui, étant détrempé, forme une eſpece de bouillie dont ces poiſſons ſont fort avides. On leur donne encore de la chair maigre de cochon, ſéchée au ſoleil, & réduite en une pouſſiere très-fine & très-déliée. On leur jette auſſi quelquefois des eſcargots; la bave que ceux-ci laiſſent ſur les parois du vaſe, eſt un ragoût délicieux pour ces petits animaux, qui ſe précipitent pour la ſucer. Pendant l'hiver, on les tranſporte des cours dans une chambre chaude, où on les tient ordinairement enfermés dans un vaſe de porcelaine. Durant toute cette ſaiſon, on ne leur donne aucune nourriture; cependant lorſqu'on les remet, au printemps, dans leur ancien baſſin, ils ne laiſſent pas de jouer avec la même force & la même agilité que l'année précédente.

Dans les pays chauds, cette eſpece multiplie beaucoup, pourvu qu'on ait ſoin de recueillir les œufs qui ſurnagent, & que ces petits poiſſons mangent preſque tous. On place ces œufs dans un vaſe particulier, expoſé au ſoleil, & on les y conſerve juſqu'à ce que la chaleur les ait fait éclore. Il eſt rare néanmoins que

les poiſſons d'or multiplient lorſqu'on les tient renfermés dans des vaſes, parce qu'ils s'y trouvent trop à l'étroit : ſi l'on veut qu'ils deviennent féconds, il faut les mettre dans des réſervoirs où l'eau ſoit vive, & profonde au moins dans quelques endroits.

Quadrupedes, Oiſeaux, Papillons, Poiſſons de la Chine.

Dans un certain temps de l'année, on voit un nombre prodigieux de barques s'aſſembler dans le grand fleuve *Yang-tſe-kiang*, pour y acheter de la ſemence de poiſſon. Vers le mois de Mai, les gens du pays barrent le fleuve en pluſieurs endroits, avec des nattes & des claies qui occupent à peu près une étendue de neuf à dix lieues; ils ne laiſſent au milieu du fleuve qu'autant d'eſpace qu'il en faut pour le paſſage des barques : la ſemence du poiſſon s'arrête à ces claies ; ils ſavent la diſtinguer à l'œil, quoiqu'un étranger n'en découvre aucune trace dans l'eau. Ils puiſent de cette eau mêlée de ſemences, & en rempliſſent de grands vaſes, qu'ils vendent aux Marchands, & que ceux-ci tranſportent enſuite dans les Provinces. Cette eau ſe vend, par meſures, à tous ceux qui ont des rivieres & des étangs domeſtiques qu'ils veulent empoiſſonner.

Quadrupedes, Oiſeaux, Papillons, Poiſſons de la Chine.

Inſectes à ſoie.

CES inſectes ſont différens des vers à ſoie ; ils reſſemblent aſſez aux chenilles, & il s'en trouve une grande quantité ſur les arbres & dans les campagnes de la Province de *Chan-tong*. Ces vers ſont ſauvages, & ſe nourriſſent indiſtinctement de la feuille du mûrier & de celles des autres arbres. Ils ne filent point leur ſoie circulairement & de la même maniere que les vers ordinaires, qui forment des cocons ; ils la produiſent en brins & en fils très-longs, que le vent emporte, & qui s'accrochent aux arbres & aux buiſſons dans les campagnes. On raſſemble ces fils, & l'on en fabrique des étoffes appelées *Kien-tcheou*, qui ſont beaucoup moins brillantes que celles qu'on fait avec la ſoie commune : on les prendroit, au premier coup-d'œil, pour de la toile rouſſe, ou pour quelque groſſier droguet. Cependant ces étoffes ſont très-eſtimées à la Chine, & s'y vendent quelquefois auſſi cher que le plus riche ſatin. La tiſſure de ces étoffes eſt fort ſerrée ; elles ne ſe coupent point, durent beaucoup, ſe lavent comme la toile, &, lorſqu'elles ſont fabriquées avec ſoin, ne ſont ſuſceptibles

ceptibles de recevoir aucune tache, pas même celle de l'huile. Les insectes qui produisent cette soie particuliere, sont de deux especes ; l'une, plus grosse & plus noire que nos vers à soie, se nomme *Tsouen-kien* ; l'autre, qui est plus petite, est connue sous le nom de *Tiao-kien*. Les soies de la premiere espece de ces insectes sont d'un gris roussâtre ; celles de la seconde sont plus noires : les étoffes qu'on en fabrique tiennent de ces deux couleurs.

Quadrupedes, Oiseaux, Papillons, Poissons de la Chine.

Les Ou-poey-tsé.

On appelle ainsi des nids que certains insectes ou vermisseaux se construisent sur les feuilles & les branches de l'arbre nommé *Yen-sou-tsé*. Ces nids sont d'un grand usage dans la teinture Chinoise ; les Médecins les emploient également pour la cure d'un grand nombre de maladies. Quelques-uns de ces nids ont été apportés en Europe, & sont parvenus entre les mains du célebre M. Geoffroy. Après les avoir examinés avec toute l'attention dont il étoit capable, cet habile Académicien a cru leur trouver quelque conformité avec ces excrescences qui naissent sur les feuilles des ormes, & qu'on

Quadrupedes, Oiſeaux, Papillons, Poiſſons de la Chine.

nomme vulgairement *Veſſies d'ormes* ; il a trouvé ces nids très-acerbes au goût, & d'une aſtriction ſi forte, qu'ils lui ont paru préférables à toutes les autres eſpeces de galles dont ſe ſervent les Teinturiers : on pourroit, ſelon lui, les regarder comme un des plus puiſſans aſtringens qui exiſtent dans le regne végétal.

Il eſt certain qu'on découvre de grands rapports entre les *Ou-poey-tſe* & les veſſies d'ormes : la forme des uns & des autres eſt inégale & irréguliere ; ils ſont couverts au dehors d'un duvet ras qui les rend doux au toucher ; une pouſſiere blanche & griſe tapiſſe leur intérieur, & l'on remarque, dans cette pouſſiere, les dépouilles deſſéchées de petits inſectes, ſans qu'on puiſſe diſtinguer aucune trace d'ouverture qui ait pu faciliter leur ſortie. Ces coques ou veſſies ſe durciſſent en vieilliſſant, & leur ſubſtance, qui paroît réſineuſe, devient tranſparente & caſſante. Cependant, malgré tous ces traits de reſſemblance avec les veſſies d'ormes, les Chinois ne regardent point les *Ou-poey-tſe* comme une excreſcence ou production de l'arbre *Yen-ſou-tſe*, ſur lequel on les trouve. Ils ſont perſuadés que des inſectes, habitans de cet arbre, à l'exemple des vers à ſoie qui s'envelop-

pent dans leurs cocons, produiſent une cire, & s'en conſtruiſent, ſur les branches & les feuilles de l'arbre dont les ſucs leur ſont propres, de petites retraites où ils puiſſent attendre le temps de leur métamorphoſe, ou du moins dépoſer avec ſûreté leurs œufs, qui forment cette pouſſiére déliée dont les *Ou-poey-tſe* ſont remplis.

Quadrupedes, Oiſeaux, Papillons, Poiſſons de la Chine.

Quelques-uns de ces *Ou-poey-tſe* ſont de la groſſeur du poing; mais ils ſont rares, & ſont ordinairement produits par un ver extrêmement robuſte, ou qui s'eſt aſſocié à un autre, comme il arrive quelquefois à deux vers à ſoie de ſe renfermer dans un même cocon. Les moindres *Ou-poey-tſe* ſont de la groſſeur d'une châtaigne; la plupart ſont d'une forme ronde & oblongue; mais il eſt rare qu'ils ſe reſſemblent entiérement par la configuration extérieure: leur couleur eſt d'abord d'un vert obſcur, qui jaunit enſuite; alors cette coque, quoiqu'aſſez ferme, devient très-caſſante.

Les payſans Chinois recueillent les *Oupoey-tſe* avant les premieres gelées; ils ont ſoin, pour faire mourir le ver que ces coques renferment, de les expoſer pendant quelque temps à la vapeur d'une

Quadrupedes, Oiſeaux, Papillons, Poiſſons de la Chine.

eau bouillante. Sans cette précaution, le ver perceroit bientôt la fragile priſon, qui auſſi-tôt éclateroit & ſe détruiroit. On ſe ſert à Pe-king du *Ou-poey-tſe*, pour donner au papier un noir foncé & qui ſoit durable : dans les Provinces de Kiang-nan & de Tche-kiang, dont les manufactures produiſent le beau ſatin, on l'emploie pour teindre les ſoies, avant qu'on les travaille ſur le métier. Les Lettrés Chinois en noirciſſent auſſi leur barbe, lorſqu'elle devient blanche.

Les propriétés médicinales du *Ou-poey-tſe* ſont très-nombreuſes. Les Médecins Chinois le font entrer dans la compoſition d'une multitude de remedes. Ils le recommandent pour arrêter toutes les pertes de ſang par les diarrhées, les dyſſenteries, les hémorroïdes, les bleſſures, les crachemens & les ſaignemens de nez ; ils le regardent comme un excellent ſpécifique pour calmer les inflammations, guérir les ulceres, arrêter les effets du poiſon ; & ils l'emploient utilement pour l'hydropiſie, la phtiſie, l'épilepſie, les catarres, les maux de cœur, les fluxions ſur les yeux & les oreilles, &c.

Fin du Tome premier.

TABLE
DES ARTICLES
Contenus dans ce Volume.

LIVRE I. DESCRIPTION DES QUINZE PROVINCES DE LA CHINE. Page 1
ARTICLE I. *Province de Pe-tcheli.* 4
ART. II. *Province de Kiang-nan.* 31
ART. III. *Province de Kiang-ſi.* 50
ART. IV. *Province de Fo-kien.* 57
ART. V. *Province de Tche-kiang.* 70
ART. VI. *Province de Houquang.* 76
ART. VII. *Province de Ho-nan.* 81
ART. VIII. *Province de Chan-tong.* 86
ART. IX. *Province de Chan-ſi.* 92
ART. X. *Province de Chen-ſi.* 96
ART. XI. *Province de Se-tchuen.* 104
ART. XII. *Province de Quang-tong.* 108
ART. XIII. *Province de Quang-ſi.* 124
ART. XIV. *Province d'Yun-nan.* 127
ART. XV. *Province de Koei-tcheou.* 129

LIVRE II. DE LA TARTARIE CHINOISE. 135
ART. I. *Tartarie Chinoiſe orientale.* 136
ART. II. *Tartarie Chinoiſe occidentale.* 183
ART. III. *Autres Peuples ſoumis à la domination Chinoiſe.* 223

LIVRE III. ETATS TRIBUTAIRES DE LA CHINE. 264
ART. I. *De la Corée.* ibid.
ART. II. *Du Tong-king.* 279
ART. III. *De la Cochinchine.* 328
ART. IV. *Du Thibet.* 341
ART. V. *Du pays de Ha-mi.* 359
ART. VI. *Des iſles de Lieou-kieou.* 367

LIVRE IV. HISTOIRE NATURELLE DE LA CHINE. 385
ART. I. *Climat de la Chine; ſes montagnes, ſes lacs, ſes rivieres.* ibid.
ART. II. *Population de la Chine.* 397
ART. III. *Fertilité de la Chine; cauſes des famines fréquentes qu'on y éprouve.* 428
ART. IV. *Mines de la Chine; métaux,*

pierres, terres, argiles, &c. 436
ART. V. *Fruits, légumes, herbes potageres de la Chine.* 462
ART. VI. *Arbres, arbriſſeaux, plantes de la Chine.* 480
ART. VII. *Herbes & plantes médicinales de la Chine.* 573
ART. VIII. *Quadrupedes, Oiſeaux, Papillons, Poiſſons de la Chine.* 621

Fin de la Table du premier Volume.